

COLLECTION

DES MÉMOIRES

SUR

L'ART DRAMATIQUE,

PUBLIÉS OU TRADUITS

Par MM. ANDRIEUX, BARRIÈRE, FÉLIX BODIN, DESPRÉS, ÉVARISTE DUMOULIN, DUSSAULT, ÉTIENNE, MERLE, MOREAU, OURRY, PICARD, TALMA, THIERS, Et LÉON THIESSÉ.

MÉMOIRES
SUR MOLIÈRE,

ET SUR

Mme GUÉRIN, SA VEUVE,

SUIVIS

DES MÉMOIRES SUR BARON ET SUR Mlle LECOUVREUR,

PAR L'ABBÉ D'ALLAINVAL,

AUTEUR DE *L'ÉCOLE DES BOURGEOIS*.

PARIS.

PONTHIEU, LIBRAIRE, AU PALAIS-ROYAL,

GALERIE DE BOIS, N° 252.

1822.

SUR MOLIÈRE.

. . . . . *Hominem pagina nostra sapit.*
MARTIAL.

C'EST une malice ingénieuse, que de rassembler les hommes pour leur dire gaîment leurs vérités, de les rendre spectateurs de leurs propres sottises, de les attacher en se moquant d'eux, et de les forcer d'applaudir à celui qui les démasque.

Notre nation spirituelle, vive et maligne, eût inventé la comédie.

On demande si la comédie nous corrige.

Oui, si le miroir qui nous montre des taches a le pouvoir de les effacer.

Convenons-en; notre orgueil s'applique rarement la leçon du théâtre. Nous n'applaudissons les plus belles choses que comme des beautés poétiques, et le lendemain nous nous permettrions tout ce que condamne cette pensée qui nous a ravis.

Mais voici le bien que la comédie peut opérer, et qu'elle opère: elle combat et fait disparaître in-

sensiblement des vices dominans, accrédités, importuns, nuisibles même à la société. Le médecin, joué par Molière, n'osa plus envelopper sa science dans un jargon scientifique (1). La nécessité de renoncer aux mots le força de se soumettre à l'étude des choses; et nous serions tentés de dire qu'il fut, en ce sens, *le Médecin malgré lui.*

Les tartufes craignirent de se montrer : peut-être en furent-ils plus dangereux; mais les gens de bien étaient avertis.

Les femmes qui cultivaient leur esprit se préservèrent de l'ostentation du savoir.

La déroute des précieuses épura la langue de la conversation; et le ridicule jeté sur les faiseurs de sonnets, aida le goût et la raison à triompher.

Voulez-vous savoir ce qu'était notre littérature dramatique sous Henri III? Une seule phrase d'un des historiens du Théâtre Français nous met à portée d'en juger. « On commençait à sentir, dit-il, « qu'il était bon que les comédies fussent mieux « composées, et que des gens d'esprit, et même des « gens de lettres s'en mêlassent. »

En 1642, l'art de la comédie fit un assez grand

(1) *Minùs credunt, cum intelligunt*, disaient les médecins à Rome.

pas. *Le Menteur* de Pierre Corneille ouvrit la carrière.

Un homme, dont les premières années avaient été négligées, qui n'avait pu recevoir qu'une éducation tardive et nécessairement insuffisante, se laisse entraîner par la passion du théâtre, ou plutôt, par un instinct dominant qu'il ne peut ni subjuguer, ni conduire. Il court de province en province, caché dans une troupe de comédiens, et subsistant comme eux de leur métier, qui n'était pas encore un art. Du sein de cette vie pénible, errante, aventureuse, un hasard heureux le rappelle à Paris; le premier coup d'œil qu'il jette sur la société, l'éclaire et le révèle à lui-même; il observe, il saisit; il a pris ses pinceaux. Voilà le génie! voilà Molière!

Les poètes grecs jouaient leurs propres ouvrages. Ce peuple entendait trop bien l'intérêt de ses plaisirs, pour déshonorer ceux qui l'amusaient. Les Français ont hérité du goût des Romains pour les spectacles, et du peu de cas qu'ils faisaient de la profession du théâtre.

Molière ne fut point retenu par cette opinion. La regarda-t-il en philosophe? la brava-t-il sans l'examiner?

Quoi qu'il en soit, on plaint un aussi grand homme, en le voyant agité de toutes les sollicitudes, de toutes les contrariétés inséparables d'une direction de comédie : on regrette qu'il n'ait pu jouir, sans amertume, d'une gloire si justement acquise; on voudrait que Louis XIV, en lui procurant une douce indépendance, l'eût laissé maître de se livrer tranquillement à son génie.

Mais les rois voient de trop haut, pour tout voir et pour bien voir. Quoique Louis XIV aimât Molière, il ne s'apercevait pas que ce grand homme fût déplacé.

Ce qui paraît probable, c'est que Molière aurait refusé des bienfaits qui l'eussent privé des plaisirs et même des peines du théâtre. Enfin on peut douter que, libre de la position qu'il s'était donnée, forcé, pour être joué bien ou mal, d'employer les comédiens d'un autre théâtre, il eût écrit tout ce que nous possédons. Ce fut le besoin de soutenir des acteurs dont l'existence tenait à la sienne, qui le rendit laborieux et fécond : il s'immortalisait pour vivre.

Au reste, l'état de comédien n'avilit jamais le caractère de Molière. Son équité, sa probité, sa bienfaisance ne se démentirent pas un moment. « Les grands talens élèvent l'âme, a dit Bailly, et « les âmes élevées sont toujours bonnes. »

Ses faibles prédécesseurs, Boisrobert, d'Ouville et les autres, avaient conçu la comédie comme un roman dialogué, dont les incidens, plutôt accumulés que choisis et ménagés, amenaient une fin qu'ils appelaient *dénoûment*. Ces auteurs croisaient de leur mieux les fils de leur intrigue; souvent même ils les brouillaient, afin de causer à l'esprit cette sorte d'inquiétude qui ressemble quelquefois à l'intérêt. C'était la comédie des Italiens, surtout celle des Espagnols; et les deux premières pièces de Molière furent écrites dans ce système.

Bientôt il s'aperçut que ces ressorts artificiels pouvaient être remplacés par des moyens tout à la fois plus simples et plus puissans. Il substitua des mœurs vraies à des combinaisons romanesques, et fit du caractère le mobile essentiel de son action dramatique. Cette révolution changeait, ou plutôt créait l'art. De ce moment, les poètes reconnurent que le secret de la comédie consiste absolument à mettre les hommes en opposition avec leur caractère.

Quelle souplesse dans les ressorts de *l'Etourdi!* et comme le premier principe du comique d'intrigue est saisi dans *le Dépit amoureux!* Pères, amans, valets, ignorent les vues particulières de ceux qui les font agir; ils reçoivent l'impulsion,

sans en connaître la cause : le spectateur seul est dans la confidence.

Les hommes ordinaires, quand ils ont réussi, croient tout savoir; ils s'expliquent leur succès par leur mérite. Le succès éclaira Molière sur ce qui manquait à ses pièces, quoique toute la France les eût applaudies. En puisant dans le caractère toutes les ressources de son comique, il aperçut un principe qu'il n'eut pas besoin de raisonner d'après Aristote, pour sentir combien il est important : l'unité d'action et d'intérêt. S'il s'en était affranchi dans ses premiers ouvrages, nous voyons avec quel scrupule il s'y conforma dans ceux qui leur succédèrent (1). Ainsi Molière commença par lui-même la réforme du théâtre; il imita ce législateur qui porta sa loi la plus sévère contre les fautes qu'il avait commises dans sa jeunesse.

Plaute et Térence ont choisi leurs sujets dans la vie commune. Molière a presque toujours fait comme eux. Arnolphe, Argan, Chrysale, Orgon, George Dandin, sont des bourgeois. Le poète, se proposant de représenter les passions avec vérité, devait peindre des hommes qui, par leur état et leur éducation, n'eussent point assez de politesse

(1) Exceptons-en *les Fourberies de Scapin.*

pour déguiser leur caractère. S'il a placé le Misanthrope dans une sphère plus haute, c'est qu'Alceste ne peut rencontrer qu'à la cour cette politesse mensongère, ces perfidies attirantes qui l'irritent plus que tout le reste, et qui donnent tant d'éloquence à sa colère.

La plupart des successeurs de Molière (1) ont dédaigné cette classe bourgeoise, où les faux airs et les prétentions déplacées sont une mine inépuisable de bon comique; ils n'ont mis sur la scène que des marquis et des comtesses. De là, le ton guindé de leurs personnages, et ces scènes de gens du beau monde, dont il ne reste rien, soit à la lecture, soit même au théâtre, que l'impression d'un long ennui. C'est de ces sortes de pièces que Legrand a dit assez bien :

Le comique écrit noblement
Fait bâiller ordinairement.

On sait qu'un ordre surpris au parlement, et que Molière reçut, au lever de la toile, suspendit la représentation du *Tartufe*. Il fallut en instruire un public impatient et nombreux. Voici l'annonce qu'on prête à Molière : « Messieurs, *le Tartufe* ne

(1) Il faut en excepter Le Sage, D'Allinval, Dancourt, et quelques autres.

Et parmi nos modernes, MM. Andrieux, Étienne, Picard, etc. etc., auteurs fidèles à la bonne comédie.

« peut être représenté ; M. le premier président ne « veut pas qu'on le joue. » (1)

Jamais Molière ne fit une pareille annonce ; le Pasquin le plus effronté de son théâtre ne l'eût pas osé. Le premier président était Lamoignon, magistrat irréprochable, homme pieux, et même zélé, mais trop éclairé, sans doute, pour embrasser la cause des tartufes, contre celui qui les dévoilait.

Ami des hommes d'esprit et des savans, il aimait à passer au milieu d'eux le peu de momens que ses graves occupations lui laissaient. Dans l'affaire du surintendant de Fouquet, loin de partager la sévérité passionnée des Le Tellier et des Pussort, il opina constamment pour l'indulgence, en faveur d'un homme à qui les lettres devaient tant. (2)

« Mais, dit-on, il défendit la représentation du « *Tartufe*. »

---

(1) Florian fit une ingénieuse application de ce mot à M. le duc de Penthièvre. Ce prince avait permis que la petite comédie du *Bon Père* fût jouée sur le théâtre de Sceaux ; un moment avant que le spectacle commençât, le prince fit dire qu'il n'assisterait point à la représentation ; c'était la défendre. Florian congédia les spectateurs, en leur disant : « Nous allions vous « donner *le Bon Père;* Monseigneur ne veut pas qu'on le joue. »

(2) N'oublions pas que ce fut le surintendant qui ramena Corneille au théâtre. Ce grand homme, découragé par la chute de *Pertharite*, avait déclaré qu'il n'écrirait plus pour la scène. Ainsi nous devons à Fouquet, *Nicomède*, *Sertorius*, et *Suréna*.

C'est-à-dire, qu'il fut l'organe de sa compagnie. Le parlement, trompé, crut devoir déférer à des plaintes qu'il croyait fondées; et vraisemblablement cet avis n'était pas celui de Lamoignon que Despréaux, qui le voyait sans cesse, avait dû rendre favorable à la comédie de son ami. Mais les faux dévots qui poursuivaient *Tartufe* avaient pour auxiliaires des hommes respectables et prévenus, à la tête desquels était Bourdaloue.

Molière n'a fait paraître Tartufe qu'à la seconde scène du troisième acte.

D'abord, pour ne pas montrer un scélérat pendant cinq actes entiers.

Ensuite, pour se donner le temps d'établir d'avance l'idée de sa perversité; de sorte que les spectateurs préparés, par tout ce qu'ils entendent, à ses criminelles entreprises, puissent le supporter jusques au dénoûment.

Quelque sages que soient ces précautions, elles n'ont pas paru suffisantes à la cour d'un prince dont la piété sans doute est respectable, mais un peu timide. On assure que lorsqu'il faisait jouer cette admirable comédie dans l'intérieur de son palais, le rôle de Tartufe était supprimé.

Molière eut à combattre les Orgons, encore plus

que les Tartufes; car les hommes pardonnent difficilement à ceux qui les détrompent.

Comment M. Gaillard a-t-il pu dire? « Nous « sommes fâchés que *Tartufe* n'ait pas d'autre dé« noûment qu'une flatterie adressée par Molière à « Louis XIV. »

Mais si ces vers étaient le dénoûment, la pièce ne se dénouerait donc plus, puisqu'on les supprime.

Le véritable dénoûment du *Tartufe* consiste dans l'événement qui fait changer de face aux choses, par des moyens heureux, imprévus et possibles : il remplit toutes les conditions d'un bon dénoûment.

On s'est récrié contre ce long éloge de Louis XIV; mais, indépendamment de la reconnaissance personnelle de Molière, qui justifiait des louanges même excessives, ne peut-on se rappeler qu'à l'époque de la première représentation du *Tartufe* (5 août 1667), paraissaient toutes ces fameuses ordonnances, pour régler la justice, la police et le commerce, lesquelles ramenèrent dans le royaume l'ordre et la tranquillité?

L'homme est un composé bien étrange! Ses défauts ne sont quelquefois que des qualités outrées. Tel est *le Misanthrope* de Molière : Alceste hait le

genre humain par vertu. Mais quelle est cette vertu sauvage, brutale, insociable, qui ferait pardonner au vice complaisant et poli? Si tous les hommes de bien fuyaient dans un désert, la société ne serait plus qu'un théâtre de brigandage. Voilà le résultat moral du caractère que le poète nous présente. Laissons Rousseau déclamer contre la pièce, avec autant d'humeur qu'Alceste lui-même, et rendons justice à la sagesse de Molière.

L'austérité du caractère d'Alceste, l'action sage et peu vive de la pièce, l'extrême simplicité de son intrigue, le faible intérêt qu'on prend au principal personnage, des nuances trop délicates pour être aperçues de tous les yeux, des plaisanteries trop fines pour être senties de tous les spectateurs, des beautés de style qui frappent plus à la lecture qu'à la représentation, tout cela fait du *Misanthrope* la production de l'esprit le plus élevé, plutôt qu'une comédie très-amusante. Aussi, tout en mettant *le Misanthrope* au premier rang, le laissons-nous jouer dans la solitude. *Laudatur et alget.* Ne nous étonnons donc pas que le parterre contemporain ait accueilli froidement une composition trop séparée de tout ce qu'il connaissait, et que Molière n'ait pu faire passer Alceste que sous la protection du *Fagotier.*

La comédie des *Femmes savantes* vengea doublement son auteur. On sait qu'après le succès des *Précieuses*, Ménage et Cotin coururent sonner le tocsin à l'hôtel Rambouillet. Molière y fut traité comme un audacieux pour qui rien n'était sacré. « De quel droit déclarait-il la guerre au plus beau « langage? Comment! il faudrait que la conversa- « tion rampât *terre à terre* (1)! On serait donc ré- « duit à parler comme tout le monde! quelle tyran- « nie! quelle oppression! » On écrivit contre le téméraire; on le calomnia même avec émulation, et les sociétés où Cotin donnait le ton étaient le foyer d'où partaient les injures. Molière jura qu'il se ferait justice, et tint parole. Cependant, plusieurs années s'écoulèrent entre *les Précieuses* et *les Femmes savantes*.

Le sujet était dangereux et paraissait aride : Molière risquait de déplaire au public, en l'entretenant d'objets peu propres à l'amuser. Mais voyez combien il est sobre de ces détails dont il était si facile d'abuser! De combien de comique est égayé ce fond sérieux! avec quelle adresse l'auteur conduit au dénoûment l'action d'une pièce qui ne pouvait intéresser bien vivement la curiosité!

---

(1) Voyez *l'Impromptu de Versailles*, scène III.

La Métromanie de Piron est sans doute un ouvrage admirable; mais le vice radical de cette belle composition est dans des mœurs toutes poétiques, auxquelles le public ne prend aucun intérêt. Il faudrait un parterre de poètes pour en sentir le mérite. Aussi la pièce est-elle plus écoutée, qu'applaudie.

> C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
> *Peut-être*, de son art eût remporté le prix.....

a dit Boileau.

Peut-être met en doute une chose bien décidée. Boileau craignait-il de donner trop d'avantage aux partisans des modernes?

« Il *ne reconnaît pas*, dit-il, *l'auteur du Misanthrope* dans le sac ridicule où Scapin enferme Géronte. »

Nous sommes moins difficiles et plus justes. Dans les farces de Molière, nous prisons les jeux d'un esprit supérieur qui se délasse. « On se tromperait « beaucoup, dit un écrivain philosophe (1), si l'on « croyait qu'il y eût plus d'hommes capables de « faire *Pourceaugnac*, que de concevoir et d'écrire « *le Misanthrope*. » Oui, dans ces comédies d'un rang inférieur, Molière est encore tout entier. Quel enjouement! quelle fécondité! quel dialogue! quelle

(1) Diderot.



source inépuisable de bonnes plaisanteries! Et là, quoi qu'en dise Despréaux, jamais le poète ne fait grimacer ses figures, puisqu'elles ne sortent jamais du naturel et du vrai.

Molière composait pour tout le monde. Ce n'est pas aux auteurs dramatiques qu'Horace a dit :

. . . . *Neque te ut miretur turba, labores.*

Le rire des gens d'esprit est assurément plus flatteur que celui des sots qui rient de tout; mais enfin, le gros rire est un suffrage aussi.

Le plus sévère des législateurs, Lycurgue, avait consacré, dit Plutarque, un autel au Rire, parce qu'il regardait la gaîté d'un peuple comme une disposition heureuse et salutaire.

Des *Lettres sur le Comique*, publiées en 1779, offrent des vues assez fines; mais on y fait à Molière des reproches qui prouveraient que l'auteur n'avait pas une idée très-juste de la manière dont le poète comique doit caractériser les passions. « Quelle nécessité, dit-il, de rassembler sur Har- « pagon toutes les recherches de l'avarice et de la « cupidité? Cet homme cesse d'être théâtral, s'il « est invraisemblable. »

C'est une erreur. Des traits que la charge n'a point grossis se perdent dans la perspective théâ-

trale. Une avarice ordinaire pourrait ressembler à l'économie.

Fallit enim vitium specie virtutis et umbrâ.
JUVENAL.

L'auteur critique aussi *le Bourgeois gentilhomme.* « Peut-on supposer, dit-il, qu'un bourgeois or-« gueilleux vide sa bourse, pour payer un garçon « tailleur qui le monseigneurise? »

Eh! sans doute, on peut le supposer. Dans le caractère donné du *Bourgeois,* rien n'est plus possible, plus heureux et plus gai que ce délire de sa vanité. Les fous de ce genre sont-ils si rares? ne rencontrons-nous pas tous les jours des hommes qui, sans être tout-à-fait aussi ridicules que M. Jourdain, ont des manies bien plus étranges? et pour n'en citer qu'une, n'avons-nous pas vu M. le marquis de Champ... (1), très-bon Français au fond du cœur, mais possédé jusqu'à la démence, du désir de passer pour Anglais, payer largement tout cocher, tout postillon assez bien inspiré pour l'appeler *mylord?* Il avait désappris notre langue avec soin, afin qu'on ne fût pas tenté de le prendre pour un Français. Il cherchait quelquefois le nom français des choses les plus usuelles, l'estropiait s'il se présentait à sa mémoire, ou s'applaudissait de ne pouvoir le retrouver.

(1) Mort au mois de mai dernier.

Le meilleur de tout cela, c'est qu'il ne savait pas l'anglais.

La poésie des premières pièces de Molière est incorrecte et négligée; mais dans *le Misanthrope*, *le Tartufe*, *les Femmes savantes*, elle est vive, hardie, naturelle, énergique. Fénélon préfère la prose de Molière à ses vers. (1). Nous ne craignons pas de le dire, cet illustre écrivain s'est trompé. Ménage a la même opinion que Fénélon; mais l'opinion de Ménage est sans conséquence.

Les pièces de Molière ont fourni des proverbes nombreux, et d'une application quotidienne.

Les noms des principaux personnages de ses grandes comédies sont synonymes des mots qui désignent leurs défauts et leurs caractères. On dit un Alceste, un Harpagon, un M. Jourdain, un Chrysale, pour dire un misanthrope, un avare, un bourgeois vaniteux, un mari faible et dominé.

Les deux mots *tartufe* et *patelin* sont entrés dans notre langue. Observons que tous les deux présentent à l'esprit un sens plus déterminé qu'*hypocrite* et *cajoleur*, parce que le théâtre, en nous offrant

---

(1) *Voyez* Lettre de Fénélon à l'Académie Française.

ces deux personnages, a bien arrêté pour nous le rapport de leurs noms, avec leurs caractères.

La Fontaine les a réunis dans un même vers :

Deux francs *tartufs*, deux archi*patelins*....

Plaute a fourni deux sujets à Molière : l'*Amphitryon* et *l'Avare*. Les deux frères de *l'École des Maris* sont imités des *Adelphes* de Térence, qu'on pourrait appeler *l'École des Pères*. Mais combien Molière embellit ce qu'il daigne emprunter ! Il n'appartient qu'à l'homme de génie de créer en imitant.

Le personnage raisonnable de ses comédies est toujours un frère, soit parce qu'on remarque assez communément que le frère d'un homme ridicule ou vicieux ne lui ressemble pas; soit parce que la passion d'un personnage mis en scène est plus fortement combattue par celui qui la connaît, ou qui du moins est censé la connaître le mieux; soit enfin parce qu'un frère seul peut souffrir sans impatience les brusqueries, les duretés, les injures même d'un frère qui l'irrite, pour le corriger. C'est dans la bouche de ces frères que le poète a placé les leçons de sa propre philosophie; c'est là qu'on peut apprécier toute la force de sa raison. Une raison supérieure est toujours le fond d'un grand talent.

Au reste, observez que les conseils de l'homme

sage ne servent qu'à mutiner le vice qu'il attaque, et par conséquent à le développer davantage. Orgon, en quittant Cléante, est encore plus entêté de Tartufe; et Sganarelle, après qu'Ariste a parlé, tient plus que jamais à la manière dont il élève sa pupille.

Rien n'est plus curieux que le jugement de Visé sur Molière. Il tranche, il décide, il condamne, il refait même au besoin; il assigne les rangs aux auteurs, ainsi qu'à leurs ouvrages. Molière ne passe qu'après Desmarets; et sans *les Visionnaires*, *l'École des Maris* aurait la palme. Mais écoutons surtout Visé, lorsqu'il défend les marquis si *méchamment* immolés par Molière.

« Ces marquis, dit-il, se vengent assez par leur « prudent silence, et font voir qu'ils ont beaucoup « d'esprit, en n'estimant pas assez Molière, pour se « soucier de ce qu'il dit contre eux. Ce n'est pas que « la gloire de l'État ne les dût obliger à se plain- « dre, puisque c'est tourner le royaume en ridicule, « railler toute la noblesse, et rendre méprisables, « non-seulement à tous les Français, mais encore « à tous les étrangers, des noms éclatans, pour qui « l'on devrait avoir du respect.... Lorsqu'il joue « toute la cour, il ne s'aperçoit pas que notre in- « comparable monarque est toujours accompagné « des gens qu'il veut rendre ridicules; que ce sont

« eux qui forment sa cour; que c'est avec eux qu'il « se divertit; que c'est avec eux qu'il s'entretient; « que c'est avec eux qu'il donne de la terreur à ses « ennemis. Molière devrait plutôt travailler à nous « faire voir qu'ils sont tous des héros, puisque le « prince est toujours au milieu d'eux, etc. etc. »

Pendant que le bon cœur de Visé s'appitoyait ainsi sur la *déconvenue* des marquis, Louis XIV dénonçait à Molière un courtisan ridicule, et demandait que le théâtre en fît justice.

Louis XIV n'eût-il fait qu'ordonner la représentation du *Tartufe*, il mériterait que la postérité s'en souvînt avec reconnaissance. Mais il donna constamment à l'auteur des preuves d'une affection particulière. Il avertit sa cour du talent de ce grand homme; il apprit aux courtisans à goûter les portraits mêmes où quelques-uns se reconnaissaient. Louis XIV riait du *Bourgeois gentilhomme*, où l'on voyait un gentilhomme s'avilir. Il fallut rire, ou déplaire. En inspirant au poète le désir de mériter son suffrage, il mit en jeu tous les ressorts de son génie. Ce que Molière fit pour amuser Louis XIV, amusera tous les siècles.

Nous sommes fiers de plus d'une victoire rem-

portée sur de vieux préjugés; mais il en est, convenons-en, que tous nos efforts n'ont pas fait reculer d'un pas. Croit-on, par exemple, qu'un acteur, héritier d'un office à la cour, d'une place même infime, aurait aujourd'hui la faculté de l'exercer? Molière retint ce droit; il en usa plusieurs fois à Versailles, au milieu des petites vanités étonnées; et le valet qui refusa de partager le service avec lui fut payé de sa sottise, par ce mot du monarque : « Molière lui faisait trop d'honneur. »

Molière n'a point fait de *Poétique;* il employait mieux son temps. Il n'a laissé ni brouillons, ni variantes. Toujours pressé, toujours interrompu, toujours distrait de la composition, par les soins de son théâtre, à peine pouvait-il revoir ce qu'il avait écrit.

Telle était la facilité de cet homme étonnant (1), que, le plan de sa pièce une fois arrêté, toutes les scènes semblaient naître d'elles-mêmes, et s'enchaîner sans travail.

---

(1) On lit pourtant dans sa Vie, par Grimarest, qu'aucun auteur ne faisait plus difficilement et ne revoyait davantage. L'historien avait oublié que Boileau, qui s'y connaissait, a dit à Molière :

Rare et fameux esprit dont la fertile veine
Ignore, en écrivant, le travail et la peine, etc. etc.

« Je ne fais pas mon discours, disait un orateur « célèbre; il faut qu'il se fasse. »

Improbus arte labor vestigia deleat artis,

Voilà Racine!

Ni fæcunda fluat nullo natura labore,

Voilà Molière!

Molière ne riait pas. L'habitude d'observer rend sérieux et rêveur.

Il ne parlait guère. Il se peint lui-même sous le nom de Damon (1), comme étant d'une *conversation paresseuse.* Recueilli dans sa pensée, l'homme de génie ne prend qu'une faible part à tous ces riens dont le monde s'entretient. L'abbé de Bellegarde raconte qu'un de ses amis qui s'était trouvé souvent à la même table que l'auteur de *Cinna*, n'apprit qu'après six mois qu'il avait eu l'honneur de dîner avec le grand Corneille.

Molière, en voyant un pauvre rapporter une pièce d'or que sans doute on n'avait pas eu l'intention de lui donner, s'écria, dit-on : « Où la vertu « va-t-elle se nicher ? »

---

(1) Voyez *la Critique de l'École des Femmes.*

Ce mot est d'un philosophe qui sait trop bien que l'indigence est une dangereuse ennemie de la vertu.

On ne fait pas de portraits sans modèles. Il est clair que Molière eut en vue tels et tels qu'il avait observés ; et sans doute il regardait comme la proie du poète comique tous les originaux que la société lui présente. Jusque-là Molière était dans son droit ; mais il en abusait en traduisant sur la scène deux hommes de lettres qui ne méritaient pas cette diffamation publique, plus répréhensible encore, il nomma Boursault, même avant que *le Portrait du Peintre* (1) eût été représenté. C'était ramener la vieille comédie, qui certes n'est pas la meilleure. Il entrait dans l'esprit du gouvernement d'Athènes d'abandonner ses chefs aux risées du théâtre. Le ridicule était une sorte d'ostracisme qui rassurait une ombrageuse démocratie, contre l'abus de leur pouvoir, en les déconsidérant. On ne sent pas trop ce que le peuple pouvait y gagner, puisque les sarcasmes d'Aristophane ne renversèrent pas l'insolent Cléon, et perdirent le vertueux Socrate. Mais enfin, nos mœurs n'admettent pas la satire personnelle que se permit Molière ; et son tort fut

(1) La comédie de Boursault était seulement affichée quand Molière fit jouer *l'Impromptu de Versailles.*

d'autant plus véritable, qu'en faisant de l'érudit un pédant, il a donné tout l'avantage à l'homme de cour qui prodigue aux lettres, dans la personne de Trissotin, le mépris et l'injure.

Mais *l'Écossaise*, dira-t-on!

On voudrait pouvoir oublier cet écart d'un grand homme.

Mais *les Philosophes!*

Comment caractériser un écrivain qui, se vendant au ministère ennemi des philosophes, essaie d'avilir, en plein théâtre, des hommes illustres qu'il honore lui-même?

On entend répéter que Molière est passé de mode. Ne dirait-on pas que ce grand peintre de la nature humaine n'a saisi que des ridicules du moment, des formes passagères? Et le Misanthrope! et l'Avare! et Tartufe! et Chrysale! Ces caractères ne sont-ils pas de toutes les nations? L'image des mœurs locales est-elle autre chose, comme l'a dit Champfort, qu'une draperie légère, jetée sur le nu? Là-dessous est l'homme; et ces portraits, tracés de main de maître, ne mourront jamais, et ressembleront toujours.

Ce qui détourne le public de la bonne comédie, c'est l'habitude qu'il a prise d'applaudir de petits

actes musqués, madrigalisés, qui ne peignent rien qu'un auteur donnant son esprit à tous les personnages de sa pièce. Que devient le pauvre Molière au milieu de ce papillotage, lui qui marche droit à son but, qui dialogue comme la nature, qui n'a point de *trait?* Il faut pourtant avouer qu'à la rigueur, il sait écrire, qu'il fait, tout aussi bien qu'un autre, une tirade où la beauté de l'expression relève encore la justesse et la force de la pensée. Mais ce n'est point à la représentation de ses comédies, qu'un parterre, amoureux du clinquant, doit attendre et guetter, pour ainsi dire, une chute épigrammatique.

Marivaux, qui n'aimait pas Molière (1) (on s'en aperçoit en lisant ses ouvrages), Marivaux est le type de toutes les comédies du jour, qui ne sont que les siennes, refaites, rhabillées, mais toujours reconnaissables.

Les niais de Marivaux ont des saillies. Les valets de Dorat sont de beaux esprits.

Quid domini facient, audent cum talia fures?

Mercier, qui s'honorait du nom de *dramaturge*, s'attache, dans toutes ses préfaces, à faire prévaloir le drame bourgeois, et, comme il dit lui-même,

---

(1) Il appelait Molière un *peintre en dessus de porte.*

la *volupté des larmes* sur le genre de Molière, sur la comédie plaisante. Il adresserait volontiers aux partisans de cette comédie la dure et grossière apostrophe de Louvois à Lulli : « Il vous sied bien « d'être ambitieux, à vous, dont la seule recom« mandation est de faire rire. » Nous lui répondrions comme le Florentin à ce ministre : « Eh, « têtebleu! vous en feriez autant si vous le pou« viez. »

Molière n'a jamais attaqué les financiers; Colbert l'en aurait-il empêché ?

Les comédies de Regnard sont un éloge complet de celles de Molière. Ce n'est pas dans celles-là qu'il faut chercher un but moral. Le poète s'amuse et ne veut qu'amuser. Pas le moindre égard aux mœurs, ni même aux bienséances. Des personnages fantasques, sans vérité, sans modèles; des valets qui ne sont que des brigands ingénieux, des Crispins les plus agréables du monde, les plus enjoués, les plus pendables. Peu s'en faut qu'un de ces honnêtes serviteurs ne dise, à la fin de *la Sérénade* ou du *Légataire :*

Messieurs, à notre école, apprenez à voler.

Comme le bon Corneille, par ironie sans doute, a fait dire au public, par le valet du Menteur

Vous autres qui doutiez s'il en pourrait sortir,
Par un si rare exemple, apprenez à mentir.

Il en coûte de penser que Molière ne fut pas heureux. Il s'était persuadé qu'une compagne aimable, et son élève, l'aiderait à supporter les peines attachées au théâtre. On sait comment mademoiselle Béjart répondit à cette espérance. Rongé de chagrins qu'il ne pouvait confier qu'au plus insouciant des amis (1), en butte à la malice des auteurs irrités de son génie, flétri dans vingt libelles qui jetaient sur son mariage la couleur d'un lien incestueux, forcé d'égayer le public aux dépens des jaloux, et dévoré de tous les soucis de la jalousie, trop amoureux, et trop faible pour se détacher d'une femme qu'il méprisait, réduit à fuir sa maison, à craindre même la solitude de la campagne, puisqu'on n'y goûte la paix du cœur que lorsqu'on peut l'y porter, n'opposant que des remèdes impuissans, ou sans cesse interrompus, aux souffrances de sa poitrine que le travail délabrait, il succomba, dans toute la force de son âge, dans toute la vigueur de son talent.

Cette Béjart parut un moment fière d'être sa veuve. Elle n'avait pas senti la gloire d'être sa femme.

---

(1) Chapelle.

On fit plus d'une épitaphe à Molière. C'était celle de la comédie qu'il fallait faire.

L'Académie Française appelait l'auteur de *Tartufe* et du *Misanthrope*; mais le comédien l'embarrassait. On assure qu'il se fit un petit arrangement négocié par Colbert, au moyen duquel Molière, pour s'asseoir au fauteuil, ne jouerait désormais que des rôles nobles.

Cette délicatesse était puérile. Des rôles nobles, et même héroïques, n'anoblissent pas une profession à laquelle des idées, peut-être fausses, avaient attaché du déshonneur. Mais devait-on penser que Molière était comédien? et sa gloire ne suffisait-elle pas pour faire taire le règlement de 1641?

Le 17 février 1673 priva la France d'un grand homme, et l'Académie, d'un grand nom.

On se ferait un assez belle bibliothéque des bons écrivains qui n'ont pas été de l'Académie Française.

D.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

L'EXACT et laborieux commentateur de Boileau, celui dont le satirique disait en plaisantant : *Il finira par mieux connaître son Boileau que moi-même*, Brossette, avait entrepris un semblable travail sur les Œuvres de Molière. Son plan était bien conçu, si l'on en juge par ce que dit Cizeron-Rival qui nous l'a fait connaître. « A l'égard des imitations, dit-il, « il ne s'était pas contenté de celles de Plaute « et de Térence, connues de tout le monde, il « avait porté ses recherches plus loin ; il avait « lu, extrait et comparé toutes les pièces, tant « imprimées que manuscrites, de l'ancien « théâtre italien et du théâtre espagnol que « Molière a imitées en tout ou en partie. Tel « était le fond de cet ouvrage, auquel il avait « ajouté les changemens faits par Molière lui-« même, et ceux que font aujourd'hui les « comédiens dans l'exécution ; la musique des

« ballets, les divertissemens et les airs notés « des paroles qui se chantent. »

A l'égard de *la musique des ballets et des airs notés*, on peut se consoler de leur perte. Il y a loin de la marche des médecins dans *le Malade imaginaire*, au *Mariage secret* de Cimaroza, au *Don Juan* de Mozart; mais la distance est plus grande encore de Molière à tous ceux qui lui ont succédé. Si rien de ce qui touche ce grand homme n'est sans intérêt pour les lettres, de quel prix n'auraient pas été « des faits historiques recueillis avec « grand soin et pendant long-temps par Bros- « sette, et qui lui avaient été indiqués, non « seulement par M. Despréaux, grand ami et « grand admirateur de Molière, mais encore « par Baron et par d'autres personnes qui « avaient vécu familièrement avec lui! » (1)

La littérature doit regretter le travail entrepris par Brossette : le manuscrit n'en a point été retrouvé à sa mort; mais nous avons

(1) *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de Brossette*, par Cizeron-Rival, page 171.

cité le passage qu'on vient de lire, pour prouver le degré de confiance que ce savant critique accordait au témoignage de Baron sur tout ce qui concerne Molière. Cette confiance était méritée; Baron, homme d'esprit, faible auteur, acteur admirable, fut, dès son plus jeune âge, accueilli par Molière. Formé par ses conseils, admis dans son intimité, au théâtre, à la ville, quelles occasions n'a-t-il pas eues de connaître les peines secrètes de son ami (1), d'observer le caractère de l'homme

---

(1) L'homme qui a le plus fait rire en France était en proie à de profonds chagrins ; celui qui a le mieux peint les inconvéniens du mariage n'était à l'abri ni des tourmens, ni des mésaventures de l'hymen. Sa femme était belle, jeune et coquette, il était tendre et jaloux : on peut croire qu'il avait sujet de l'être. Une actrice de son temps, nommée la *Boudin*, femme qui paraît fort au fait des intrigues de coulisses, a publié, sur les galanteries de la femme de Molière, des Mémoires devenus fort rares, quoique réimprimés différentes fois, avec des changemens. Nous avons extrait de ces Mémoires ce qu'ils offrent de plus vraisemblable et de plus piquant : on trouvera cet Extrait, page 163. Nous remercions à cette occasion M. Beffara

et le génie de l'écrivain? Ses souvenirs sont donc d'un prix inestimable, et l'on convient que la *Vie de Molière*, par Grimarest, fut presque écrite sous la dictée de Baron : il n'en fallait pas davantage pour nous déterminer à la publier dans ce volume avec d'autres pièces fort rares, en y joignant des notes littéraires et biographiques.

Sans doute Grimarest, écrivain médiocre, et froid diseur de bons mots dans la société, a commis quelques inexactitudes, a mêlé un ou deux contes insipides aux particularités les plus intéressantes. La critique littéraire distingue aisément, dans son ouvrage, le vrai de ce qui est inexact, et les souvenirs d'un homme d'esprit, des anecdotes ridiculement accréditées par la sottise. Il faut bien d'ailleurs se garder de croire que les Mémoires de Grimarest abondent en erreurs. Les Lettres de Boileau à Brossette, les Mémoires de

d'avoir bien voulu nous confier le travail manuscrit qu'il a fait, avec beaucoup de méthode, sur quatre éditions différentes de cet opuscule.

Louis Racine sur la Vie de son père, prouvent la vérité d'un grand nombre de faits recueillis par Grimarest. Ses Mémoires ont enfin sur tous les ouvrages, écrits depuis, un avantage qu'on recherche, et qu'on apprécie plus que jamais aujourd'hui; c'est pour emprunter, en parlant de Molière, une expression consacrée au théâtre, la vérité du costume et les couleurs du temps.

Les écrivains contemporains, même avec une grande infériorité de talent et d'instruction, peignent naïvement les mœurs, les habitudes, le ton de la société dans laquelle ils vivent. Il en résulte une illusion presque complète, dont le charme vous replace dans les lieux qu'ils ont décrits, au milieu des hommes dont ils racontent l'histoire : c'est un des plus grands attraits attachés à la lecture des Mémoires, soit historiques, soit littéraires. Les biographes qui viennent après eux ont un grand désavantage; la peinture de la vérité n'est chez eux, pour ainsi dire, qu'un effort de pénétration; ils la recherchent avec incer-

titude, et doutent encore de l'exactitude des couleurs, même quand ils ont, à force de sagacité, saisi et presque deviné les traits les plus marquans d'un caractère ou d'une époque.

Les grands maîtres du dix-septième siècle ont senti tout ce que le talent gagnait à représenter la nature même, au lieu de peindre de mémoire ou d'invention. Quand La Bruyère, dans ses *Caractères*, Boileau, dans ses *Satires*, Molière, sur la scène, attaquaient les travers, ou châtiaient les vices de leur temps, on nommait, on montrait au doigt les originaux qui leur avaient servi de modèles. Grimarest et les biographes du même temps nous en ont conservé la preuve. Ces mots de la Satire du festin : *le Corneille est joli quelquefois*, avaient été prononcés à Château-Thierry par le lieutenant-général de la ville, en présence de Boileau, qui était allé voir La Fontaine. La comtesse des *Plaideurs* était une femme de condition si connue dans le monde, que l'actrice chargée du rôle emprunta jusqu'à ses

habillemens. Enfin, sans parler de Tartufe, de ce fourbe qui couvre de l'intérêt du ciel son fier ressentiment, de cet hypocrite qui outrage, au nom de Dieu, la morale et la religion (1), que d'originaux (Grimarest nous l'apprend) comme Cotin, comme le marquis Soyecourt, comme Ménage, comme l'illustre

---

(1) On sait que l'abbé Roquette, depuis évêque d'Autun, habile à cacher ses passions sous un langage mystique, et couvrant ses désordres du manteau de l'hypocrisie, a fourni à Molière plusieurs traits du *Tartufe*, et peut-être la principale scène. Molière avait eu l'intention de représenter un homme d'église; on n'en saurait douter : il se félicite, dans un Placet adressé à Louis XIV, d'avoir déguisé Tartufe en lui donnant les habits d'un homme du monde. Il fut aussi forcé, comme on le voit par une Lettre qu'on croit de lui, de changer le nom de Tartufe aux premières représentations, tant ce nom, qui semble si bien peindre les habitudes et le ton d'un cafard, excitait la colère des faux dévots; il suffit que la Lettre dont nous venons de parler renferme des détails précieux, et qu'on l'attribue généralement à Molière, pour nous déterminer à la joindre aux Mémoires sur ce grand homme (*voyez* page 265).

et vertueux Montausier, comme le bourgeois qui se reconnaît dans *George Dandin*, n'ont fait, dans les tableaux de Molière, que passer de la société sur le théâtre!

Molière, dans la gaîté de sa verve comique, n'épargnait pas même ses amis (1) : Baron, aussi avantageux qu'il était bien de figure, Baron qui croyait pouvoir se présenter le jour chez les duchesses qui l'avaient reçu le soir; qui, lorsqu'elles lui demandaient avec

---

(1) « Il avait pour ami un M. de Saint-Gilles, homme de la vieille cour et d'un caractère singulier; c'est lui que Molière peint dans son *Misanthrope*, acte II, scène IV, sous le nom de *Timante* :

> C'est, de la tête aux pieds, un homme tout mystère,
> Qui vous jette, en passant, un coup d'œil égaré,
> Et, sans aucune affaire, est toujours affairé.
> Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde;
> A force de façons, il assomme le monde;
> Sans cesse il a, tout bas, pour rompre l'entretien,
> Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien;
> De la moindre vétille il fait une merveille,
> Et, jusques au bonjour, il dit tout à l'oreille. »

(Note de Brossette sur les *Œuvres de Boileau*, tome II, page 328.)

hauteur ce qu'il venait chercher chez elles, leur répondait avec impertinence : *mon bonnet de nuit;* Baron dut fournir à son illustre maître plusieurs des traits sous lesquels il peignit les airs et les ridicules de la fatuité. Mais Baron n'était pas seulement un homme à bonnes fortunes; la scène, quand on la partage entre lui, Lekain et Talma, compte de plus grands acteurs tragiques, mais non de plus grands comédiens. « Molière, dit Voltaire, dont le « suffrage est d'un si grand poids, Molière « éleva et forma un autre homme, qui, par « la supériorité de ses talens, et par les dons « singuliers qu'il avait reçus de la nature, « mérite d'être connu de la postérité; c'était « le comédien Baron, *qui a été unique dans « la tragédie et dans la comédie;* Molière en « prit soin comme de son propre fils. »

Il s'établit donc dans l'histoire dramatique une espèce de succession de Molière à Baron qu'il forma, et de ce dernier à mademoiselle Lecouvreur. Il était alors dans un âge très-avancé, et près de quitter la scène pour la

seconde fois, quand il y vit monter et briller d'un grand éclat cette jeune et célèbre actrice. Par une singularité qui n'échappera point au lecteur, un poète comique, D'Allainval, se cachant sous le nom de *George Winck*, a publié des Mémoires peu connus sur Adrienne Lecouvreur et sur Baron, les deux plus grands talens tragiques de leur temps : on sera curieux de voir comment celui qui sut si bien saisir les ridicules bourgeois, a représenté les mœurs et raconté la vie des héros de théâtre.

Celle d'Adrienne Lecouvreur fut trop courte pour les plaisirs de la scène, et pour ses amis; car elle méritait d'en avoir. Ses qualités égalaient ses talens. L'actrice qui mérita cet éloge, *c'est une reine parmi des comédiens*, fit pardonner jusqu'à ses faiblesses par sa généreuse conduite envers le maréchal de Saxe. Elle mourut, comme le disent les Mémoires de D'Allainval, presque au milieu des applaudissemens qu'on lui prodiguait sur le théâtre; et celle qui la veille excitait les transports et l'enthousiasme du public, obtint à peine une

sépulture furtive dans un des chantiers qui bordaient encore la Seine en 1730 et 1740. La rigueur d'un préjugé perpétué par l'intolérance, inspira ces vers de Voltaire, où l'on retrouve avec les idées du philosophe et les regrets d'un ami, toute la chaleur et l'éclat de sa poésie. Nous en citerons seulement ce passage :

« Quand elle était au monde, ils soupiraient près d'elle.
« Je les ai vus, soumis, autour d'elle empressés ;
« Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle ;
« Elle a charmé le monde, et vous l'en punissez !
« Non, ces bords désormais ne seront plus profanes ;
« Ils contiennent ta cendre, et ce triste tombeau,
« Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
« Est pour nous un temple nouveau.
« Voilà mon Saint-Denis : oui, c'est là que j'adore
« Tes talens, ton esprit, tes grâces, tes appas ;
« Je les aimais vivans, je les encense encore,
« Malgré les horreurs du trépas,
« Malgré l'erreur et les ingrats,
« Que seuls, de ce tombeau, l'opprobe déshonore. » (1)

---

(1) M. le comte d'Argental, le meilleur ami de Voltaire, et qui dans sa jeunesse avait été passionné pour mademoiselle Lecouvreur, apprit, en 1786, qu'une

Voltaire exprima plus d'une fois son indignation contre cette injustice de l'ignorance et de l'hypocrisie, qui voudrait proscrire l'art du théâtre et ceux qui en sont l'ornement. « L'art du comédien, dit-il, demande tous « les dons de la nature, une grande intelli- « gence, un travail assidu, une mémoire im- « perturbable, et surtout cet art si rare de se

---

maison de la rue de Grenelle était bâtie sur le lieu de la sépulture, et que les restes de mademoiselle Lecouvreur se trouvaient sous une remise qui lui fut indiquée. Octogénaire, mais n'ayant rien perdu de tous ses sentimens, fidèle surtout à la mémoire d'une femme illustre, dont il avait chéri les talens et la personne, il alla rendre hommage à sa cendre, et demanda la permission de lui consacrer un petit monument. M. le marquis de Sommery, propriétaire de l'hôtel, accueillit cette demande, et donna toutes les facilités qu'on pouvait désirer. M. d'Argental composa lui-même une sorte d'épitaphe qu'il fit graver sur le marbre et fixer contre un mur voisin du tombeau.

L'hôtel qu'habitait M. de Sommery appartient aujourd'hui à M. le comte Raymond de Bérenger, pair de France. On y a conservé l'épitaphe d'Adrienne Lecouvreur. En homme qui aime les arts et qui les

« transformer en la personne qu'on repré-
« sente : voilà pourtant ce qu'on s'obstine à
« mépriser. Les prédicateurs venaient sou-
« vent à la comédie, dans une loge grillée,
« étudier Baron ; et ils allaient déclamer con-
« tre la comédie. Baron avait quitté le théâ-
« tre en 1691, par dégoût; il y avait remonté
« en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et

---

honore, M. le comte de Bérenger a fait placer la table de marbre sur laquelle est gravée l'épitaphe, dans une galerie destinée à recevoir des objets précieux; nous y avons copié cette épitaphe, dont les vers, composés par M. d'Argental, alors âgé de quatre-vingt-six ans, ne sont guère remarquables que par le sentiment d'amitié qui les dicta : ils reçoivent tout leur prix du nom d'Adrienne Lecouvreur et de l'anecdote dont ils consacrent le souvenir; les voici :

Ici, l'on rend hommage à l'actrice admirable,
Par l'esprit, par le cœur, également aimable.
Un talent vrai, sublime, en sa simplicité,
L'appelait, par nos vœux, à l'immortalité;
Mais le sensible effort d'une amitié sincère
Put à peine obtenir ce petit coin de terre;
Et le juste tribut du plus pur sentiment
Honore enfin ce lieu méconnu si long-temps.

« y fut encore jusqu'en 1729 : il était alors « âgé de près de soixante et dix-huit ans; il « se retira encore, et mourut la même année, « en protestant qu'il n'avait jamais eu le moin- « dre scrupule d'avoir déclamé devant le pu- « blic les chefs-d'œuvre de génie et de morale « des grands auteurs de la nation, et que « rien n'est plus impertinent que d'attacher « de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de « composer. » (1)

Boileau lui-même, le rigide Boileau partageait cette opinion sur les jeux de la scène; il ne voyait rien de coupable, et trouvait une grande utilité dans un divertissement qui pouvait remplacer de plus dangereux plaisirs. On apprend dans le *Boléana* qu'il s'était proposé d'écrire pour la défense de la comédie. « Je montrerai bien, disait-il un jour à Bros- « sette, qu'il faut avoir nécessairement des « spectacles dans un état pour purger les pas- « sions : cette purgation des passions n'est point

---

(1) *Siècle de Louis XIV.*

« une chimère; tel homme qui a été trois « heures attentif à la comédie, aurait peut-« être en rêvant, ou demeurant seul, conçu « quelque mauvais dessein, ou de se tuer ou « de tuer son voisin. La nature veut qu'il y ait « des spectacles, et la religion n'est que la per-« fection de la loi naturelle. Il faut connaître « l'homme pour bien traiter cette matière. »

Nous ajouterons qu'il faut le connaître bien peu pour condamner un divertissement qui est celui des honnêtes gens et des esprits éclairés de tous les pays. C'est quelque chose en faveur du théâtre que le suffrage du sévère Despréaux, de l'ami du grand Arnauld et du pieux Lamoignon.

VIE DE MOLIÈRE.

Il y a lieu de s'étonner que personne n'ait encore recherché la vie de M. de Molière pour nous la donner. On doit s'intéresser à la mémoire d'un homme qui s'est rendu si illustre dans son genre. Quelles obligations notre scène comique ne lui a-t-elle pas? Lorsqu'il commença à travailler, elle était dépourvue d'ordre, de mœurs, de goût, de caractères; tout y était vicieux. Et nous sentons assez souvent aujourd'hui que sans ce génie supérieur le théâtre comique serait peut-être encore dans cet affreux chaos, d'où il l'a tiré par la force de l'imagination, aidée d'une profonde lecture et de ses réflexions, qu'il a toujours heureusement mises en œuvres. Ses pièces, représentées sur tant de théâtres, traduites en tant de langues, le feront admirer autant de siècles que la scène durera. Cependant on ignore ce grand homme; et les faibles crayons qu'on nous en a donnés sont tous manqués,

ou si peu recherchés, qu'ils ne suffisent pas pour le faire connaître tel qu'il était. Le public est rempli d'une infinité de fausses histoires à son occasion. Il y a peu de personnes de son temps qui, pour se faire honneur d'avoir figuré avec lui, n'inventent des aventures qu'ils prétendent avoir eues ensemble. J'en ai eu plus de peine à développer la vérité; mais je la rends sur des mémoires très-assurés, et je n'ai point épargné les soins pour n'avancer rien de douteux. J'ai écarté aussi beaucoup de faits domestiques, qui sont communs à toutes sortes de personnes; mais je n'ai point négligé ceux qui peuvent réveiller mon lecteur. Je me flatte que le public me saura bon gré d'avoir travaillé : je lui donne la vie d'une personne qui l'occupe si souvent, d'un auteur inimitable, dont le souvenir touche tous ceux qui ont le discernement assez heureux pour sentir à la lecture, ou à la représentation de ses pièces, toutes les beautés qu'il y a répandues.

M. de Molière se nommait Jean-Baptiste Pocquelin (1); il était fils et petit-fils de ta-

(1) Les recherches précieuses de M. Beffara nous ont

pissiers, valets de chambre du roi Louis XIII. Ils avaient leur boutique sous les piliers des Halles, dans une maison qui leur appartenait en propre. Sa mère s'appelait Boudet; elle était aussi fille d'un tapissier, établi sous les mêmes piliers des Halles.

Les parens de Molière l'élevèrent pour être tapissier, et ils le firent recevoir en survivance de la charge du père dans un âge peu avancé; ils n'épargnèrent aucuns soins pour le mettre en état de la bien exercer : ces bonnes gens n'ayant pas de sentimens qui dussent les engager à destiner leur enfant à des occupations plus élevées; de sorte qu'il resta dans la boutique jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ils se contentèrent de lui faire apprendre à lire et à écrire pour les besoins de sa profession.

Molière avait un grand-père qui l'aimait éperdument; et comme ce bon homme avait

---

appris que Molière est né, non pas sous les piliers des Halles, mais dans la rue Saint-Honoré, près la rue de l'Arbre-sec, non pas en 1620, mais le 15 de janvier 1622, et que sa mère s'appelait, non pas Boudet, comme Grimarest et d'autres l'ont écrit, mais Marie Cresé, fille d'un marchand tapissier des Halles.

de la passion pour la comédie, il y menait souvent le petit Pocquelin, à l'hôtel de Bourgogne (1). Le père, qui appréhendait que ce plaisir ne dissipât son fils, et ne lui ôtât toute l'attention qu'il devait à son métier, demanda un jour à ce bon homme pourquoi il menait si souvent son petit-fils au spectacle. Avez-vous, lui dit-il avec un peu d'indignation, envie d'en faire un comédien? Plût à Dieu, lui répondit le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Bellerose (2) (c'était un fameux

---

(1) L'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, fut d'abord occupé par d'ignobles farceurs; ils s'associèrent quelques comédiens qui récitaient passablement, et bientôt ce théâtre, en s'épurant, appela de bons juges à ses représentations; là, furent joués *le Cid, Cinna, Polyeucte, les Horaces.*

Pendant la vie de Molière, le théâtre de l'hôtel de Bourgogne et celui du Palais-Royal furent rivaux, et se provoquèrent de temps en temps par de petites comédies satiriques.

(2) Bellerose, comédien de l'hôtel de Bourgogne, est un des premiers acteurs dont Melpomène ait applaudi les essais. Il créa les rôles de Cinna, d'Horace, de Polyeucte, et du Menteur.

La Rancune (du *Roman comique*) parle de Bellerose comme d'un comédien affecté. Quoique le carac-

acteur de ce temps-là)! Cette réponse frappa le jeune homme; et, sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fit naître du dégoût pour la profession de tapissier, s'imaginant que puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus qu'au métier de son père.

Cette prévention s'imprima tellement dans son esprit, qu'il ne restait dans la boutique qu'avec chagrin. De manière que, revenant un jour de la comédie, son père lui demanda pourquoi il était si mélancolique depuis quelque temps. Le petit Pocquelin ne put tenir contre l'envie qu'il avait de déclarer ses sentimens à son père; il lui avoua franchement qu'il ne pouvait s'accommoder de sa profession; mais qu'il lui ferait un plaisir sensible de le faire étudier. Le grand-père, qui était présent à cet éclaircissement, appuya par de bonnes raisons l'inclination de son petit-fils. Le père

---

tère de la Rancune soit celui d'un frondeur, il est à croire que Scarron lui prêtait sa propre opinion sur tous les acteurs qu'il censure.

Bellerose mourut en 1670.

s'y rendit, et se détermina à l'envoyer au collége des jésuites.

Le jeune Pocquelin était né avec de si heureuses dispositions pour les études, qu'en cinq années de temps il fit non-seulement ses humanités, mais encore sa philosophie.

Ce fut au collége qu'il fit connaissance avec deux hommes illustres de notre temps, M. de Chapelle (1) et M. Bernier. (2)

Chapelle était fils de M. Luillier, sans pouvoir être son héritier de droit; mais il aurait pu lui laisser les grands biens qu'il possédait, si, par la suite, il ne l'avait reconnu incapable de les gouverner. Il se contenta de lui

---

(1) Le même que celui qui, par quelques vers aimables et négligés, s'est fait autant de réputation que des hommes de grand talent, par de beaux vers qui leur ont coûté du travail et des veilles.

(2) C'est ce Bernier, devenu célèbre comme philosophe et comme voyageur. Le progrès des sciences a fait tomber ses livres de philosophie; mais on lit toujours avec intérêt et même avec fruit le récit de ses voyages.

A son retour, Louis XIV lui demanda quel était, de tous les pays qu'il avait vus, celui qu'il aimerait le mieux habiter. « La Suisse, » répondit Bernier. Le roi lui tourna le dos.

laisser seulement huit mille livres de rente entre les mains de personnes qui les lui payaient régulièrement.

M. Luillier n'épargna rien pour donner une belle éducation à Chapelle, jusqu'à lui choisir pour précepteur le célèbre M. de Gassendi, qui, ayant remarqué dans Molière toute la docilité et toute la pénétration nécessaires pour prendre les connaissances de la philosophie, se fit un plaisir de la lui enseigner en même temps qu'à messieurs de Chapelle et Bernier.

Cyrano de Bergerac (1), que son père avait envoyé à Paris, sur sa propre conduite, pour achever ses études, qu'il avait assez mal commencées en Gascogne, se glissa dans la société des disciples de Gassendi, ayant remar-

(1) Esprit original et singulier, duelliste redoutable, écrivain bizarre. (Voyez la *Biographie universelle.*)

Cyrano mourut jeune, en 1655.

Molière s'est emparé de deux scènes de cet auteur, et les a placées dans *les Fourberies de Scapin*, quoique *le Pédant joué* de Cyrano, qui les avait fournies, eût obtenu le plus grand succès dix-sept ans avant la pièce de Molière.

qué l'avantage considérable qu'il en tirerait. Il y fut admis cependant avec répugnance : l'esprit turbulent de Cyrano ne convenait point avec de jeunes gens qui avaient déjà toute la justesse d'esprit que l'on peut souhaiter dans des personnes toutes formées. Mais le moyen de se débarrasser d'un jeune homme aussi insinuant, aussi vif, aussi gascon que Cyrano? Il fut donc reçu aux études et aux conversations que Gassendi conduisait avec les personnes que je viens de nommer. Et comme ce même Cyrano était très-avide de savoir, et qu'il avait une mémoire fort heureuse, il profitait de tout, et il se fit un fonds de bonnes choses, dont il tira avantage dans la suite. Molière aussi ne s'est-il pas fait un scrupule de placer dans ses ouvrages plusieurs pensées que Cyrano avait employées auparavant dans les siens. Il m'est permis, disait Molière, de reprendre mon bien où je le trouve.

Quand Molière eut achevé ses études, il fut obligé, à cause du grand âge de son père (1),

(1) Non pas *à cause du grand âge de son père*, puisque celui-ci n'avait que quarante-six ans, mais parce que le soin de conduire sa maison exigeait que le père restât à Paris.



d'exercer sa charge pendant quelque temps; et même il fit le voyage de Narbonne à la suite de Louis XIII. La cour ne lui fit pas perdre le goût qu'il avait pris dès sa jeunesse pour la comédie, ses études n'avaient même servi qu'à l'y entretenir. C'était assez la coutume dans ce temps-là de représenter des pièces entre amis. Quelques bourgeois de Paris formèrent une troupe dont Molière était; ils jouèrent plusieurs fois pour se divertir. Mais ces bourgeois, ayant suffisamment rempli leur plaisir, et s'imaginant être de bons acteurs, s'avisèrent de tirer du profit de leurs représentations. Ils pensèrent bien sérieusement aux moyens d'exécuter leur dessein; et, après avoir pris toutes leurs mesures, ils s'établirent dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, au faubourg Saint-Germain. Ce fut alors que Molière prit le nom qu'il a toujours porté depuis. Mais lorsqu'on lui a demandé ce qui l'avait engagé à prendre celui-là plutôt qu'un autre, jamais il n'en a voulu dire la raison, même à ses meilleurs amis.

L'établissement de cette nouvelle troupe de comédiens n'eut point de succès, parce qu'ils ne voulurent point suivre les avis de

Molière, qui avait le discernement et les vues beaucoup plus justes que des gens qui n'avaient pas été cultivés avec autant de soins que lui.

Un auteur grave (1) nous fait un conte au sujet du parti que Molière avait pris de jouer la comédie. Il avance que sa famille, alarmée de ce dangereux dessein, lui envoya un ecclésiastique, pour lui représenter qu'il perdait entièrement l'honneur de sa famille; qu'il plongeait ses parens dans de douloureux déplaisirs, et qu'enfin il risquait son salut d'embrasser une profession contre les bonnes mœurs, et condamnée par l'Église; mais qu'après avoir écouté tranquillement l'ecclésiastique, Molière parla à son tour avec tant de force en faveur du théâtre, qu'il séduisit l'esprit de celui qui le voulait convertir, et

(1) L'auteur grave est Perrault, qui raconte cette historiette à l'article *Molière*, dans les *Éloges des Hommes illustres de ce siècle*. Paris, 1696.

Mais Perrault ne dit point que le négociateur envoyé par la famille fût un ecclésiastique; il parle d'un maître de pension, d'un répétiteur de latin.

Cette anecdote, fausse ou non, mais assez plaisante, a fourni le sujet d'un vaudeville ingénieux joué sur le théâtre de la rue de Chartres, en 1805.

l'emmena avec lui pour jouer la comédie. Ce fait est absolument inventé par les personnes de qui M. P** peut l'avoir pris pour nous le donner ; et quand je n'en aurais pas de certitude, le lecteur, à la première réflexion, présumera, avec moi, que ce fait n'a aucune vraisemblance. Il est vrai que les parens de Molière essayèrent, par toutes sortes de voies, de le détourner de sa résolution ; mais ce fut inutilement : sa passion pour la comédie l'emportait sur toutes leurs raisons.

Quoique la troupe de Molière n'eût point réussi, cependant, pour peu qu'elle avait paru, elle lui avait donné occasion suffisamment de faire valoir dans le monde les dispositions extraordinaires qu'il avait pour le théâtre : et M. le prince de Conti, qui l'avait fait venir plusieurs fois jouer dans son hôtel, l'encouragea ; et voulant bien l'honorer de sa protection, il lui ordonna de le venir trouver en Languedoc avec sa troupe, pour y jouer la comédie.

Cette troupe était composée de la Béjart, de ses deux frères (1), de Gros-René, de

(1) Madame Béjart embrassa la profession du théâtre

Duparc, de sa femme, d'un pâtissier de la rue Saint-Honoré, père de la demoiselle de la G**, femme de chambre de la Debrie (1);

---

avec ses deux frères, et s'engagea dans la troupe que Molière formait à Paris pour les provinces, en 1645. Elle revint avec lui dans la capitale en 1658, et remplit pendant douze ans l'emploi de soubrettes.

Molière eut beaucoup d'attachement pour elle.

Madame Béjart mourut en 1672.

De ses deux frères, l'aîné mourut en 1658.

L'autre suivit sa sœur à Paris, et joua d'abord ce qu'on appelle au théâtre les *utilités*. Une blessure à la jambe, qui fut mal pansée, le rendit boiteux pour le reste de sa vie. Molière lui confia le rôle de La Flèche dans *l'Avare*. Aussi fait-il dire au vieil Harpagon : « Je ne me plais point à voir ce chien de « boiteux-là. » Le succès de Béjart, dans ce rôle, persuadant aux acteurs de province que la *claudication* était indispensable, tous les La Flèche boitèrent et boitent encore.

Béjart mourut en 1678.

(1) Grimarest se trompe en faisant deux personnes de Duparc et de Gros-René. Duparc était surnommé Gros-René. Le pâtissier s'appelait Cyprien Ragueneau.

La demoiselle de G** était sa fille, et femme de La Grange, comédien, ami de Molière; ce qu'exprime à moitié la discrète initiale de Grimarest.

La femme de Duparc fut l'actrice que Racine fit

celle-ci était aussi de la troupe avec son mari, et quelques autres.

Molière, en formant sa troupe, lia une forte amitié avec la Béjart, qui, avant qu'elle le connût, avait eu une petite fille de M. de Modène, gentilhomme d'Avignon, avec qui j'ai su, par des témoignages très-assurés, que la mère avait contracté un mariage caché. Cette petite fille (1), accoutumée avec Molière qu'elle voyait continuellement, l'appela son mari dès qu'elle sut parler; et à mesure qu'elle croissait, ce nom déplaisait moins à Molière; mais cela ne paraissait à personne tirer à aucune conséquence. La mère ne pensait à rien moins qu'à ce qui arriva dans la suite; et, occupée seulement de l'amitié qu'elle avait

---

passer à l'hôtel de Bourgogne, et qui créa le rôle d'Andromaque. Cette émigration brouilla Molière et Racine, sans les rendre injustes l'un pour l'autre.

Au reste, le théâtre de l'hôtel de Bourgogne ne jouit pas long-temps du vol qu'il avait fait à Molière. Mademoiselle Duparc mourut en 1668.

(1) Voyez plus bas, dans la Notice relative à la demoiselle Béjart, femme de Molière, un détail qui détruit tout ce qu'ont avancé sur ce fait Grimarest et ceux qui l'ont copié.

pour son prétendu gendre, elle ne voyait rien qui dût lui faire faire des réflexions.

Molière partit avec sa troupe, qui eut bien de l'applaudissement en passant à Lyon, en 1653, où il donna au public *l'Étourdi*, la première de ses pièces, qui eut autant de succès qu'il en pouvait espérer. La troupe passa en Languedoc, où Molière fut reçu très-favorablement de M. le prince de Conti (1), qui eut la bonté de donner des appointemens à ces comédiens.

Molière s'acquit beaucoup de réputation dans cette province, par les trois premières pièces de sa façon qu'il fit paraître : *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, et *les Précieuses ridicules* (2); ce qui engagea d'autant plus M. le

---

(1) Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé.

Ce même prince, si favorable à Molière en 1653, écrivit ensuite contre la comédie.

Il mourut à Pezenas, en 1666.

(2) Ce ne fut point en province que Molière donna *les Précieuses ridicules*. Il fallait connaître les coteries dont il se moquait pour en rire : or, connaissait-on à Béziers, à Lyon, à Grenoble, la société de l'hôtel Rambouillet?

prince de Conti à l'honorer de sa bienveillance et de ses bienfaits : ce prince lui confia la conduite des plaisirs et des spectacles qu'il donnait à la province, pendant qu'il en tint les états; et ayant remarqué en peu de temps toutes les bonnes qualités de Molière, son estime pour lui alla si loin, qu'il le voulut faire son secrétaire : mais il aimait l'indépendance, et il était si rempli du désir de faire valoir le talent qu'il se connaissait, qu'il pria M. le prince de Conti de le laisser continuer la comédie, et la place qu'il aurait remplie fut donnée à M. de Simoni. Ses amis le blâmèrent de n'avoir point accepté un emploi si avantageux. « Eh! messieurs, leur dit-il, ne nous « déplaçons jamais; je suis passable auteur, « si j'en crois la voix publique; je puis être « un fort mauvais secrétaire. Je divertis le « prince par les spectacles que je lui donne; « je le rebuterai par un travail sérieux et mal « conduit. Et pensez-vous d'ailleurs, ajouta- « t-il, qu'un misanthrope comme moi, ca- « pricieux si vous voulez, soit propre auprès « d'un grand? Je n'ai pas les sentimens assez « flexibles pour la domesticité : mais plus « que tout cela, que deviendront ces pauvres

« gens que j'ai amenés de si loin? qui les con-
« duira? ils ont compté sur moi; et je me
« reprocherais de les abandonner. » Cependant j'ai su que la Béjart lui aurait fait le plus de peine à quitter; et cette femme, qui avait tout pouvoir sur son esprit, l'empêcha de suivre M. le prince de Conti. De son côté, Molière était ravi de se voir le chef d'une troupe; il se faisait un plaisir sensible de conduire sa petite république : il aimait à parler en public; il n'en perdait jamais l'occasion; jusque-là que s'il mourait quelque domestique de son théâtre, ce lui était un sujet de haranguer pour le premier jour de comédie. Tout cela lui aurait manqué chez M. le prince de Conti.

Après quatre ou cinq années de succès dans la province, la troupe résolut de venir à Paris. Molière sentit qu'il avait assez de force pour y soutenir un théâtre comique, et qu'il avait assez façonné ses comédiens pour espérer d'y avoir un plus heureux succès que la première fois. Il s'assurait aussi sur la protection de M. le prince de Conti.

Molière quitta donc le Languedoc avec sa troupe; mais il s'arrêta à Grenoble, où il joua

pendant tout le carnaval, après quoi ces comédiens vinrent à Rouen, afin qu'étant plus à portée de Paris, leur mérite s'y répandît plus aisément. Pendant ce séjour, qui dura tout l'été, Molière fit plusieurs voyages à Paris, pour se préparer une entrée chez Monsieur, qui, lui ayant accordé sa protection, eut la bonté de le présenter au roi et à la reine mère.

Ces comédiens eurent l'honneur de représenter la pièce de *Nicomède* devant leurs majestés, au mois d'octobre 1658. Leur début fut heureux; et les actrices surtout furent trouvées bonnes. Mais comme Molière sentait bien que sa troupe ne l'emporterait pas pour le sérieux sur celle de l'hôtel de Bourgogne, après la pièce il s'avança sur le théâtre, fit un remercîment à sa majesté, et la supplia d'agréer qu'il lui donnât un des petits divertissemens qui lui avaient acquis un peu de réputation dans les provinces; en quoi il comptait bien réussir, parce qu'il avait accoutumé sa troupe à jouer sur-le-champ de petites comédies à la manière des Italiens. Il en avait deux entre autres que tout le monde en Languedoc, jusqu'aux personnes les plus

sérieuses, ne se lassaient point de voir représenter : c'étaient *les trois Docteurs rivaux*, et *le Maître d'école*, qui étaient entièrement dans le goût italien.

Le roi parut satisfait du compliment de Molière, qui l'avait travaillé avec soin; et sa majesté voulut bien qu'il lui donnât la première de ces deux petites pièces, qui eut un succès favorable. Le jeu de ces comédiens fut d'autant plus goûté, que depuis quelque temps on ne jouait plus que des pièces sérieuses à l'hôtel de Bourgogne; le plaisir des petites comédies était perdu.

Le divertissement que cette troupe venait de donner à sa majesté, lui ayant plu, elle voulut qu'elle s'établît à Paris; et pour faciliter cet établissement, le roi eut la bonté de donner le Petit-Bourbon (1) à ces comédiens pour jouer alternativement avec les Italiens. On sait qu'ils passèrent, en 1660, au Palais-Royal, et qu'ils prirent le titre de *Comédiens de Monsieur*.

---

(1) Le théâtre du Petit-Bourbon avait été construit dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la colonnade du Louvre.

Molière, qui, en homme de bon sens, se défiait toujours de ses forces, eut peur alors que ses ouvrages n'eussent pas du public de Paris autant d'applaudissemens que dans les provinces. Il appréhendait de trouver dans ce parterre, qui ne passait rien de défectueux dans ce temps-là non plus qu'en celui-ci, des esprits qui ne fussent pas plus contens de lui qu'il ne l'était lui-même : et si sa troupe, dans les commencemens, ne l'avait excité à profiter des heureuses dispositions qu'elle lui connaissait pour le théâtre comique, peut-être ne se serait-il pas hasardé de livrer ses ouvrages au public. « Je ne comprends pas, disait-il à ses camarades en Languedoc, comment des personnes d'esprit prennent du plaisir à ce que je leur donne; mais je sais bien qu'en leur place je n'y trouverais aucun goût. » — « Eh! ne craignez rien, lui répondit un de ses amis; l'homme qui veut rire se divertit de tout, le courtisan comme le peuple. » Les comédiens le rassurèrent à Paris, comme dans la province, et ils commencèrent à représenter, dans cette grande ville, le 3 de novembre 1658. *L'Étourdi*, la première de ses pièces, qu'il fit paraître dans ce même mois; et *le*

Dépit amoureux, qu'il donna au mois de décembre suivant, furent reçues avec applaudissement; et Molière enleva tout-à-fait l'estime du public en 1659, par *les Précieuses ridicules*, ouvrage qui fit alors espérer de cet auteur les bonnes choses qu'il nous a données depuis. Cette pièce fut représentée au simple la première fois; mais le jour suivant on fut obligé de la mettre au double, à cause de la foule incroyable qui y avait été le premier jour; et cette pièce, de même que *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, quoique jouée dans les provinces pendant long-temps, eut cependant à Paris tout le mérite de la nouveauté.

Les Précieuses furent jouées pendant quatre mois de suite. M. Ménage (1), qui était à la première représentation de cette pièce, en jugea favorablement. « Elle fut jouée,

---

(1) Bayle appelle cet érudit le *Varron du dix-septième siècle*.

Ménage fut tour à tour partisan et détracteur de Molière. Ce qu'il fit de plus spirituel, fut de ne pas se reconnaître dans Vadius. En dissimulant l'injure, il renonçait à la vengeance. Molière lui sut gré de cette modération, et la guerre cessa.

« dit-il, avec un applaudissement général,
« et j'en fus si satisfait en mon particulier,
« que je vis dès lors l'effet qu'elle allait pro-
« duire. Monsieur, dis-je à M. Chapelain en
« sortant de la Comédie, nous approuvions
« vous et moi toutes les sottises qui viennent
« d'être critiquées si finement, et avec tant
« de bon sens; mais, croyez-moi, il nous
« faudra brûler ce que nous avons adoré, et
« adorer ce que nous avons brûlé. Cela arriva
« comme je l'avais prédit, et dès cette pre-
« mière représentation, l'on revint du gali-
« matias et du style forcé. »

Un jour que l'on représentait cette pièce, un vieillard s'écria du milieu du parterre : *Courage, courage, Molière! voilà la bonne comédie;* ce qui fait bien connaître que le théâtre comique était alors bien négligé, et que l'on était fatigué de mauvais ouvrages avant Molière, comme nous l'avons été après l'avoir perdu.

Cette comédie eut cependant des critiques; on disait que c'était une charge un peu forte : mais Molière connaissait déjà le point de vue du théâtre, qui demande de gros traits pour affecter le public, et ce principe lui a toujours

réussi dans tous les caractères qu'il a voulu peindre.

Le 28 mars 1660, Molière donna pour la première fois *le Cocu imaginaire*, qui eut beaucoup de succès. Cependant, les petits auteurs comiques de ce temps-là, alarmés de la réputation que Molière commençait à se former, faisaient leur possible pour décrier sa pièce. Quelques personnes savantes et délicates répandaient aussi leur critique : le titre de cet ouvrage, disaient-ils, n'est pas noble; et puisqu'il a pris presque toute cette pièce chez les étrangers, il pouvait choisir un sujet qui lui fît plus d'honneur. Le commun des gens ne lui tenait pas compte de cette pièce, comme des *Précieuses ridicules;* les caractères de celle-là ne les touchaient pas aussi vivement que ceux de l'autre. Cependant, malgré l'envie des troupes, des auteurs, et des personnes inquiètes, *le Cocu imaginaire* passa avec applaudissement dans le public. Un bon bourgeois de Paris, vivant bien noblement, mais dans les chagrins que l'humeur et la beauté de sa femme lui avaient assez publiquement causés, s'imagina que Molière l'avait pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*.

Ce bourgeois crut devoir en être offensé; il en marqua son ressentiment à un de ses amis. « Comment! lui dit-il, un petit comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme de ma sorte (car le bourgeois s'imagine être beaucoup plus au-dessus du comédien que le courtisan ne croit être élevé au-dessus de lui)? Je m'en plaindrai, ajouta-t-il : en bonne police on doit réprimer l'insolence de ces gens-là; ce sont les pestes d'une ville; ils observent tout pour le tourner en ridicule. » L'ami, qui était homme de bon sens, et bien informé, lui dit : « Monsieur, si Molière a eu intention sur vous en faisant *le Cocu imaginaire*, de quoi vous plaignez-vous? il vous a pris du beau côté; et vous seriez bien heureux d'en être quitte pour l'imagination. » Le bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y faire quelque réflexion, et ne retourna plus au *Cocu imaginaire*.

Molière ne fut pas heureux dans la seconde pièce nouvelle qu'il fit paraître à Paris le 4 février 1661 : *Don Garcie de Navarre, ou le Prince jaloux*, n'eut point de succès. Molière sentit, comme le public, le faible de sa pièce :

aussi ne la fit-il pas imprimer; et on ne l'a ajoutée à ses ouvrages qu'après sa mort.

Ce peu de réussite releva ses ennemis; ils espéraient qu'il tomberait de lui-même, et que, comme presque tous les auteurs comiques, il serait bientôt épuisé : mais il n'en connut que mieux le goût du temps; il s'y accommoda entièrement dans *l'École des Maris*, qu'il donna le 24 juin 1661. Cette pièce, qui est une de ses meilleures, confirma le public dans la bonne opinion qu'il avait conçue de cet excellent auteur. On ne douta plus que Molière ne fût entièrement maître du théâtre dans le genre qu'il avait choisi; ses envieux ne purent pourtant s'empêcher de parler mal de son ouvrage. « Je ne vois pas, disait un auteur contemporain qui ne réussissait point, où est le mérite de l'avoir fait : ce sont *les Adelphes* de Térence; il est aisé de travailler en y mettant si peu du sien, et c'est se donner de la réputation à peu de frais. » On n'écoutait point les personnes qui parlaient de la sorte; et Molière eut lieu d'être satisfait du public, qui applaudit fort à sa pièce : c'est aussi une de celles que l'on verrait encore représenter aujourd'hui avec le

plus de plaisir, si elle était jouée avec autant de feu et de délicatesse qu'elle l'était du temps de l'auteur.

Les Fâcheux, qui parurent à la cour au mois d'août 1661, et à Paris le 4 du mois de novembre suivant, achevèrent de donner à Molière la supériorité sur tous ceux de son temps qui travaillaient pour le théâtre comique. La diversité de caractères dont cette pièce est remplie, et la nature que l'on y voyait peinte avec des traits si vifs, enlevaient tous les applaudissemens du public. On avoua que Molière avait trouvé la belle comédie; il la rendait divertissante et utile. Cependant l'homme de cour, comme l'homme de ville, qui croyait voir le ridicule de son caractère sur le théâtre de Molière, attaquait l'auteur de tous côtés. Il outre tout, disait-on; il est inégal dans ses peintures; il dénoue mal. Toutes les dissertations malignes que l'on faisait sur ses pièces n'en empêchaient pourtant point le succès; et le public était toujours de son côté.

On lit dans la préface qui est à la tête des pièces de Molière, qu'elles n'avaient pas d'égales beautés, parce, dit-on, qu'il était obligé

d'assujettir son génie à des sujets qu'on lui prescrivait, et de travailler avec une très-grande précipitation. Mais je sais, par de très-bons Mémoires, qu'on ne lui a jamais donné de sujets; il en avait un magasin d'ébauchés par la quantité de petites farces qu'il avait hasardées dans les provinces; et la cour et la ville lui présentaient tous les jours des originaux de tant de façons, qu'il ne pouvait s'empêcher de travailler de lui-même sur ceux qui frappaient le plus : et quoiqu'il dise, dans sa préface des *Fâcheux*, qu'il ait fait cette pièce en quinze jours, j'ai de la peine à le croire; c'était l'homme du monde qui travaillait avec le plus de difficulté; et il s'est trouvé que des divertissemens qu'on lui demandait, étaient faits plus d'un an auparavant.

On voit dans les Remarques de M. Ménage, que « dans la comédie des *Fâcheux*, qui est, « dit-il, une des plus belles de celles de M. de « Molière, le fâcheux chasseur qu'il introduit « sur la scène est M. de S** (1); que ce fut le

(1) Le comte de Soyecourt, désigné par Louis XIV lui-même à Molière.

« roi qui lui donna ce sujet en sortant de la « première représentation de cette pièce, qui « se donna chez M. Fouquet. Sa majesté voyant « passer M. de S**, dit à Molière : Voilà un « grand original que vous n'avez point encore « copié. » Je n'ai pu savoir absolument si ce fait est véritable; mais j'ai été mieux informé que M. Ménage de la manière dont cette belle scène du chasseur fut faite : Molière n'y a aucune part que pour la versification; car, ne connaissant point la chasse, il s'excusa d'y travailler; de sorte qu'une personne, que j'ai des raisons de ne pas nommer, la lui dicta tout entière dans un jardin; et M. de Molière l'ayant versifiée, en fit la plus belle scène de ses *Fâcheux*, et le roi prit beaucoup de plaisir à la voir représenter.

L'École des Femmes parut en 1662, avec peu de succès; les gens de spectacle furent partagés; les femmes outragées, à ce qu'elles croyaient, débauchaient autant de beaux esprits qu'elles le pouvaient, pour juger de cette pièce comme elles en jugeaient. Mais que trouvez-vous à redire d'essentiel à cette pièce? disait un connaisseur à un courtisan de distinction. Ah, parbleu! ce que j'y trouve

à redire est plaisant, s'écria l'homme de cour. *Tarte à la crème*, morbleu! *tarte à la crème*. Mais, *tarte à la crème* n'est point un défaut, répondit le bon esprit, pour décrier une pièce comme vous le faites. *Tarte à la crème* est exécrable, répliqua le courtisan. *Tarte à la crème*, bon Dieu! avec du sens commun peut-on soutenir une pièce où l'on ait mis *tarte à la crème?* Cette expression se répétait par écho parmi tous les petits esprits de la cour et de la ville, qui ne se prêtent jamais à rien, et qui, incapables de sentir le bon d'un ouvrage, saisissent un trait faible pour attaquer un auteur beaucoup au-dessus de leur portée. Molière, outré à son tour des mauvais jugemens que l'on portait sur sa pièce, les ramassa, et en fit *la Critique de l'École des Femmes*, qu'il donna en 1663. Cette pièce fit plaisir au public : elle était du temps, et ingénieusement travaillée.

L'Impromptu de Versailles, qui fut joué pour la première fois devant le roi le 14 d'octobre 1663, et à Paris le 4 de novembre de la même année, n'est qu'une conversation satirique entre les comédiens, dans laquelle Molière se donne carrière contre les courti-

sans dont les caractères lui déplaisaient, contre les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et contre ses ennemis.

Molière, né avec des mœurs droites, et dont les manières étaient simples et naturelles, souffrait impatiemment le courtisan empressé, flatteur, médisant, inquiet, incommode, faux ami. Il se déchaîne agréablement dans son *Impromptu* contre ces messieurs-là, qui ne lui pardonnaient pas dans l'occasion. Il attaque leur mauvais goût pour les ouvrages; il tâche d'ôter tout crédit au jugement qu'ils faisaient des siens.

Mais il s'attache surtout à tourner en ridicule une pièce intitulée *le Portrait du Peintre* (1), que M. Boursault avait faite contre lui, et à faire voir l'ignorance des comédiens de l'hôtel de Bourgogne dans la déclamation, en les contrefaisant tous si naturellement, qu'on les reconnaissait dans son jeu. Il épar-

(1) Comédie de Boursault contre Molière. Boursault paya cher cette complaisance pour la troupe de l'hôtel de Bourgogne, et *l'Impromptu de Versailles* fut une terrible réponse à sa faible satire. Molière mettait Louis XIV de moitié dans sa vengeance.

gna le seul Floridor (1). Il avait très-grande raison de charger sur leur mauvais goût. Ils ne savaient aucun principe de leur art; ils ignoraient même qu'il en eût. Tout leur jeu ne consistait que dans une prononciation ampoulée et emphatique, avec laquelle ils récitaient également tous leurs rôles; on n'y reconnaissait ni mouvemens ni passions; et cependant les Beauchâteau (2), les Mon-

---

(1) Josias de Soulas, né de parens nobles, entra d'abord en qualité d'enseigne dans le corps de Rambures. En 1640, il se fit comédien, acquit de la célébrité par son talent, fut estimé comme un homme d'honneur, et recherché comme un homme aimable. Molière n'épargne que Floridor dans la critique qu'il a faite des principaux acteurs de l'hôtel de Bourgogne.

La personne de Floridor était tellement aimée du public, qu'on ne voulut pas qu'il représentât le Néron de *Britannicus*, quoiqu'il s'acquittât de ce rôle avec supériorité.

(2) Beauchâteau, comédien de l'hôtel de Bourgogne, était gentilhomme. Un penchant irrésistible le poussa sur la scène.

Molière, dans *l'Impromptu de Versailles*, se moque de la déclamation ampoulée de Beauchâteau, sans le nommer. Mais on assure qu'il contrefaisait si

dory (1) étaient applaudis, parce qu'ils faisaient pompeusement ronfler un vers. Molière, qui connaissait l'action par principes, était indigné d'un jeu si mal réglé, et des applaudissemens que le public ignorant lui donnait. De sorte qu'il s'appliquait à mettre ses acteurs dans le naturel; et avant lui, pour le comique, et avant M. le Baron, qu'il forma dans le sérieux, comme je le dirai dans la suite, le jeu des comédiens était pitoyable pour les personnes qui avaient le goût délicat; et nous nous apercevons malheureusement que la plupart de ceux qui représentent aujourd'hui, destitués d'étude qui les soutienne dans la connaissance des principes de leur art, commencent à perdre ceux que Molière avait établis dans sa troupe.

---

bien tous ces acteurs, qu'il était impossible de s'y méprendre.

(1) Mondory fut le chef et l'orateur de la troupe du Marais. On dit que les efforts qu'il fit en jouant le rôle d'Hérode dans *Mariamne* (de Tristan), lui causèrent une paralysie. Tristan se glorifiait de cet événement, et portait aux autres poètes le défi de tuer un comédien.

Mondory mourut en 1651.

La différence de jeu avait fait naître de la jalousie entre les deux troupes. On allait à celle de l'hôtel de Bourgogne; les auteurs tragiques y portaient presque tous leurs ouvrages : Molière en était fâché. De manière qu'ayant su qu'ils devaient représenter une pièce nouvelle dans deux mois, il se mit en tête d'en avoir une toute prête pour ce temps-là, afin de figurer avec l'ancienne troupe. Il se souvint qu'un an auparavant un jeune homme lui avait apporté une pièce intitulée *Théagène et Chariclée*, qui, à la vérité, ne valait rien, mais qui lui avait fait voir que ce jeune homme en travaillant pouvait devenir un excellent auteur. Il ne le rebuta point; mais il l'exhorta de se perfectionner dans la poésie avant que de hasarder ses ouvrages au public, et il lui dit de revenir le trouver dans six mois. Pendant ce temps-là Molière fit le dessin des *Frères ennemis*; mais le jeune homme n'avait point encore paru, et lorsque Molière en eut besoin, il ne savait où le prendre; il dit à ses comédiens de le lui déterrer à quelque prix que ce fût. Ils le trouvèrent. Molière lui donna son projet, et le pria de lui en apporter un acte par

semaine, s'il était possible (1). Le jeune auteur, ardent et de bonne volonté, répondit à l'empressement de Molière; mais celui-ci remarqua qu'il avait pris presque tout son travail dans *la Thébaïde* de Rotrou. On lui fit entendre que l'on n'avait point d'honneur à remplir son ouvrage de celui d'autrui; que la pièce de Rotrou était assez récente pour être encore dans la mémoire des spectateurs; et qu'avec les heureuses dispositions qu'il avait, il fallait qu'il se fît honneur de son premier ouvrage, pour disposer favorablement le public à en recevoir de meilleurs. Mais comme le temps pressait, Molière lui aida à changer ce qu'il avait pillé, et à achever la pièce, qui fut prête dans le temps, et qui fut d'autant plus applaudie, que le public se prêta à la jeunesse de M. Racine, qui fut animé par les applaudissemens, et par le présent que Molière lui fit. Cependant ils ne furent pas long-temps en bonne intelligence, s'il est vrai que ce soit celui-ci qui ait fait la critique de l'*Andromaque*, comme M. Racine le croyait; il estimait

(1) Racine s'engageant à fournir un acte par semaine! Racine pillant Rotrou! Quel conte ridicule!

cet ouvrage comme un des meilleurs de l'auteur; mais Molière n'eut point de part à cette critique; elle est de M. de Subligny. (1)

Le roi connaissant le mérite de Molière, et l'attachement particulier qu'il avait pour divertir sa majesté, daigna l'honorer d'une pension de mille livres. On voit dans ses ouvrages le remercîment qu'il en fit au roi. Ce bienfait assura Molière dans son travail; il crut après cela qu'il pouvait penser favorablement de ses ouvrages, et il forma le dessein de travailler sur de plus grands caractères, et de suivre le goût de Térence un peu plus qu'il n'avait fait : il se livra avec plus de fermeté aux courtisans et aux savans, qui le recherchaient avec empressement : on croyait

(1) Avocat, faisant des parodies, des romans et d'autres niaiseries oubliées. Il s'associait avec le père du président Hénault pour dénigrer Racine, et finit par devenir le panégyriste du grand poète dont il avait été le zoïle.

Subligny, grand partisan des ballets de l'Opéra, permit à sa fille, qui probablement aimait aussi la danse, de débuter sur le théâtre. C'était pousser un peu loin l'indulgence paternelle, et le zèle pour la gloire de l'Opéra.

trouver un homme aussi égayé, aussi juste dans la conversation qu'il l'était dans ses pièces, et l'on avait la satisfaction de trouver dans son commerce encore plus de solidité que dans ses ouvrages; et ce qu'il y avait de plus agréable pour ses amis, c'est qu'il était d'une droiture de cœur inviolable, et d'une justesse d'esprit peu commune.

On ne pouvait souhaiter une situation plus heureuse que celle où il était à la cour et à Paris depuis quelques années. Cependant il avait cru que son bonheur serait plus vif et plus sensible s'il le partageait avec une femme; il voulut remplir la passion que les charmes naissans de la fille de la Béjart avaient nourrie dans son cœur à mesure qu'elle avait crû. Cette jeune fille avait tous les agrémens qui peuvent engager un homme, et tout l'esprit nécessaire pour le fixer. Molière avait passé, des amusemens que l'on se fait avec un enfant, à l'amour le plus violent qu'une maîtresse puisse inspirer; mais il savait que la mère avait d'autres vues qu'il aurait de la peine à déranger. C'était une femme altière et peu raisonnable lorsqu'on n'adhérait pas à ses sentimens; elle aimait mieux être l'amie de Molière que sa

belle-mère : ainsi, il aurait tout gâté de lui déclarer le dessein qu'il avait d'épouser sa fille. Il prit le parti de le faire sans en rien dire à cette femme; mais comme elle l'observait de fort près, il ne put consommer son mariage pendant plus de neuf mois : c'eût été risquer un éclat qu'il voulait éviter sur toutes choses, d'autant plus que la Béjart, qui le soupçonnait de quelque dessein sur sa fille, le menaçait souvent en femme furieuse et extravagante de le perdre, lui, sa fille et elle-même, si jamais il pensait à l'épouser (1). Cependant la jeune fille ne s'accommodait point de l'emportement de sa mère, qui la tourmentait continuellement, et qui lui faisait essuyer tous les désagrémens qu'elle pouvait inventer; de sorte que cette jeune personne, plus lasse, peut-être, d'attendre le plaisir d'être femme, que de souffrir les du-

(1) Nous avons déjà dit, en renvoyant le lecteur à la Notice sur la veuve de Molière, que tout ce que dit Grimarest, au sujet de ce mariage, est peu fondé. Cependant rien n'est plus vraisemblable que le mécontentement de madame Béjart, non comme mère d'Armande-Grezinde-Élisabeth, mais comme sœur et rivale.

retés de sa mère, se détermina un matin de s'aller jeter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour sa femme, ce qu'il fut contraint de faire. Mais cet éclaircissement causa un vacarme terrible; la mère donna des marques de fureur et de désespoir comme si Molière avait épousé sa rivale, ou comme si sa fille fût tombée entre les mains d'un malheureux. Néanmoins, il fallut bien s'apaiser; il n'y avait point de remède, et la raison fit entendre à la Béjart que le plus grand bonheur qui pût arriver à sa fille, était d'avoir épousé Molière, qui perdit par ce mariage tout l'agrément que son mérite et sa fortune pouvaient lui procurer, s'il avait été assez philosophe pour se passer d'une femme.

Celle-ci ne fut pas plus tôt mademoiselle de Molière, qu'elle crut être au rang d'une duchesse; et elle ne se fut pas donnée en spectacle à la comédie, que le courtisan désoccupé lui en conta. Il est bien difficile à une comédienne, belle et soigneuse de sa personne, d'observer si bien sa conduite, que l'on ne puisse l'attaquer. Qu'une comédienne rende

à un grand seigneur les devoirs de politesse qui lui sont dus, il n'y a point de miséricorde, c'est son amant. Molière s'imagina que toute la cour, toute la ville en voulait à son épouse. Elle négligea de l'en désabuser; au contraire, les soins extraordinaires qu'elle prenait de sa parure, à ce qu'il lui semblait, pour tout autre que pour lui, qui ne demandait point tant d'arrangement, ne firent qu'augmenter ses soupçons et sa jalousie. Il avait beau représenter à sa femme la manière dont elle devait se conduire pour passer heureusement la vie ensemble, elle ne profitait point de ses leçons, qui lui paraissaient trop sévères pour une jeune personne, qui d'ailleurs n'avait rien à se reprocher. Ainsi, Molière après avoir essuyé beaucoup de froideurs et de dissensions domestiques, fit son possible pour se renfermer dans son travail et dans ses amis, sans se mettre en peine de la conduite de sa femme.

La Princesse d'Élide, qui fut représentée dans une grande fête que le roi donna aux reines et à toute sa cour au mois de mai 1664, fit à Molière tout l'honneur qu'il en pouvait

attendre (1). Cette pièce le réconcilia, pour ainsi dire, avec le courtisan chagrin; elle parut dans un temps de plaisirs, le prince l'avait applaudie, Molière à la cour était inimitable; on lui rendait justice de tous côtés, les sentimens qu'il avait donnés à ses personnages, ses vers, sa prose (car il n'avait pas eu le temps de versifier toute sa pièce), tout fut trouvé excellent dans son ouvrage : mais *le Mariage forcé*, qui fut représenté le dernier jour de la fête du roi, n'eut pas le même sort chez le courtisan. Est-ce le même auteur, disait-on, qui a fait ces deux pièces? Cet homme aime à parler au peuple, il n'en sortira jamais; il croit encore être sur son théâtre de campagne. Malgré cette critique, qui était peut-être en sa place, Sganarelle avec ses expressions, ne laissa pas de faire rire l'homme de cour.

La Princesse d'Élide et *le Mariage forcé* eurent aussi leurs applaudissemens à Paris au

(1) Quoi qu'en dise Grimarest, *la Princesse d'Élide* se ressent de la précipitation avec laquelle cette comédie fut écrite; et d'ailleurs, ces sujets galans ne convenaient point au génie de l'auteur. Molière n'était pas là sur son terrain.

mois de novembre de la même année; mais bien des gens se récrièrent contre cette dernière pièce, qui n'aurait pas passé si un autre auteur l'avait donnée, et si elle avait été jouée par d'autres comédiens que ceux de la troupe de Molière, qui par leur jeu faisaient goûter au bourgeois les choses les plus communes.

Molière, qui avait accoutumé le public à lui donner souvent des nouveautés, hasarda son *Festin de Pierre* le 15 de février 1665. On en jugea, dans ce temps-là, comme on en juge en celui-ci; et Molière eut la prudence de ne point faire imprimer cette pièce (1), dont on fit dans le temps une très-mauvaise critique. (2)

C'est une question souvent agitée dans les conversations, savoir si Molière a maltraité les médecins par humeur, ou par ressentiment. Voici la solution de ce problème : Il logeait chez un médecin, dont la femme, qui

(1) Une femme dit à Molière après la pièce : « Votre « don Pèdre baisse la tête, et moi je la secoue. »

(2) Cette critique avait pour titre, *Observations sur le Festin de Pierre*, par le sieur de Rochemont.

était extrêmement avare, dit plusieurs fois à la Molière qu'elle voulait augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupait. Celle-ci, qui croyait encore trop honorer la femme du médecin de loger chez elle, ne daigna seulement pas l'écouter; de sorte que son appartement fut loué à la Duparc, et on donna congé à la Molière. C'en fut assez pour former de la dissension entre ces trois femmes. La Duparc, pour se mettre bien avec sa nouvelle hôtesse, lui donna un billet de comédie : celle-ci s'en servit avec joie, parce qu'il ne lui en coûtait rien pour voir le spectacle; elle n'y fut pas plus tôt, que la Molière envoya deux gardes pour la faire sortir de l'amphithéâtre, et se donna le plaisir d'aller lui dire elle-même que puisqu'elle la chassait de sa maison, elle pouvait bien à son tour la faire sortir d'un lieu où elle était la maîtresse. La femme du médecin, plus avare que susceptible de honte, aima mieux se retirer que de payer sa place. Un traitement si offensant causa de la rumeur : les maris prirent parti trop vivement; de sorte que Molière, qui était très-facile à entraîner par les personnes qui le touchaient, irrité contre le médecin, pour



se venger de lui, fit en cinq jours de temps la comédie de *l'Amour médecin*, dont il fit un divertissement pour le roi, le 15 septembre 1665, et qu'il représenta à Paris le 22 du même mois. Cette pièce ne relevait pas, à la vérité, le mérite de son auteur; Molière le sentit lui-même, puisqu'en la faisant imprimer il prévint son lecteur sur le peu de temps qu'il avait employé à la faire, et sur le peu de plaisir qu'elle peut faire à la lecture.

Depuis ce temps-là Molière (1) n'a pas épargné les médecins dans toutes les occasions qu'il en a pu amener, bonnes ou mauvaises. Il est vrai qu'il avait peu de confiance

(1) Ainsi Molière n'eut d'autre motif de décrier la médecine, qu'une rancune persévérante contre un médecin désobligeant. Belle découverte !

Le charlatanisme, la fausse science, pire que l'ignorance, une obstination meurtrière dans les mêmes erreurs, voilà ce qui le révoltait. Avouons pourtant que Molière a passé les bornes. Un art qui, même dans ses tâtonnemens, exige tant de connaissances, de jugement, de pénétration et d'études; un art que le besoin d'espérer rend nécessaire, méritait peut-être plus de ménagement. Au reste, la médecine s'appuie sur deux bases qui ne lui manqueront jamais, la crédulité des humains et l'amour de la vie.

en leur savoir; et il ne se servait d'eux que fort rarement, n'ayant, à ce que l'on dit, jamais été saigné. Et l'on rapporte, dans deux livres de remarques, que M. de Mauvilain et lui, étant à Versailles au dîner du roi, sa majesté dit à Molière : « Voilà donc votre « médecin? que vous fait-il? — Sire, répon-« dit Molière, nous raisonnons ensemble; il « m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, « et je guéris. » On m'a assuré que Molière définissait un médecin, un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué. Cependant un médecin du temps et de la connaissance de Molière, veut lui ôter l'honneur de cette heureuse définition, et il m'a assuré qu'il en était l'auteur. M. de Mauvilain est le médecin pour lequel Molière a fait le troisième placet qui est à la tête de son *Tartufe*, lorsqu'il demanda au roi un canonicat de Vincennes pour le fils de ce médecin.

Molière était continuellement occupé du soin de rendre sa troupe la meilleure. Il avait de bons acteurs pour le comique; mais il lui en manquait pour le sérieux, qui répondis-

sent à la manière dont il voulait qu'il fût récité sur le théâtre. Il se présenta une favorable occasion de remplir ses intentions, et le plaisir qu'il avait de faire du bien à ceux qui le méritaient. M. le Baron a toujours été un de ces sujets heureux qui touchent à la première vue. Je me flatte qu'il ne trouvera point mauvais que je dise comment il excita Molière à lui vouloir du bien ; c'est un des plus beaux endroits de la vie d'un homme dont la mémoire doit lui être chère.

Un organiste de Troyes, nommé Raisin, fortement occupé du désir de gagner de l'argent, fit faire une épinette à trois claviers, longue à peu près de trois pieds, et large de deux et demi, avec un corps, dont la capacité était le double plus grande que celle des épinettes ordinaires. Raisin avait quatre enfans, tous jolis, deux garçons et deux filles ; il leur avait appris à jouer de l'épinette : quand il eut perfectionné son idée, il quitte son orgue, et vient à Paris avec sa femme, ses enfans, et l'épinette ; il obtint une permission de faire voir, à la foire Saint-Germain, le petit spectacle qu'il avait préparé. Son affiche, qui promettait un prodige de mécanique et

d'obéissance dans une épinette, lui attira du monde les premières fois suffisamment pour que tout le public fût averti que jamais on n'avait vu une chose aussi étonnante que l'épinette du Troyen. On va la voir en foule; tout le monde l'admire; tout le monde en est surpris, et peu de personnes pouvaient deviner l'artifice de cet instrument. D'abord le petit Raisin l'aîné et sa petite sœur Babet se metaient chacun à son clavier, et jouaient ensemble une pièce, que le troisième clavier répétait seul d'un bout à l'autre, les deux enfans ayant les bras levés; ensuite le père les faisait retirer, et prenait une clef, avec laquelle il montait cet instrument par le moyen d'une roue qui faisait un vacarme terrible dans le corps de la machine, comme s'il y avait eu une multiplicité de roues, possible et nécessaire pour exécuter ce qu'il lui allait faire jouer. Il la changeait même souvent de place pour ôter tout soupçon. Hé! épinette, disait-il à cet instrument, quand tout était préparé, jouez-moi une telle courante. Aussitôt l'obéissante épinette jouait cette pièce entière. Quelquefois Raisin l'interrompait, en lui disant : Arrêtez-vous, épinette. S'il lui disait de pour-

suivre la pièce, elle la poursuivait; d'en jouer une autre, elle la jouait; de se taire, elle se taisait.

Tout Paris était occupé de ce petit prodige; les esprits faibles croyaient Raisin sorcier; les plus présomptueux ne pouvaient le deviner. Cependant la foire valut plus de vingt mille livres à Raisin. Le bruit de cette épinette alla jusqu'au roi; sa majesté voulut la voir, et en admira l'invention : elle la fit passer dans l'appartement de la reine pour lui donner un spectacle si nouveau : mais sa majesté en fut tout d'un coup effrayée; de sorte que le roi ordonna sur-le-champ que l'on ouvrît le corps de l'épinette, d'où l'on vit sortir un petit enfant de cinq ans, beau comme un ange; c'était Raisin le cadet (1), qui fut dans le moment

(1) Ce Raisin devint un comédien excellent. Il joignait au talent le plus parfait un esprit heureux et fécond, un agréable enjouement, l'art de conter et de jouer ses contes. Les princes de Vendôme l'admettaient à leur table. La cour et la ville se le disputaient.

Un de ses plus brillans successeurs au théâtre, Dugazon, eut aussi ses jours de gloire. L'auteur de cette note l'a vu soutenir le rôle de plaisant pendant quatre ou cinq heures, avec une gaîté, sinon toujours me-

caressé de toute la cour. Il était temps que le pauvre enfant sortît de sa prison, où il était si mal à son aise depuis cinq ou six heures, que l'épinette en avait contracté une mauvaise odeur.

Quoique le secret de Raisin fût découvert, il ne laissa pas de former le dessein de tirer encore parti de son épinette à la foire suivante. Dans le temps il fait afficher, et il annonce le même spectacle que l'année précédente; mais il promet de découvrir son secret, et d'accompagner son épinette d'un petit divertissement.

Cette foire fut aussi heureuse pour Raisin que la première. Il commençait son spectacle par sa machine, ensuite de quoi les trois enfans dansaient une sarabande; ce qui était

---

surée, du moins toujours vive. Son répertoire était inépuisable, parce que son imagination le renouvelait sans cesse.

Raisin mourut jeune, au milieu de ses succès. La révolution interrompit et gâta la carrière comique de Dugazon. Il s'enivra de sottes espérances, et déplut au public. On siffla l'aide-de-camp de Santerre, sous la casaque même de Frontin. Le chagrin, les maladies, la démence, hâtèrent sa vieillesse et sa fin.

suivi d'une comédie que ces trois petites personnes, et quelques autres dont Raisin avait formé une troupe, représentaient tant bien que mal. Ils avaient deux petites pièces qu'ils faisaient rouler, *Tricassin rival*, et *l'Andouille de Troyes*. Cette troupe prit le titre de *comédiens de Monsieur le Dauphin*, et elle se donna en spectacle avec succès pendant du temps.

Je sais que cette histoire n'est pas tout-à-fait de mon sujet; mais elle m'a paru si singulière, que je ne crois pas que l'on me sache mauvais gré de l'avoir donnée. D'ailleurs on verra par la suite qu'elle a du rapport à quelques particularités qui regardent Molière.

Pendant que cette nouvelle troupe se faisait valoir, le petit Baron était en pension à Villejuif; et un oncle et une tante, ses tuteurs, avaient déjà mangé la plus grande et la meilleure partie du bien que sa mère lui avait laissé; et lui en restant peu qu'ils pussent consommer, ils commençaient à être embarrassés de sa personne. Ils poursuivaient un procès en son nom : leur avocat, qui se nommait Margane, aimait beaucoup à faire de méchans vers : une pièce de sa façon, intitulée *la Nim-*

phe dodue, qui courait parmi le peuple, faisait assez connaître la mauvaise disposition qu'il avait pour la poésie. Il demanda un jour à l'oncle et à la tante de Baron ce qu'ils voulaient faire de leur pupille. « Nous ne le savons point, dirent-ils; son inclination ne paraît pas encore : cependant il récite continuellement des vers. « Hé bien, répondit l'avocat, que ne le mettez-vous dans cette petite troupe de monsieur le Dauphin, qui a tant de succès! » Ces parens saisirent ce conseil, plus par envie de se défaire de l'enfant, pour dissiper plus aisément le reste de son bien, que dans la vue de faire valoir le talent qu'il avait apporté en naissant. Ils l'engagèrent donc pour cinq ans dans la troupe de la Raisin (car son mari était mort alors). Cette femme fut ravie de trouver un enfant qui était capable de remplir tout ce que l'on souhaiterait de lui; et elle fit ce petit contrat avec d'autant plus d'empressement, qu'elle y avait été fortement incitée par un fameux médecin qui était de Troyes, et qui, s'intéressant à l'établissement de cette veuve, jugeait que le petit Baron pouvait y contribuer, étant fils d'une des meilleures comédiennes qui aient jamais été.

Le petit Baron (1) parut sur le théâtre de la Raisin avec tant d'applaudissemens, qu'on le fut voir jouer avec plus d'empressement que l'on n'en avait eu à chercher l'épinette. Il était surprenant qu'un enfant de dix ou onze ans, sans avoir été conduit dans les principes de la déclamation, fît valoir une passion avec autant d'esprit qu'il le faisait.

La Raisin s'était établie, après la foire, proche du vieux hôtel de Guénégaud; et elle ne quitta point Paris qu'elle n'eût gagné vingt

---

(1) Baron, fils d'un comédien ambulant, fut élevé chez Molière, et par Molière lui-même. Disciple d'un pareil maître, il devint le premier acteur de son siècle. Sa figure était belle, et sa taille imposante. Les caresses des grands et la fantaisie de quelques grandes dames l'enivrèrent. Il se donnait des airs ridicules, et ne s'occupait, comme il le disait lui-même, qu'à *soigner sa gloire.*

On trouvera, dans la collection de ces Mémoires dramatiques, une notice qui nous dispense de tout autre détail au sujet de Baron. Il quitta le théâtre en 1691, reparut en 1720, et mourut en 1729.

A soixante-huit ans, il joua le rôle du jeune Misaël, dans *les Machabées,* avec une toque d'enfant et des manches pendantes.

mille écus de bien. Elle crut que la campagne ne lui serait pas moins favorable; mais à Rouen, au lieu de préparer le lieu de son spectacle, elle mangea ce qu'elle avait d'argent avec un gentilhomme de M. le prince de Monaco, nommé Olivier, qui l'aimait à la fureur, et qui la suivait partout; de sorte qu'en très-peu de temps sa troupe fut réduite dans un état pitoyable. Ainsi destituée de moyens pour jouer la comédie à Rouen, la Raisin prit le parti de revenir à Paris avec ses petits comédiens et son Olivier.

Cette femme, n'ayant aucune ressource, et connaissant l'humeur bienfaisante de Molière, alla le prier de lui prêter son théâtre pour trois jours seulement, afin que le petit gain qu'elle espérait de faire dans ses trois représentations lui servît à remettre sa troupe en état. Molière voulut bien lui accorder ce qu'elle lui demandait. Le premier jour fut plus heureux qu'elle de se l'était promis; mais ceux qui avaient entendu le petit Baron en parlèrent si avantageusement, que le second jour qu'il parut sur le théâtre, le lieu était si rempli, que la Raisin fit plus de mille écus.

Molière, qui était incommodé, n'avait pu

voir le petit Baron les deux premiers jours; mais tout le monde lui en dit tant de bien, qu'il se fit porter au Palais-Royal à la troisième représentation, tout malade qu'il était. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne n'en avaient manqué aucune, et ils n'étaient pas moins surpris du jeune acteur que l'était le public, surtout la Duparc, qui le prit tout d'un coup en amitié, et qui bien sérieusement avait fait de grands préparatifs pour lui donner à souper ce jour-là. Le petit homme, qui ne savait auquel entendre pour recevoir les caresses qu'on lui faisait, promit à cette comédienne qu'il irait chez elle; mais la partie fut rompue par Molière, qui lui dit de venir souper avec lui. C'était un maître et un oracle quand il parlait : et ces comédiens avaient tant de déférence pour lui, que Baron n'osa lui dire qu'il était retenu; et la Duparc n'avait garde de trouver mauvais que le jeune homme lui manquât de parole. Ils regardaient tous ce bon accueil comme la fortune de Baron, qui ne fut pas plus tôt arrivé chez Molière, que celui-ci commença par envoyer chercher son tailleur pour le faire habiller (car il était en très-mauvais état), et il recommanda au

tailleur que l'habit fût très-propre, complet, et fait dès le lendemain matin. Molière interrogeait et observait continuellement le jeune Baron pendant le souper, et il le fit coucher chez lui, pour avoir plus le temps de connaître ses sentimens par la conversation, afin de placer plus sûrement le bien qu'il lui voulait faire.

Le lendemain matin, le tailleur exact apporta sur les neuf à dix heures, au petit Baron, un équipage tout complet. Il fut tout étonné, et fort aise de se voir tout d'un coup si bien ajusté. Le tailleur lui dit qu'il fallait descendre dans l'appartement de Molière pour le remercier. « C'est bien mon intention, répondit le petit homme; mais je ne crois pas qu'il soit encore levé. » Le tailleur l'ayant assuré du contraire, il descendit, et fit un compliment de reconnaissance à Molière, qui en fut très-satisfait, et qui ne se contenta pas de l'avoir si bien fait accommoder; il lui donna encore six louis d'or, avec ordre de les dépenser à ses plaisirs. Tout cela était un rêve pour un enfant de douze ans, qui était depuis long-temps entre les mains de gens durs, avec lesquels il avait souffert; et il était

dangereux et triste qu'avec les favorables dispositions qu'il avait pour le théâtre, il restât en de si mauvaises mains. Ce fut cette fâcheuse situation qui toucha Molière; il s'applaudit d'être en état de faire du bien à un jeune homme qui paraissait avoir toutes les qualités nécessaires pour profiter du soin qu'il voulait prendre de lui; il n'avait garde d'ailleurs, à le prendre du côté du bon esprit, de manquer une occasion si favorable d'assurer sa troupe, en y faisant entrer le petit Baron.

Molière lui demanda ce que sincèrement il souhaiterait le plus alors. « D'être avec vous le reste de mes jours, lui répondit Baron, pour vous marquer ma vive reconnaissance de toutes les bontés que vous avez pour moi. — Hé bien, lui dit Molière, c'est une chose faite; le roi vient de m'accorder un ordre pour vous ôter de la troupe où vous êtes. » Molière, qui s'était levé dès quatre heures du matin, avait été à Saint-Germain supplier sa majesté de lui accorder cette grâce, et l'ordre avait été expédié sur-le-champ.

La Raisin ne fut pas long-temps à savoir son malheur; animée par son Olivier, elle entra toute furieuse le lendemain matin dans

la chambre de Molière, deux pistolets à la main, et lui dit que s'il ne lui rendait son acteur elle allait lui casser la tête. Molière, sans s'émouvoir, dit à son domestique de lui ôter cette femme-là. Elle passa tout d'un coup de l'emportement à la douleur; les pistolets lui tombèrent des mains, et elle se jeta aux pieds de Molière, le conjurant, les larmes aux yeux, de lui rendre son acteur; et lui exposant la misère où elle allait être réduite, elle et toute sa famille, s'il le retenait. « Comment voulez-vous que je fasse? lui dit-il, le roi veut que je le retire de votre troupe; voilà son ordre. » La Raisin voyant qu'il n'y avait plus d'espérance, pria Molière de lui accorder du moins que le petit Baron jouât encore trois jours dans sa troupe. « Non-seulement trois, répondit Molière, mais huit, à condition pourtant qu'il n'ira point chez vous, et que je le ferai toujours accompagner par un homme qui le ramènera dès que la pièce sera finie. » Et cela de peur que cette femme et Olivier ne séduisissent l'esprit du jeune homme, pour le faire retourner avec eux. Il fallut bien que la Raisin en passât par là; mais ces huit jours lui donnèrent beaucoup d'argent, avec lequel

elle voulut faire un établissement près de l'hôtel de Bourgogne, mais dont le détail et le succès ne regardent plus mon sujet.

Molière, qui aimait les bonnes mœurs, n'eut pas moins d'attention à former celles de Baron que s'il eût été son propre fils : il cultiva avec soin les dispositions extraordinaires qu'il avait pour la déclamation. Le public sait comme moi jusqu'à quel degré de perfection il l'a élevé : mais ce n'est pas le seul endroit par lequel il nous ait fait voir qu'il a su profiter des leçons d'un si grand maître. Qui, depuis sa mort, a soutenu plus sûrement le théâtre comique que M. Baron?

Le roi se plaisait tellement aux divertisssemens fréquens que la troupe de Molière lui donnait, qu'au mois d'août 1665 sa majesté jugea à propos de la fixer tout-à-fait à son service, en lui donnant une pension de sept mille livres. Elle prit alors le titre de *la troupe du roi*, qu'elle a toujours conservé depuis, et elle était de toutes les fêtes qui se faisaient partout où était sa majesté.

Molière de son côté n'épargnait ni soins ni veilles pour soutenir et augmenter la réputation qu'il s'était acquise, et pour répondre

aux bontés que le roi avait pour lui. Il consultait ses amis ; il examinait avec attention ce qu'il travaillait ; on sait même que lorsqu'il voulait que quelque scène prît le peuple des spectateurs, comme les autres, il la lisait à sa servante pour voir si elle en serait touchée. Cependant il ne saisissait pas toujours le public d'abord ; il l'éprouva dans son *Avare*. A peine fut-il représenté sept fois. La prose dérouta ce public. « Comment ! disait M. le duc de....... Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts, de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? Le moyen d'être diverti par de la prose ! » Mais Molière fut bien vengé de ce public injuste et ignorant quelques années après : il donna son *Avare* pour la seconde fois le 9 septembre 1668. On y fut en foule, et il fut joué presque toute l'année : tant il est vrai que le public goûte rarement les bonnes choses quand il est dépaysé ! Cinq actes de prose l'avaient révolté la première fois ; mais la lecture et la réflexion l'avaient ramené, et il fut voir avec empressement une pièce qu'il avait méprisée dans les commencemens.

Cependant ces jugemens injustes et de cabale, et la situation domestique où se trouvait Molière, ne laissaient pas de le troubler, quelque heureux qu'il fût du côté de son prince et de celui de ses amis. Son mariage diminua l'amitié que la Béjart avait pour lui auparavant, au lieu de la cimenter; de manière qu'il voyait bien que sa belle-mère ne l'aimait plus, et il s'imaginait que sa femme était prête à le haïr. L'esprit de ces deux femmes était tellement opposé à celui de Molière, qu'à moins de s'assujettir à leur conduite et à leur humeur, il ne devait pas compter de jouir d'aucuns momens agréables avec elles. Le bien que Molière faisait à Baron déplaisait à sa femme; sans se mettre en peine de répondre à l'amitié qu'elle voulait exiger de son mari, elle ne pouvait souffrir qu'il eût de la bonté pour cet enfant, qui, de son côté, à treize ans, n'avait pas toute la prudence nécessaire pour se gouverner avec une femme pour qui il devait avoir des égards. Il se voyait aimé du mari, nécessaire même à ses spectacles, caressé de toute la cour, il s'embarassait fort peu de plaire, ou non, à la Molière : elle ne le négligeait pas moins; elle

s'échappa même un jour de lui donner un soufflet sur un sujet assez léger. Le jeune homme en fut si vivement piqué qu'il se retira de chez Molière : il crut son honneur intéressé d'avoir été battu par une femme. Voilà de la rumeur dans la maison. Est-il possible, dit Molière à son épouse, que vous ayez l'imprudence de frapper un enfant aussi sensible que vous connaissez celui-là ; et encore dans un temps où il est chargé d'un rôle de six cents vers dans la pièce que nous devons représenter incessamment devant le roi (1)? On donna beaucoup de mauvaises raisons, piquantes même, auxquelles Molière prit le parti de ne point répondre ; il se retrancha à tâcher d'adoucir le jeune homme, qui s'était sauvé chez la Raisin. Rien ne pouvait le ramener, il était trop irrité; cependant il promit qu'il représenterait son rôle ; mais qu'il ne rentrerait point chez Molière. En effet il

(1) Cette pièce était *Psyché*, qui fut jouée devant la cour, dans le carnaval de 1671. Molière ne put mettre en vers que le premier acte et deux scènes du second et du troisième acte. Pierre Corneille fit le reste ; Quinault composa les paroles pour le chant ; la plainte italienne est de Lulli.

eut la hardiesse de demander au roi à Saint-Germain la permision de se retirer. Et, incapable de réflexion, il se remit dans la troupe de la Raisin, qui l'avait excité à tenir ferme dans son ressentiment.

Cette femme prit la résolution de courir la province avec sa troupe, qui réussit assez partout à cause de son acteur. Mais elle se dérangea par la suite. Il s'en forma une meilleure, dans laquelle était mademoiselle de Beauval (1) : Baron jugea à propos de s'y

(1) La vie de madame Beauval est un roman. Elle naquit en Hollande, fut exposée sur le seuil d'une église, recueillie par une blanchisseuse, enrôlée par elle, à l'âge de dix ans, dans une troupe de comédiens errans, sous le nom de la *petite Bourguignon*. Beauval, alors moucheur de chandelles, en devint amoureux et lui proposa de l'épouser. Le directeur traversa ses vues ; et comme celui-ci connaissait le caractère décidé de son actrice, il obtint de l'archevêque de Lyon un ordre portant défense à tous les curés de marier ces deux personnes.

La petite Bourguignon ne se découragea point ; un dimanche matin, elle se rendit à sa paroisse, fit cacher Beauval sous la chaire où le curé prêchait, et quand il eut fini son sermon, elle se leva, prit à témoin les assistans, et déclara qu'elle choisissait Beau-

mettre. Cependant il était toujours occupé de Molière; l'âge, le changement, lui faisaient sentir la reconnaissance qu'il lui devait, et le tort qu'il avait eu de le quitter. Il ne cachait point ces sentimens, et il disait publiquement qu'il ne cherchait point à se remettre avec lui, parce qu'il s'en reconnaissait indigne. Ces discours furent rapportés à Molière; il en fut bien aise; et ne pouvant tenir contre l'envie

---

val pour légitime époux. Celui-ci parut et prononça la même déclaration. Après cet éclat, il fallut bien leur conférer le sacrement, d'autant plus qu'ils menaçaient de s'en passer. Beauval cessa de moucher les chandelles, et le directeur l'admit au nombre de ses comédiens. Cette promotion fut l'ouvrage de sa femme qui l'avait exercé.

Molière lui confia le rôle de Thomas Diafoirus. On raconte que madame Beauval, pendant une des répétitions de la pièce, dit à Molière avec impatience: « Vous « nous tourmentez tous, et vous ne dites rien à mon « mari! — Je m'en garderais bien, répliqua Molière, je « le gâterais; il a reçu de la nature, pour ce rôle, des « leçons meilleures que les miennes. »

Madame Beauval était brusque et violente. Voyez le Prologue des *Folies amoureuses;* Regnard l'y représenta sous ses véritables traits, et sut la déterminer à se jouer elle-même. Elle mourut en 1720.

qu'il avait de faire revenir ce jeune homme dans sa troupe, qui en avait besoin, il lui écrivit à Dijon une lettre très-touchante; et comme s'il avait été assuré que Baron adhérerait à sa prière, et répondrait au bien qu'il lui faisait, il lui envoya un nouvel ordre du roi, et lui marqua de prendre la poste pour se rendre plus promptement auprès de lui.

Molière avait souffert de l'absence de Baron; l'éducation de ce jeune homme l'amusait dans ses momens de relâche; les chagrins de famille augmentaient tous les jours chez lui. Il ne pouvait pas toujours travailler, ni être avec ses amis pour s'en distraire. D'ailleurs il n'aimait pas le nombre, ni la gêne, il n'avait rien pour s'amuser et s'étourdir sur ses déplaisirs. Sa plus douloureuse réflexion était, qu'étant parvenu à se former la réputation d'un homme de bon esprit, on eût à lui reprocher que son ménage n'en fût pas mieux conduit et plus paisible. Ainsi il regardait le retour de Baron comme un amusement familier, avec lequel il pourrait avec plus de satisfaction mener une vie tranquille, conforme à sa santé et à ses principes, débarrassé de cet attirail étranger de famille, et d'amis même

qui nous dérobent le plus souvent par leur présence importune les momens les plus agréables de notre vie.

Baron ne fut pas moins vif que Molière sur les sentimens du retour : il part aussitôt qu'il eut reçu la lettre; et Molière, occupé du plaisir de revoir son jeune acteur quelques momens plus tôt, fut l'attendre à la porte Saint-Victor le jour qu'il devait arriver. Mais il ne le reconnut point. Le grand air de la campagne et la course l'avaient tellement harassé et défiguré, qu'il le laissa passer sans le reconnaître, et il revint chez lui tout triste après avoir bien attendu. Il fut agréablement surpris d'y trouver Baron, qui ne put mettre en œuvre un beau compliment qu'il avait composé en chemin: la joie de revoir son bienfaiteur lui ôta la parole.

Molière demanda à Baron s'il avait de l'argent. Il lui répondit qu'il n'en avait que ce qui était resté de répandu dans sa poche, parce qu'il avait oublié sa bourse sous le chevet de son lit à la dernière couchée; qu'il s'en était aperçu à quelques postes, mais que l'empressement qu'il avait de le revoir ne lui avait pas permis de retourner sur ses pas



pour chercher son argent. Molière fut ravi que Baron revînt touché et reconnaissant. Il l'envoya à la comédie, avec ordre de s'envelopper tellement dans son manteau que personne ne pût le reconnaître, parce qu'il n'était pas habillé, quoique fort proprement, à la fantaisie d'un homme qui en faisait l'agrément de ses spectacles. Molière n'oublia rien pour le remettre dans son lustre; il reprit la même attention qu'il avait eue pour lui dans les commencemens; et l'on ne peut s'imaginer avec quel soin il s'appliquait à le former dans les mœurs, comme dans sa profession. En voici un exemple qui fait un des plus beaux traits de sa vie.

Un homme, dont le nom de famille était Mignot, et Mondorge celui de comédien, se trouvant dans une triste situation, prit la résolution d'aller à Auteuil, où Molière avait une maison, et où il était actuellement, pour tâcher d'en tirer quelque secours pour les besoins pressans d'une famille qui était dans une misère affreuse. Baron, à qui ce Mondorge s'adressa, s'en aperçut aisément; car ce pauvre comédien faisait le spectacle du monde le plus pitoyable. Il dit à Baron, qu'il

savait être un assuré protecteur auprès de Molière, que l'urgente nécessité où il était, lui avait fait prendre le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque troupe avec sa famille; qu'il avait été le camarade de M. de Molière en Languedoc, et qu'il ne doutait pas qu'il ne lui fît quelque charité, si Baron voulait bien s'intéresser pour lui.

Baron monta dans l'appartement de Molière, et lui rendit le discours de Mondorge, avec peine, et avec précaution pourtant, craignant de rappeler désagréablement à un homme fort riche, l'idée d'un camarade fort gueux. « Il est vrai que nous avons joué la comédie ensemble, dit Molière, et c'est un fort honnête homme; je suis fâché que ses petites affaires soient en si mauvais état. Que croyez-vous, ajouta-t-il, que je lui doive donner? » Baron se défendit de fixer le plaisir que Molière voulait faire à Mondorge, qui pendant que l'on décidait sur le secours dont il avait besoin, dévorait dans la cuisine où Baron lui avait fait donner à manger. « Non, répondit Molière, je veux que vous déterminiez ce que je dois lui donner. » Baron ne pouvant s'en

défendre, statua sur quatre pistoles, qu'il croyait suffisantes pour donner à Mondorge la facilité de joindre une troupe. « Hé bien, je vais lui donner quatre pistoles pour moi, dit Molière à Baron, puisque vous le jugez à propos; mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous : je veux qu'il connaisse que c'est à vous qu'il a l'obligation du service que je lui rends. J'ai aussi, ajouta-t-il, un habit de théâtre, dont je crois que je n'aurai plus de besoin, qu'on le lui donne; le pauvre homme y trouvera de la ressource pour sa profession. » Cependant cet habit que Molière donnait avec tant de plaisir, lui avait coûté deux mille cinq cents livres, et il était presque tout neuf. Il assaisonna ce présent d'un bon accueil qu'il fit à Mondorge, qui ne s'était pas attendu à tant de libéralité.

Quoique la troupe de Molière fût suivie, elle ne laissa pas de languir pendant quelque temps par le retour de Scaramouche (1). Ce

(1) Ce que dit Grimarest n'est pas exact. Scaramouche ne revint qu'au mois de novembre 1662, et dans le cours du mois de décembre suivant, *l'École des Femmes* attirait tout Paris.

Ce fameux Scaramouche était un Napolitain ap-

comédien, après avoir gagné une somme assez considérable pour se faire dix ou douze mille livres de rente, qu'il avait placées à Florence, lieu de sa naissance, fit dessein d'aller s'y établir. Il commença par y envoyer sa femme et ses enfans; et quelque temps après il demanda au roi la permission de se retirer en son pays. Sa majesté voulut bien la lui accorder; mais elle lui dit en même temps qu'il ne fallait pas espérer de retour. Scaramouche, qui ne comptait pas de revenir, ne fit aucune attention à ce que le roi lui avait dit : il avait de quoi se passer du théâtre. Il part; mais il trouva chez lui une femme et des enfans rebelles, qui le reçurent

---

pelé *Tiberio Fiorelli;* il vint en France, annoncé comme le premier pantomime de toute l'Italie, et ses longs succès à Paris répondirent à cette grande réputation.

Quand le Dauphin (depuis, Louis XIV,) était trop mutin, on appelait Scaramouche; ce mime lui rendait sa bonne humeur par des *lazzis,* et, comme on peut le croire, ses grimaces étaient fort bien payées.

Fiorelli bouffonna jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans; il mourut en 1696, et laissa plus de cent mille écus.

non-seulement comme un étranger, mais encore qui le maltraitèrent. Il fut battu plusieurs fois par sa femme, aidée de ses enfans, qui ne voulaient point partager avec lui la jouissance du bien qu'il avait gagné, et ce mauvais traitement alla si loin, qu'il ne put y résister; de manière qu'il fit solliciter fortement son retour en France, pour se délivrer de la triste situation où il était en Italie. Le roi eut la bonté de lui permettre de revenir. Paris l'avait trouvé fort à redire, et son retour réjouit toute la ville. On alla avec empressement à la Comédie Italienne pendant plus de six mois, pour revoir Scaramouche : la troupe de Molière fut négligée pendant tout ce temps-là; elle ne gagnait rien, et les comédiens étaient prêts à se révolter contre leur chef. Ils n'avaient point encore Baron pour rappeler le public, et l'on ne parlait pas de son retour. Enfin, ces comédiens injustes murmuraient hautement contre Molière, et lui reprochaient qu'il laissait languir leur théâtre. « Pourquoi, lui disaient-ils, ne faites-vous pas des ouvrages qui nous soutiennent? Faut-il que ces farceurs d'Italiens nous enlèvent tout Paris? » En un mot, la troupe

était un peu dérangée, et chacun des acteurs méditait de prendre son parti. Molière était lui-même embarrassé comment il les ramènerait; et à la fin, fatigué des discours de ses comédiens, il dit à la Duparc et à la Béjart, qui le tourmentaient le plus, qu'il ne savait qu'un moyen pour l'emporter sur Scaramouche, et gagner bien de l'argent : que c'était d'aller bien loin pour quelque temps, pour s'en revenir comme ce comédien; mais il ajouta qu'il n'était ni en pouvoir, ni dans le dessein d'exécuter ce moyen, qui était trop long, mais qu'elles étaient les maîtresses de s'en servir. Après s'être moqué d'elles, il leur dit sérieusement que Scaramouche ne serait pas toujours couru avec ce même empressement; qu'on se lassait des bonnes choses comme des mauvaises, et qu'ils auraient leur tour; ce qui arriva aussi par la première pièce que donna Molière.

Ce n'est pas là le seul desagrément que Molière ait eu avec ses comédiens : l'avidité du gain étouffait bien souvent leur reconnaissance, et ils le harcelaient toujours pour demander des grâces au roi. Les mousquetaires, les gardes-du-corps, les gendarmes et les



chevau-légers entraient à la comédie sans payer, et le parterre en était toujours rempli; de sorte que les comédiens pressèrent Molière d'obtenir de sa majesté un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à la comédie sans payer. Le roi le lui accorda. Mais ces messieurs ne trouvèrent pas bon que les comédiens leur fissent imposer une loi si dure, et ils prirent pour un affront qu'ils eussent eu la hardiesse de le demander : les plus mutins s'ameutèrent, et ils résolurent de forcer l'entrée. Ils furent en troupe à la comédie. Ils attaquent brusquement les gens qui gardaient les portes. Le portier se défendit pendant quelque temps : mais enfin étant obligé de céder au nombre, il leur jeta son épée, se persuadant qu'étant désarmé, ils ne le tueraient pas. Le pauvre homme se trompa; ces furieux, outrés de la résistance qu'il avait faite, le percèrent de cent coups d'épée; et chacun d'eux, en entrant, lui donnait le sien. Ils cherchaient toute la troupe pour lui faire éprouver le même traitement qu'aux gens qui avaient voulu soutenir la porte. Mais Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le théâtre. Eh! mes-

sieurs, leur dit-il, épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre. Le compliment de ce jeune comédien, qui avait profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Molière leur parla aussi très-vivement sur l'ordre du roi; de sorte que réfléchissant sur la faute qu'ils venaient de faire, ils se retirèrent. Le bruit et les cris avaient causé une alarme terrible dans la troupe; les femmes croyaient être mortes : chacun cherchait à se sauver, surtout Hubert et sa femme, qui avaient fait un trou dans le mur du Palais-Royal. Le mari voulut passer le premier; mais parce que le trou n'était pas assez ouvert, il ne passa que la tête et les épaules; jamais le reste ne put suivre. On avait beau le tirer de dedans le Palais-Royal, rien n'avançait; et il criait comme un forcené par le mal qu'on lui faisait, et dans la peur qu'il avait que quelque gendarme ne lui donnât un coup d'épée dans le derrière. Mais le tumulte s'étant apaisé, il en fut quitte pour la peur, et l'on agrandit le trou pour le retirer de la torture où il était.

Quand tout ce vacarme fut passé, la troupe

tint conseil, pour prendre une résolution dans une occasion si périlleuse. Vous ne m'avez point donné de repos, dit Molière à l'assemblée, que je n'aie importuné le roi pour avoir l'ordre qui nous a mis tous à deux doigts de notre perte; il est question présentement de voir ce que nous avons à faire. Hubert (1) voulait qu'on laissât toujours entrer la maison du roi, tant il appréhendait une seconde rumeur. Plusieurs autres, qui ne craignaient pas moins que lui, furent de même avis. Mais Molière, qui était ferme dans ses résolutions, leur dit que puisque le roi avait daigné leur accorder cet ordre, il fallait en pousser l'exécution jusques au bout, si sa majesté le jugeait à propos : et je pars dans ce

(1) Hubert, acteur de la troupe de Molière, avait reçu de ce grand maître des leçons dont il profita; il jouait les médecins, les marquis, etc. etc. Il mourut en 1700.

On voit dans la liste de ses rôles ceux de madame Jourdain, de madame Pernelle, de la comtesse d'Escarbagnas, de Bélise dans *les Femmes savantes*, et pourtant ces personnages n'ont pas besoin de charge pour être plaisans; des hommes travestis en femmes tuent nécessairement l'illusion.

moment, leur dit-il, pour l'en informer. Ce dessein ne plut nullement à Hubert, qui tremblait encore.

Quand le roi fut instruit de ce désordre, sa majesté ordonna aux commandans des corps qui l'avaient fait, de les faire mettre sous les armes le lendemain, pour connaître et faire punir les plus coupables, et pour leur réitérer ses défenses d'entrer à la comédie sans payer. Molière, qui aimait fort la harangue, fut en faire une à la tête des gendarmes, et leur dit que ce n'était point pour eux ni pour les autres personnes qui composaient la maison du roi, qu'il avait demandé à sa majesté un ordre pour les empêcher d'entrer à la comédie; que la troupe serait toujours ravie de les recevoir quand ils voudraient les honorer de leur présence : mais qu'il y avait un nombre infini de malheureux, qui tous les jours abusant de leur nom et de la bandoulière de messieurs les gardes-du-corps, venaient remplir le parterre, et ôter injustement à la troupe le gain qu'elle devait faire; qu'il ne croyait pas que des gentilshommes qui avaient l'honneur de servir le roi dussent favoriser ces misérables contre les comédiens de sa ma-

jesté; que d'entrer à la comédie sans payer n'était point une prérogative que des personnes de leur caractère dussent si fort ambitionner, jusqu'à répandre du sang pour se la conserver; qu'il fallait laisser ce petit avantage aux auteurs, et aux personnes qui n'ayant pas le moyen de dépenser quinze sous, ne voyaient le spectacle que par charité; s'il m'est permis, dit-il, de parler de la sorte. Ce discours fit tout l'effet que Molière s'était promis; et depuis ce temps-là, la maison du roi n'est point entrée à la comédie sans payer. (1)

Quelque temps après le retour de Baron, on joua une pièce intitulée *Don Quixote;* (je n'ai pu savoir de quel auteur) : on l'avait prise dans le temps que don Quixote installe Sancho Pança dans son gouvernement. Molière faisait Sancho; et comme il devait paraître sur le théâtre monté sur un âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer

(1) Si cet abus cessa pour quelque temps, il se renouvela par la suite. On verra dans les Mémoires de Lekain, que nous allons réimprimer avec des additions, à quel nombre s'élevaient, en 1766, les entrées gratuites, malgré les réclamations fréquentes des comédiens.

dans le moment que la scène le demanderait. Mais l'âne, qui ne savait point le rôle par cœur, n'observa point ce moment; et dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il n'en fît rien. Sancho tirait le licou de toute sa force; l'âne n'obéissait point; il voulait absolument paraître. Molière appelait, *Baron, La Forest, à moi; ce maudit âne veut entrer.* La Forest était une servante qui faisait alors tout son domestique, quoiqu'il eût près de trente mille livres de rente. Cette femme était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer par-dessus le théâtre pour arrêter l'âne; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à tirer son licou pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours, et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre, et de laisser glisser l'animal entre ses jambes pour aller faire telle scène qu'il jugerait à propos. Quand on fait réflexion au caractère d'esprit de Molière, à la gravité de sa conduite et de sa conversation, il est risible que ce philosophe

fût exposé à de pareilles aventures, et prît sur lui les personnages les plus comiques. Il est vrai qu'il s'en est lassé plus d'une fois, et si ce n'avait été l'attachement inviolable qu'il avait pour les plaisirs du roi, il aurait tout quitté pour vivre dans une mollesse philosophique, dont son domestique, son travail et sa troupe l'empêchaient de jouir. Il y avait d'autant plus d'inclination, qu'il était devenu très-valétudinaire, et il était réduit à ne vivre que de lait. Une toux qu'il avait négligée lui avait causé une fluxion sur la poitrine, avec un crachement de sang, dont il était resté incommodé; de sorte qu'il fut obligé de se mettre au lait pour se raccommoder, et pour être en état de continuer son travail. Il observa ce régime presque le reste de ses jours; de manière qu'il n'avait plus de satisfaction que par l'estime dont le roi l'honorait, et du côté de ses amis. Il en avait de choisis, à qui il ouvrait souvent son cœur.

L'amitié qu'ils avaient formée dès le collége, Chapelle et lui, dura jusqu'au dernier moment. Cependant celui-là n'était pas un ami consolant pour Molière, il était trop dissipé; il aimait véritablement; mais il n'était

point capable de rendre de ces devoirs empressés qui réveillent l'amitié. Il avait pourtant un appartement chez Molière, à Auteuil, où il allait fort souvent; mais c'était plus pour se réjouir que pour entrer dans le sérieux. C'était un de ces génies supérieurs et réjouissans, que l'on annonçait six mois avant que de le pouvoir donner pendant un repas. Mais pour être trop à tout le monde, il n'était point assez à un véritable ami : de sorte que Molière s'en fit deux plus solides dans la personne de MM. Rohaut et Mignard (1), qui le dédommageaient de tous les chagrins qu'il avait d'ailleurs. C'était à ces deux messieurs qu'il se livrait sans réserve. « Ne me plaignez-vous pas, leur disait-il un jour, d'être d'une

---

(1) Rohaut, célèbre physicien, ami de Molière, professa pendant douze ans, à Paris, et mourut en 1675.

Pierre Mignard, grand peintre du siècle de Louis XIV, et le plus habile coloriste de cette époque. Il fut l'ami du Poussin, de Molière, de Racine, de Despréaux, de La Fontaine.

Les vers que les talens de Mignard inspirèrent à Molière ne sont dignes ni de l'un ni de l'autre.

profession et dans une situation si opposées aux sentimens et à l'humeur que j'ai présentement? J'aime la vie tranquille, et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulens, sur lesquels je n'avais pas compté dans les commencemens, et auxquels il faut absolument que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions dont un homme peut être capable, je n'ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion ont accoutumé de tomber. — Oh! oh! dit M. Rohaut. — Oui, mon cher monsieur Rohaut, je suis le plus malheureux de tous les hommes, ajouta Molière, et je n'ai que ce que je mérite. Je n'ai pas pensé que j'étais trop austère pour une société domestique. J'ai cru que ma femme devait assujettir ses manières à sa vertu et à mes intentions; et je sens bien que dans la situation où elle est, elle eût encore été plus malheureuse que je ne le suis, si elle l'avait fait. Elle a de l'enjouement, de l'esprit; elle est sensible au plaisir de le faire valoir; tout cela m'ombrage malgré moi. J'y trouve à redire, je m'en plains. Cette femme, cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut

jouir agréablement de la vie; elle va son chemin; et, assurée par son innocence, elle dédaigne de s'assujettir aux précautions que je lui demande. Je prends cette négligence pour du mépris; je voudrais des marques d'amitié pour croire que l'on en a pour moi, et que l'on eût plus de justesse dans sa conduite pour que j'eusse l'esprit tranquille. Mais ma femme, toujours égale et libre dans la sienne, qui serait exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines; et occupée seulement du désir de plaire en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse; encore si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m'étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude : mais vos occupations indispensables et les miennes m'ôtent cette satisfaction. »
M. Rohaut étala à Molière toutes les maximes d'une saine philosophie, pour lui faire entendre qu'il avait tort de s'abandonner à ses déplaisirs. « Eh! lui répondit Molière, je ne saurais être philosophe avec une femme aussi aimable que la mienne; et peut-être qu'en

ma place vous passeriez encore de plus mauvais quarts d'heure. »

Chapelle n'entrait pas si intimement dans les plaintes de Molière; il était contrariant avec lui, et il s'occupait beaucoup plus de l'esprit et de l'enjouement que du cœur et des affaires domestiques, quoique ce fût un très-honnête homme. Il aimait tellement le plaisir, qu'il s'en était fait une habitude. Mais Molière ne pouvait plus lui répondre de ce côté-là, à cause de son incommodité; ainsi, quand Chapelle voulait se réjouir à Auteuil, il y menait des convives pour lui tenir tête; et il n'y avait personne qui ne se fît un plaisir de le suivre. Connaître Molière était un mérite que l'on cherchait à se donner avec empressement : d'ailleurs M. de Chapelle soutenait sa table avec honneur. Il fit un jour partie avec M. de J... (1), de N... et de L... pour aller se réjouir à Auteuil avec leur ami.

---

(1) Les convives que Grimarest n'ose nommer étaient Jonsac, Nantouillet, Despréaux, Lulli, Baron, et quelques autres.

« Ce fameux souper, dit Louis Racine, quoique peu « croyable, est très-véritable. »

« Nous venons souper avec vous, dirent-ils à Molière. — J'en aurais, dit-il, plus de plaisir si je pouvais vous tenir compagnie; mais ma santé ne me le permettant pas, je laisse à M. de Chapelle le soin de vous régaler du mieux qu'il pourra. » Ils aimaient trop Molière pour le contraindre; mais ils lui demandèrent du moins Baron. « Messieurs, leur répondit Molière, je vous vois en humeur de vous divertir toute la nuit; le moyen que cet enfant puisse tenir; il en serait incommodé; je vous prie de le laisser. — Oh parbleu! dit M. de L.., la fête ne serait pas bonne sans lui, et vous nous le donnerez. » Il fallut l'abandonner; et Molière prit son lait devant eux, et s'alla coucher.

Les convives se mirent à table : les commencemens du repas furent froids; c'est l'ordinaire entre gens qui savent ménager le plaisir; et ces messieurs excellaient dans cette étude : mais le vin eut bientôt réveillé Chapelle, et le tourna du côté de la mauvaise humeur. « Parbleu, dit-il, je suis un grand fou de venir m'enivrer ici tous les jours pour faire honneur à Molière; je suis bien las de ce train-là; et ce qui me fâche, c'est qu'il

croit que j'y suis obligé. » La troupe, presque tout ivre, approuva les plaintes de Chapelle. On continue de boire, et insensiblement on changea de discours. A force de raisonner sur les choses qui font ordinairement la matière de semblables repas entre gens de cette espèce, on tomba sur la morale vers les trois heures du matin. « Que notre vie est peu de chose! dit Chapelle; qu'elle est remplie de traverses! Nous sommes à l'affût pendant trente ou quarante années pour jouir d'un moment de plaisir, que nous ne trouvons jamais! Notre jeunesse est harcelée par de maudits parens qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie, morbleu bien, ajouta-t-il, que la terre tourne, ou le soleil, que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant d'Aristote. J'avais pourtant un enragé de précepteur qui me rebattait toujours ces fadaises-là, et qui me faisait sans cesse retomber sur son Épicure : encore passe pour ce philosophe-là, c'était celui qui avait le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes, dit-il encore en

haussant la voix, sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu! chagrins, injustice, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci! — Tu as, parbleu, raison, mon cher ami, répondit J. en l'embrassant; sans ce plaisir-ci que ferions-nous? La vie est un pauvre partage; quittons-la, de peur que l'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes; allons-nous noyer de compagnie, la rivière est à notre portée. — Cela est vrai, dit N., nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis et dans la joie; et notre mort fera du bruit. » Ainsi, ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes se lèvent, et vont gaîment à la rivière. Baron courut avertir du monde, et éveiller Molière, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu'il se levait, la troupe avait gagné la rivière, et ils s'étaient déjà saisis d'un petit bateau pour prendre le large, afin de se noyer en plus grande eau. Des domestiques et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l'eau, et les repêchè-

rent (1). Indignés du secours qu'on venait de leur donner, ils mirent l'épée à la main, courent sur leurs ennemis, les poursuivent jusque dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez Molière, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux : « Qu'est-ce donc, messieurs, que ces coquins-là vous ont fait? — Comment, ventrebleu, dit J., qui était le plus opiniâtré à se noyer, ces malheureux nous empêcheront de nous noyer? Écoute, mon cher Molière, tu as de l'esprit, vois si nous avons tort : fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux; la rivière nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre; ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir? — Comment! vous avez raison, répondit Molière. Sortez d'ici, coquins, que je ne vous assomme, dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère. Je vous

(1) Cela n'est point. Les convives ne sortirent point de la maison de Molière; sa raison triompha de leur démence, et le projet de se noyer fut remis au lendemain.

trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. » Ils se retirèrent marqués de quelques coups d'épée.

« Comment ! messieurs, poursuit Molière aux débauchés, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part ! Quoi ! vous voulez vous noyer sans moi ? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a, parbleu, raison, dit Chapelle ; voilà une injustice que nous lui faisions. Viens donc te noyer avec nous. — Oh ! doucement, répondit Molière ; ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos : c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour, si nous nous noyons à l'heure qu'il est ; on dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde à notre conduite. Demain, sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde, nous irons nous jeter, la tête devant, dans la rivière. J'approuve fort ses raisons, dit N., et il n'y a pas le petit mot à dire. — Morbleu, j'enrage, dit L. ; Molière a toujours cent fois plus

d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, et allons nous coucher, car je m'endors. » Sans la présence d'esprit de Molière, il serait infailliblement arrivé du malheur, tant ces messieurs étaient ivres, et animés contre ceux qui les avaient empêchés de se noyer. Mais rien ne le désolait plus que d'avoir affaire à de pareilles gens, et c'était cela qui bien souvent le dégoûtait de Chapelle ; cependant leur ancienne amitié prenait toujours le dessus.

Chapelle était heureux en semblables aventures. En voici une où il eut encore besoin de Molière. En revenant d'Auteuil, à son ordinaire, bien rempli de vin, car il ne voyageait jamais à jeun, il eut querelle, au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le servait depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avait l'honneur d'être toujours dans le carrosse de son maître. Il prit fantaisie à Chapelle, en descendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, et de le faire monter derrière son carrosse. Godemer, accoutumé aux caprices que le vin causait à son maître, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-

ci se mit en colère; l'autre se moque de lui. Ils se gourment dans le carrosse : le cocher descend de son siége pour aller les séparer. Godemer en profite pour se jeter hors du carrosse. Mais Chapelle irrité le poursuit, et le prend au collet; le valet se défend, et le cocher ne pouvait les séparer. Heureusement Molière et Baron, qui étaient à leur fenêtre, aperçurent les combattans : ils crurent que les domestiques de Chapelle l'assommaient : ils accourent au plus vîte. Baron, comme le plus ingambe, arriva le premier, et fit cesser les coups; mais il fallut Molière pour terminer le différend. « Ah! Molière, dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort. Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'était à un valet de figurer avec moi. — Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer; monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison? — Vous êtes un insolent qui perdez le respect, répliqua Chapelle; si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus; je suis le maître, et vous irez derrière, ou à

pied. — Y a-t-il de la justice à cela? dit Godemer : me faire aller à pied présentement que je suis vieux, et que je vous ai si bien servi pendant si long-temps! Il fallait m'y faire allez pendant que j'étais jeune : j'avais des jambes alors; mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot comme en cent, ajouta ce valet, vous m'avez accoutumé au carrosse, je ne puis plus m'en passer; et je serais déshonoré si l'on me voyait aujourd'hui derrière. — Jugez-nous, Molière, je vous en prie, dit M. de Chapelle, j'en passerai par tout ce que vous voudrez.—Eh bien, puisque vous vous en rapportez à moi, dit Molière, je vais tâcher de mettre d'accord deux si honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le respect envers votre maître, qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuser de sa bonté : ainsi je vous condamne à monter derrière son carrosse jusqu'au bout de la prairie, et là vous lui demanderez fort honnêtement la permission d'y rentrer; je suis sûr qu'il vous la donnera. — Parbleu, s'écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde. Tenez, Molière, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien,

ajouta-t-il, je fais grâce entière à ce maraud-là en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Molière, dit-il encore, je vous suis obligé, car cette affaire-là m'embarrassait; elle avait sa difficulté. Adieu, mon cher ami; tu juges mieux qu'homme de France.

Molière étant seul avec Baron, il prit occasion de lui dire que le mérite de Chapelle était effacé quand il se trouvait dans des situations aussi désagréables que celle où il venait de le voir : qu'il était bien fâcheux qu'une personne qui avait autant d'esprit que lui eût si peu de retenue, et qu'il aimerait beaucoup mieux avoir plus de conduite pour se satisfaire, que tant de brillant pour faire plaisir aux autres. « Je ne vois point, ajouta Molière, de passion plus indigne d'un galant homme que celle du vin : Chapelle est mon ami, mais ce malheureux penchant m'ôte tous les agrémens de son amitié. Je n'ose lui rien confier, sans risquer d'être commis un moment après avec toute la terre. » Ce discours ne tendait qu'à donner à Baron du dégoût pour la débauche; car il ne laissait passer aucune occasion de le tourner au bien; mais sur toutes choses il lui recom-

mandait de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelle, à l'envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites.

Je ne puis m'empêcher de rapporter celui qu'il dit à l'occasion d'une épigramme qu'il avait faite contre M. le M. de.... C'était une espèce de fat constitué en dignité : on sait que la fatuité est de tous les états. Le marquis offensé se trouvant chez M. de M. en présence de Chapelle, qu'il savait être l'auteur de l'épigramme, ou du moins il s'en doutait, menaçait d'une terrible force le pauvre auteur, sans le nommer : son emportement ne finissait point. Le poète devait mourir sous le bâton, ou du moins en avoir tant de coups, qu'il se souviendrait toute sa vie d'avoir versifié. Chapelle, fatigué d'entendre toujours ce fanfaron parler sur ce ton-là, se lève et s'approchant de M. de...... « Eh! morbleu, lui dit-il en présentant le dos, si tu as tant d'envie de donner des coups de bâton, donne-les, et t'en va. »

On sait que les trois premiers actes de la comédie du *Tartufe* de Molière furent représentés à Versailles dès le mois de mai de l'année 1664, et qu'au mois de septembre de

la même année, ces trois actes furent joués pour la seconde fois à Villers-Coteretz, avec applaudissement. La pièce entière parut la première et la seconde fois au Raincy, au mois de novembre suivant, et en 1665; mais Paris ne l'avait point encore vue en 1667. Molière sentait la difficulté de la faire passer dans le public. Il le prévint par des lectures; mais il n'en lisait que jusqu'au quatrième acte : de sorte que tout le monde était fort embarrassé comment il tirerait Orgon de dessous la table. Quand il crut avoir suffisamment préparé les esprits, le 5 d'août 1667 il fait afficher *le Tartufe*. Mais il n'eut pas été représenté une fois, que les gens austères se révoltèrent contre cette pièce. On représenta au roi qu'il était de conséquence que le ridicule de l'hypocrisie ne parût point sur le théâtre. Molière, disait-on, n'était pas préposé pour reprendre les personnes qui se couvrent du manteau de la dévotion, pour enfreindre les lois les plus saintes, et pour troubler la tranquillité domestique des familles. Enfin ceux qui représentèrent au roi, le firent avec de bonnes raisons, puisque sa majesté jugea à propos de défendre la représentation du *Tartufe*. Cet ordre fut un coup

de foudre pour les comédiens et pour l'auteur. Ceux-là attendaient avec justice un gain considérable de cette pièce, et Molière croyait donner par cet ouvrage une dernière main à sa réputation. Il avait manié le caractère de l'hypocrisie avec des traits si vifs et si délicats, qu'il s'était imaginé que bien loin qu'on dût attaquer sa pièce, on lui saurait gré d'avoir donné de l'horreur pour un vice si odieux. Il le dit lui-même dans sa préface à la tête de cette pièce : mais il se trompa, et il devait savoir par sa propre expérience que le public n'est pas docile. Cependant Molière rendit compte au roi des bonnes intentions qu'il avait eues en travaillant à cette pièce. De sorte que sa majesté ayant vu par elle-même qu'il n'y avait rien dont les personnes de piété et de probité pussent se scandaliser, et qu'au contraire on y combattait un vice qu'elle a toujours eu soin elle-même de détruire par d'autres voies, elle permit apparemment à Molière de remettre sa pièce sur le théâtre.

Tous les connaisseurs en jugeaient favorablement; et je rapporterai ici une remarque de M. Ménage, pour justifier ce que j'avance. « La prose de M. de Molière, dit-il, vaut

« beaucoup mieux que ses vers. Je lisais hier « son *Tartufe*. Je lui en avais autrefois en- « tendu lire trois actes chez M. de Mont- « mor (1), où se trouvèrent aussi M. Cha- « pelain (2), M. l'abbé de Marolles (3), et « quelques autres personnes. Je dis à M. ..... « lorsqu'il empêcha qu'on ne le jouât, que « c'était une pièce dont la morale était excel- « lente, et qu'il n'y avait rien qui ne pût être « utile au public. »

Molière laissa passer quelque temps avant que de hasarder une seconde fois la représentation du *Tartufe*; et l'on donna pendant ce

---

(1) Ce Montmor dont parle Grimarest serait-il ce professeur royal en langue grecque, au collége de Cambrai, si connu comme parasite et comme satirique, qu'on disait de lui qu'il n'ouvrait la bouche qu'aux dépens d'autrui ?

(2) C'est le ridicule et barbare auteur de *la Pucelle*.

Beaucoup de personnes assurent qu'on n'a de son poëme que vingt chants; les quatre derniers sont en manuscrit, à la Bibliothéque du roi.

(3) Michel de Marolles, abbé de Villeloin, écrivain infatigable, a travesti Térence, Horace, Catulle, Ovide, etc. etc. en croyant les traduire.

temps-là *Scaramouche ermite*, qui passa dans le public, sans que personne s'en plaignît. Mais d'où vient, dit-on à M. le prince défunt, que l'on n'a rien dit contre cette pièce, et que l'on s'est tant récrié contre *le Tartufe?* — C'est, répondit ce prince, que *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient guère, et que Molière joue les hypocrites dans la sienne.

Molière ne laissait point languir le public sans nouveauté; toujours heureux dans le choix de ses caractères, il avait travaillé sur celui du *Misanthrope*, il le donna au public; mais il sentit, dès la première représentation, que le peuple de Paris voulait plus rire qu'admirer; et que pour vingt personnes qui sont susceptibles de sentir des traits délicats et élevés, il y en a cent qui les rebutent faute de les connaître. Il ne fut pas plus tôt rentré dans son cabinet qu'il travailla au *Médecin malgré lui*, pour soutenir *le Misanthrope*, dont la seconde représentation fut encore plus faible que la première, ce qui l'obligea de se dépêcher de fabriquer son Fagotier; en quoi il n'eut pas beaucoup de peine, puisque c'était une de ces petites pièces, ou approchant, que

sa troupe avait représentées sur-le-champ dans les commencemens ; il n'avait qu'à transcrire. La troisième représentation du *Misanthrope* fut encore moins heureuse que les précédentes. On n'aimait point tout ce sérieux qui est répandu dans cette pièce. D'ailleurs le marquis était la copie de plusieurs originaux de conséquence, qui décriaient l'ouvrage de toute leur force. « Je n'ai pourtant pu faire mieux, et sûrement je ne ferai pas mieux, » disait Molière à tout le monde.

M. de ** (1) crut se faire un mérite auprès de Molière de défendre *le Misanthrope ;* il fit une longue lettre qu'il donna à Ribou pour mettre à la tête de cette pièce. Molière, qui en fut irrité, envoya chercher son libraire, le gronda de ce qu'il avait imprimé cette rapsodie sans sa participation, et lui défendit de vendre aucun exemplaire de sa pièce où elle fût, et il brûla tout ce qui en restait; mais après sa mort on l'a réimprimée. M. de **, qui aimait fort à voir la Molière, vint souper chez elle le même jour. Molière le traita cavalièrement sur le sujet de sa lettre, en lui donnant de

---

(1) C'est M. de Visé.

bonnes raisons pour souhaiter qu'il ne se fût point avisé de défendre sa pièce.

A la quatrième représentation du *Misanthrope* il donna son Fagotier, qui fit bien rire le bourgeois de la rue Saint-Denis. On en trouva *le Misanthrope* beaucoup meilleur, et insensiblement on le prit pour une des meilleures pièces qui ait jamais paru. Et *le Misanthrope* et *le Médecin malgré lui*, joints ensemble, ramenèrent tout le pêle-mêle de Paris, aussi-bien que les connaisseurs. Molière s'applaudissant du succès de son invention, pour forcer le public à lui rendre justice, hasarda d'en tirer une glorieuse vengeance en faisant jouer *le Misanthrope* seul. Il eut un succès très-favorable; de sorte que l'on ne put lui reprocher que la petite pièce eût fait aller la grande.

Les hypocrites avaient été tellement irrités par *le Tartufe*, que l'on fit courir dans Paris un livre terrible, que l'on mettait sur le compte de Molière pour le perdre. C'est à cette occasion qu'il mit dans *le Misanthrope* les vers suivans :

Et non content encor du tort que l'on me fait,

Il court parmi le monde un livre abominable, (1)
Et de qui la lecture est même condamnable,
Un livre à mériter la dernière rigueur,
Dont le fourbe a le front de me faire l'auteur.
Et là-dessus on voit Oronte qui murmure,
Et tâche méchamment d'appuyer l'imposture;
Lui, qui d'un honnête homme à la cour tient le rang.

On voit par cette remarque que *le Tartufe* fut joué avant *le Misanthrope* (2), et avant *le Médecin malgré lui*, et qu'ainsi la date de la première représentation de ces deux dernières pièces, que l'on a mise dans les Œuvres de Molière, n'est pas véritable, puisque l'on marque qu'elles ont été jouées dès les mois de mars et de juin de l'année 1666.

Molière avait lu son *Misanthrope* à toute la cour, avant que de le faire représenter,

---

(1) Quel était ce livre? quel en était le titre? à qui l'attribuait-on?

(2) Les trois premiers actes de *Tartufe* furent joués le 12 mai 1664, à la sixième journée des *Plaisirs de l'Isle enchantée;* mais la représentation de la pièce entière n'eut lieu que le 5 août 1667. Ainsi Grimarest se trompe lorsqu'il dit que *le Tartufe* parut avant *le Misanthrope* et *le Médecin malgré lui*, qui furent représentés dans l'été de 1666.

chacun lui en disait son sentiment; mais il ne suivait que le sien ordinairement, parce qu'il aurait été souvent obligé de refondre ses pièces, s'il avait suivi tous les avis qu'on lui donnait; et d'ailleurs il arrivait quelquefois que ces avis étaient intéressés. Molière ne traitait point de caractères, il ne plaçait aucun trait qu'il n'eût des vues fixes. C'est pourquoi il ne voulut point ôter du *Misanthrope*, *Ce grand flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds*, que Madame, défunte, lui avait dit de supprimer lorsqu'il eut l'honneur de lire sa pièce à cette princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d'un si bon ouvrage; mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le théâtre.

Au mois de décembre de la même année, il donna au roi le divertissement des deux premiers actes d'une pastorale qu'il avait faite, c'est *Mélicerte*. Mais il ne jugea pas à propos, avec raison, d'en faire le troisième acte, ni de faire imprimer les deux premiers, qui n'ont vu le jour qu'après sa mort.

Le Sicilien fut trouvé une agréable petite pièce à la cour et à la ville, en 1667; et l'*Amphitryon* passa tout d'une voix au mois de jan-

vier 1668. Cependant un savantasse n'en voulut point tenir compte à Molière. Comment! disait-il, il a tout pris sur Rotrou, et Rotrou sur Plaute. Je ne vois pas pourquoi on applaudit à des plagiaires. Ç'a toujours été, ajoutait-il, le caractère de Molière; j'ai fait mes études avec lui, et un jour qu'il apporta des vers à son régent, celui-ci reconnut qu'il les avait pillés; l'autre assura fortement qu'ils étaient de sa façon; mais après que le régent lui eut reproché son mensonge, et qu'il lui eut dit qu'il les avait pris dans Théophile, Molière le lui avoua, et lui dit qu'il les y avait pris avec d'autant plus d'assurance, qu'il ne croyait pas qu'un jésuite dût lire Théophile. Ainsi, disait ce pédant à son ami, si l'on examinait bien les ouvrages de Molière, on les trouverait tous pillés de cette force-là; et même quand il ne sait où prendre, il se répète sans précaution. De semblables critiques n'empêchèrent pas le cours de l'*Amphitryon*, que tout Paris vit avec beaucoup de plaisir, comme un spectacle bien rendu en notre langue, et à notre goût.

Après que Molière eut repris avec succès son *Avare*, au mois de janvier 1668, comme

je l'ai déjà dit, il projeta de donner son *Georges Dandin*. Mais un de ses amis lui fit entendre qu'il y avait dans le monde un Dandin qui pourrait bien se reconnaître dans sa pièce, et qui était en état par sa famille non-seulement de la décrier, mais encore de le faire repentir d'y avoir travaillé. « Vous avez raison, dit Molière à son ami; mais je sais un sûr moyen de me concilier l'homme dont vous me parlez : j'irai lui lire ma pièce. » Au spectacle, où il était assidu, Molière lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva si fort honoré de ce compliment, que toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, et il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette pièce. Molière, disait-il à tout le monde, me lit ce soir une comédie : voulez-vous en être? Molière trouva une nombreuse assemblée, et son homme qui présidait. La pièce fut trouvée excellente; et lorsqu'elle fut jouée, personne ne la faisait mieux valoir que celui dont je viens de parler, et qui pourtant aurait pu s'en fâcher, une partie des scènes que Molière avait traitées dans sa pièce étant arrivées à cette per-

sonne. Ce secret de faire passer sur le théâtre un caractère à son original, a été trouvé si bon, que plusieurs auteurs l'ont mis en usage depuis avec succès. Le *Georges Dandin* fut donc bien reçu à la cour au mois de juillet 1668, et à Paris au mois de novembre suivant.

Quand Molière vit que les hypocrites, qui s'étaient si fort offensés de son Imposteur, étaient calmés, il se prépara à le faire paraître une seconde fois. Il demanda à sa troupe, plus par conversation que par intérêt, ce qu'elle lui donnerait, s'il faisait renaître cette pièce. Les comédiens voulurent absolument qu'il y eût double part sa vie durant toutes les fois qu'on la jouerait; ce qui a toujours été depuis très-régulièrement exécuté. On affiche *le Tartufe* : les hypocrites se réveillent; ils courent de tous côtés pour aviser aux moyens d'éviter le ridicule que Molière allait leur donner sur le théâtre, malgré les défenses du roi. Rien ne leur paraissait plus effronté, rien plus criminel que l'entreprise de cet auteur; et, accoutumés à incommoder tout le monde, et à n'être jamais incommodés, ils portèrent de toutes parts leurs plaintes importunes pour

faire réprimer l'insolence de Molière, si son annonce avait son effet. L'assemblée fut si nombreuse, que les personnes les plus distinguées furent heureuses d'avoir place aux troisièmes loges. On allume les lustres; et l'on était prêt de commencer la pièce, quand il arrive de nouvelles défenses de la représenter, de la part des personnes préposées pour faire exécuter les ordres du roi (1). Les comédiens firent aussitôt éteindre les lumières, et rendre l'argent à tout le monde. Cette défense était judicieuse, parce que le roi était alors en Flandre; et l'on devait présumer que sa majesté ayant défendu la première fois que l'on jouât cette pièce, Molière voulait profiter de son absence pour la faire passer. Tout cela ne se fit pourtant pas sans un peu de rumeur de la part des spectateurs, et sans

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans quelques observations sur Molière, qui précèdent l'ouvrage de Grimarest. Ce dernier ne parle point de cette fameuse annonce, adoptée sans examen par tous les biographes, *M. le premier président ne veut pas qu'on le joue.* Nous avons démontré que cette anecdote était fausse, et nous en trouvons encore la preuve dans le silence de Grimarest.

beaucoup de chagrin du côté des comédiens. La permission que Molière disait avoir de sa majesté pour jouer sa pièce n'était point par écrit; on n'était pas obligé de s'en rapporter à lui. Au contraire, après les premières défenses du roi on pouvait prendre pour une témérité la hardiesse que Molière avait eue de remettre *le Tartufe* sur le théâtre, et peu s'en fallut que cette affaire n'eût encore de plus mauvaises suites pour lui; on le menaçait de tous côtés. Il en vit dans le moment les conséquences; c'est pourquoi il dépêcha en poste sur-le-champ La Thorillière et Lagrange (1) pour aller demander au roi la

---

(1) Lagrange, comédien de la troupe de Molière, jouait le comique et le tragique avec le même succès.

Orateur des deux troupes réunies, il ne fit regretter aucun de ses prédécesseurs dans cet emploi.

La veuve de Molière lui remit tous les papiers de son mari, et ce fut lui qui donna l'édition de 1682. Si cette femme eût connu le prix de ce qu'elle abandonnait, et que l'héritier de ces papiers eût été mieux choisi, nous aurions eu beaucoup de choses dignes d'être conservées.

Lagrange se permit des changemens dans le dialogue de plusieurs comédies. M. Auger, qui s'est pro-

protection de sa majesté dans une si fâcheuse conjoncture. Les hypocrites triomphaient ; mais leur joie ne dura qu'autant de temps qu'il en fallut aux deux comédiens pour apporter l'ordre du roi, qui voulait qu'on jouât *le Tartufe*.

Le lecteur jugera bien, sans que je lui en fasse la description, quel plaisir l'ordre du roi apporta dans la troupe, et parmi les personnes de spectacles, mais surtout dans le cœur de Molière, qui se vit justifié de ce qu'il

---

curé les premiers exemplaires imprimés du vivant de Molière, a rétabli le texte original dans la belle édition que M. Desoer nous a donnée.

Lagrange mourut en 1692.

Le Noir, sieur de La Thorillière, était gentilhomme et capitaine de cavalerie ; la passion du théâtre le lui fit oublier.

On a vu plus d'un gentilhomme sur la scène ; témoins Floridor, Monfleury, Dancoûrt, Chassé, etc. ; mais on ne cite pas une femme, née de parens nobles, que la mauvaise fortune ou d'autres raisons aient conduite à prendre ce parti.

La Thorillière joua d'original le rôle de Trissotin. A la mort de Molière, il quitta la troupe et suivit Baron et madame Beauval au théâtre de Guénégaud. Il mourut en 1679.

avait avancé. Si on avait connu sa droiture et sa soumission, on aurait été persuadé qu'il ne se serait point hasardé de représenter *le Tartufe* une seconde fois, sans en avoir auparavant pris l'ordre de sa majesté.

Tout le monde sait qu'après cela cette pièce fut jouée de suite, et qu'elle a toujours été fort applaudie toutes les fois qu'elle a paru; et les personnes qui ont voulu par passion la critiquer, ont toujours succombé sous les raisons de ceux qui en connaissent le mérite.

Un jour qu'on représentait cette pièce, Champmêlé (1), qui n'était point encore alors dans la troupe, fut voir Molière dans sa loge, qui était proche du théâtre. Comme ils en étaient aux complimens, Molière s'écria : *Ah,*

---

(1) Comédien dont la femme est célèbre par sa liaison avec Racine. Il passa de la troupe du Marais à l'hôtel de Bourgogne, et quitta ce dernier théâtre pour se réunir à la troupe de Molière.

Il fit ou peut-être adopta des comédies imprimées sous son nom.

Il jouait des rôles nobles. Selon les critiques du temps, c'était un *roi* médiocre, un *tyran* passable. Il mourut, en payant un service pour le repos de son âme, le 22 août 1701.

chien! ah, bourreau! et se frappait la tête comme un possédé. Champêlé crut qu'il tombait de quelque mal, et il était fort embarrassé. Mais Molière, qui s'aperçut de son étonnement, lui dit : « Ne soyez pas surpris de mon emportement; je viens d'entendre un acteur déclamer faussement et pitoyablement quatre vers de ma pièce; et je ne saurais voir maltraiter mes enfans de cette force-là, sans souffrir comme un damné. »

Quelque succès qu'eût *le Tartufe* pendant qu'on le joua après l'ordre du roi, cependant *la Femme juge et partie* de Monfleury (1) fut jouée autant de fois au moins dans l'hôtel de Bourgogne. Ainsi, ce n'est pas toujours le mérite d'une pièce qui la fait réussir; un acteur que l'on aime à voir, une situation, une scène heureusement traitée, un travestisse-

(1) Jacob de Monfleury, comédien de l'hôtel de Bourgogne, avait été page du duc de Guise. On prétend que l'Oreste d'*Andromaque* lui coûta la vie.

Molière s'était moqué de sa déclamation outrée, dans *l'Impromptu de Versailles;* et Monfleury s'en vengea lâchement par une dénonciation calomnieuse contre les mœurs de Molière. *Voyez* l'Extrait des Mémoires de madame Guérin, veuve de Molière.

ment, des pensées piquantes, peuvent entraîner au spectacle, sans que la pièce soit bonne.

La bonté que le roi eut de permettre que *le Tartufe* fût représenté, donna un nouveau mérite à Molière. On voulait même que cette grâce fût personnelle. Mais sa majesté, qui savait par elle-même que l'hypocrisie était vivement combattue dans cette pièce, fut bien aise que ce vice, si opposé à ses sentimens, fût attaqué avec autant de force que Molière le combattait. Tout le monde lui fit compliment sur ce succès; ses ennemis même lui en témoignèrent de la joie, et étaient les premiers à dire que *le Tartufe* était de ces pièces excellentes qui mettaient la vertu dans son jour. « Cela est vrai, disait Molière; mais je trouve qu'il est très-dangereux de prendre ses intérêts au prix qui m'en coûte. Je me suis repenti plus d'une fois de l'avoir fait. »

Quoique Molière donnât à ses pièces beaucoup de mérite du côté de la composition, cependant elles étaient représentées avec un jeu si délicat, que quand elles auraient été médiocres elles auraient passé. Sa troupe était bien composée; et il ne confiait point ses

rôles à des acteurs qui ne sussent pas les exécuter; il ne les plaçait point à l'aventure, comme on fait aujourd'hui; d'ailleurs il prenait toujours les plus difficiles pour lui (1). Ce n'est pas qu'il eût universellement l'éloquence du corps en partage, comme Baron. Au contraire, dans les commencemens, même dans la province, il paraissait mauvais comédien à bien des gens; peut-être à cause d'un hoquet ou tic de gorge qu'il avait, et qui rendait d'abord son jeu désagréable à ceux qui ne le connaissaient pas : mais pour peu que l'on fît attention à la délicatesse avec laquelle il entrait dans un caractère, et il exprimait un sentiment, on convenait qu'il en-

---

(1) Les rôles que Molière a joués dans ses pièces, sont :

Mascarille, des *Précieuses ridicules;*
Sganarelle, du *Mari qui se croit trompé;*
Arnolphe, de *l'École des Femmes;*
Sganarelle, de *l'École des Maris;*
Sganarelle, du *Mariage forcé;*
Don Pèdre, du *Sicilien;*
Harpagon;
Georges Dandin;
Argan, du *Malade imaginaire.*

tendait parfaitement l'art de la déclamation. Il avait contracté par habitude le hoquet dont je viens de parler. Dans les commencemens qu'il monta sur le théâtre, il reconnut qu'il avait une volubilité de langue dont il n'était pas le maître, et qui rendait son jeu désagréable; et des efforts qu'il faisait pour se retenir dans la prononciation, il s'en forma un hoquet qui lui demeura jusqu'à la fin : mais il sauvait ce désagrément par toute la finesse avec laquelle on peut représenter. Il ne manquait aucun des accens et des gestes nécessaires pour toucher le spectateur; il ne déclamait point au hasard (1), comme ceux qui, destitués des principes de la déclamation, ne sont point assurés dans leur jeu; il entrait dans tous les détails de l'action : mais s'il revenait aujourd'hui, il ne reconnaîtrait pas ses ouvrages dans la bouche de ceux qui les représentent.

Il est vrai que Molière n'était bon que pour représenter le comique; il ne pouvait entrer

(1) Grimarest aurait pu s'épargner toute la peine qu'il se donne pour nous persuader que Molière n'était pas sans intelligence.

dans le sérieux, et plusieurs personnes assurent qu'ayant voulu le tenter, il réussit si mal la première fois qu'il parut sur le théâtre, qu'on ne le laissa pas achever. Depuis ce temps-là, dit-on, il ne s'attacha qu'au comique, où il avait toujours du succès, quoique les gens délicats l'accusassent d'être un peu grimacier : mais si ces personnes-là le lui avaient reproché à lui-même, je ne sais s'il n'aurait pas eu raison de leur répondre que le commun du public aime les charges, et que le jeu délicat ne l'affecte point.

Molière n'était point un homme qu'on pût oublier par l'absence. M. Bernier ne fut pas plus tôt de retour de son voyage du Mogol, qu'il fut le voir à Auteuil. Après les premiers complimens d'amitié, celui-là commença la conversation par la relation : il fit d'abord observer (1) à Molière que l'on n'en usait point avec l'empereur du Mogol détrôné, et avec ses enfans, aussi inhumainement qu'on le fait en Turquie. « On se contente, dit-il, de leur donner une drogue, que l'on nomme du

(1) Cette scène burlesque et ridicule est vraisemblablement de la composition de Grimarest.

pouss, pour leur faire perdre l'esprit, afin qu'ils soient hors d'état de former un parti. — Apparemment, dit Baron, que cette conversation ennuyait fort, ces gens-là vous ont fait prendre du pouss avant que de revenir. — Taisez-vous, jeune homme, dit Molière; vous ne connaissez pas M. Bernier, et vous ne savez pas que c'est mon ami; peu s'en faut que je ne prenne sérieusement votre imprudence. — Comment! répliqua Baron, qui s'était donné toute liberté de parler devant Molière, vous êtes si bons amis, et monsieur après une si longue absence n'a, à la première vue, que des contes à vous dire! » Le philosophe, touché de cette leçon, qui était en sa place, se mit sur les sentimens; Molière n'en fut pas fâché : car, plus homme de cour que Bernier, et plus occupé de ses affaires que de celles du grand Mogol, la relation ne lui faisait pas beaucoup de plaisir. On parla de santé : Molière rendit compte du mauvais état de la sienne à Bernier, qui, au lieu de lui répondre, lui dit qu'il avait conduit heureusement celle du premier ministre du grand Mogol; qu'il n'avait point voulu être médecin de l'empereur lui-même, parce que quand il meurt

on enterre aussi le médecin avec lui. A la fin, ne sachant plus que dire sur le Mogol, il offrit ses soins à Molière. « Oh! monsieur, dit Baron, M. de Molière est en de bonnes mains; depuis que le roi a eu la bonté de donner un canonicat au fils de son médecin, il fait des merveilles, et il tiendra monsieur long-temps en état de divertir sa majesté. Les médecins du Mogol ne s'accommodent point avec notre santé : et, à moins que de convenir que l'on vous enterrera avec monsieur, je ne lui conseille pas de vous confier la sienne. » Bernier vit bien que Baron était un enfant gâté; il mit la conversation sur son chapitre. Molière, qui en parlait avec plaisir, en commença l'histoire; mais Baron, ennuyé de l'entendre, alla chercher à s'amuser ailleurs.

Molière n'était pas seulement bon acteur et excellent auteur, il avait toujours soin de cultiver la philosophie. Chapelle et lui ne se passaient rien sur cet article-là : celui-là pour Gassendi; celui-ci pour Descartes. En revenant d'Auteuil un jour, dans le bateau de Molière, ils ne furent pas long-temps sans faire naître une dispute. Ils prirent un sujet grave pour se faire valoir devant un minime

qu'ils trouvèrent dans leur bateau, et qui s'y était mis pour gagner les Bons-Hommes. « J'en fais juge le bon père, dit Molière, si le système de Descartes n'est pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. de Gassendi nous a ajusté au théâtre pour nous faire passer les rêveries d'Épicure. Passe pour sa morale; mais le reste ne vaut pas la peine que l'on y fasse attention. N'est-il pas vrai, mon père, » ajouta Molière au minime. Le religieux répondit par un *hom! hom!* qui faisait entendre aux philosophes qu'il était connaisseur dans cette matière; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée, surtout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh, parbleu! mon père, dit Chapelle, qui se crut affaibli par l'apparente approbation du minime, il faut que Molière convienne que Descartes n'a formé son système que comme un mécanicien qui imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution : le système de ce philosophe est contraire à une infinité de phénomènes de la nature, que le bon homme n'avait pas prévus. » Le minime sembla se ranger du côté de Cha-

pelle par un second *hom! hom!* Molière, outré de ce qu'il triomphait, redouble ses efforts avec une chaleur de philosophe, pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le religieux fut obligé de s'y rendre par un troisième *hom! hom!* obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, et criant du haut de la tête pour convertir son juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement. « Je conviens que c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle; mais, morbleu! il a pillé ses rêveries partout: et cela n'est pas bien, n'est-il pas vrai, mon père? » dit-il au minime. Le moine, qui convenait de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d'approbation, sans proférer une seule parole. Molière, sans songer qu'il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les argumens de Chapelle. Les deux philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives d'une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-Hommes. Le religieux les pria qu'on le mît à terre. Il les remercia gracieusement, et applaudit fort à leur profond savoir sans intéresser son mé-

rite : mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace, qu'il y avait mise en entrant; c'était un frère-lai. Les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne; et, honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendait rien, ils se regardèrent l'un l'autre sans se rien dire. Molière, revenu de son abattement, dit à Baron, qui était de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation : « Voyez, petit garçon, ce que fait le silence, quand il est observé avec conduite. — Voilà comme vous faites toujours, Molière, dit Chapelle, vous me commettez sans cesse avec des ânes qui ne peuvent savoir si j'ai raison. Il y a une heure que j'use mes poumons, et je n'en suis pas plus avancé. »

Chapelle reprochait toujours à Molière son humeur rêveuse ; il voulait qu'il fût d'une société aussi agréable que la sienne ; il le voulait en tout assujettir à son caractère, et que sans s'embarrasser de rien il fût toujours préparé à la joie. « Oh, monsieur! lui répondit Molière, vous êtes bien plaisant. Il vous est aisé de vous faire ce système de vivre ; vous êtes isolé



de tout, et vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, et aller après, toujours chaud de vin, le débiter partout aux dépens de vos amis; vous n'avez que cela à faire. Mais si vous étiez, comme moi, occupé de plaire au roi, et si vous aviez quarante ou cinquante personnes qui n'entendent point raison, à faire vivre et à conduire, un théâtre à soutenir, et des ouvrages à faire pour ménager votre réputation, vous n'auriez pas envie de rire, sur ma parole; et vous n'auriez point tant d'attention à votre bel esprit et à vos bons mots, qui ne laissent pas de vous faire bien des ennemis, croyez-moi. — Mon pauvre Molière, répondit Chapelle, tous ces ennemis seront mes amis dès que je voudrai les estimer; parce que je suis d'humeur et en état de ne les point craindre; et si j'avais des ouvrages à faire, j'y travaillerais avec tranquillité, et peut-être seraient-ils moins remplis (1) que les vôtres de choses basses et triviales; car, vous avez beau faire, vous ne sauriez quitter le goût de la

(1) Il fallait que Chapelle fût un peu plus ivre qu'à l'ordinaire pour dire d'aussi belles choses.

farce. — Si je travaillais pour l'honneur, répondit Molière, mes ouvrages seraient tournés tout autrement : mais il faut que je parle à une foule de peuple, et à peu de gens d'esprit, pour soutenir ma troupe; ces gens-là ne s'accommoderaient nullement de votre élévation dans le style et dans les sentimens; et vous l'avez vu vous-même, quand j'ai hasardé quelque chose d'un peu passable, avec quelle peine il m'a fallu en arracher le succès. Je suis sûr que vous, qui me blâmez aujourd'hui, vous me louerez quand je serai mort. Mais vous, qui faites si fort l'habile homme, et qui passez, à cause de votre bel esprit, pour avoir beaucoup de part à mes pièces, je voudrais bien vous voir à l'ouvrage : je travaille présentement sur un caractère où j'ai besoin de telles scènes; faites-les, vous m'obligerez, et je me ferai honneur d'avouer un secours comme le vôtre. « Chapelle accepta le défi; mais lorsqu'il apporta son ouvrage à Molière, celui-ci, après la première lecture, le rendit à Chapelle. Il n'y avait aucun goût de théâtre; rien n'y était dans la nature : c'était plutôt un recueil de bons mots sans place que des scènes suivies. Cet ouvrage de M. de

Chapelle ne serait-il point l'original du *Tartufe*, qu'une famille de Paris, jalouse avec justice de la réputation de Chapelle, se vante de posséder écrit et raturé de sa main? Mais à en venir à l'examen, on y trouverait sûrement de la différence avec celui de Molière.

Voici un éclaircissement très-singulier que Molière essuya avec un de ces courtisans qui marquent par la singularité. Celui-ci, sur le rapport de quelqu'un qui voulait apparemment se moquer de lui, fut trouver l'autre en grand seigneur. « Il m'est revenu, monsieur de Molière, dit-il avec hauteur dès la porte, qu'il vous prend fantaisie de m'ajuster au théâtre, sous le titre d'*Extravagant;* serait-il bien vrai? — Moi, monsieur! lui répondit Molière, je n'ai jamais eu dessein de travailler sur ce caractère, j'attaquerais trop de monde; mais si j'avais à le faire, je vous avoue, monsieur, que je ne pourrais mieux faire que de prendre dans votre personne le contraste que j'ai accoutumé de donner au ridicule, pour le faire sentir davantage. — Ah! je suis bien aise que vous me connaissiez un peu, lui dit le comte, et j'étais étonné que vous m'eussiez si mal observé. Je venais arrêter votre

travail, car je ne crois pas que vous eussiez passé outre. — Mais, monsieur, lui repartit Molière, qu'aviez-vous à craindre? Vous eût-on reconnu dans un caractère si opposé au vôtre? — Tubleu! répondit le comte, il ne faut qu'un geste qui me ressemble pour me désigner, et c'en serait assez pour amener tout Paris à votre pièce : je sais l'attention que l'on a sur moi. — Non, monsieur, dit Molière; le respect que je dois à une personne de votre rang doit vous être garant de mon silence. — Ah, bon! répondit le comte, je suis bien aise que vous soyez de mes amis; je vous estime de tout mon cœur, et je vous ferai plaisir dans les occasions. Je vous prie, ajouta-t-il, mettez-moi en contraste dans quelque pièce; je vous donnerai un Mémoire de mes bons endroits. — Ils se présentent à la première vue, lui répliqua Molière; mais pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le théâtre? elles paraissent assez dans le monde, personne ne vous ignore. — Cela est vrai, répondit le comte; mais je serais ravi que vous les rapprochassiez toutes dans leur point de vue; on parlerait encore plus de moi. Écoutez, ajouta-t-il, je tranche fort avec N...;

mettez-nous ensemble, cela fera une bonne pièce : quel titre lui donneriez-vous? — Mais je ne pourrais, lui dit Molière, lui en donner d'autre que celui d'*Extravagant*. — Il serait excellent, par ma foi, lui repartit le comte, car le pauvre homme n'extravague pas mal : faites cela, je vous en prie ; je vous verrai souvent pour suivre votre travail. Adieu, M. de Molière, songez à notre pièce ; il me tarde qu'elle ne paraisse. » La fatuité de ce courtisan mit Molière de mauvaise humeur au lieu de le réjouir, et il ne perdit pas l'idée de le mettre bien sérieusement au théâtre ; mais il n'en a pas eu le temps. (1)

Molière trouva mieux son compte dans la scène suivante que dans celle du courtisan ; il se mit dans le vrai à son aise, et donna des marques désintéressées d'une parfaite sincérité ; c'était où il triomphait. Un jeune homme de vingt-deux ans, beau et bien fait, le vint trouver un jour, et après les complimens lui découvrit qu'étant né avec toutes les disposi-

(1) Grimarest prête à Molière un dessein qu'indubitablement il n'avait pas. Qu'aurait-il fait d'un pareil original? un sot n'est pas toujours dramatique.

tions nécessaires pour le théâtre, il n'avait point de passion plus forte que celle de s'y attacher; qu'il venait le prier de lui en procurer les moyens, et lui faire connaître que ce qu'il avançait était véritable. Il déclama quelques scènes détachées, sérieuses et comiques, devant Molière, qui fut surpris de l'art avec lequel ce jeune homme faisait sentir les endroits touchans. Il semblait qu'il les eût travaillés vingt années, tant il était assuré dans ses tons; ses gestes étaient ménagés avec esprit; de sorte que Molière vit bien que ce jeune homme avait été élevé avec soin. Il lui demanda comment il avait appris la déclamation. « J'ai toujours eu inclination de paraître en public, lui dit-il; les régens sous qui j'ai étudié ont cultivé les dispositions que j'ai apportées en naissant; j'ai tâché d'appliquer les règles à l'exécution, et je me suis fortifié en allant souvent à la comédie. — Et avez-vous du bien? lui dit Molière. — Mon père est un avocat assez à son aise, lui répond le jeune homme. — Eh bien, lui répliqua Molière, je vous conseille de prendre sa profession; la nôtre ne vous convient point; c'est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient

mieux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail. D'ailleurs, c'est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parens que de monter sur le théâtre; vous en savez les raisons : je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille; et je vous avoue que si c'était à recommencer, je ne choisirais jamais cette profession. Vous croyez peut-être, ajouta-t-il, qu'elle a ses agrémens; vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands seigneurs, mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs, et c'est la plus triste de toutes les situations, que d'être l'esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services, mais je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle (1). » Le jeune

(1) Lekain rapporte, dans ses Mémoires, que Voltaire, tout en reconnaissant les grandes dispositions qu'il annonçait pour le théâtre, lui conseilla d'embrasser une autre profession, et se servit d'argumens

homme donnait quelques raisons pour persister dans sa résolution, quand Chapelle entra, un peu pris de vin; Molière lui fit entendre réciter ce jeune homme. Chapelle en fut aussi étonné que son ami. « Ce sera là, dit-il, un excellent comédien! — On ne vous consulte pas sur cela, répond Molière à Chapelle. Représentez-vous, ajouta-t-il au jeune homme, la peine que nous avons : incommodés ou non, il faut être prêts à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrin; à souffrir la rusticité de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d'un public qui est en droit de nous gourmander pour l'argent qu'il nous donne. Non, monsieur, croyez-moi encore une fois, dit-il au jeune homme, ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris; faites-vous avocat, je vous réponds du succès. — Avocat! dit Chapelle; eh fi! il a trop de mérite pour brailler à un barreau;

---

un peu moins crus que ceux qui sont ici dans la bouche de Molière, mais également propres à le détourner de sa résolution.

et c'est un vol qu'il fait au public s'il ne se fait prédicateur ou comédien. — En vérité, lui répond Molière, il faut que vous soyez bien ivre pour parler de la sorte, et vous avez mauvaise grâce de plaisanter sur une affaire aussi sérieuse que celle-ci, où il est question de l'honneur et de l'établissement de monsieur. — Ah! puisque nous sommes sur le sérieux, répliqua Chapelle, je vais le prendre tout de bon. Aimez-vous le plaisir? dit-il au jeune homme. — Je ne serais pas fâché de jouir de celui qui peut m'être permis, répondit le fils de l'avocat. — Eh bien donc, répliqua Chapelle, mettez-vous dans la tête que malgré tout ce que Molière vous a dit, vous en aurez plus en six mois de théâtre qu'en six années de barreau. » Molière, qui n'avait en vue que de convertir le jeune homme, redoubla ses raisons pour le faire, et enfin il réussit à lui faire perdre la pensée de se mettre à la comédie. « Oh! voilà mon harangueur qui triomphe, s'écria Chapelle; mais, morbleu! vous répondrez du peu de succès que monsieur fera dans le parti que vous lui faites embrasser.

Chapelle avait de la sincérité, mais souvent

elle était fondée sur de faux principes, d'où on ne pouvait le faire revenir; et quoiqu'il n'eût point envie d'offenser personne, il ne pouvait résister au plaisir de dire sa pensée, et de faire valoir un bon mot aux dépens de ses amis. Un jour qu'il dînait en nombreuse compagnie avec M. le marquis de M***, dont le page, pour tout domestique, servait à boire, il souffrait de n'en point avoir aussi souvent que l'on avait accoutumé de lui en donner ailleurs; la patience lui échappa à la fin. « Eh! je vous prie, marquis, dit-il à M. de M***, donnez-nous la monnaie de votre page. »

Chapelle se serait fait un scrupule de refuser une partie de plaisir; il se livrait au premier venu sur cet article-là; il ne fallait pas être son ami pour l'engager dans ces repas qui percent jusqu'à l'extrémité de la nuit : il suffisait de le connaître légèrement. Molière était désolé d'avoir un ami si agréable et si honnête homme, attaqué de ce défaut; il lui en faisait souvent des reproches, et M. de Chapelle lui promettait toujours merveilles sans rien tenir. Molière n'était pas le seul de ses amis à qui sa conduite fît de la peine.

M. des P** (1) le rencontrant un jour au Palais lui en parla à cœur ouvert. « Est-il possible, lui dit-il, que vous ne reviendrez point de cette fatigante crapule qui vous tuera à la fin? Encore, si c'était toujours avec les mêmes personnes, vous pourriez espérer de la bonté de votre tempérament de tenir bon aussi longtemps qu'eux; mais quand une troupe s'est outrée avec vous, elle s'écarte; les uns vont à l'armée, les autres à la campagne, où ils se reposent; et pendant ce temps-là une autre compagnie les relève; de manière que vous êtes nuit et jour à l'atelier. Croyez-vous de bonne foi pouvoir être toujours le plastron de ces gens-là sans succomber? D'ailleurs, vous êtes tout agréable, ajouta M. des P**; faut-il prodiguer cet agrément indifféremment à tout le monde? Vos amis ne vous ont plus d'obligation quand vous leur donnez de votre temps pour se réjouir avec vous, puisque vous prenez le plaisir avec le premier venu qui vous le propose, comme avec le meilleur de vos amis. Je pourrais vous dire encore que la religion, votre réputation même, devraient

(1) M. Despréaux.

vous arrêter, et vous faire faire de sérieuses réflexions sur votre dérangement. — Ah! voilà qui est fait, mon cher ami, je vais entièrement me mettre en règle, répondit Chapelle, la larme à l'œil, tant il était touché; je suis charmé de vos raisons, elles sont excellentes, et je me fais un plaisir de les entendre; redites-les moi, je vous en conjure, afin qu'elles me fassent plus d'impression. Mais, dit-il, je vous écouterai plus commodément dans le cabaret qui est ici proche; entrons-y, mon cher ami, et me faites bien entendre raison, car je veux revenir de tout cela. » M. des P**, qui croyait être au moment de convertir Chapelle, le suit, et en buvant un coup de bon vin, lui étale une seconde fois sa rhétorique; mais le vin venait toujours, de manière que ces messieurs, l'un en prêchant, et l'autre en écoutant, s'enivrèrent si bien qu'il fallut les reporter chez eux.

Si Chapelle était incommode à ses amis par son indifférence, Molière ne l'était pas moins dans son domestique par son exactitude et par son arrangement. Il n'y avait personne, quelque attention qu'il eût, qui y pût répondre : une fenêtre ouverte ou fermée un

moment devant ou après le temps qu'il l'avait ordonné, mettait Molière en convulsion; il était petit dans ces occasions. Si on lui avait dérangé un livre, c'en était assez pour qu'il ne travaillât de quinze jours; il y avait peu de domestiques qu'il ne trouvât en défaut; et la vieille servante La Forest y était prise aussi souvent que les autres, quoiqu'elle dût être accoutumée à cette fatigante régularité que Molière exigeait de tout le monde; et même il était prévenu que c'était une vertu; de sorte que celui de ses amis qui était le plus régulier et le plus arrangé, était celui qu'il estimait le plus.

Il était très-sensible au bien qu'il pouvait faire dire de tout ce qui le regardait : ainsi, il ne négligeait aucune occasion de tirer avantage dans les choses communes, et comme dans le sérieux; et il n'épargnait pas la dépense pour se satisfaire, d'autant plus qu'il était naturellement très-libéral; et l'on a toujours remarqué qu'il donnait aux pauvres avec plaisir, et qu'il ne leur faisait jamais des aumônes ordinaires.

Il n'aimait point le jeu; mais il avait assez de penchant pour le sexe; la de .... l'amusait

quand il ne travaillait pas (1). Un de ses amis, qui était surpris qu'un homme aussi délicat que Molière eût si mal placé son inclination, voulut le dégoûter de cette comédienne. « Est-ce la vertu, la beauté ou l'esprit, lui dit-il, qui vous font aimer cette femme-là? Vous savez que La Barre et Florimont sont de ses amis, qu'elle n'est point belle, que c'est un vrai squelette, et qu'elle n'a pas le sens commun. — Je sais tout cela, monsieur, lui répondit Molière; mais je suis accoutumé à ses défauts; et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre; je n'en ai ni le temps ni la patience. » Peut-être aussi qu'une autre n'aurait pas voulu de l'attachement de Molière; il traitait l'engagement avec négligence, et ses assiduités n'étaient pas trop fatigantes pour une femme; en huit jours une petite conversation, c'en était assez pour lui,

(1) La femme que l'historien ne nomme pas était madame de Brie.

Molière avait eu d'abord un penchant très-vif pour madame Duparc; elle ne l'écouta point. Il confia son amour et son chagrin à mademoiselle de Brie, qui commença par le plaindre et finit par le consoler.

sans qu'il se mît en peine d'être aimé, excepté de sa femme, dont il aurait acheté la tendresse pour toute chose au monde. Mais ayant été malheureux de ce côté-là, il avait la prudence de n'en parler jamais qu'à ses amis; encore fallait-il qu'il y fût indispensablement obligé.

C'était l'homme du monde qui se faisait le plus servir; il fallait l'habiller comme un grand seigneur (1), et il n'aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet (2), dont je n'ai pu savoir ni le nom, ni la famille, ni le pays; mais je sais que c'était un domestique assez épais, et qu'il avait soin d'habiller Molière. Un matin qu'il le chaussait à Chambord, il mit un de ses bas à l'envers. « Un tel, dit gravement Molière, ce bas est à l'envers. » Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître, met ce

---

(1) Molière ne se faisait pas habiller comme un *grand seigneur* qui n'a rien à faire, mais comme un homme à qui le temps manquait toujours.

(2) Ce valet s'appelait *Provençal*. On lit dans *l'Anti-Grimarest*, que cet homme, qui n'avait pas assez d'esprit pour chausser Molière, devint un mécanicien habile, et fit sa fortune dans les affaires.

bas à l'endroit : mais, comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l'endroit; et l'envers revenu dessus, il rechausse Molière. « Un tel, lui dit-il encore froidement, ce bas est à l'envers. » Le stupide domestique, qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois, et s'imaginant avoir réparé son peu d'intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance; mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappa à Molière. « Oh, parbleu! c'en est trop, dit-il en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse; ce maraud-là me chaussera éternellement à l'envers; ce ne sera jamais qu'un sot, quelque métier qu'il fasse.— Vous êtes philosophe! vous êtes plutôt le diable, » lui répondit ce pauvre garçon, qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l'envers.

On dit que le *Pourceaugnac* fut fait à l'occasion d'un gentilhomme limousin qui, un jour de spectacle, et dans une querelle qu'il

eut sur le théâtre avec les comédiens, étala une partie du ridicule dont il était chargé. Il ne le porta pas loin; Molière, pour se venger de ce campagnard, le mit en son jour sur le théâtre, et en fit un divertissement au goût du peuple, qui se réjouit fort à cette pièce, laquelle fut jouée à Chambord au mois de septembre de l'année 1669, et à Paris un mois après.

Le roi s'étant proposé de donner un divertissement à sa cour au mois de février de l'année 1670, Molière eut ordre d'y travailler : il fit *les Amans magnifiques*, qui firent beaucoup de plaisir au courtisan, qui est toujours touché par ces sortes de spectacles.

Molière travaillait toujours d'après la nature, pour travailler plus sûrement. M. Rohaut, quoique son ami, fut son modèle pour le Philosophe du *Bourgeois gentilhomme;* et afin d'en rendre la représentation plus heureuse, Molière fit dessein d'emprunter un vieux chapeau de M. Rohaut, pour le donner à du Croisy, qui devait représenter ce personnage dans la pièce. Il envoya Baron chez M. Rohaut pour le prier de lui prêter ce chapeau, qui était d'une si singulière figure,

qu'il n'avait pas son pareil : mais Molière fut refusé, parce que Baron n'eut pas la prudence de cacher au philosophe l'usage qu'on voulait faire de son chapeau. Cette attention de Molière dans une bagatelle fait connaître celle qu'il avait à rendre ses représentations heureuses : il savait que quelque recherche qu'il pût faire il ne trouverait point un chapeau aussi philosophe que celui de son ami, qui aurait cru être déshonoré si sa coiffure avait paru sur la scène.

Cette inquiétude de Molière sur tout ce qui pouvait contribuer au succès de ses pièces causa de la mortification à sa femme à la première représentation du *Tartufe*. Comme cette pièce promettait beaucoup, elle voulut y briller par l'ajustement; elle se fit faire un habit magnifique sans en rien dire à son mari, et du temps à l'avance elle était occupée du plaisir de le mettre. Molière alla dans sa loge une demi-heure avant qu'on commençât la pièce. « Comment donc, mademoiselle ! dit-il en la voyant si parée, que voulez-vous dire avec cet ajustement? ne savez-vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce? et vous voilà éveillée et ornée comme si vous

alliez à une fête! Déshabillez-vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » Peu s'en fallut que la Molière ne voulût pas jouer, tant elle était désolée de ne pouvoir faire parade d'un habit qui lui tenait plus au cœur que la pièce.

Le Bourgeois gentilhomme fut joué pour la première fois à Chambord au mois d'octobre 1670. Jamais pièce n'a été plus malheureusement reçue que celle-là; et aucune de celles de Molière ne lui a donné tant de déplaisir. Le roi ne lui en dit pas un mot à son souper; et tous les courtisans la mettaient en morceaux. « Molière nous prend assurément pour des grues, de croire nous divertir avec de telles pauvretés, disait M. le duc de ***. — Qu'est-ce qu'il veut dire avec son *halaba, balachou?* ajoutait M. le duc de***; le pauvre homme extravague; il est épuisé : si quelque autre auteur ne prend le théâtre, il va tomber; cet homme-là donne dans la farce italienne. » Il se passa cinq jours avant que l'on représentât cette pièce pour la seconde fois; et pendant ces cinq jours, Molière tout mortifié se tint caché dans sa chambre; il appréhendait le mauvais compliment du courtisan

prévenu; il envoyait seulement Baron à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles. Toute la cour était révoltée.

Cependant on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le roi, qui n'avait point encore porté son jugement, eut la bonté de dire à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle avait été représentée : mais en vérité, Molière, vous n'avez encore rien fait qui m'ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » Molière reprit haleine au jugement de sa majesté, et aussitôt il fut accablé de louanges par les courtisans, qui tous d'une voix répétaient tant bien que mal ce que le roi venait de dire à l'avantage de cette pièce. « Cet homme-là est inimitable, disait le même M. le duc de ***; il y a un *vis comica* dans tout ce qu'il fait, que les anciens n'ont pas aussi heureusement rencontré que lui. » Quel malheur pour ces messieurs que sa majesté n'eût point dit son sentiment la première fois! ils n'auraient pas été à la peine de se rétracter, et de s'a-

vouer faibles connaisseurs en ouvrages. Je pourrais rappeler ici qu'ils avaient été auparavant surpris par le sonnet du *Misanthrope*. A la première lecture ils en furent saisis; ils le trouvèrent admirable; ce ne furent qu'exclamations, et peu s'en fallut qu'ils ne trouvassent fort mauvais que le Misanthrope fît voir que ce sonnet était détestable.

En effet, y a-t-il rien de plus beau que le premier acte du *Bourgeois gentilhomme?* il devait du moins frapper ceux qui jugent avec équité par les connaisances les plus communes; et Molière avait bien raison d'être mortifié de l'avoir travaillé avec tant de soin pour être payé de sa peine par un mépris assommant; et si j'ose me prévaloir d'une occasion si peu considérable par rapport au roi, on ne peut trop admirer son heureux discernement, qui n'a jamais manqué la justesse dans les petites occasions comme dans les grands événemens.

Au mois de novembre de la même année 1670, que l'on représenta *le Bourgeois gentilhomme* à Paris, le nombre prit le parti de cette pièce. Chaque bourgeois y croyait trouver son voisin peint au naturel; et il ne se

lassait point d'aller voir ce portrait : le spectacle d'ailleurs, quoique outré, et hors du vraisemblable, mais parfaitemeut bien exécuté, attirait les spectateurs; et on laissait gronder les critiques sans faire attention à ce qu'ils disaient contre cette pièce.

Il y a des gens de ce temps-ci qui prétendent que Molière ait pris l'idée du *Bourgeois gentilhomme* dans la personne de Gandouin, chapelier, qui avait consommé cinquante mille écus avec une femme que Molière connaissait, et à qui ce Gandouin donna une belle maison qu'il avait à Meudon. Quand cet homme fut abîmé, dit-on, il voulut plaider pour rentrer en possession de son bien. Son neveu, qui était procureur et de meilleur sens que lui, n'ayant pas voulu entrer dans son sentiment, cet oncle furieux lui donna un coup de couteau, dont pourtant il ne mourut pas : mais on fit enfermer ce fou à Charenton, d'où il se sauva par-dessus les murs. Bien loin que ce bourgeois ait servi d'original à Molière pour sa pièce, il ne l'a connu ni devant ni après l'avoir faite; et il est indifférent à mon sujet que l'aventure de

ce chapelier soit arrivée, ou non, après la mort de Molière.

Les Fourberies de Scapin parurent pour la première fois le 24 de mai 1671; et *la Comtesse d'Escarbagnas* fut jouée à la cour au mois de février de l'année suivante; et à Paris, le 8 de juillet de la même année. Tout le monde sait combien les bons juges et les gens du goût délicat se récrièrent contre ces deux pièces; mais le peuple, pour qui Molière avait eu intention de les faire, les vit en foule, et avec plaisir.

Si le roi n'avait eu autant de bonté pour Molière à l'égard de ses *Femmes savantes*, que sa majesté en avait eu auparavant au sujet du *Bourgeois gentilhomme*, cette première pièce serait peut-être tombée. Ce divertissement, disait-on, était sec, peu intéressant, et ne convenait qu'à des gens de lecture. « Que m'importe, s'écriait M. le marquis ..... de voir le ridicule d'un pédant? est-ce un caractère à m'occuper? Que Molière en prenne à la cour, s'il veut me faire plaisir. Où a-t-il été déterrer, ajoutait M. le comte de ......, ces sottes femmes, sur lesquelles il a travaillé

aussi sérieusement que sur un bon sujet? Il n'y a pas le mot pour rire à tout cela pour l'homme de cour et pour le peuple. » Le roi n'avait point parlé à la première représentation de cette pièce; mais à la seconde, qui se donna à Saint-Cloud, sa majesté dit à Molière que la première fois elle avait dans l'esprit autre chose qui l'avait empêché d'observer sa pièce; mais qu'elle était très-bonne, et qu'elle lui avait fait beaucoup de plaisir. Molière n'en demandait pas davantage, assuré que ce qui plaisait au roi était bien reçu des connaisseurs, et assujettissait les autres. Ainsi il donna sa pièce à Paris avec confiance le 11 de mai 1672.

Molière était vif quand on l'attaquait. Benserade l'avait fait (1); mais je n'ai pu savoir à quelle occasion. Celui-là résolut de se venger de celui-ci, quoiqu'il fût le bel esprit d'un grand seigneur, et honoré de sa protection. Molière s'avisa donc de faire des vers du goût

(1) Benserade, poète agréable et bel esprit de cour, fut plus célèbre qu'il ne le méritait; et peut-être est-il aujourd'hui moins prisé qu'il ne vaut. La postérité se venge avec une sorte de dépit des réputations usurpées.

de ceux de Benserade, à la louange du roi, qui représentait Neptune dans une fête. Il ne s'en déclara point l'auteur, mais il eut la prudence de le dire à sa majesté. Toute la cour trouva ces vers très-beaux, et tout d'une voix les donna à Benserade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les complimens, sans néanmoins se livrer trop imprudemment. Le grand seigneur (1) qui le protégeait était ravi de le voir triompher, et il en tirait vanité comme s'il avait lui-même été l'auteur de ces vers. Mais quand Molière eut bien préparé sa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avait faits. Benserade fut honteux, et son protecteur se fâcha, et menaça même Molière d'avoir fait cette pièce à une personne qu'il honorait de son estime et de sa protection. Mais le grand seigneur avait les sentimens trop élevés pour que Molière dût craindre les suites de son premier mouvement.

Bien des gens s'imaginent que Molière a eu un commerce particulier avec M. R.... (2).

---

(1) Ce grand seigneur était le duc d'Enghien.

(2) C'est Racine, et la pièce annoncée par l'initiale *B*... est *Britannicus*.

Je n'ai point trouvé que cela fût vrai, dans la recherche que j'en ai faite; au contraire l'âge, le travail et le caractère de ces messieurs étaient si différens, que je ne crois pas qu'ils dussent se chercher; et je ne pense pas même que Molière estimât R.... J'en juge par ce qui leur arriva à l'occasion de *B*... R... ayant fait cette pièce la promit à Molière, pour la faire jouer sur son théâtre; il la laissa même annoncer. Cependant il jugea à propos de la donner aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, ce qui indigna Molière et Baron contre lui. M. de P.... (1) ayant dit à celui-ci, à Fontainebleau, qu'il était fâché que sa troupe n'eût pas *B*..., parce que cette pièce lui aurait fait honneur, Baron lui répondit qu'il en était fort aise, pour n'avoir point affaire à un malhonnête homme. M. de P.... lui répliqua qu'il était bien hardi de lui parler mal de son ami. Baron animé ne fit pas de façon de soutenir sa thèse qui dégénéra en invectives, et ils en étaient presque aux mains derrière le théâtre, quand Molière arriva, et qui après les avoir séparés et s'être fait rendre compte

(1) On croit que c'est Boileau de Puimorin.

du sujet de la querelle, dit à Baron qu'il avait grand tort de dire du mal de R... à M. P..., qu'il savait bien que c'était son ami, et que c'était, pour un jeune homme, trop s'écarter de la politesse. Qu'à la vérité, lui Molière répandait partout la mauvaise foi de R..., et qu'il faisait voir son indigne caractère à tout le monde, mais qu'il se donnait bien de garde d'en venir dire du mal à M. de P..., qui, quoique très-mal satisfait de la remontrance de Molière à Baron, prit le parti de ne rien répondre, et de se retirer. J'ai cependant entendu parler à M. R... fort avantageusement de Molière, et c'est de lui que je tiens une bonne partie des choses que j'ai rapportées.

J'ai assez fait connaître que Molière n'avait pas toujours vécu en intelligence avec sa femme, il n'est pas même nécessaire que j'entre dans de plus grands détails pour en faire voir la cause. Mais je prends ici occasion de dire que l'on a débité, et que l'on donne encore aujourd'hui dans le public plusieurs mauvais Mémoires remplis de faussetés à l'égard de Molière et de sa femme. Il n'est pas jusqu'à M. Bayle qui, dans son *Dictionnaire histo-*

rique, et sur l'autorité d'un indigne et mauvais roman, ne fasse faire un personnage à Molière et à sa femme, fort au-dessous de leurs sentimens, et éloigné de la vérité sur cet article-là. Il vivait en vrai philosophe, et, toujours occupé de plaire à son prince par ses ouvrages, et de s'assurer une réputation d'honnête homme, il se mettait peu en peine des humeurs de sa femme, qu'il laissait vivre à sa fantaisie, quoiqu'il conservât toujours pour elle une véritable tendresse. Cependant ses amis essayèrent de les raccommoder, ou pour mieux dire, de les faire vivre avec plus de concert. Ils y réussirent; et Molière, pour rendre leur union plus parfaite, quitta l'usage du lait, qu'il n'avait point discontinué jusqu'alors, et il se mit à la viande; ce changement d'alimens redoubla sa toux et sa fluxion sur la poitrine. Cependant, il ne laissa pas d'achever *le Malade imaginaire*, qu'il avait commencé depuis du temps; car, comme je l'ai déjà dit, il ne travaillait pas vite, mais il n'était pas fâché qu'on le crût expéditif. Lorsque le roi lui demanda un divertissement, et qu'il donna *Psyché*, au mois de janvier 1672, il ne désabusa point le public que ce qui était

de lui, dans cette pièce, ne fût fait ensuite des ordres du roi; mais je sais qu'il était travaillé un an et demi auparavant; et, ne pouvant pas se résoudre d'achever la pièce en aussi peu de temps qu'il en avait, il eut recours à M. de Corneille pour lui aider. On sait que cette pièce eut à Paris, au mois de juillet 1672, tout le succès qu'elle méritait. Il n'y a pourtant pas lieu de s'étonner du temps que Molière mettait à ses ouvrages; il conduisait sa troupe, il se chargeait toujours des plus grands rôles; les visites de ses amis et des grands seigneurs étaient fréquentes, tout cela l'occupait suffisamment pour n'avoir pas beaucoup de temps à donner à son cabinet; d'ailleurs sa santé était très-faible, il était obligé de se ménager.

Dix mois après son raccommodement avec sa femme, il donna, le 10 de février de l'année 1673, *le Malade imaginaire,* dont on prétend qu'il était l'original. Cette pièce eut l'applaudissement ordinaire que l'on donnait à ses ouvrages, malgré les critiques qui s'élevèrent. C'était le sort de ses meilleures pièces d'en avoir, et de n'être goûtées qu'après la réflexion; et l'on a remarqué qu'il n'y a guère eu que *les*

Précieuses ridicules et l'*Amphitryon* qui aient pris tout d'un coup.

Le jour que l'on devait donner la troisième représentation du *Malade imaginaire*, Molière se trouva tourmenté de sa fluxion beaucoup plus qu'à l'ordinaire, ce qui l'engagea de faire appeler sa femme, à qui il dit, en présence de Baron : « Tant que ma vie a été mêlée également de douleur et de plaisir, je me suis cru heureux; mais aujourd'hui que je suis accablé de peines sans pouvoir compter sur aucuns momens de satisfaction et de douceur, je vois bien qu'il me faut quitter la partie; je ne puis plus tenir contre les douleurs et les déplaisirs qui ne me donnent pas un instant de relâche. Mais, ajouta-t-il en réfléchissant, qu'un homme souffre avant que de mourir! Cependant je sens bien que je finis. » La Molière et Baron furent vivement touchés du discours de M. de Molière, auquel ils ne s'attendaient pas, quelque incommodé qu'il fût. Ils le conjurèrent, les larmes aux yeux, de ne point jouer ce jour-là, et de prendre du repos pour se remettre. « Comment voulez-vous que je fasse? leur dit-il; il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour

vivre; que feront-ils, si l'on ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Mais il envoya chercher les comédiens, à qui il dit que se sentant plus incommodé que de coutume, il ne jouerait point ce jour-là, s'ils n'étaient prêts à quatre heures précises pour jouer la comédie; « sans cela, leur dit-il, je ne puis m'y trouver, et vous pourrez rendre l'argent. » Les comédiens tinrent les lustres allumés et la toile levée précisément à quatre heures. Molière représenta avec beaucoup de difficulté, et la moitié des spectateurs s'aperçurent qu'en prononçant *juro*, dans la cérémonie du *Malade imaginaire*, il lui prit une convulsion. Ayant remarqué lui-même que l'on s'en était aperçu, il se fit un effort, et cacha par un ris forcé ce qui venait de lui arriver.

Quand la pièce fut finie, il prit sa robe de chambre et fut dans la loge de Baron, et il lui demanda ce que l'on disait de sa pièce. M. le Baron lui répondit que ses ouvrages avaient toujours une heureuse réussite à les examiner de près, et que plus on les représentait, plus on les goûtait. « Mais, ajouta-t-il,

vous me paraissez plus mal que tantôt. — Cela est vrai, lui répondit Molière ; j'ai un froid qui me tue. » Baron, après lui avoir touché les mains, qu'il trouva glacées, les lui mit dans son manchon pour les réchauffer ; il envoya chercher ses porteurs pour le porter promptement chez lui, et il ne quitta point sa chaise, de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident du Palais-Royal dans la rue de Richelieu où il logeait. Quand il fut dans sa chambre, Baron voulut lui faire prendre du bouillon, dont la Molière avait toujours provision pour elle, car on ne pouvait avoir plus de soin de sa personne qu'elle en avait. « Eh, non ! dit-il, les bouillons de ma femme sont de vraie eau-forte pour moi ; vous savez tous les ingrédiens qu'elle y fait mettre : donnez-moi plutôt un petit morceau de fromage de Parmesan. » La Forest lui en apporta ; il en mangea avec un peu de pain, et il se fit mettre au lit. Il n'y eut pas été un moment qu'il envoya demander à sa femme un oreiller rempli d'une drogue qu'elle lui avait promis pour dormir. « Tout ce qui n'entre point dans le corps, dit-il, je l'éprouve volontiers ; mais les remèdes qu'il faut prendre me font

peur ; il ne faut rien pour me faire perdre ce qui me reste de vie. » Un instant après il lui prit une toux extrêmement forte, et après avoir craché il demanda de la lumière : « Voici, dit-il, du changement. » Baron, ayant vu le sang qu'il venait de rendre, s'écria avec frayeur. « Ne vous épouvantez point, lui dit Molière ; vous m'en avez vu rendre bien davantage. Cependant, ajouta-t-il, allez dire à ma femme qu'elle monte. » Il resta assisté de deux sœurs religieuses, de celles qui viennent ordinairement à Paris quêter pendant le carême, et auxquelles il donnait l'hospitalité. Elles lui donnèrent, à ce dernier moment de sa vie, tout le secours édifiant que l'on pouvait attendre de leur charité, et il leur fit paraître tous les sentimens d'un bon chrétien, et toute la résignation qu'il devait à la volonté du Seigneur. Enfin il rendit l'esprit entre les bras de ces deux bonnes sœurs ; le sang qui sortait par sa bouche en abondance l'étouffa. Ainsi, quand sa femme et Baron remontèrent ils le trouvèrent mort. J'ai cru que je devais entrer dans le détail de la mort de Molière, pour désabuser le public de plusieurs histoires que l'on a faites à cette occasion. Il

mourut (1) le vendredi 17e du mois de février de l'année 1673 (2), âgé de cinquante-trois ans, regretté de tous les gens de lettres, des courtisans, et du peuple. Il n'a laissé qu'une fille. Mademoiselle Pocquelin fait connaître, par l'arrangement de sa conduite (3), et par la solidité et l'agrément de sa conversation, qu'elle a moins hérité des biens de son père, que de ses bonnes qualités.

Aussitôt que Molière fut mort, Baron fut à Saint-Germain en informer le roi; sa majesté en fut touchée et daigna le témoigner.

---

(1) Molière est mort dans la maison qu'il habitait, rue de Richelieu, près de l'Académie des Peintres, en face de la fontaine, à l'angle des rues Traversière et Richelieu; cette maison est aujourd'hui numérotée 34.

(2) Molière étant né le 15 de janvier 1622, n'avait que cinquante et un ans un mois et deux jours lorsque la France le perdit.

(3) Elle était grande, bien faite, peu jolie, spirituelle et très-bonne musicienne. Lasse d'attendre un parti du choix de sa mère, elle choisit elle-même, et se laissa, dit-on, enlever par le sieur Claude Rachel, écuyer, sieur de Montalant. Madame Molière fit quelques poursuites; mais des amis communs accommodèrent cette affaire.

M. et madame de Montalant sont morts sans enfans.

C'était un homme de probité, et qui avait des sentimens peu communs parmi les personnes de sa naissance; on doit l'avoir remarqué par les traits de sa vie que j'ai rapportés; et ses ouvrages font juger de son esprit beaucoup mieux que mes expressions. Il avait un attachement inviolable pour la personne du roi; il était toujours occupé de plaire à sa majesté, sans cependant négliger l'estime du public, à laquelle il était fort sensible. Il était ferme dans son amitié, et il savait la placer. M. le maréchal de Vivonne était celui des grands seigneurs qui l'honorait le plus de la sienne. Chapelle fut saisi de douleur à la mort de son ami; il crut avoir perdu toute consolation, tout secours, et il donna des marques d'une affliction si vive, que l'on doutait qu'il lui survécût long-temps.

Tout le monde sait les difficultés que l'on eut à faire enterrer Molière comme un chrétien catholique, et comment on obtint en considération de son mérite et de la droiture de ses sentimens, dont on fit des informations, qu'il fût inhumé à Saint-Joseph. Le jour qu'on le porta en terre, il s'amassa une foule incroyable de peuple devant sa porte.

La Molière en fut épouvantée; elle ne pouvait pénétrer l'intention de cette populace. On lui conseilla de répandre une centaine de pistoles par les fenêtres. Elle n'hésita point; elle les jeta à ce peuple amassé, en le priant, avec des termes si touchans de donner des prières à son mari, qu'il n'y eut personne de ces gens-là qui ne priât Dieu de tout son cœur.

Le convoi se fit tranquillement à la clarté de près de cent flambeaux, le mardi 21 de février. Comme il passait dans la rue Montmartre, on demanda à une femme qui était celui que l'on portait en terre. « Hé, c'est ce Molière, » répondit-elle. Une autre femme qui était à sa fenêtre et qui l'entendit, s'écria : « Comment, malheureuse! il est bien monsieur pour toi. »

Il ne fut pas mort que les épitaphes furent répandues par tout Paris. Il n'y avait pas un poète qui n'en eût fait; mais il y en eut peu qui réussirent. Un abbé crut bien faire sa cour à défunt M. le Prince, de lui présenter celle qu'il avait faite. « Ah! lui dit ce grand prince, qui avait toujours honoré Molière de son estime, que celui dont tu me présentes

l'épitaphe n'est-il en état de faire la tienne! »

M...., à qui une source profonde d'érudition (1) avait mérité un des emplois les plus précieux de la cour, et qui est un illustre prélat aujourd'hui, daigna honorer la mémoire de Molière par les vers suivans :

Plaudebat, Moleri, tibi plenis aula theatris;
Nunc eadem mœrens post tua fata gemit.
Si risum nobis movisses parcius olim;
Parcius, heu! lachrymis tingeret ora dolor.

« Molière, toute la cour, qui t'a toujours « honoré de ses applaudissemens sur ton « théâtre comique, touchée aujourd'hui de « ta mort, honore ta mémoire des regrets qui « te sont dus : toute la France proportionne « sa vive douleur au plaisir que tu lui as donné « par ta fine et sage plaisanterie. »

Les personnes de probité et les gens de lettres sentirent tout d'un coup la perte que le théâtre comique avait faite par la mort de Molière. Mais ses ennemis, qui avaient fait tous leurs efforts inutilement pour rabaisser son mérite pendant sa vie, s'excitèrent encore après sa mort pour attaquer sa mémoire; ils

(1) M. Huet, évêque d'Avranches.

répétaient toutes les calomnies, toutes les faussetés, toutes les mauvaises plaisanteries que des poètes ignorans ou irrités avaient répandues quelques années auparavant dans deux pièces intitulées : *le Portrait du Peintre*, dont j'ai parlé, et *Élomire hypocondre, ou les Médecins vengés* (1). C'était, disait-on, un homme sans mœurs, sans religion, mauvais auteur. L'envie et l'ignorance les soutenaient dans ces sentimens ; et ils n'omettaient rien pour les rendre publics par leurs discours, ou par leurs ouvrages. Il y en a même encore aujourd'hui de ces personnes toujours portées à juger mal d'un homme qu'ils ne sauraient imiter, qui soupçonnent la conduite de Molière, qui cherchent les traits faibles de ses ouvrages pour le décrier. Mais j'ai de bons garans de la vérité que j'ai rendue au public à l'avantage de cet auteur. L'estime, les bienfaits dont le roi l'a toujours honoré, les personnes avec qui il avait lié amitié, le soin qu'il

---

(1) *Élomire hypocondre, ou les Médecins vengés.* Ce titre est l'anagramme du nom de Molière ; la pièce avait pour auteur Boulanger de Chalussay, classé dans le livre de Mouhi parmi les auteurs inconnus.

a pris d'attaquer le vice et de relever la vertu dans ses ouvrages, l'attention que l'on a eue de le mettre au nombre des hommes illustres, ne doivent plus laisser lieu de douter que je ne vienne de le peindre tel qu'il était ; et plus les temps s'éloigneront, plus l'on travaillera, plus aussi on reconnaîtra que j'ai atteint la vérité, et qu'il ne m'a manqué que de l'habileté pour la rendre.

Le lecteur qui va toujours au-delà de ce qu'un auteur lui donne, sans réfléchir sur son dessein, aurait peut-être voulu que j'eusse détaillé davantage le succès de toutes les pièces de Molière, que je fusse entré avec plus de soin dans le jugement que l'on en fit dans le temps. On m'a fait cette difficulté ; je me la suis faite à moi-même. Mais n'eût-ce point été faire plutôt l'histoire du théâtre de Molière, que composer sa vie ? Il m'eût fallu continuellement rebattre la même chose à chaque pièce ; on s'en fût ennuyé. C'étaient toujours les mêmes ennemis de Molière qui parlaient : leur ignorance les tenait toujours dans le même genre de critique. Comme on ne peut pas contenter tout le monde, si un habile homme trouvait quelque endroit qui lui dé-

plût dans une pièce, cette troupe d'envieux saisissait ce sentiment, se l'attribuait, et faisait ses efforts pour décrier l'auteur; mais il triomphait toujours. Molière connaissait les trois sortes de personnes qu'il avait à divertir, le courtisan, le savant, et le bourgeois. La cour se plaisait aux spectacles, aux beaux sentimens, de *la Princesse d'Élide*, des *Amans magnifiques*, de *Psyché*; et ne dédaignait pas de rire à *Scapin*, au *Mariage forcé*, à *la Comtesse d'Escarbagnas*. Le peuple ne cherchait que la farce, et négligeait ce qui était au-dessus de sa portée. L'habile homme voulait qu'un auteur comme Molière conduisît son sujet, et remplît noblement, en suivant la nature, le caractère qu'il avait choisi, à l'exemple de Térence. On le voit par le jugement que M. Despréaux fait de Molière dans son *Art poétique* :

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
Étudiez la cour, et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures;

Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope,* etc.

M. de La Bruyère en a jugé ainsi. « Il n'a, « dit-il, manqué à Térence que d'être moins « froid : quelle pureté ! quelle exactitude ! « quelle politesse ! quelle élégance ! quels ca- « ractères ! Il n'a manqué à Molière que d'évi- « ter le jargon, et d'écrire purement : quel « feu ! quelle naïveté ! quelle source de la « bonne plaisanterie ! quelle imitation des « mœurs ! et quel fléau du ridicule ! Mais « quel homme on aurait pu faire de ces deux « comiques ! » Tous les savans ont porté à peu près le même jugement sur les ouvrages de Molière ; mais il divertissait tour à tour les trois sortes de personnes dont je viens de parler ; et comme ils voyaient ensemble ses ouvrages, ils en jugeaient suivant qu'ils en devaient être affectés, sans qu'il s'en mît beaucoup en peine, pourvu que leurs jugemens répondissent au dessein qu'il pouvait avoir, en donnant une pièce, ou de plaire à la cour, ou de s'enrichir par la foule, ou de s'acquérir l'estime des connaisseurs. Ainsi, n'ayant eu en

vue que de donner la Vie de Molière, j'ai cru que je devais me dispenser d'entrer dans l'examen de ses pièces, qui n'y est point essentiel; chose d'ailleurs qui demande une étendue de connaissances au-dessus de ma portée. Je me suis donc renfermé dans les faits qui ont donné occasion aux principales actions de sa vie, et qui m'ont aidé à faire connaître son caractère, et les différentes situations où il s'est trouvé. Je l'ai suivi avec soin depuis sa naissance jusqu'à sa mort, sans m'écarter de la vérité, non que je présume avoir tout dit; il peut être échappé quelques faits à mon exactitude: mais je doute qu'ils fissent paraître l'esprit, le cœur et la situation de Molière autrement que ce que j'en ai dit.

J'avais fort à cœur de recouvrer les ouvrages de Molière qui n'ont jamais vu le jour. Je savais qu'il avait laissé quelques fragmens de pièces qu'il devait achever. Je savais aussi qu'il en avait quelques-unes entières qui n'ont jamais paru. Mais sa femme, peu curieuse des ouvrages de son mari, les donna tous quelque temps après sa mort au sieur de La Grange, comédien, qui connaissant tout le mérite de ce travail, le conserva avec grand soin jusqu'à

sa mort. La femme de celui-ci ne fut pas plus soigneuse de ces ouvrages que la Molière : elle vendit toute la bibliothéque de son mari, où apparemment se trouvèrent les manuscrits qui étaient restés après la mort de Molière.

Cet auteur avait traduit presque tout Lucrèce, et il aurait achevé ce travail, sans un malheur qui arriva à son ouvrage. Un de ses domestiques, à qui il avait ordonné de mettre sa perruque sous le papier, prit un cahier de sa traduction pour faire des papillotes. Molière n'était pas heureux en domestiques ; les siens étaient sujets aux étourderies, ou celle-ci doit être encore imputée à celui qui le chaussait à l'envers. Molière, qui était facile à s'indigner, fut si piqué de la destinée de son cahier de traduction, que dans la colère il jeta sur-le-champ le reste au feu. A mesure qu'il y avait travaillé, il avait lu son ouvrage à M. Rohaut, qui en avait été très-satisfait, comme il l'a témoigné à plusieurs personnes. Pour donner plus de goût à sa traduction, Molière avait rendu en prose toutes les matières philosophiques, et il avait mis en vers ces belles descriptions de Lucrèce.

On s'étonnera peut-être que je n'aie point

fait M. de Molière avocat. Mais ce fait m'avait été absolument contesté par des personnes que je devais supposer en savoir mieux la vérité que le public; et je devois me rendre à leurs bonnes raisons. Cependant sa famille m'a si positivement assuré du contraire, que je me crois obligé de dire que Molière fit son droit avec un de ses camarades d'étude; que dans le temps qu'il se fit recevoir avocat, ce camarade se fit comédien; que l'un et l'autre eurent du succès chacun dans sa profession, et qu'enfin lorsqu'il prit fantaisie à Molière de quitter le barreau pour monter sur le théâtre, son camarade le comédien se fit avocat. Cette double cascade m'a paru assez singulière pour la donner au public telle qu'on me l'a assurée, comme une particularité qui prouve que Molière a été avocat.

FIN DE LA VIE DE MOLIÈRE.

EXTRAIT DES MÉMOIRES

DE

MADAME GUÉRIN,

VEUVE DE MOLIÈRE.

EXTRAIT DES MÉMOIRES

DE

MADAME GUÉRIN,

VEUVE DE MOLIÈRE.

QUINZE ans après la mort de Molière, il parut une Histoire anonyme de sa veuve, sous le titre de *la Fameuse Comédienne* (1). On ne sait trop pourquoi ces Mémoires scandaleux furent long-temps attribués à La Fontaine. Madame Molière n'y joue pas un beau rôle, et le *bon homme* n'eût parlé de la femme de son ami, que pour excuser ses faiblesses.

Un savant bibliographe à qui rarement échappent les anonymes et les pseudonymes (2), a découvert que le véritable auteur

(1) On en donna, deux ans après, une seconde édition sous le titre des *Intrigues amoureuses de M. de M**** (Molière) *et de madame* *** (Béjart). *Dombes,* 1690.

(2) M. Barbier.

de cet ouvrage est une dame Boudin, comédienne, dont le nom ne se trouve pas inscrit une seule fois dans les fastes de Thalie. Quel était son théâtre? était-elle tragique ou comique? princesse ou confidente? Elle a du moins été celle de madame Molière, dont elle vendit les secrets à Fraus Rottemberg, libraire à Francfort, en 1688.

Nous n'offrirons à nos lecteurs qu'un extrait du livre de madame Boudin, pour ne pas leur donner une idée trop défavorable de son héroïne. Ce n'est pas que nous adoptions tout ce qu'on lui prête de galanteries, de liaisons et d'aventures; une réputation qu'on ne mérite pas toujours est un des inconvéniens de la coquetterie: mais ce qu'il est difficile de ne pas conclure de sa conduite et de celle de ses amies, c'est que les comédiennes, dans ce temps-là, n'étaient pas fort sévères.

Armande-Grezinde-Claire-Élisabeth Béjart était fille de Joseph Béjart et de Marie-Françoise Hervé (1). Molière lui donna les pre-

(1) Les faits, tels qu'ils ont été rétablis par M. Beffara, nous semblent incontestables. D'après les actes textuellement relatés dans son ouvrage, la demoiselle

mières leçons d'un art qu'il enseignait encore mieux qu'il ne l'exerçait. En cultivant l'esprit de son élève, il s'enflamma pour elle, et les progrès de son amour furent si rapides, qu'il ne put ni s'en douter, ni s'en défendre. Un philosophe ne s'en défend pas mieux qu'un autre. Pourquoi l'amour est-il une passion aussi forte? c'est qu'il attaque tout l'homme à la fois, le cœur, la tête et les sens. (1)

Molière combattit d'autant moins ses sentimens, que la petite Béjart semblait les partager. Sa sœur, qu'un intérêt personnel portait à contrarier le choix et les désirs de Molière, prit contre Armande et contre lui les précautions les plus rigoureuses. Armande était surveillée; mais la jeune personne à qui ses études rendaient familiers *les dénoûmens imprévus*, fit une démarche assez vive pour triompher de toutes les résistances : elle se retira chez Molière, et déclara qu'elle n'en

---

Béjart, que Raymond, seigneur de Modène, épousa secrètement (ou n'épousa point), était Madeleine Béjart, sœur aînée d'Armande-Grezinde-Claire-Élizabeth, qui fut la femme de Molière.

(1) L'amour est l'ornement du théâtre, et le perturbateur du monde. (BACON.)

sortirait plus. Il l'adorait, et l'épousa le 20 février 1662, à sa paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois. (1)

Molière était plus âgé qu'elle; il était passionné, sérieux et jaloux; elle était vaine, coquette et légère. Le moyen qu'ils fussent long-temps d'accord!

Madame Molière n'était ni belle ni jolie, mais pleine de grâce, d'attrait et d'agrément. Voici le portrait qu'en a fait son mari, dans une scène du *Bourgeois gentilhomme* : (2)

COVIELLE.

Premièrement, elle a les yeux petits.

CLÉONTE.

Cela est vrai : elle a les yeux petits; mais elle les a pleins de feu, les plus brillans, les plus perçans du monde, les plus touchans qu'on puisse voir.

COVIELLE.

Elle a la bouche grande.

---

(1) L'acte de mariage porte : « Fiancés et mariés « par permission de M. de Comtes, doyen de Notre- « Dame, et grand-vicaire de monseigneur le cardinal « de Retz, archevêque de Paris. »

(2) Acte III, scène IX.

CLÉONTE.

Oui ; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches ; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs : elle est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde.

COVIELLE.

Pour sa taille, elle n'est pas grande.

CLÉONTE.

Non ; mais elle est aisée et bien prise.

COVIELLE.

Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions....

CLÉONTE.

Il est vrai ; mais elle a grâce à tout cela. Ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs.

COVIELLE.

Pour de l'esprit....

CLÉONTE.

Ah!... elle en a, Covielle, du plus fin et du plus délicat.

COVIELLE.

Sa conversation....

CLÉONTE.

Sa conversation est charmante.

COVIELLE.

Elle est toujours sérieuse.

CLÉONTE.

Veux-tu de ces enjouemens épanouis, de ces joies toujours ouvertes? et vois-tu rien de plus impertinent que ces femmes qui rient à tout propos?

COVIELLE.

Mais enfin, elle est capricieuse autant que personne du monde.

CLÉONTE.

Oui, elle est capricieuse; j'en demeure d'accord; mais tout sied aux belles; on souffre tout des belles, etc. etc.

Ce fut madame Molière qui créa le rôle de la Princesse d'Élide, jouée pour la première fois au mois de mai 1664, dans la soirée qui termina la seconde fête de *l'Isle enchantée*. Le succès de l'actrice ne fut pas moins brillant que celui de la pièce. On enivra madame Molière d'applaudissemens et d'hommages. Entourée de tout ce que cette jeune cour offrait de plus aimable, de plus empressé, de plus galant, il eut été malaisé qu'elle sauvât, de tant de séductions, un cœur que Molière ne remplissait pas.

Le comte de Guiche était l'homme le plus agréable de la cour. Madame Molière eut le désir de lui plaire, et lui fit même des avances marquées, mais inutiles : il portait ses vues plus haut (1). Peut-être s'en vengea-t-elle avec Lauzun, qui ne dédaignait pas les actrices à la mode, en attendant les princesses. (2)

Molière eut des soupçons. Ses amis lui procurèrent des certitudes; ils n'y manquent jamais. Elles amenèrent une explication entre les deux époux. L'adroite Béjart eut recours, pour tromper Molière, à ses propres leçons; elle joua la comédie, comme sa meilleure élève. En lui faisant l'aveu de son penchant pour le comte de Guiche, elle se glorifia de sa vertu, qu'elle se garda bien d'attribuer à l'indifférence de ce jeune seigneur, et se para, les larmes aux yeux, d'une fidélité qui ne lui coûtait rien. Molière n'en fut que plus amoureux. Hélas! il travaillait lui-même à

(1) Le comte de Guiche était fils du maréchal de Grammont; il fut très-épris de madame Henriette, duchesse d'Orléans.

(2) Lauzun inspira des sentimens assez vifs à mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, pour la déterminer à l'épouser.

détruire son repos, lorsqu'il composait des pièces où sa femme devait être employée de manière à faire valoir tous ses avantages ; car chacun des nouveaux rôles de madame Molière était l'occasion d'un nouveau triomphe, et multipliait ses conquêtes. Les Mémoires parlent d'un abbé de Richelieu qui ne prenait pas la peine de voiler du moindre mystère le commerce qu'il entretenait avec elle.

Molière renouvela ses plaintes, il menaça même d'armer l'autorité contre des désordres qui le rendaient la fable de tout Paris. Sa femme lui répondit que les rêves de sa jalousie l'aveuglaient ; qu'au reste, elle reconnaissait dans cette fureur de la calomnier, les inspirations d'une femme dont elle était détestée, d'une maîtresse que leur mariage aurait dû chasser de la maison, et qui pourtant l'habitait encore. En effet, la comédienne de Brie (1),

(1) Mademoiselle de Brie, comédienne de province, entra dans la troupe de Molière en 1658 ; elle y resta jusqu'en 1673. La haine que lui portait madame Molière la força de passer au théâtre de Guénégaud.

Chose étonnante ! mademoiselle de Brie jouait encore, à soixante-cinq ans, le rôle d'Agnès, dans *l'École des Femmes ;* ce qui n'est pas moins étonnant, c'est

dont Molière avait été l'amant, était restée dans sa maison; et ce grand homme, trop faible pour prendre un parti, vivait au milieu de trois femmes qui le tyrannisaient tour à tour; c'est ce que Chapelle lui dit agréablement dans la lettre suivante :

LETTRE ÉCRITE DE LA CAMPAGNE A M. DE MOLIÈRE.

Votre lettre m'a touché très-sensiblement; et dans l'impossibilité d'aller à Paris de cinq ou six jours, je vous souhaite de tout mon cœur en repos et dans ce pays; j'y contribuerais de tout mon possible à faire passer votre chagrin, et je vous ferais assurément connaître que vous avez en moi une personne qui tâchera toujours à le dissiper, ou pour le moins à le partager. Ce qui fait que je vous souhaite encore davantage ici, c'est que dans cette douce révolution de l'année, après le plus terrible hiver que la France ait depuis long-temps senti, les beaux jours se goûtent mieux que jamais, et sont tout autrement

---

que cette jeunesse obstinée ne déplaisait point au public.



beaux à la campagne qu'à la ville, où, quand vous les avez, il vous manque toujours des endroits pour en prendre tout le plaisir. Je me promène depuis le matin jusqu'au soir avec tant de satisfaction et de contentement d'esprit, que je ne saurais croire m'en pouvoir lasser. En vérité, mon très-cher ami, sans vous, je ne songerais guère à Paris de long-temps, et je ne me pourrais résoudre à la retraite que lorsque le soleil fera la sienne. Toutes les beautés de la campagne ne vont faire que croître et embellir, surtout celles du vert, qui nous donnera des feuilles au premier jour, et que nous commençons à trouver à redire depuis que le chaud se fait sentir; ce ne sera pas néanmoins encore si tôt, et, pour ce voyage, il faudra se contenter de celui qui tapisse la terre, et qui, pour vous le dire un peu plus noblement,

Jeune et faible rampe par bas
Dans le fond des prés, et n'a pas
Encor la vigueur et la force
De pénétrer la tendre écorce
Du saule qui lui tend les bras.

La branche amoureuse et fleurie
Pleurant pour ses naissans appas,

Tout en séve et larmes l'en prie,
Et jalouse de la prairie
Dans cinq ou six jours se promet
De l'attirer à son sommet.

Vous montrerez ces beaux vers à mademoiselle Menou seulement; aussi-bien sont-ils la figure d'elle et de vous. Pour les autres, vous verrez bien qu'il est à propos surtout que vos femmes ne les voient pas, et par ce qu'ils contiennent, et parce qu'ils sont, aussi-bien que les premiers, tout des plus méchans. Je les ai faits pour répondre à cet endroit de votre lettre où vous me particularisez le déplaisir que vous donnent les partialités de vos trois grandes actrices, pour la distribution de vos rôles. Il faut être à Paris pour en résoudre ensemble; et tâchant de faire réussir l'application de vos rôles à leur caractère, remédier à ce démêlé qui vous donne tant de peine. En vérité, grand homme, vous avez besoin de toute votre tête en conduisant les leurs, et je vous compare à Jupiter pendant la guerre de Troie. La comparaison n'est pas odieuse, et la fantaisie me prit de la suivre quand elle me vint. Qu'il vous souvienne donc de l'embarras où ce maître des dieux se trouva pendant cette

guerre, sur les différens intérêts de la troupe céleste, pour réduire les trois déesses à ses volontés :

Si nous en voulons croire Homère,
Ce fut la plus terrible affaire
Qu'eût jamais le grand Jupiter;
Pour mettre fin à cette guerre,
Il fut obligé de quitter
Le soin du reste de la terre.

Car Pallas, bien que la déesse
Du bon sens et de la sagesse,
Courant partout le guilledou
Avec son casque et son hibou,
Passa pour folle dans la Grèce;
Et lui, qui l'aime avec tendresse,
Pensa devenir aussi fou.

Sa Junon, la grave matrone,
Sa compagne au céleste trône,
Devint une dame Alizon
En faveur de Lacédémone,
Jurant que le bon roi grison
En aurait tout du long de l'aune,
Et que tous ceux de sa maison
En seraient un jour à l'aumône.

Mais de l'autre côté, Cypris
Donna congé pour lors aux ris,
Aux jeux, aux plaisirs, à la joie;

Et, prenant l'intérêt de Troie,
S'arma pour défendre Pâris.

Le bon homme aussi Neptunus,
Gagné par sa nièce Vénus,
Et Phébus, l'archer infaillible,
Devant qui le fils de Thétis
Ne se trouva pas invincible,
Firent tous deux tout leur possible
Pour les murs qu'ils avaient bâtis.

Voilà l'histoire; que t'en semble?
Crois-tu pas qu'un homme avisé
Voit par là qu'il n'est pas aisé
D'accorder trois femmes ensemble?
Fais-en donc ton profit. Surtout
Tiens-toi neutre et tout plein d'Homère,
Dis-toi bien qu'en vain l'homme espère
Pouvoir jamais venir à bout
De ce qu'un grand dieu n'a su faire.

Chapelle n'était pas un ami sur lequel il fallût faire grand fond, l'intérêt de son plaisir étant le seul qui le remuât fortement; mais il n'en paraissait pas moins digne de la confiance de Molière, par un attachement très-vrai. La conversation que nous allons rapporter, et que nous puisons dans les Mémoires, peint si fidèlement ces deux hommes, qu'elle semble-

rait avoir été dictée par l'un d'eux à l'auteur qui nous l'a transmise.

« Molière rêvait dans son jardin d'Auteuil quand un de ses amis, nommé Chapelle, qui s'y promenait par hasard, l'aborda, et le trouvant plus inquiet que de coutume, il lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista autant qu'il put; mais comme il était alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami que la manière dont il était forcé d'en user avec sa femme, était la cause de cet abattement où il se trouvait. Chapelle, qui croyait être au-dessus de ces sortes de choses, le railla sur ce qu'un homme comme lui, qui savait si bien peindre le faible des autres, tombait dans celui qu'il blâmait tous les jours, et lui fit voir que le plus ridicule de tous était d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle. Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j'étais assez malheureux pour me trouver en pareil état, et que je fusse fortement persuadé que la même

personne accordât des faveurs à d'autres, j'aurais tant de mépris pour elle, qu'il me guérirait infailliblement de ma passion. Encore avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'était une maîtresse; et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez qu'à l'enfermer; ce sera un moyen assuré de vous mettre l'esprit en repos.

« Molière qui avait écouté son ami avec assez de tranquillité, l'interrompit pour lui demander s'il n'avait jamais été amoureux. — Oui, lui répondit Chapelle, je l'ai été comme un homme de bon sens doit l'être; mais je ne me serais jamais fait une si grande peine pour une chose que mon honneur m'aurait conseillé de faire; et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feraient connaître la puissance de cette passion. Je vous ferai seulement un fidèle récit de mon em-

barras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi-même, quand elle a une fois pris sur nous un certain ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire. Pour vous répondre donc sur la connaissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme, par les portraits que j'en expose tous les jours, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que j'ai pu à connaître leur faible ; mais si ma patience m'a appris qu'on pouvait fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il est impossible de l'éviter ; j'en juge tous les jours par moi-même. Je suis né avec les dernières dispositions à la tendresse ; et, comme j'ai cru que mes efforts pourraient lui inspirer, par l'habitude, des sentimens que le temps ne pourrait détruire, je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle était encore fort jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagemens : aussi le mariage ne ralentit point mes empressemens ; mais je lui trouvai tant d'indifférence, que je commençai à m'apercevoir que toute ma précaution avait

été inutile, et que ce qu'elle sentait pour moi était bien éloigné de ce que j'aurais souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même ce reproche sur une délicatesse qui me semblait ridicule dans un mari, et j'attribuai à son humeur ce qui était un effet de son peu de tendresse pour moi; mais je n'eus que trop de moyens de m'apercevoir de mon erreur, et la forte passion qu'elle eut peu de temps après pour le comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'épargnai rien à la première connaissance que j'en eus pour me vaincre moi-même, dans l'impossibilité que je trouvai à la changer; je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit; j'appelai à mon secours tout ce qui pouvait contribuer à ma consolation. Je la considérai comme une personne de qui tout le mérite est dans l'innocence, et qui, par cette raison, n'en conservait plus depuis son infidélité. Je pris, dès lors, la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui est bien persuadé, quoi qu'on puisse dire, que sa réputation ne dépend point de la méchante conduite de son épouse; mais j'eus le chagrin de

voir qu'une personne sans beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisait en un moment toute ma philosophie. Sa présence me fit oublier mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étaient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule. Cependant mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé de vivre avec elle comme si elle n'était pas ma femme ; mais si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à tel point, qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts; et quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être une même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus dans la disposition de la plaindre que de la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être fou pour aimer de cette manière ; mais pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblable délicatesse n'ont jamais aimé véritablement.

Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée, que je ne sais rien en son absence qui me puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait dire, m'ôtent l'usage de la réflexion ; je n'ai plus d'yeux pour ses défauts ; il m'en reste seulement pour tout ce qu'elle a d'aimable : n'est-ce pas là le dernier point de la folie ? et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne sert qu'à me faire connaître ma faiblesse sans en pouvoir triompher ? — Je vous avoue à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensais ; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à faire vos efforts ; ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins ; pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content. »

Avant ces orages domestiques, Molière avait éprouvé des peines d'une autre nature, et tout au moins aussi vives. On disait à demi-voix, dans le monde, qu'il avait épousé sa fille, et les honnêtes gens qui combattaient cette rumeur servaient encore à l'accréditer. Enfin, Montfleury, comédien de l'hôtel de

Bourgogne, homme assez présomptueux pour se croire le rival de Molière, assez lâche pour se venger de quelques railleries par une noirceur, osa présenter une requête au roi, contre l'inceste dont il accusait Molière (1); il demandait justice au nom des mœurs outragées.

L'opinion où nous sommes que la femme de Molière était sœur et non fille de madame Béjart, nous dispense de toute réfutation. Mais admettons qu'Armande-Grezinde eût eu Madeleine Béjart pour mère, deux dates incontestables faisaient tomber la calomnie de Montfleury; la liaison de madame Béjart et de Molière datait de 1652, et celui-ci s'était marié sept ans après.

Molière se crut perdu. La fausseté de cette imputation ne le rassurait pas; les hypocrites étaient trop heureux! ils allaient venger ce *bon* monsieur Tartufe! Molière toutefois avait des amis, et même assez nombreux; mais les méchans et les sots, majorité toujours assurée, grossissaient nécessairement la cabale. Mal-

---

(1) Voyez dans l'édition de *Racine*, donnée par La Harpe, une Lettre de Racine à l'abbé Le Vasseur, du 25 octobre 1613.

heureusement pour eux, le roi n'en était pas; il démêla tous les ressorts de cette intrigue, et Montfleury ne recueillit de sa dénonciation que la honte d'un crime inutile.

C'est au milieu de ces persécutions que Molière aurait eu besoin d'une compagne sensible, tendre et consolante. Qu'il était loin de trouver cette ressource dans le cœur de la sienne! Aigrie par les inquiétudes d'un amour qui la gênait, détachée de tout intérêt commun entre elle et Molière, ne se souciant de la gloire de son illustre mari que comme d'une parure, elle ne partageait ni ses plaisirs ni ses peines.

Et cependant Molière ne négligeait rien pour mériter au moins sa reconnaissance. Il suffisait à sa femme d'exprimer un désir pour lui faire vouloir ce qu'elle voulait; il contentait, il prévenait ses moindres fantaisies, quoiqu'il eût à se plaindre du peu d'ordre qui régnait dans sa maison. Prodigue, fastueuse, au-dessus des misères de l'économie, madame Molière se faisait remarquer par sa magnificence au théâtre et même à la ville.

Elle attirait chez elle une foule d'étourdis qui forçaient Molière à s'exiler de son cabinet;

il courait se réfugier sous les berceaux d'Auteuil; mais la jalousie le ramenait presque aussitôt à Paris.

Une scène plus violente que les autres brouilla tout à fait Molière et sa femme. Elle déclara sa résolution bien arrêtée de se séparer de lui. Molière accepta la séparation; mais toujours amoureux, il mit pour clause essentielle, dans le traité qui les désunissait, que sa femme ne prendrait pas une autre demeure; elle y consentit.

Ils ne se voyaient plus qu'au théâtre.

Si quelque chose pouvait, sinon justifier, du moins expliquer le dédain absurde avec lequel la profession de comédien était envisagée, ce serait, à mon gré, cette nécessité d'être sans cesse en apparence ce qu'on n'est pas en effet, de s'adresser trop souvent l'un à l'autre tout le contraire de ce qu'on éprouve, de paraître s'adorer quand on se hait, et de vivre dans ce mensonge éternel de pensées qui ne sont pas les nôtres, et de sentimens empruntés.

Nous n'entretiendrons pas nos lecteurs de l'admission du jeune Baron chez Molière, de son éducation théâtrale, de l'aversion que lui

montra d'abord madame Molière (aversion qui s'adoucit *beaucoup trop* par la suite); enfin des premiers essais de ce grand acteur, dont Lekain lui-même n'a point éteint la renommée. (1)

Terminons l'Extrait des Mémoires de madame Molière, que son historienne appelle toujours *la Molière*. (2)

Chapelle et Jonsac, témoins du profond chagrin de leur ami, certains que son veuvage en était la cause, négocièrent la paix entre sa femme et lui. L'occasion favorisait leur dessein; Molière venait d'achever son *Malade imaginaire*. Dans l'intention d'offrir à sa femme le rôle d'Angélique, et sachant combien la douceur de sa voix ajoutait à l'expression des sentimens naturels, il avait su rendre ce rôle assez aimable pour faire applaudir, d'un bout à l'autre, l'actrice qu'il en chargerait. Jonsac fit sentir à madame Molière le

(1) On trouvera quelques détails sur Baron à la fin de ce volume.

(2) « Les petits-maîtres de la rue Saint-Denis di-« saient *la Lecouvreur*, et le cardinal de Fleury disait « *mademoiselle Lecouvreur*. » VOLTAIRE, *Correspondance*.

prix d'un pareil soin de la part d'un mari maltraité. Peut-être ce motif la toucha-t-il faiblement ; mais l'espérance de plaire dans un rôle écrit pour elle la décida. Le rapprochement eut lieu dans la soirée même, et le succès d'Angélique donna, pour un moment, un air de tendresse à la vanité satisfaite.

D'après les journaux du temps, et la Gazette rimaillée de Loret (1), une partie du ta-

---

(1) Loret a parlé plusieurs fois de madame Molière ; mais nous ne citerons que les vers qui suivent, et qui sont, je crois, de 1663 :

Pour vous peindre, belle Molière,
Il faudrait qu'un dieu jeune et beau
Guidât les traits de mon pinceau.
C'est une grâce singulière
Qui brille en ce jeu doux et fin,
C'est un esprit.... c'est vous enfin.

Loret fit une chose qui valait un peu mieux que ces vers, eussent-ils été meilleurs. Il osa louer Fouquet malheureux et détenu. Colbert (il faut le dire) eut la petitesse de supprimer la pension que le surintendant faisait à Loret ; celui-ci continua de plaindre et de louer son bienfaiteur. Fouquet le sut ; du fond de sa prison, il fit prier mademoiselle Scudéry de remettre 1500 francs à cet écrivain généreux. Ses intentions furent remplies aussitôt.

lent de madame Molière tenait aux charmes de sa personne et même de quelques habitudes défectueuses qu'elle avait su changer en agrémens. Sa marche était indolente; mais elle eût perdu quelque chose à marcher mieux. La justesse de son débit annonçait la plus parfaite intelligence, mais elle affectait, en parlant, une certaine mignardise que le public aimait. Les femmes doivent souvent leurs grâces à leurs défauts, et cela se remarque aussi quelquefois au moral : c'est tirer parti de tout.

La réconciliation de Molière avec sa femme eut pour lui de tristes suites; sa poitrine s'échauffa par l'interruption d'un régime doux que lui prescrivait un médecin habile et sans rancune : il succomba.

La douleur de sa femme parut sincère, et fut même éloquente. Voici la requête qu'elle fit présenter à l'archevêque, pour que les restes d'un des hommes dont la France s'honore le plus, dérobassent un peu de terre chrétienne dans un cimetière ignoré (1). Un siècle après,

(1) Requête à l'archevêque de Paris (de Harlay), et son Ordonnance pour l'enterrement de Molière :

cent carrosses armoriés escortaient la cendre de Garrick, conduite en pompe à West-

---

« A monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevêque de Paris.

Du 17 février 1673.

« Supplie humblement Élisabetz-Claire-Grasinde Béjard, veufve de feu Jean-Baptiste Pocquelin de Molière, vivant valet de chambre et tapissier du roy, et l'un des comédiens de sa trouppe, et en son absence Jean Aubry son beau-frère; disant que vendredy dernier, dix-septième du présent mois de febvrier mil six cent soixante-treize, sur les neuf heures du soir, ledit feu sieur de Molière s'estant trouvé mal de la maladie dont il décéda environ une heure après, il voulut dans le moment témoigner des marques de repentir de ses fautes et mourir en bon chrestien, à l'effet de quoy auecq instances il demanda un prestre pour recevoir les sacremens, et envoya par plusieurs fois son valet et servante à Sainct-Eustache sa paroisse, lesquels s'adressèrent à messieurs Lenfant et Lechat, deux prestres habituez en ladicte paroisse, qui refusèrent plusieurs fois de venir; ce qui obligea le sieur Jean Aubry d'y aller luy-mesme pour en faire venir, et de faict fist lever le nommé Paysant, aussi prestre habitué audict lieu; et comme toutes ces allées et venues tardèrent plus d'une heure et demye, pendant lequel temps ledict feu Molière décéda, et ledict sieur Paysant arriva comme il venoit d'expirer; et comme

minster, pour s'y mêler à la cendre des rois.
La veuve de Molière fit porter au cime-

---

ledict sieur Molière est décédé sans avoir reçu le sacrement de confession dans un temps où il venoit de représenter la comédie, monsieur le curé de Saint-Eustache lui refuse la sépulture, ce qui oblige la suppliante vous présenter la présente requeste pour luy estre sur ce pourvu.

« Ce considéré, monseigneur, et attendu ce que dessus, et que ledict défunct a demandé auparavant que de mourir un prestre pour estre confessé, qu'il est mort dans le sentiment d'un bon chrestien, ainsy qu'il a témoigné en présence de deux dames religieuses, demeurant en la même maison, d'un gentilhomme nommé M. Couton, entre les bras de qui il est mort, et de plusieurs autres personnes; et que Mᵉ Bernard, prestre habitué en l'églize Sainct-Germain, lui a administré les sacremens à Pasque dernier, il vous plaise de grâce spécialle, accorder à ladicte suppliante que son dict feu mary soit inhumé et enterré dans ladicte églize Sainct-Eustache, sa paroisse, dans les voyes ordinaires et accoutumées, et ladicte suppliante continuera les prières à Dieu pour vostre prospérité et santé, et ont signé. Ainsy signé,

« Le Vasseur et Aubry, avecq paraphe.

« Et au-dessoubz est escript ce qui suit :

« Renvoyé au sieur abbé de Benjamin, nostre offi-

tière de Saint-Joseph une grande tombe de pierre qui fut placée dans le milieu de cette enceinte. M. Titon du Tillet assure qu'en

---

cinal, pour informer des faicts contenus en la présente requeste, pour information à nous rapportée estre enfinct ordonné ce que de raison. Faict à Paris dans nostre pallais archyepiscopal, le vingtiesme feburier mil six cent soixante-treize.

« Signé, *Archevesque de Paris.* »

Extrait des Registres de l'Archevêché de Paris.

« Veu ladicte requeste, ayant aucunement esgard aux preuves résultantes de l'enqueste faicte par mon ordonnance, nous avons permis au sieur curé de Sainct-Eustache de donner la sépulture ecclésiastique au corps du deffunct Molière, dans le cimetière de la paroisse, à condition néantmoins que ce sera sans aucune pompe, et avec deux prestres seullement et hors des heures du jour, et qu'il ne se fera aucun service solemnel pour luy, ny dans ladicte paroisse Sainct-Eustache ny ailleurs, mesme dans aucune églize des réguliers, et que nostre présente permission sera sans préjudice aux règles du rituel de nostre églize, que nous voulons estre observées selon leur forme et teneur. Donné à Paris, ce vingtiesme feburier mil six cent soixante-treize. Ainsy signé,

« *Archevesque de Paris.*

1732 on l'y voyait encore (1). A cette époque une fente séparait la table de pierre en deux moitiés; « ce qui rappelait, ajoute M. Titon, une action remarquable de cette *demoiselle*. »

L'hiver de 16.... fut très-rigoureux. Elle acheta cent voies de bois qu'on voitura, par son ordre, au cimetière, afin que les pauvres vinssent se chauffer sur la tombe de Molière, et donnassent des bénédictions à sa mémoire. Le feu, continué pendant plusieurs jours, brisa la pierre.

On voudrait que cette idée, qui n'est pas commune, eût été celle d'une femme sensible et malheureuse, pleurant un époux adoré.

Lulli, qui n'attendait qu'un événement pro-

« Et au-dessoubz :

« *Monseigneur,* MORANGE, avecq paraphe.

« Collationné en son original en papier, ce faict rendu par les nottaires au Chastellet de Paris soubzsignez le vingt-uniesme mars mil six cent soixante-treize.

« LE VASSEUR. »

(1) Voyez *le Parnasse français* de Titon du Tillet, in-fol. Coignard, page 320.

pice à ses vues pour s'emparer de la salle du Palais-Royal, profita de la mort de Molière, et s'installa sur son théâtre. La veuve eut beau réclamer contre l'usurpation du Florentin, Molière n'était plus là. Les restes de sa troupe évincée n'eurent pour asile que le théâtre construit par Sourdeac, en face de la rue Guénégaud. (1)

---

(1) La troupe du Palais-Royal avait perdu quelques actrices. Voici les portraits rimés de celles qui lui restaient; les personnes attachées au théâtre sont exposées à ces petites malices poétiques, et font très-bien de s'en consoler.

MADEMOISELLE MOLIÈRE.

Les grâces et les ris règnent sur son visage,
Elle a l'air tout charmant et l'esprit tout de feu :
Elle avait un mari d'esprit qu'elle aimait peu;
Elle en prend un de chair qu'elle aime davantage.

MADEMOISELLE DE BRIE.

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré les ans,
A peine des charmes naissans
Égalent sa beauté mourante.

MADEMOISELLE LA GRANGE.

Si, n'ayant qu'un amant, on peut passer pour sage,
Elle est assez femme de bien;

Ici, paraît sur la scène, dans les Mémoires, ou, si l'on veut, dans le roman de madame Boudin, un sieur Duboulay, qu'elle nous annonce comme un homme du monde, très-amoureux de madame Molière, riche, prodigue et ma-

---

Mais elle en aurait davantage
Si l'on voulait l'aimer pour rien.

MADEMOISELLE DUPIN.

Elle aime les plaisirs, et veut qu'ils soient secrets;
Du moindre petit bruit son fier honneur s'offense;
Mais, quoiqu'elle ait choisi des amans très-discrets,
Peut-être elle en a trop pour sauver l'apparence.

MADEMOISELLE CHAMPMÊLÉ.

A l'amour le plus tendre elle fut destinée,
Qui prit assez long-temps *Racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur,
Un *Tonnerre* est venu qui l'a déracinée.

MADEMOISELLE BEAUVILLIERS.

On lui croit de la chasteté,
Non que son humeur soit tigresse;
Mais un visage sans beauté
Est caution de la sagesse.

MADEMOISELLE GUYOT.

De celle-là, je ne vous dirai rien;
De tout ce que j'en sais on doit faire mystère.
Quand on ne peut dire du bien,
Un parti sage est de se taire.

gnifique. On ne repousse pas un adorateur qui se présente avec de pareils titres. La veuve s'était toujours bien trouvée des conseils d'une demoiselle Châteauneuf, personne infiniment habile : elle la consulta dans cette occasion. Mademoiselle Châteauneuf l'engagea fortement à ne rien promettre; puisque cet amant paraissait assez épris pour épouser, il fallait l'amener là par des rigueurs bien entendues.

Madame Molière recevait des leçons qu'elle aurait pu donner, car son manége avait été constamment celui de toutes les coquettes, de renvoyer les hommes quelquefois mécontens, mais jamais découragés.

La spéculation n'échappa point à Duboulay : cet homme était aussi rusé qu'elle; il parut peu surpris de la proposition qu'on lui faisait, berça la veuve d'espérances, et fut heureux à meilleur marché.

Madame Boudin prétend que madame Molière, forcée de renoncer au nom de Duboulay, ne renonça point à sa fortune, et qu'elle se consolait, en le ruinant, de n'avoir pu faire encore mieux; mais cette madame Boudin est une médisante.

C'est elle qui nous apprend aussi qu'au

milieu de cette intrigue, la veuve en commençait une autre. Il lui plut d'enlever à la demoiselle Guyot, actrice de sa troupe, le comédien Guérin d'Estriché. Dubonlay, qui n'attendait qu'un prétexte pour rompre, fit le jaloux, et laissa Guérin en pleine possession de sa conquête.

Une aventure dont le bruit se répandit partout, et dans laquelle madame Molière figura comme personnage principal, ajouta beaucoup à sa célébrité. Notre historienne la raconte avec un assez long détail : nous transcrivons, à peu de chose près, son récit.

« Il y avait à Paris une femme appelée la *Tourelle* qui ressemblait si parfaitement à madame Molière, qu'il était malaisé de ne s'y pas méprendre. Elle se mêlait de galanterie, mais ne faisait pas grande fortune; ce qui lui donna la pensée, voyant qu'elle ressemblait à madame Molière, de passer pour elle, et d'en tirer parti. Cela lui réussit assez bien pendant quelques mois pour l'enhardir à tenter quelque bonne aventure.

« Un président de Grenoble nommé *Lescot* était amoureux de madame Molière; il ne l'avait vue que sur le théâtre, et cherchait dans tout Paris quelqu'un qui l'introduisît

chez elle ; il employait une autre femme nommée la *Ledoux*, qui faisait métier d'arranger les personnes, d'aplanir les obstacles, de procurer des occasions ; il lui fit part de son désir, et parut prêt à tous les sacrifices. La Ledoux pensa tout de suite à la Tourelle ; elle l'envoya chercher, lui proposa de jouer son rôle avec le président, et lui promit un honnête bénéfice. La Tourelle promit de son côté qu'elle ferait à leur dupe l'illusion la plus parfaite.

« La Ledoux annonça, dès le soir même, au président, le succès de sa négociation. Le rendez-vous était convenu, le jour pris, et madame Molière devait se rendre chez elle à telle heure. Jugez de l'empressement du président! jugez de son exactitude! La Tourelle arriva, vêtue simplement et comme une personne qui craignait d'être reconnue ; elle imita la toux éternelle de madame Molière et ses airs nonchalans ; elle parla de ses vapeurs, des ennuis du théâtre. Elle fit valoir au président la complaisance qu'elle avait eue de venir dans un lieu dont le nom seul lui faisait horreur. Il répondit qu'elle n'avait qu'à prescrire la mesure de sa reconnaissance, et

que tout ce qu'il possédait au monde était d'avance en son pouvoir. La Tourelle fit l'opulente; elle ne demanda qu'un collier pour sa fille ; et voilà le président qui la conduit aussitôt sur le quai des Orfévres. Ils entrent chez le joaillier le mieux assorti ; la Tourelle répète qu'elle n'acceptera rien qui ne soit d'un prix médiocre. Enchantement du président, de la trouver si noble et si désintéressée.

« Les visites continuent : la Tourelle et le président s'y rendent chacun de leur côté. Défense à l'amoureux magistrat de lui parler jamais sur le théâtre ; ce serait la perdre en la livrant à la malignité de ses compagnes, jalouses de ses succès. Son docile amant lui jura qu'il obéirait, et qu'enfermé dans sa loge il se contenterait d'admirer et d'applaudir. On jouait alors la *Circé* de Thomas Corneille : madame Molière produisait beaucoup d'effet dans le personnage de la magicienne, par l'éclat de ses habits, et surtout par une coiffure qui relevait tous ses agrémens.

« Un jour que le président attendait la Tourelle chez la Ledoux ; elle n'y vint pas. Il courut à la Comédie, quoique la Ledoux eût

pu faire pour l'en empêcher. La première personne qu'il aperçut sur le théâtre fut madame Molière ; il y monta pour lui dire le chagrin qu'il avait eu de ne pas l'avoir vue de l'après-dîner ; il se persuadait qu'un petit emportement de passion ne lui déplairait pas. D'abord, il pénétra difficilement jusqu'à l'actrice que vingt jeunes gens entouraient ; seulement, il lui souriait toutes les fois qu'elle tournait la tête de son côté. Comme elle passa près de lui, « Vous n'avez jamais été si belle, « lui dit-il, et si je n'étais pas amoureux, je « le deviendrais aujourd'hui. »

« Madame Molière fit peu d'attention à ce doucereux propos, et le président s'étonna de la froideur avec laquelle son madrigal était reçu. La pièce lui sembla d'une longueur insupportable ; à peine finissait-elle qu'il courut à la loge de madame Molière, qui s'offensa de la liberté que prenait un homme qu'elle n'avait jamais vu. Le président poursuivit sur le même ton et reçut le même accueil ; il crut d'abord que sa maîtresse n'osait parler en présence de la femme de chambre qui la déshabillait ; il lui faisait signe de la renvoyer ; mais toute sa pantomime n'était pas entendue.

« Parlez, monsieur, lui dit-elle enfin d'une « voix élevée, parlez! Je ne crois pas avoir « rien d'assez mystérieux avec vous pour que « toutes ces précautions soient nécessaires. » L'aigreur avec laquelle elle acheva ces mots fit perdre patience au président. « Je conce- « vrais votre procédé, reprit-il, si j'avais fait « quelque chose qui pût vous déplaire. Vous « me donnez un rendez-vous; vous y man- « quez; je viens, tout inquiet, en savoir la « cause, et vous me traitez comme le plus « criminel des hommes! »

« Figurez-vous l'étonnement de l'altière comédienne. Plus elle regardait le président, plus elle s'assurait qu'il n'était pas connu d'elle. « Enfin, ajouta-t-il, donnez-moi quelque rai- « son, bonne ou mauvaise. » Sa surprise la rendait muette. Il était consterné. « Mais, « dites au moins que vous me connaissez, « s'écria-t-il. — Moi, monsieur! moi! je ne « sais qui vous êtes. — Ah, Dieu! me mé- « connaître après tout ce qui s'est passé!.... « Je suis fâché que vous m'obligiez d'éclater « et de sortir du respect que j'ai pour toutes « les femmes; mais vous êtes indigne qu'on « en conserve pour vous. Après m'être venue

« trouver vingt fois dans un lieu tel que celui « où je vous ai vue, il faut que vous soyez la « dernière des créatures pour oser me demander si je vous connais! »

« Madame Molière, furieuse, dit à sa femme de chambre d'appeler ses compagnes. « Vous « me ferez plaisir, répliqua le président outré ; je souhaiterais que tout Paris fût ici, « pour rendre votre honte plus solennelle. — « Insolent! reprit madame Molière, j'aurai « raison de cette infamie. » Dans ce moment plusieurs comédiennes entrèrent. Madame Molière instruisit les unes de la scène étrange qu'elle venait d'essuyer, tandis que le président faisait aux autres toutes ses confidences, en affirmant que le collier que l'ingrate avait en ce moment même était un de ses présens. Madame Molière s'avança dans l'intention de lui donner un soufflet. Le président, en détournant sa main, se jeta sur le collier et le lui retira violemment (car il croyait que c'était celui dont il avait fait don à la Tourelle). Alors on fit monter la garde; on envoya chercher un commissaire qui conduisit le président en prison; il en sortit le lendemain sous caution, soutenant toujours qu'il avait eu droit

de maltraiter et d'outrager une femme dont il était l'amant, et qui poussait l'effronterie jusqu'à nier une liaison dont il avait de bons témoins, et qui lui coûtait aussi cher.

« Madame Molière fit informer : elle voulut être confrontée devant l'orfévre, se persuadant que cette preuve suffirait pour détruire l'erreur du président; mais l'orfévre la reconnut, ce qui la mit au désespoir. Le bruit courait qu'à la première nouvelle de l'éclat que faisait cette affaire, la Ledoux s'était cachée; l'ordre fut donné de rechercher cette femme : on la trouva. Ses premiers aveux éclaircirent tout le mystère; on se mit à la poursuite de la Tourelle, qui fut prise aussi. Ce fut alors que madame Molière agit et fit agir auprès des juges pour hâter la décision d'un procès qui devait manifester son innocence.

« Une sentence du Châtelet, du 17 septembre 1675, condamna le président Lescot à déclarer au greffe, en présence de la dame Molière et de quatre personnes qu'il lui plairait de choisir, que, *par inadvertance et par méprise il aurait usé de voies de fait contre elle, et tenu les discours injurieux mentionnés*

au procès, l'ayant prise pour une autre personne; de laquelle déclaration acte serait delivré par le greffier à ladite Molière.

« 2°. *En 200 liv. de dommages, intérêts, etc.*

« 3°. *Les deux femmes condamnées à la peine du fouet, qu'elles subiraient, nues, devant la principale porte du Châtelet et devant la maison de la dame Molière.*

« 4°. *Bannies de Paris pour trois ans, et condamnées de plus en 20 liv. d'amende et 100 liv. de dommages, intérêts, envers ladite dame Molière, etc. etc.*

« La Ledoux appela de la sentence; mais un arrêt du parlement, du 17 octobre suivant, la confirma (1). L'appareilleuse subit

---

(1) Du 17 octobre 1675.

Arrêt de la cour du parlement de Paris.

« A la requête de madame veuve Molière, sur le procès criminel intenté contre M. François Lescot, Jeanne Ledoux, veuve de Pierre Ledoux, Marie Simonnet, se disant femme de Hervé de la Tourelle.

« Vu par la chambre des vacations le procès criminel fait par le lieutenant criminel du nouveau Châtelet, à la requête de demoiselle Claire-Armande-Gresinde-Élisabeth Béjard, veuve de Jean Pocquelin sieur de

seule son jugement : Lescot avait fait évader la Tourelle. »

Molière, demanderesse et accusatrice; contre M. François Lescot, conseiller du roi, président au parlement de Grenoble, Jeanne Ledoux, veuve de Pierre Ledoux, et Marie Simonnet, se disant femme de Hervé de la Tourelle, défendeurs et accusés. Ladite Ledoux prisonnière ès prisons de la Conciergerie du Palais, appelante de la sentence contre elle rendue le 17 septembre 1675, par laquelle ladite Ledoux aurait été déclarée duement atteinte et convaincue d'avoir produit sous le nom de ladite Molière ladite Simonnet, et ladite Simonnet d'avoir pris le nom de ladite Molière pour raison de ladite prostitution; pour réparation de quoi condamnées d'être fustigées, nues, de verges au-devant de la principale porte du Châtelet, et devant la maison de ladite Molière. Ce fait, bannies pour trois ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris; enjoint à elles de garder leur ban à peine de la......., et solidairement en 20 liv. d'amende envers le roi, 100 liv. de réparations civiles, dommages et intérêts envers ladite Molière, et aux dépens; et ordonné que dans quinzaine, pour toutes préfixions et délais, le concierge des prisons du nouveau Châtelet serait tenu de réintégrer ladite Simonnet, autrement et ledit temps passé contraint même par corps; et à l'égard du sieur Lescot, les informations converties en enquêtes et y faisant droit, condamné de faire sa déclaration au greffe en présence de ladite Molière et de quatre per-

Le sujet de ce procès était assez drama-

---

sonnes telles qu'elle voudrait choisir, que par méprise et inadvertance il aurait usé de voie de fait contre elle, et tenu des discours injurieux mentionnés au procès, l'ayant prise pour une autre personne, de laquelle déclaration serait délivré acte à ladite de Molière et justice, sieur Lescot condamné en ses dommages et intérêts liquidés à la somme de 200 liv. et aux dépens à son égard, et son écrou rayé et biffé; requête de ladite Ledoux employée pour moyen de nullité, et ouïe et interrogée en ladite chambre ladite Ledoux sur sa cause d'appel et cas à elle imposé tout considéré.

« Il sera dit que ladite chambre, à l'égard de ladite Jeanne Ledoux, a mis et met l'appellation par elle interjetée au néant; ordonne que la sentence dont est appel sortira effet; la condamne ès dépens de la cause d'appel; et, pour faire mettre le présent arrêt à exécution, ladite chambre a renvoyé, renvoie icelle Ledoux pensionnaire pardevant ledit lieutenant criminel du nouveau Châtelet.

« Ordonne que par le conseiller-rapporteur il sera informé à la requête du procureur-général du roi de l'évasion de ladite Simonnet des prisons dudit Châtelet; que Marice, geôlier desdites prisons, sera présentement pris au corps par Fit, huissier de service, et annexé en la Conciergerie du Palais, et écrou faire de sa personne à la requête dudit procureur-général pour être ouï et interrogé par ledit conseiller sur les

tique (1) pour être mis au théâtre; aussi,

---

faits résultans de ladite évasion; que MM. Vincent Nevelet et François Devert Haimon, conseillers, se transporteront esdites prisons du nouveau Châtelet pour dresser procès-verbal de l'état d'icelles, et du lieu ou endroit par où l'on prétend que ladite Simonnet s'est évadée; que les cordes et instrumens qui ont servi à ladite évasion seront apportés au greffe de la cour pour servir à l'instruction ce que de raison. Sera aussi ladite Simonnet prise au corps et amenée prisonnière en ladite Conciergerie, pour être pareillement ouïe et interrogée sur les faits résultans de ladite évasion, et être procédé au jugement du procès à son égard ainsi qu'il appartiendra. Fait en vacation le dix-septième octobre 1675.

« *Signé* DELONGUEIL, *président.*

« DEVERT HAIMON, *rapporteur.*

« Minute sur papier timbré aux archives, section judiciaire, au Palais. »

(1) Cette supercherie, ce plan de déception imaginé pour abuser des yeux crédules par la ressemblance d'une personne avec une autre, le collier, les poursuites, le jugement, tout cela rappelle un procès trop célèbre où se retrouvent des circonstances à peu près pareilles, et qui se présente à nous mêlé des souvenirs les plus affligeans.

Le président se laissa duper de la meilleure foi du

composa-t-on, en 1676, une *Fausse Clélie* qui ne fut pas représentée, mais qui retraçait toutes les scènes de cet imbroglio. Thomas Corneille y fit allusion dans sa comédie de *l'Inconnu*. Au troisième acte de cette pièce, les vers suivans sont adressés à la Comtesse par une Bohémienne qui lui dit la bonne aventure; et le rôle de la Comtesse était joué par madame Molière elle-même :

Dans vos plus grands projets vous serez traversée,
Mais en vain contre vous la brigue emploîra tout,
Vous aurez le plaisir de la voir renversée,
Et d'en venir toujours à bout.

. . . .

Cette ligne qui croise avec celle de vie
Marque pour votre gloire un moment très-fatal :
Sur des traits ressemblans, on en parlera mal,
Et vous aurez une copie.

. . . .

N'en prenez pas trop de chagrin :
Si votre gaillarde figure
Contre vous, quelque temps, cause un fâcheux murmure,

---

monde. Le grand acteur de l'autre procès était-il d'aussi bonne foi? Tout porte à le croire ; mais Frédéric en doutait lorsqu'il a dit : « M. le cardinal aura « bien de l'esprit, s'il parvient à se faire passer pour « un sot. »

Un *tour de ville* y mettra fin,
Et vous rirez de l'aventure.
(T. CORNEILLE, *l'Inconnu*, acte III, sc. VI.)

Madame Molière, en détachant Guérin de la demoiselle Guyot, n'avait voulu qu'humilier cette actrice et jouir de sa victoire. Guérin la mena plus loin qu'elle ne se proposait d'aller; il prodigua les cajoleries qu'une femme prend aisément pour des soins; il osa lui prouver que son premier mari n'avait pu la rendre heureuse, parce que l'amour d'un homme dominé par son génie ne peut être qu'une distraction et jamais un sentiment. Enfin il fit, pour la décider à l'épouser, tous les efforts qu'elle avait faits elle-même auprès de Duboulay pour devenir sa femme : il réussit mieux. Le 31 mai 1677, elle épousa Guérin d'Estriché.

Cet oubli d'elle-même et de son nom la rendit méprisable.

Malgré les ruptures plus ou moins prolongées qui se renouvelaient fréquemment entre Molière et sa femme, ils eurent trois enfans de 1664 à 1672.

Le premier eut pour parrain Louis XIV, et pour marraine Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

Le deuxième enfant fut Esprit Madeleine, née le 4 août 1665.

Le troisième, Pierre-Jean-Armand, né le 1er octobre 1672, et mort quelques jours après sa naissance.

Madeleine Molière était au couvent lors du second mariage de sa mère. Madame Guérin avait espéré que sa fille se ferait religieuse, et même elle ne la voyait jamais que pour déterminer sa vocation; mais elle souhaita revenir dans la maison paternelle, ce qui chagrina beaucoup sa mère. Cette jeune personne commençait à la vieillir, et s'en apercevait quelquefois aux duretés qu'elle essuyait. Chapelle, qui visitait rarement une maison où Molière n'était plus, demandant un jour à Madeleine quel âge elle avait; elle lui répondit tout bas: « Quinze ans et demi; mais, ajouta-t-elle en souriant, n'en dites rien à ma mère. » Molière n'eût pas laissé tomber ce mot-là.

Guérin, homme bizarre, absolu, d'une humeur difficile, mais qui, pendant qu'il faisait sa cour à la veuve, s'était déguisé sous des formes patelines, rentra dans son caractère quand il fut son mari. Sa femme avait cru

régner ; elle eut un maître : Guérin vengea Molière !

Madame Guérin quitta le théâtre en 1694 et mourut en 1700 ; son mari lui survécut jusqu'en 1728 : un fils issu de leur mariage mourut en 1708 âgé d'environ trente ans.

FIN DE L'EXTRAIT DES MÉMOIRES
DE MADAME GUÉRIN.

LETTRE A MYLORD ***,

SUR BARON

ET LA DEMOISELLE LECOUVREUR,

PAR GEORGE WINK.

La Lettre suivante, écrite à mylord ***, est de l'abbé d'Allainval, qui s'est caché sous le nom de *George Wink*, vraisemblablement parce que se mettant à l'aise, dans ce petit ouvrage, sur les prétentions de quelques acteurs, il n'a pas voulu que l'esprit de corps lui rendît leur société défavorable.

Léonor-Christophe de Soulas, abbé d'Allainval, était de Chartres.

Il porta toute sa vie l'habit ecclésiastique, sans être entré dans les ordres, et surtout sans bénéfices. La vocation plus décidée qui l'appelait au culte de Thalie lui promettait des succès, s'il eût cultivé ses talens et soigné ses ouvrages.

Il donna des comédies ingénieuses aux deux théâtres (1). Son *Ecole des Bourgeois*, où Fleury jouait le rôle de Moncade avec une aimable insolence, est remplie du bon comique de Molière. Saurin, dans sa petite comédie des *Mœurs*, a pillé sans façon la pièce de d'Allainval, et ne l'a point effacée.

D'Allainval ne put jamais sortir de l'état d'indigence qui tenait à son désordre.

Un biographe a dit : « Les anciens poètes se vantaient d'avoir dormi sur l'Hélicon ; il y faisait

(1) Voyez-en la liste dans les Almanachs dramatiques.

« bon, sans doute. L'abbé d'Allainval couchait à la « belle étoile. »

En effet, on assure que l'auteur de *l'Embarras des richesses* passait quelquefois la nuit dans des brouettes.

D'Allainval, dînant à Paris dans une maison opulente, fut frappé d'apoplexie : transporté par les soins de son Amphitryon à l'hôpital le plus voisin, il y mourut le 25 avril 1753.

Il serait curieux de savoir quel était ce *mauvais riche* qui fit porter à l'hôpital un homme de lettres, pauvre, son convive, et qu'il appelait peut-être *son ami.*

LETTRE A MYLORD ***,

SUR BARON

ET LA DEMOISELLE LECOUVREUR.

Mylord,

Vous comptiez, si je m'en souviens, quatre merveilles dans Paris : 1°. les Tuileries ; 2°. le jeu de la demoiselle Lecouvreur ; 3°. la danse de la demoiselle Camargo ; 4°. la voix de la demoiselle Lemaure. La seconde de ces merveilles n'est plus que l'objet des regrets de tous ceux qui l'ont admirée, je veux dire vue.

Le Théâtre Français avait perdu, le 22 décembre 1729, le fameux Baron (son vrai nom était François Boiron), plus âgé qu'il ne voulait qu'on le crût : il était, sur son âge, plus mystérieux qu'une coquette ; il n'y a pas plus de quatre à cinq ans qu'il jouait encore les rôles de Rodrigue dans *le Cid*, et de Dorante dans *le*

Menteur; mais quoiqu'on fût persuadé que personne n'était capable d'y mettre autant de naturel, autant de variété et de noblesse, l'imagination la mieux charmée ne put tenir contre une voix cassée qui disait dans *le Cid* :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Et dans *le Menteur* :

Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier?

On éclata : ces ris l'obligèrent, mais avec une extrême mortification, à se défaire de ces personnages trop marqués. Il en conserva qui l'étaient un peu moins, tels que ceux de Pyrrhus, dans *Andromaque;* du Comte d'Essex; de César, dans *Pompée;* de Cinna, etc. qu'il a joués jusqu'à sa mort avec un concours et des applaudissemens infinis; mais combien était-il plus admirable dans des rôles proportionnés à son âge! Le vieil Horace, don Diègue, Joad, Acomat, Agamemnon, Mithridate, semblèrent renaître, et il fut adorable dans *Inès de Castro.* Parmi les personnages qu'il garda, j'ai oublié de mettre celui d'Antiochus, dans *Rodogune*, où il fit rire quand

la demoiselle Balicourt, qui y débutait par Cléopâtre, le 29 novembre 1727, lui dit et à la demoiselle Duclos, qui était sa Rodogune,

Approchez, mes enfans, etc. (Acte v.)

Baron avait pour lors au moins quatre-vingts ans. Enfin, mylord, pour vous faire sentir combien les moindres railleries qu'on faisait sur son âge le blessaient, il ne faut que vous dire, qu'il n'y a pas plus d'un an, qu'ayant encore tiré une risée par ce vers de *Mithridate* :

J'ai besoin d'un vengeur et non d'une maîtresse,

sa délicatesse lui fit substituer, le surlendemain, cet autre de sa façon :

Qu'il épouse s'il veut cette ingrate princesse.

Cela me fait souvenir d'un trait que vous ne serez peut-être pas fâché de savoir, quoiqu'il soit un peu étranger au sujet.

La Debrie avait joué d'original Agnès, dans *l'École des Femmes*; les comédiens, la voyant vieillir, l'engagèrent à céder ce rôle à la petite Ducroisi qui, depuis, épousa Poisson second. La Ducroisi parut pour le jouer; mais tout le parterre demanda si hautement la Debrie

qu'on fut contraint de l'aller chercher chez elle ; on l'obligea de jouer dans son habit de ville, et on peut juger des acclamations qu'elle reçut en entrant sur le théâtre : elle garda le rôle d'Agnès jusqu'à sa retraite ; elle le jouait encore à soixante-cinq ans. Voici des vers qui furent faits sur elle, et qui semblent parler de cette aventure :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré les ans,
A peine des attraits naissans
Égalent sa beauté mourante.

N'allez pas croire que la Ducroisi fût désagréable ou mauvaise actrice ; voici son portrait :

Vos vertus et vos beautés
Mériteraient des couronnes,
On voit en vous toutes les qualités
De ces héroïques personnes
Que tous les jours vous nous représentez.

Revenons à Baron. Le 3 septembre 1729, en représentant pour la troisième fois Venceslas, dans la tragédie de Rotrou qui porte ce titre, quand il eut prononcé ce vers :

Si proche du cercueil où je me vois descendre ;
(Acte 1er, scène 1re.)

il se trouva subitement si incommodé d'un asthme qui avait manqué lui coûter la vie un an auparavant, qu'il ne put continuer; il murmura quelques mots d'excuse, et Quinault Defresne, qui représentait Ladislas, l'aida à sortir de la scène, où il ne parut plus depuis.

Le *Mercure* de décembre 1729 remarque que quand il se retira du théâtre, en 1691, il finit par la tragédie de *Venceslas*, où il jouait pour lors le rôle de Ladislas; mais vous ne savez peut-être pas, mylord, que ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint son congé de Louis XIV. « Pensez bien à ce que vous me « demandez, lui dit ce grand prince: si vous « quittez le théâtre, vous n'y rentrerez pas « tant que je règnerai. » Baron allégua des prétextes de conscience auxquels le roi se rendit; mais le vrai motif de sa retraite, dont il eut le loisir de se repentir, était qu'il traitait d'une charge de valet de chambre de sa majesté, dont elle lui refusa l'agrément.

La nature l'avait favorisé de ces qualités corporelles qui gagnent les cœurs, et qui sont si avantageuses à ceux qui parlent en public, particulièrement sur le théâtre; et l'air d'une cour polie et spirituelle, qu'il fréquentait avec

assez d'agrément, lui avait rendu comme naturelles des manières aisées et charmantes qui y naissent avec la plupart des courtisans, et dont on n'acquiert et on ne copie ordinairement que le ridicule. Enfin il a été le plus grand comédien qui ait jamais brillé sur le Théâtre Français, et il ne lui manquait, dit le judicieux La Bruyère, que de parler avec la bouche; on s'était même accoutumé à ce défaut; mais on a toujours crié contre la mauvaise habitude qu'il avait de tourner le dos à l'acteur à qui il parlait, pour regarder les bancs du théâtre. On ne peut lui reprocher, de plus, que quelques manques de bienséance, comme de toucher sa perruque, de se moucher sur le théâtre, de tenir son mouchoir à la main, même dans les tragédies, quand il jouait habillé à la française, et quelques autres indécences, où même il savait qu'il mettait tant de grâces qu'il ne daigna jamais s'en corriger. Autre digression, mylord; accoutumez-vous-y, s'il vous plaît.

La plupart des comédiens sont des *âmes moutonnières* qui ne se chargent ordinairement que des défauts des grands acteurs qu'ils veulent imiter. Dès que Baron commença à

faire du bruit, les comédiens de campagne crurent avoir attrapé son jeu en affectant et outrant même son parler nasillard. Voici d'autres exemples du même travers : 1°. Béjart, camarade de Molière et frère de sa femme, demeura estropié d'une blessure qu'il reçut au pied en séparant deux de ses amis qui se battaient dans la place du Palais-Royal. Molière, qui peu de temps après donna son *Avare*, chargea son beau-frère du rôle de la Flèche, de qui Harpagon dit, par allusion, *je n'aime point à voir ce chien de boiteux-là*. Comme Béjart faisait beaucoup de plaisir, on boita aussitôt sur tous les théâtres de province, non-seulement dans le rôle de la Flèche, où cela devenait nécessaire, mais indifféremment dans tous ceux que Béjart remplissait à Paris. 2°. Les premiers Crispins furent faits pour Poisson premier, de qui on a un petit théâtre : il parlait bref, et comme il n'avait pas de gras de jambes, il imagina de jouer en bottines ; de là tous les Crispins bredouillèrent et se bottèrent. Je m'étonne qu'ils ne poussèrent pas l'extravagance jusqu'à s'agrandir la bouche, parce que Poisson l'avait énorme ; aussi lui fit-on dire :

Je vous réponds, monsieur, d'une bouche aussi large,

dans *le Deuil,* petite comédie qui, aussi-bien que *l'Esprit follet* (1), est de Corneille le jeune, et non du comédien Hauteroche. 3°. Le mouvement ridicule des coudes de Beaubourg, que contrefait si comiquement Crispin en sortant du théâtre, à la fin du quatrième acte du *Légataire,* a encore ses imitateurs.

Baron ne manquait pas d'esprit, et il avait beaucoup de goût : depuis le milieu de sa vie il se piqua de belles-lettres, même de grec (2) ; il a fourni les matériaux dont on s'est servi pour composer l'une des Vies de Molière, où il aurait pu donner des éclaircissemens curieux et intéressans sur les pièces de ce grand homme, et se plus ménager sur ses propres louanges et sur celles d'un *Théâtre* dont il n'était guère que le parrain.

---

(1) Il y a un autre *Esprit follet* de d'Ouville, auteur des *Contes,* imprimé en 1643, qui est à très-peu de chose près le même.

(2) Comme l'ingénieux roman de *Gil Blas de Santillane* est dans les mains de tout le monde, je me contenterai d'en indiquer la fin du premier volume, où il y a un seigneur Carlos Alonso de la Ventoleria, qui a beaucoup de ses traits.

On pourrait faire, mylord, un traité plaisant de tous ces *geais parés des plumes d'autrui ;* on en trouverait de tout sexe et de toute condition ; Dancourt y perdrait des tomes de son Théâtre, ou de son échafaud, comme l'appelait le poète Laynez, et le public serait charmé de savoir à qui il est véritablement redevable. Un gentilhomme nommé d'A...., auteur de la *Vie de Henriette Silvie de Mollière* (1), roman qui a eu une grande réputation, et qui est encore lu avec plaisir, est le véritable père de *la Coquette* et de *l'Homme à bonnes fortunes*. Baron lui donna cinq cents écus pour mettre cette dernière pièce sous son nom ; mais il n'y a de lui que le déguisement du laquais qu'il imagina avec son camarade Raisin. *L'Andrienne* et *les Adelphes* de Térence, habillés à la française, ont toujours passé pour être du père La Rue, qui ne s'en défendit pas plus que d'*Argélie*, tragédie qui a paru sous le nom de l'abbé Abeille. Au reste, comme me disait un jour un des plus beaux esprits du siècle, Baron aurait bien pu faire *l'Andrienne* et *les Adelphes ;* il n'y fallait point

(1) D'Allainval se trompe. Ce roman est de madame de Villedieu.

d'imagination ; et les vers, qui sont assez aisés, sont des hémistiches tirés de toutes les comédies du monde. Peu s'en est fallu qu'il n'ait aussi fait la tragédie de *Géta*. Pechantré, qui en était l'auteur, la lui fit voir. Baron eut soin de lui en dire le plus de mal qu'il put ; quelques jours après, il la lui décria encore plus impitoyablement, et la conclusion de tous ces mépris furent vingt pistoles qu'il offrit à Pechantré, en échange de sa tragédie. Pechantré, homme simple, et d'ailleurs peu aisé, accepta l'offre; mais Champmêlé, qui soupçonna quelque chose de cette convention, lut *Géta*; il le jugea digne du succès qu'il a eu, et il prêta à Pechantré les vingt pistoles, qu'il retira peu à peu sur les représentations.

Baron savait une infinité de bons contès et mille traits anecdotes de la cour, de la ville et du Parnasse, où il avait toujours soin de se placer de son mieux. Il ne tenait pas à lui qu'on ne crût qu'il était l'original du Moncade dans *l'Homme à bonnes fortunes*. Il est certain qu'il avait eu des aventures galantes dont sa vanité avait lieu d'être satisfaite (1) ; mais il

(1) Voyez *les Caractères* de La Bruyère, où il est

était si sujet à des exagérations, qu'il faut rabattre plus de la moitié des merveilles qu'il en contait. Je ne conçois pas comment, aimant à parler des moindres choses qui le touchaient, il n'ait pas fait insérer dans la Vie de Molière dont j'ai parlé, deux traits qui regardent son père et sa mère, qui étaient tous deux de fort bons comédiens. Sa mère était si belle femme, que lorsqu'elle se présentait pour paraître à la toilette de la reine-mère, sa majesté disait aux dames qui étaient présentes : Mesdames, voici la Baron; et elles prenaient la fuite. Son père mourut d'un accident très-singulier : il faisait le rôle de don Diègue, dans *le Cid;* son épée lui était tombée des mains, comme la circonstance l'exige dans la scène qu'il avait faite avec le comte de Gormas, et en la repoussant du pied avec indignation, il en trouva malheureusement la pointe dont il eut le petit doigt piqué; on traita le soir cette blessure comme une bagatelle; mais quand il vit, deux jours après, que la gangrène faisait tout apprêter pour lui couper la jambe, il

---

parlé de lui sous le nom de Roscius, et cherchez-en le commentaire dans le Grand Alcandre.

ne le voulut pas souffrir : « Non, non, dit-il, « un roi de théâtre comme moi se ferait huer « avec une jambe de bois. » Il aima mieux attendre doucement la mort qui l'emporta le lendemain.

Le public aurait lu ces deux traits avec plus de plaisir que ses prétendues querelles avec le célèbre Racine. Baron ne l'aimait pas; je n'ai jamais pu deviner pourquoi, si ce n'est qu'il ne soit pas au pouvoir d'un comédien d'aimer un auteur. Toutes les fois qu'il parlait de Racine, il ne s'épargnait pas à en dire du mal; il se vantait même de lui avoir donné de bons conseils, et d'avoir fait plusieurs de ses vers; mais il trouvait tout le monde si prévenu pour ce grand homme, qu'il se désespérait de ne pouvoir persuader personne. On peut juger de sa poésie par ce vers :

Viens, et prête à ma voix ton cœur et ton oreille,

qu'il substitua toujours de son autorité privée à cet autre, qui est le second de la tragédie d'*Iphigénie*,

Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille.

On lui aurait eu une éternelle obligation, s'il avait aidé à conserver plusieurs beaux vers

du *Tartufe* qu'il savait, et qui furent retranchés dans les divers changemens que cette fameuse comédie souffrit. En voici un : Tartufe feignant de presser Orgon de pardonner à son fils, disait :

O ciel ! pardonne-lui comme je lui pardonne.

Le dernier hémistiche parut trop caractériser les bigots ; Molière fut obligé de le changer ainsi :

O ciel ! pardonne-lui le tourment qu'il me donne.

Le Cid reçut aussi quelques altérations ; il parut peu après l'Édit contre les duels. Dans la tragédie, don Arrias pressait le comte de Gormas, de la part du roi, de faire à don Diègue des réparations ; le comte lui répondait :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme ;
Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame ;
Et de tous ces accords, l'effet le plus commun,
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un.

Quelque beaux que soient ces vers, la pernicieuse morale qu'ils contiennent les fit retrancher.

J'aurai encore occasion de parler de Baron

dans la suite; mais je ne veux pas oublier, en finissant son chapitre, qu'il était le seul, avec la veuve de Beaubourg, qui restât de la troupe de Molière. Cette actrice vit encore aujourd'hui; son nom est Pitel; elle est fille de la Beauval, célèbre comédienne, et elle fit le rôle de Louison dans *le Malade imaginaire*.

Il est temps, mylord, que je vous entretienne de l'illustre Adrienne Lecouvreur. Elle n'était pas Parisienne, comme le *Mercure* de mars 1730 l'avance, mais elle était née l'an 1690, à Fimes, petite ville entre Soissons et Reims; son père, qui y était chapelier et mal visé, transplanta, en 1702, sa famille dans le faubourg Saint-Germain, à Paris, où il vint travailler de son métier. Le voisinage de la Comédie offrit à sa fille l'occasion de la voir quelquefois, et fortifia une passion pour le théâtre qui était née avec elle. Plusieurs des bourgeois de Fimes m'ont dit que dès son enfance, elle se plaisait à réciter des vers, et qu'ils l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. La demoiselle Lecouvreur était de ces personnes extraordinaires qui se créent elles-mêmes. La nature n'avait pas été

prodigue envers elle comme envers Baron ; elle n'avait point comme lui sucé, pour ainsi dire, avec le lait le génie du théâtre ; elle n'avait point eu, dès son enfance, Molière, Racine, Despréaux, Chapelle, pour lui former le goût et les sentimens. En 1705, âgée d'environ quinze ans, elle fit partie avec quelques jeunes gens de jouer la tragédie de *Polieucte*, et la petite comédie du *Deuil*. Les répétitions qu'ils en firent chez un épicier, au bas de la rue Férou, faubourg Saint-Germain, firent du bruit ; plusieurs personnes de considération y vinrent voir la jeune Lecouvreur qui était chargée du rôle de Pauline. Madame la présidente Le Jay leur prêta, pour la représentation, la belle cour de son hôtel, rue Garancière. La cour, la ville, la comédie y accoururent ; la porte qui était gardée par huit Suisses fut forcée. On joua à la française, parce que notre actrice et quelques autres de ses camarades ne se trouvèrent pas en état de louer des habits à la romaine. Elle avait emprunté un habit de la femme de chambre de madame la présidente Le Jay, dans lequel elle ne parut pas avantageusement ; mais elle charma tout le monde par une façon de réciter

toute nouvelle, mais si naturelle et si vraie, qu'on disait d'une voix unanime qu'elle n'avait plus qu'un pas à faire pour devenir la plus grande comédienne qui eût jamais été sur le Théâtre Français. Elle ne fut pas la seule qui mérita des applaudissemens; un jeune homme nommé *Minou* qui, par la suite, est devenu un très-grand comédien dans les pays étrangers, joua le rôle de Sévère avec un feu, un pathétique et une intelligence parfaite. Il entra même tellement dans l'esprit de son rôle qu'il tomba en défaillance en disant à Fabian, son confident :

......Soutiens-moi, ce coup de foudre est grand.

Il fallut lui ouvrir les veines : on ne court plus de ces risques maintenant sur le Théâtre Français. Minou se remit et finit son rôle. La tragédie était à peine achevée, qu'apparemment sur les plaintes des comédiens, M. d'Argenson envoya des archers pour arrêter la petite troupe qui se crut perdue; mais elle en fut quitte pour l'alarme. Madame la présidente Le Jay envoya chez ce magistrat, qui révoqua à l'instant son ordre, à condition que ces représentations cesseraient. *Le Deuil* ne fut

donc point joué : la jeune Lecouvreur et ses camarades représentèrent encore deux ou trois fois dans l'enceinte du Temple, après quoi la partie fut absolument rompue. Je sais toutes ces particularités d'un homme qui en était. Le comédien Legrand, mort au commencement de janvier 1728, l'avait admirée comme les autres(1); il la logea chez lui dans le dessein

---

(1) Voici ce qu'on lit dans le cinquième volume des *Pièces intéressantes* de Laplace ; cette anecdote est-elle certaine? Le bon homme Laplace en prenait de toute main, et, comme il le disait lui-même, faisait encre de tout.

« Le comédien Legrand avait, dit-on, une jeune et jolie maîtresse, à laquelle il était fort attaché, et qui, ayant un jour disparu de chez lui, le plongeait dans les inquiétudes les plus vives, lorsque environ un mois après, il reçut un billet de la part du marquis de Courtanvaux, qui l'invitait à dîner.

« Qu'on se peigne la surprise de Legrand, lorsqu'à table, il reconnut sa maîtresse à côté du marquis, et superbement vêtue !

« Il avait trop d'esprit et d'usage du monde pour ne pas sentir que le seul rôle qu'il eût à jouer en pareil cas était celui de la résignation et de la plaisanterie : aussi se borna-t-il, en sortant de table assez tard, à supplier le marquis de lui accorder, par forme de ré-

de lui donner quelques leçons, et de la mettre en état de débuter : mais comme il y avait fort peu de temps qu'il était revenu de Pologne, et qu'il était encore en argent comptant, l'avancement de la jeune actrice fut le moindre de ses soins; enfin, lasse de demeurer chez

---

paration, la grâce d'accepter un dîner chez lui à quelques jours de là, avec son ancienne maîtresse.

« Au jour indiqué les deux conviés, arrivés chez Legrand, furent à leur tour bien surpris de voir le comédien leur présenter, avec gravité, une petite fille très-simplement mise, et supplier très-humblement M. le marquis de permettre qu'elle prît place à table avec la compagnie.

« Ah, ah! s'écria le marquis, quelle est donc cette enfant, mon cher Amphitryon? la fille de ta cuisinière, apparemment, ou celle de ta ravaudeuse? — Nenni, reprit le comédien, c'est la nièce de ma blanchisseuse; c'est-à-dire la cousine-germaine de la belle dame qu'il vous a plu de m'enlever, qui réunit maintenant toutes mes affections pour la famille, et peut seule me consoler d'avoir perdu sa parente; car, s'écria-t-il, en parodiant le vers de *Thésée*, de Quinault :

C'est le sort de Legrand de s'enflammer pour elle!

« Ce dîner, comme on l'augure, fut très-gai, et fut suivi de plusieurs autres. Legrand s'attacha à la petite

lui avec peu d'agrément, elle alla jouer dans les provinces, où elle se fit une réputation dès qu'elle parut. Les théâtres de Strasbourg et de Lorraine retentissent encore des applaudissemens qu'elle y a reçus. Elle revint à Paris où elle débuta, au mois de mai 1717, par

---

blanchisseuse, lui donna de l'éducation, la dressa pour le théâtre, l'envoya ensuite à Strasbourg pour l'accoutumer aux planches, mit enfin la petite fille en état d'être présentée à la Comédie Française, où l'on sait quels furent ses succès; et c'était..... Adrienne Lecouvreur!

« Elle était née à Fréjus, en Champagne, en 1695, et mourut à Paris, en 1730. »

Voltaire lui fit l'épitaphe suivante:

Ci gît l'actrice inimitable
De qui l'esprit et les talens,
Les grâces et les sentimens,
La rendaient partout adorable,
Et qui n'a pas moins mérité
Le droit à l'immortalité
Qu'aucune héroïne ou déesse,
Qu'avec tant de délicatesse
Elle a souvent représenté.
L'opinion était si forte
Qu'elle devait toujours durer,
Qu'après même qu'elle fut morte,
On refusa de l'enterrer.

(*Pièces intéressantes et peu connues*, t. v, p. 123.)



le rôle de Monime, dans *Mithridate*, avec un succès si prodigieux, qu'on disait tout haut qu'elle commençait comme les plus grandes comédiennes finissent ordinairement.

Jamais début sur aucun théâtre ne fut peut-être plus brillant que celui d'Adrienne Lecouvreur. Un seul homme, tapi dans un coin de loge, et pour qui cet engouement général n'était pas contagieux, se bornait, de temps en temps, à dire, à demi-voix, *bon, cela!* et cet homme ayant été remarqué, l'actrice à qui l'on fit part de cette espèce de phénomène, voulant savoir quel il était, et ayant appris que c'était le fameux grammairien-philosophe Dumarsais, l'invita, par un billet très-poli, à lui faire l'honneur de venir dîner chez elle en tête-à-tête.

Dumarsais, quoique bien accueilli en arrivant chez elle, débuta par la prier, avant de se mettre à table, de vouloir bien avoir la complaisance de lui réciter une tirade de l'un des rôles qu'elle aimait le mieux; à quoi l'actrice ayant consenti, fut bien surprise de n'entendre de la part de Dumarsais que deux ou trois *bon, cela!* et quoiqu'un peu humiliée, ne persista pas, avec moins de politesse, à lui

demander le mot de cette singulière énigme. — Volontiers, mademoiselle; attendu que si l'explication vous déplaisait, je vous épargnerais l'ennui de dîner avec un homme qui aurait eu le malheur de vous déplaire. — Parlez, je vous en prie; votre réputation m'est connue, et votre physionomie m'est caution que je ne peux que gagner beaucoup à vous entendre. — Eh bien, mademoiselle, apprenez donc, puisque vous l'ordonnez, que jamais actrice, à mon gré, n'annonça de plus grands talens que les vôtres; et que, pour effacer probablement toutes celles qui vous ont précédée, j'ose vous garantir qu'il ne s'agit, de votre part, que de donner aux mots la vraie valeur nécessaire à ce qu'ils doivent exprimer, surtout dans votre bouche. — Ah, monsieur! s'écria cette très-estimable actrice, quelle obligation ne vous aurai-je pas, si vous aviez assez d'indulgence pour me mettre en état de me corriger de ce défaut! et quel maître est plus en état que vous de me rendre ce très-important service?

On présume aisément que Dumarsais ne se fit pas long-temps prier, et que la docilité de l'écolière, non-seulement remplit en très-peu

de jours l'espérance du maître, mais que sa reconnaissance le lui attacha de façon que leur amitié subsistait encore avec la même chaleur lorsqu'une mort précipitée enleva aux vrais amateurs du théâtre cette actrice si digne des applaudissemens qu'elle y recueillait toujours.

Vous étiez il y a quatre ans en France, mylord, et il doit vous souvenir qu'elle fut attaquée dans ce temps d'une dysenterie, qui la mit si près du tombeau qu'elle fit son testament; c'est le même qu'on a trouvé après sa mort; et qu'elle n'en réchappa que contre l'opinion de tout le monde, et l'avis des plus célèbres médecins. Depuis cette maladie sa santé a toujours été chancelante; l'étude qu'elle faisait pour devenir chaque jour plus inimitable, et la crainte de se faire trop souhaiter chez des personnes de la plus haute qualité, n'ont pas peu contribué à l'empêcher de se rétablir. Il y avait plusieurs mois qu'elle changeait pour ainsi dire à vue d'œil, et que ses amis la pressaient de se ménager davantage; mais elle aimait mieux prendre sur sa santé que de manquer à des camarades qui la haïssaient plus à mesure qu'elle se faisait plus aimer. L'un d'eux avait trouvé dans son nom l'anagramme de *couleuvre*, et il pré-

tendait que c'était une preuve suffisante contre la droiture de son cœur. Elle n'a presque pas désemparé le théâtre depuis plus d'un an que la demoiselle Duclos semble s'être retirée : enfin elle aimait son métier, mais elle n'en pensait pas si emphatiquement que Baron, qui disait qu'un comédien était un homme nourri dans le giron des rois : « J'ai lu, disait-il « encore, toutes les histoires anciennes et mo- « dernes; j'y trouve que la nature prodigue « y a vomi dans tous les temps une foule de « héros et de grands hommes dans chaque « genre; elle semble n'avoir été avare que de « grands comédiens; je ne trouve que Roscius « et moi. » Mais outre les grands talens, Baron et la demoiselle Lecouvreur eurent cela de commun entre eux, qu'ils ne craignaient point d'user leur réputation en se mettant à tous les jours, et qu'ils n'étaient point persuadés que ce fût le secret de l'augmenter, que de se rendre rares sur le théâtre. Notre actrice joua encore cinq jours avant sa mort, c'est-à-dire le mercredi 15 mars; mais le vendredi 17, elle fut surprise de la maladie qui avait fait désespérer pour sa vie quatre ans auparavant. Les médecins en jugèrent cepen-

dant favorablement, ils l'assurèrent même qu'elle serait en état de jouer avant la clôture du théâtre, qui devait se fermer le vendredi 24; mais ils lui donnèrent le lundi matin de l'ipécacuanha, dont sa poitrine, qu'elle avait toujours eue très-foible, ne put soutenir la violence. Elle mourut le même jour sur les trois heures après midi. Je ne m'arrêterai point, mylord, à faire son éloge : qui connaissait mieux que vous combien elle méritait d'être aimée, même estimée? Je me contenterai de joindre ici des pièces qui ont été faites sur elle pendant et après sa vie. La première que vous allez lire est une Épître que lui adressa, il y a quelques années, le célèbre M. de Voltaire.

ÉPÎTRE

A MADEMOISELLE LECOUVREUR.

L'HEUREUX talent dont vous charmez la France
Avait en vous brillé dès votre enfance ;
Il fut dès lors dangereux de vous voir,
Et vous plaisiez même sans le savoir.
Sur le théâtre, heureusement conduite,
Parmi les vœux de cent cœurs empressés,
Vous récitiez, par la nature instruite ;
C'était beaucoup, ce n'était point assez ;
Il vous fallut encore un plus grand maître.
Permettez-moi de faire ici connaître
Quel est ce dieu de qui l'art enchanteur
Vous a donné votre gloire suprême ;
Le tendre Amour me l'a conté lui-même.
On me dira que l'Amour est menteur.
Hélas ! je sais qu'il faut qu'on s'en défie ;
Qui mieux que moi connaît sa perfidie ?
Qui souffre plus de sa déloyauté ?
Je ne croirai cet enfant de ma vie ;
Mais cette fois il a dit vérité.
Ce même Amour, Vénus et Melpomène,
Loin de Paris faisaient voyage un jour.
Ces dieux charmans vinrent dans un séjour

Où vos attraits éclataient sur la scène ;
Chacun des trois avec étonnement
Vit cette grâce et simple et naturelle
Qui faisait lors votre unique ornement.
Ah ! dirent-ils, cette jeune mortelle
Mérite bien que, sans retardement,
Nous répandions tous nos trésors sur elle.
Ce qu'un dieu veut se fait dans le moment :
Tout aussitôt la tragique déesse
Vous inspira le goût, le sentiment,
Le pathétique et la délicatesse.
Moi, dit Vénus, je lui fais un présent
Plus précieux, et c'est le don de plaire ;
Elle accroîtra l'empire de Cythère ;
A son aspect tout cœur sera troublé,
Tous les esprits viendront lui rendre hommage.
Moi, dit l'Amour, je ferai davantage :
Je veux qu'elle aime. A peine eut-il parlé
Que dans l'instant vous devîntes parfaite,
Sans aucuns soins, sans étude, sans fard,
Des passions vous fûtes l'interprète.
Oh ! de l'Amour adorable sujette,
N'oubliez pas le secret de votre art.

L'Épître suivante est de M. de B***, connu par une traduction en vers des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, et par plusieurs comédies jouées avec succès sur le nouveau Théâtre Italien.

ÉPÎTRE

A MADEMOISELLE LECOUVREUR.

ENFIN le vrai triomphe, et la fureur tragique
Fait place sur la scène au tendre, au pathétique;
C'est vous qui des douceurs de la simplicité,
Nous avez fait connaître et sentir la beauté;
C'est vous qui, méprisant le prestige vulgaire,
Avez su vous former un nouvel art de plaire;
Vous, dont les sons flatteurs ignorés jusqu'alors
Des passions de l'âme expriment les transports.
Avant que vous vinssiez, par Melpomène instruite,
D'un heureux naturel nous montrer le mérite,
Tel était de Paris le fol entêtement,
On donnait tout à l'art et rien au sentiment,
Et le théâtre, en proie à des déclamatrices,
N'offrait aux spectateurs que de froides actrices.
Un murmure confus s'élève contre moi,
Je porte le dégoût plus loin que je ne doi;
Le Théâtre Français, en modèles fertile,
En sujets excellens ne fut jamais stérile.
Rappelez-vous.... De quoi prétend-on me blâmer?
Je ne conteste pas qu'on ait su déclamer;
Mais parvient-on au cœur par une voix forcée,
Qui ne rend de l'auteur le sens ni la pensée?

Je ne m'en cache pas : il faut pour me flatter
M'émouvoir, m'attendrir, et non m'épouvanter ;
Je veux qu'on parle aux cœurs, et non pas aux oreilles,
Sans cela le théâtre est pour moi sans merveilles ;
Le plus pompeux récit est froid à me glacer ;
Un mot succède à l'autre, et le vient effacer.
Faut-il donc, pour toucher, des clameurs glapissantes,
Des gestes convulsifs, des écarts de bacchantes?
Croit-on que je suis sourd ? De grâce, calmez-vous.
Vous ne respirez plus ; à quoi bon ce courroux ?
Est-ce ainsi que s'exprime une jeune princesse
Que la crainte saisit, qu'agite la tristesse.
Quand par un seul regard qui déplut à l'Amour,
L'imprudente Psyché le perdit sans retour ;
Quand livrée au pouvoir de sa fière rivale,
Malheureuse, elle errait sur la rive infernale ;
De ses tendres regards le charme et la douceur
De la reine des morts adoucirent le cœur ;
On ne l'entendit point dans les royaumes sombres
Par de lugubres cris épouvanter les ombres.
Je ne suis point sensible à de fausses douleurs,
Et ce n'est qu'en pleurant qu'on m'arrache des pleurs.
La nature et le cœur toujours d'intelligence,
Veulent que tout soit simple, et l'excès les offense ;
Je suis par des fureurs moins ému que surpris ;
Je veux du pathétique (1), et n'entends que des cris ;

(1) Le pathétique que Baron et la demoiselle Lecouvreur débitaient si admirablement est très-difficile ; voilà pourquoi les rôles d'Acomat, dans *Bajazet*, de Mithridate, de Cinna,

Je ris quand je te vois, insensée Hermione,
Rappeler en criant l'ingrat qui t'abandonne.
Non, ce n'est point ainsi qu'on ramène un amant;
Il faut plus de tendresse et moins d'emportement.
Je sais que la douleur a peine à se contraindre;
Mais qui se plaint si haut ne paraît guère à plaindre.
Mon cœur n'est point de fer; il connaît l'amitié,
Le dépit, le soupçon, l'amour et la pitié;
De peine et de plaisir il est trop susceptible;
Je serais plus heureux si j'étais moins sensible.
Cependant, avant vous, je ne sentis jamais
Ces langueurs, ces transports et ces troubles secrets.
Douces émotions d'une âme pénétrée,
Vous seules de mon cœur avez trouvé l'entrée.
Mais que fais-je? pour prix d'avoir ravi mes sens,
N'ai-je à vous présenter que des vers languissans?
Quel tribut! Je vous dois un hommage plus tendre;
C'est en vous écoutant que j'irai vous le rendre.

Voici, mylord, une troisième Épître; elle

---

de Pyrrhus, dans *Andromaque*, du comte d'Essex, de la reine Élisabeth, de Phèdre, de Monime, d'Électre, de Bérénice, sont ordinairement l'écueil des débutans à Paris; au lieu que pour être applaudi dans des fureurs, il ne faut que des poumons. Monfleury, frère de celui dont nous avons un Théâtre, en avait de tels, que la plus longue et la plus forte tirade ne lui coûtait pas une reprise d'haleine : il se passionna tellement dans les fureurs d'Oreste, qu'on ne put calmer la bile et le sang qui lui avaient frappé le cerveau. Il en mourut quelques heures après.

est sous le nom de Racine, et datée des Champs Élysées. Un jeune homme nommé M. Le Franc en est l'auteur. Il a fait une tragédie intitulée *Polyxène* qui n'a pas été jouée, mais dont cependant on disait assez de bien dans le monde.

L'OMBRE DE RACINE

A MADEMOISELLE LECOUVREUR.

ÉPITRE.

Depuis long-temps, aimable Lecouvreur,
Un poète estimé de vous et de la France,
Cherchait avec impatience
L'heureuse occasion de vous ouvrir son cœur,
Et par tendresse, et par reconnaissance.
Mes succès par vos soins surpassent mes désirs;
C'est par vous que Monime, Andromaque, Athalie,
Phèdre, Roxane, Iphigénie,
Heureux enfans de mes loisirs,
Vivent chez les Français, sont encor leurs plaisirs;
Vos gestes, vos regards ont fait taire l'envie,
Et les vains sentimens des critiques jaloux,
Partagés autrefois sont réunis par vous. (1)

---

(1) Il s'agit ici de la vieille querelle sur la préférence de Corneille et de Racine. Tout le monde sait la judicieuse décision qu'on en trouve dans *les Caractères* de La Bruyère, et il est certain que mademoiselle Lecouvreur, par son jeu, avait fait pencher la balance en faveur de Racine. Il me souvient que le jour de la réception de M. le duc de Saint-Aignan à l'Académie Française, M. l'abbé d'Olivet lut une belle Vie du grand Corneille, par M. de Fontenelle son digne neveu, où

Jouissez, Lecouvreur, d'une gloire si belle.
Ma reconnaissance et mon zèle
Vous ont été cachés jusqu'à ce jour :
J'en rougis ; il est temps de montrer du retour,
Et je vais, par ces vers faits au séjour des ombres,
Vous raconter le démêlé,
Que sur vous, l'autre jour, dans nos bocages sombres,
Eut avec moi l'ingrate Champmêlé. (1)
Mes soins et mon amour formèrent sa jeunesse :
N'avez-vous pas appris quelle fut ma tendresse,
Et ce qu'enfin pour elle j'ai souffert ?

---

il y avait là-dessus des choses très-délicatement pensées et écrites.

(1) Ce n'est point une nouveauté que de dire que Racine récitait admirablement ; il avait beaucoup contribué à perfectionner Baron, et souvent malgré lui, car dans les répétitions de ses pièces, il avait des peines infinies à dompter l'esprit altier de ce comédien. Il avait particulièrement pris soin de former la célèbre Champmêlé qu'il aimait passionnément, et dont il était aimé ; mais l'infidélité qu'elle lui fit dans la suite pour feu M. le comte de Ton...... lui causa tant de chagrin, qu'elle ne contribua pas peu à le dégoûter du théâtre. Voici des vers qu'on fit sur cette aventure ; ils sentent le temps des pointes :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez long-temps *Racine* dans son cœur ;
Mais par un insigne malheur,
Le *Tonnerre* est venu qui l'a déracinée.

J'ai entendu dire à des gens qui avaient fort connu cette actrice, que jamais Racine n'avait pu la corriger du défaut de chanter ; et Baron, qui était un très-sobre admirateur des

Je lui disais que, vengeurs de ma flamme,
Apollon, Melpomène, et l'Amour de concert,
Avaient fait naître une actrice charmante,
De grâces et d'esprit assemblage parfait,
Telle en un mot que l'on vous représente.
Craint-on, en vous louant, de charger le portrait!
Chaque ombre que là-haut vos regards ont charmée
(Vous pouvez bien juger que le nombre en est grand),
De mes discours zélé garant,
Vint joindre son suffrage à votre renommée.
Je lui dis que vos yeux, vos appas, vos talens,

---

vivans, estimait infiniment plus mademoiselle Lecouvreur. Cette Champmêlé est la même à qui La Fontaine adresse le Prologue de *Belphégor*, et celui de *Philémon et Baucis;* elle aurait fait encore long-temps les plaisirs du théâtre si Longepierre n'avait point fait sa tragédie de *Médée;* la longueur et la violence du rôle qu'elle y jouait, et que la demoiselle Balicourt a joué il y a deux ans, lui causa une maladie dont, après avoir langui quelque temps, elle mourut à Auteuil, en juillet 1698. Racine ne lui survécut que d'un an. Champmêlé son mari, dont j'ai parlé à propos de la tragédie de *Géta*, avait beaucoup d'esprit; il est auteur de quelques comédies, et il était fort bon acteur. Son vrai nom était Charles Chevillier (ou Chevillet); il avait été marchand de rubans sur le Pont-au-Change. Le Noble, dans une pièce que j'ai, parlant à un poète ami de Champmêlé, dit :

Tu les (tes vers) as mesurés sans doute à l'aune antique
Dont jadis ton Pansa mesurait ses rubans.

Ce comédien était fort gros, et on lit dans les Remarques sur l'Épître de Despréaux à Racine, qu'il mourut subitement en 1701, en sortant du cabaret.

Ajoutaient à mes vers mille fois plus de charmes
Que par elle jadis mes poëmes naissans,
Aux Français attendris n'arrachèrent de larmes;
Que vous seule, en un mot, la même chaque jour,
Et chaque jour inimitable,
Possédiez l'art incomparable
D'inspirer la douleur et l'effroi tour à tour,
Sans cesser un moment d'inspirer de l'amour.
Cet éloge, à coup sûr, devait m'être funeste;
L'ombre irritée en frémit à l'instant.
Femme, rivale, actrice, on devine aisément
Si sa colère fut modeste;
Mais un heureux événement
L'interrompit, et m'épargna le reste.
Un dieu, c'était l'Amour, ne vous étonnez pas
Que jusques aux enfers il ait porté ses pas,
Il perce à votre nom les plus sombres retraites;
L'Amour, par vos attraits, toujours sûr de ses coups,
Préside également dans les lieux où vous êtes,
Et dans les lieux où l'on parle de vous.
Il arrive : sitôt qu'il frappe notre vue,
La foule d'habitans dans nos bois répandue,
Se rassemble de toutes parts;
Ce dieu découvre à nos regards
Un portrait que sa main avait pris soin de faire;
De trouble à son aspect je me sentis atteint;
Ce portrait enchanteur pouvait-il ne pas plaire?
C'était le vôtre, et l'Amour l'avait peint;
Mais bientôt de ce dieu la voix impatiente,
Par un effort nouveau surpassa notre attente.

Il parle : le portrait obéit à ses lois,
On voit vos mouvemens, on entend votre voix;
On sent déjà la douce violence
Qui va bientôt nous entraîner.
Vous paraissez : l'auditeur en silence
N'attend plus qu'un coup d'œil pour se déterminer;
Il gémit avec vous, avec vous il s'irrite,
Il se trouble, il tremble, il s'agite;
Un geste, un seul regard nous conduit tour à tour
Du calme à la terreur, de la haine à l'amour;
Nous vous voyons cruelle, impétueuse,
Tendre, fière, majestueuse,
Telle que dans Paris, charmant les spectateurs,
Vous enchantez les yeux et captivez les cœurs.
Ce spectacle aussitôt termina la querelle,
Plus surprise que nous, et vainement rebelle,
Champmêlé ressentit ce charme tout-puissant,
Vous admira, se tut, et fuit en rougissant.
Mais connaissez l'amour, et quel est son empire;
Mon cœur dans ce moment facile à s'enflammer,
Apprit en vous voyant qu'une ombre peut aimer,
Ou n'a pu résister au plaisir de le dire.
Si mon hommage est d'un assez grand prix
Pour ne pas s'attirer un injuste mépris,
Daignez répondre à mon impatience,
Daignez m'en témoigner quelque reconnaissance.
Le message est aisé; vous voyez quelquefois
Certain de mes amis qui, dans sa jeune audace,
Ne craint point d'aspirer au sommet du Parnasse.
Moi-même je le guide en ces sentiers étroits,

Si vous voulez m'honorer d'une lettre,
C'est dans ses mains qu'il faudra la remettre.
Quoique pourtant je m'en fie à sa foi,
Je ne sais quel trouble m'annonce,
Que, puisqu'il vous connaît, il pense comme moi;
Mais, fût-il mon rival, donnez-lui la réponse.

Voici, mylord, deux passages qui regardent mademoiselle Lecouvreur.

Luigi Riccoboni, dit Lelio, ci-devant comédien italien ordinaire du roi, dans son poëme de *l'Art de représenter,* où en maître de l'art il donne des préceptes si judicieux, après avoir blâmé la déclamation qui est une manière de réciter moitié chant, moitié enflure, dit que ce mauvais goût se conserve encore en France dans la plupart des comédiens. Il ajoute ensuite :

La leggiadra Couvreur *sola non trotta*
Per quella strada dove i suoi compagni
Van di galoppo tutti quanti in frotta,
Se aviene ch' ella pianga, o che si lagni
Senza quegli urli spaventevoli loro,
Ti muove si che in pianger l'accompagni,
E piace mi il sentire, che a coloro
Che il declamare adorano pur piace,
E con gli altri in lodarla fanno coro.

« La charmante Lecouvreur est la seule qui « ne suive pas la route où tous ses camarades « courent ensemble, et à bride abattue; s'il « arrive qu'elle pleure ou qu'elle se plaigne, « sans épouvanter comme eux par des hurle- « mens, elle remue tellement le cœur qu'on « est obligé de s'attendrir avec elle, et l'on « est charmé de voir que les plus grands par- « tisans de la déclamation font chœur avec « les autres pour la louer. »

Le six vers qui suivent sont tirés du *Vice puni*, poëme héroï-comique de M. Grandval, chant XIII :

Ainsi lorsqu'à ses jeux si charmans, si chéris,
L'illustre Lecouvreur attire tout Paris,
Quand Phèdre, de douleur ou d'espoir l'âme atteinte,
Fait naître la pitié, la terreur et la crainte,
Le plaisir et l'effroi de concert agissans,
Font retentir l'hôtel de cris applaudissans.

Les pièces que vous allez lire à présent, mylord, ont été faites depuis la mort de la demoiselle Lecouvreur. La première est de M. de Voltaire, qui reçut ses derniers soupirs; c'est la harangue qui fut prononcée le jour de la clôture du théâtre.

MESSIEURS,

« Vous savez combien il est difficile de représenter dignement nos personnages ; mais oser parler devant vous en notre nom, même dépouillés des ornemens (1) et de l'illusion qui nous soutiennent, c'est une hardiesse, je ne le sens que trop bien ici, qui a besoin de toute votre indulgence.

« Jamais le public n'a été si éclairé en tout genre ; jamais les arts n'eurent besoin de plus d'efforts, et peut-être seraient-ils découragés si vous aviez une sévérité proportionnée à vos lumières ; mais vous apportez ici cette vraie justice qui penche toujours plutôt vers la bonté que vers la rigueur ; plus vous connaissez l'art, plus vous en sentez les difficultés ; le spectateur ordinaire exigerait qu'on lui plût toujours, semblable à l'homme sans expérience qui attend des plaisirs dans toutes les circonstances de sa vie : le juge éclairé daigne se contenter qu'on le satisfasse quelquefois.

« Vous démêlez et vous applaudissez une beauté au milieu même des défauts qui vous

(1) L'acteur qui débita cette harangue était en habit de ville.

choquent ; telle est surtout votre équité, qu'il n'y a point de cabale qui puisse soutenir ce que vous condamnez, ni faire tomber ce que vous approuvez.

« Que ne puis-je, messieurs, étudier avec fruit votre goût sage et épuré qui a banni l'enflure de l'art de réciter comme de celui d'écrire ! Vous voulez qu'on vous peigne partout la nature, mais la nature noble et embellie par l'art, telle que vous la représentait cet excellent acteur (1) qui vous plaisait encore au bout d'une si longue carrière.

« Ici, messieurs, je sens que vos regrets redemandent cette actrice inimitable qui avait presque inventé l'art de parler au cœur, et de mettre du sentiment et de la vérité où l'on ne mettait guère auparavant que de la pompe et de la déclamation.

« Mademoiselle Lecouvreur, souffrez-nous la consolation de la nommer, faisait sentir dans ses personnages toute la délicatesse, toute l'âme, toutes les bienséances que vous désiriez : elle était digne de parler devant vous, messieurs.

---

(1) Baron.

« Parmi ceux qui daignent ici m'entendre, plusieurs l'honoraient de leur amitié; ils savent qu'elle faisait l'ornement de la société comme celui du théâtre; et ceux qui n'ont connu en elle que l'actrice, peuvent bien juger, par le degré de perfection où elle était parvenue, que non-seulement elle avait beaucoup d'esprit, mais encore l'art de rendre l'esprit aimable.

« Vous êtes trop justes, messieurs, pour ne pas regarder ce tribut de louange comme un devoir; j'ose même dire qu'en la regrettant je ne suis que votre interprète. »

ÉPITAPHE DE MADEMOISELLE LECOUVREUR,

PAR M. L'ABBÉ D'ALLAINVAL.

Ci gît le corps mortel qu'empruntait Melpomène,
Quand, sous le nom de Lecouvreur,
Elle enchantait sur notre scène
Les yeux, et l'esprit, et le cœur.

En voici deux autres latines :

TUMULUS

ADRIANÆ LECOUVREUR,

VIATOR

Siste, lege, luge,

HIC
Musæ, Charites, Cupidinesque,
Eodem
Quo Adriana artis scœnica caput,
Jacent sepulchro.
Ob hæmorragiam obiit Parisiis, die martii 20,
anno 1730.

ALIUS.

Hîc Adriana jacet, timuit quâ sospite vinci,
Melpomene, timuit, et moriente mori.

Traduction de la première épitaphe :

« Passant, arrête, lis et pleure. Ici dans un « même tombeau gisent les Muses, les Grâces « et les Amours avec Adrienne, la gloire du « théâtre. Elle mourut à Paris, le lundi 20 « mars 1730, d'une hémorragie. »

Traduction de la seconde :

« Ci gît Adrienne ; pendant qu'elle vécut, « Melpomène craignit d'être surpassée par elle, « et de mourir avec elle quand elle mourut. »

Cette dernière est presque copiée de celle que fit le Bembe pour Raphaël ; la voici :

Ille hîc est Raphael timuit quo sospite vinci
Rerum magna parens, et moriente mori.

Enfin, mylord, on ne saurait aller dans aucune maison qu'on n'entende parler d'elle et la regretter. Le *Mercure de France* lui donne l'honneur d'avoir la première mis en usage, sur le théâtre, les robes de cour, en jouant, dans *le Comte d'Essex*, le rôle de la reine Élisabeth, qu'elle remplissait avec tant de grâces et de majesté, que c'était d'elle qu'un homme d'esprit devait dire : *J'ai vu une reine jouer avec des comédiens*. Jamais elle n'a manqué au respect dû au public, soit en badinant sur le théâtre, soit en y paraissant dans un ajustement négligé : elle est la première femme de spectacle qui ait été reçue dans le monde, même chez les dames les plus distinguées, à titre d'amie ; elle ne s'y est jamais oubliée. Cela me fait souvenir qu'un jour Baron se présenta à une table de jeu où était feu M. le prince de Conti. Baron lui dit, la main pleine d'or : *Va, cent louis, au prince de Conti*. Son altesse sérénissime lui répondit en riant : *Tôpe à Britannicus*. La demoiselle Lecouvreur avait l'esprit cultivé ; elle savait assez de l'histoire, et elle contait avec beaucoup de grâce et de précision. Elle n'a jamais gâté de vers en les récitant ; elle ne les faisait sentir qu'autant

qu'il fallait, et elle ne se donnait point la liberté de les allonger par des *oh! ah! eh!* que Baron introduisit dans ses dernières années, et que les comédiens, qui n'ont pas manqué de les adopter, mais qui ne les savent pas placer si à propos que Baron, appellent présentement des *respirations*. Je ne vous parlerai point, mylord, des jolies lettres qu'elle a écrites; vous avez lu celle qu'elle écrivit à Baron il y a deux ans; et avec l'aide de quelques amis, j'espère en recueillir un assez bon nombre pour les donner au public. En attendant, mylord, vous ne lirez pas celle-ci sans intérêt.

On nous saura peut-être gré de trouver ici cette lettre écrite le 5 mai 1728, à M...., son ami, et dans laquelle on pourra voir combien les personnes d'un talent distingué, ainsi que d'un rang supérieur, sont souvent à plaindre.

« Vous connaissez, mon ami, la vie dissipée de Paris, ainsi que les devoirs indispensables de notre état. Je passe mes jours à faire les trois quarts au moins de ce qui me déplaît le plus; des connaissances nouvelles, mais qu'il m'est impossible d'éviter tant que je serai liée où je suis, m'empêchent de cultiver les an-

17

ciennes, ou de m'occuper chez moi selon mon goût. C'est une mode établie de dîner ou de souper avec moi, parce qu'il a plu à quelques duchesses de me faire cet honneur.

« Il est des personnes dont les bontés me charment, mais auxquelles je ne puis me livrer, parce que je suis au public, et qu'il faut absolument ou répondre à toutes celles qui ont envie de me connaître, ou passer pour une impertinente; et quelque soin que j'y apporte, je ne laisse pas de mécontenter.

« Si ma pauvre santé, qui est faible, comme vous savez, me fait refuser ou manquer à une partie de dames que je n'aurais jamais vues, qui ne se souviennent de moi que par curiosité, ou, si j'ose le dire, par air (car il en entre dans tout): « Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse! » Une autre ajoute : C'est que nous ne sommes pas titrées! » Si je suis sérieuse, parce qu'on ne peut être fort gaie au milieu de beaucoup de gens qu'on ne connaît pas : « C'est donc là cette fille qui a tant d'esprit? ne voyez-vous pas qu'elle nous dédaigne, et qu'il faut savoir du grec pour lui plaire! — Elle va chez madame Lambert, dit une autre; cela ne vous dit-il pas le mot de l'énigme? »

« Je ne sais pourquoi je vous fais tout ce détail, car j'ai d'autres choses à vous dire; mais c'est que je suis encore toute remplie de nouveaux propos de cette espèce, et plus occupée que jamais du désir de devenir libre, de n'avoir plus de cour à faire qu'à ceux qui auront réellement de la bonté pour moi, et qui satisferont et mon cœur et mon esprit; ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des personnes: je ne me soucie point de briller; j'ai plus de plaisir cent fois à ne rien dire, mais à entendre de bonnes choses, à me trouver dans une société de gens sages et vertueux, qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort et à travers. Ce n'est pas que je manque de reconnaissance ni d'envie de plaire, mais je trouve que l'approbation d'un sot n'est flatteuse que comme générale, et qu'elle devient à charge quand il la faut acheter par des complaisances particulières et réitérées.

« Plaignez-moi, mon ami! et soyez toujours sûr de la vérité des sentimens que je vous ai voués. »

Piron lui a fait cette épitaphe :

L'enfer abondant en supplices,
Est doublement notre bourreau,
En nous enlevant nos délices,
En nous laissant notre fléau.

O comble affreux, mais peu nouveau,
De ces horreurs dont il s'honore!
Ma Lecouvreur (1) est au tombeau,
Et son médecin vit encore.

J'apprends, en finissant ma lettre, que l'on grave le portrait de notre comédienne d'après le célèbre M. Coypel, qui l'a tirée, il y a quelques années, en Cornélie. Tous les beaux esprits, me dit-on, briguent l'honneur de voir de leurs vers au bas de l'estampe. Voici ceux de deux illustres académiciens; les premiers sont de M. de La Motte :

Des plus illustres héroïnes
J'ai su par mes talens achever les portraits;
Les Corneilles et les Racines
Sans moi demeuraient imparfaits.

(1) Cette célèbre comédienne qui, à la sublimité des talens, joignait beaucoup d'esprit et de connaissance du monde, était née à Fismes, en Champagne, en 1685, et mourut à Paris, en 1730, d'une mort assez précipitée pour fonder de cruels soupçons.

Ceux qui suivent sont de M. de La Faye :

Le théâtre me doit cet heureux changement
Qui d'un chant déplacé proscrivit l'imposture ;
La première, je sus, fidèle à la nature,
Par le geste et la voix peindre le sentiment ;
Pour Camille en fureur, pour Monime trompée,
Qui n'eût, en me voyant, laissé couler des pleurs,
Puisqu'en ce crayon même, au destin de Pompée
Ma seule ressemblance intéresse les cœurs !

Cette troisième inscription est de M. l'abbé d'Allainval, auteur de l'épitaphe que vous avez lue :

Telle à vos yeux de Cornélie en pleurs,
Par mes talens, je ranimais la gloire.
Du temps qui détruit tout je brave les fureurs,
Coypel m'assure, au temple de mémoire,
Le rang que je tins dans vos cœurs.

Je vous enverrai, avec l'estampe, les autres pièces que je pourrai ramasser. Je suis avec, etc.

MYLORD,

Votre, etc.
GEORGE WINK.

LETTRE

SUR

LA COMÉDIE DE L'IMPOSTEUR.

1667.

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

M. Grosley de Troyes avait dit, dans le *Journal encyclopédique* du mois de février 1771 : « Pourquoi « M. Bret n'a-t-il pas inséré, dans son édition de « *Molière*, la Lettre sur la comédie de *l'Imposteur*, « qui parut sous la date du 20 août 1667, c'est-à-dire « dans la quinzaine qui suivit la première représen- « tation du *Tartufe*?

« Le ton de cette Lettre, l'extrait de *Tartufe*, non « encore imprimé, le point de vue sous lequel il est « présenté, les aperçus sur la source du ridicule, la « promptitude avec laquelle cette apologie fut com- « posée, tout annonce la main et la plume de Mo- « lière. »

M. Simonin, auteur d'un travail estimé sur Molière, après de longues recherches pour obtenir cette Lettre intéressante, en découvrit un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal; nous la donnons telle qu'elle est imprimée dans son ouvrage, persuadés, comme M. Grosley de Troyes et M. Simonin, que Molière seul a pu l'écrire.

AVIS.

Cette Lettre est composée de deux parties : la première est une relation de la représentation de *l'Imposteur,* et la dernière consiste en deux réflexions sur cette comédie. Pour ce qui est de la relation, on a cru qu'il était à propos d'avertir ici que l'auteur n'a vu la pièce qu'il rapporte que la seule fois qu'elle a été représentée en public, et sans aucun dessein d'en rien retenir, ne prévoyant pas l'occasion qui l'a engagé à faire ce petit ouvrage : ce qu'on ne lit point pour le louer de bonne mémoire, qui est une qualité pour qui il a tout le mépris imaginable; mais bien pour aller au-devant de ceux qui ne seront pas contens de ce qui est inséré des paroles de la comédie dans cette relation, parce qu'ils voudraient voir la pièce entière, et qui ne seront pas assez raisonnables pour considérer la difficulté qu'il y a eu à en retenir seulement ce qu'on en donne ici. L'auteur s'est contenté la plupart du temps de rapporter à peu près les mêmes mots, et ne se hasarde guère à mettre des vers : il lui était bien aisé, s'il eût voulu, de faire autrement, et de mettre tout en vers ce qu'il rapporte, de quoi quelques gens se seraient peut-être mieux accommodés; mais il a cru devoir ce respect au poète dont il raconte l'ouvrage, quoiqu'il ne l'ait jamais vu que sur le théâtre, de ne point travailler sur sa matière, et de ne se hasarder pas à défigurer ses pensées, en leur donnant peut-être un tour

autre que le sien. Si cette retenue et cette sincérité ne produisent pas un effet fort agréable, on espère du moins qu'elles paraîtront estimables à quelques-uns, et excusables à tous.

Des deux réflexions qui composent la dernière partie, on n'aurait point vu la plupart de la dernière, et l'auteur n'aurait fait que la proposer sans la prouver, s'il en avait été cru, parce qu'elle lui semble trop spéculative; mais il n'a pas été le maître : toutefois, comme il se défie extrêmement de la délicatesse des esprits du siècle, qui se rebutent à la moindre apparence de dogme, il n'a pu s'empêcher d'avertir dans le lieu même, comme on verra, ceux qui n'aiment pas le raisonnement, qu'ils n'ont que faire de passer outre. Ce n'est pas qu'il n'ait fait tout ce que la brièveté du temps et ses occupations de devoir lui ont permis, pour donner à son discours l'air le moins contraint, le plus libre et le plus dégagé qu'il a pu; mais comme il n'est point de genre d'écrire plus difficile que celui-là, il avoue de bonne foi qu'il aurait encore besoin de cinq ou six mois pour mettre ce seul discours du ridicule, non pas dans l'état de perfection dont la matière est capable, mais seulement dans celui qu'il est capable de lui donner.

En général, on prie les lecteurs de considérer la circonspection dont l'auteur a usé dans cette matière, et de remarquer que dans tout ce petit ouvrage il ne se trouvera pas qu'il juge en aucune manière de ce qui est en question, sur la comédie qui en est le sujet; car pour la première partie, ce n'est, comme on

a déjà dit, qu'une relation fidèle de la chose, et de ce qui s'en est dit pour et contre par les intelligens : et pour les réflexions qui composent l'autre, il n'y parle que sur des suppositions qu'il n'examine point. Dans la première, il suppose l'innocence de cette pièce, quant au particulier de tout ce qu'elle contient, ce qui est le point de la question, et s'attache simplement à combattre une objection générale qu'on a faite, sur ce qu'il est parlé de la religion ; et dans la dernière, continuant sur la même supposition, il propose une utilité accidentelle qu'il croit qu'on en peut tirer contre la galanterie et les galans : utilité qui assurément est grande si elle est véritable ; mais qui, quand elle le serait, ne justifierait pas les défauts essentiels que les puissances ont trouvés dans cette comédie, si tant est qu'ils y soient, ce qu'il n'examine point.

C'est ce qu'on a cru devoir dire par avance, pour la satisfaction des gens sages, et pour prévenir la pensée que le titre de cet ouvrage leur pourrait donner, qu'on manque au respect qui est dû aux puissances : mais aussi après avoir eu cette déférence et ce soin pour le jugement des hommes, et leur avoir rendu un témoignage si précis de sa conduite, s'ils n'en jugent pas équitablement, l'auteur a sujet de s'en consoler, puisqu'il ne fait enfin que ce qu'il croit devoir à la justice, à la raison et à la vérité.

LETTRE

SUR

LA COMÉDIE DE L'IMPOSTEUR.

Monsieur,

Puisque c'est un crime pour moi d'avoir été à la première représentation de *l'Imposteur*, que vous avez manquée, et que je ne saurais en obtenir le pardon qu'en réparant la perte que vous avez faite, et qu'il vous plaît de m'imputer, il faut bien que j'essaie de rentrer dans vos bonnes grâces, et que je fasse violence à ma paresse pour satisfaire votre curiosité.

Imaginez-vous donc de voir d'abord paraître une vieille, qu'à son air et à ses habits on aurait garde de prendre pour la mère du maître de la maison, si le respect et l'empressement avec lequel elle est suivie de diverses personnes très-propres, et de fort bonne mine, ne la faisaient connaître. Ses paroles et

ses grimaces témoignent également sa colère et l'envie qu'elle a de sortir d'un lieu où elle avoue franchement *qu'elle ne peut plus demeurer, voyant la manière de vie qu'on y mène.* C'est ce qu'elle décrit d'une merveilleuse sorte; et comme son petit-fils ose lui répondre, elle s'emporte contre lui, et lui fait son portrait avec les couleurs les plus naturelles et les plus aigres qu'elle peut trouver, et conclut *qu'il y a long-temps qu'elle a dit à son père qu'il ne serait jamais qu'un vaurien.* Autant en fait-elle pour le même sujet à sa bru, au frère de la bru, et à sa suivante; la passion qui l'anime lui fournissant des paroles, elle réussit si bien dans tous ces caractères si différens, que le spectateur ôtant de chacun d'eux ce qu'elle y met du sien, c'est-à-dire l'austérité ridicule du temps passé, avec laquelle elle juge de l'esprit et de la conduite d'aujourd'hui, connaît tous ces gens-là mieux qu'elle-même, et reçoit une volupté très-sensible d'être informé, dès l'abord, de la nature des personnages par une voie si fidèle et si agréable.

Sa connaissance n'est pas bornée à ce qu'il voit, et le caractère des absens résulte de

celui des présens. On voit fort clairement par tout le discours de la vieille, qu'elle ne jugerait pas si rigoureusement des déportemens de ceux à qui elle parle, s'ils avaient autant de respect, d'estime et d'admiration que son fils et elle pour M. Panulphe ; que toute leur méchanceté consiste *dans le peu de vénération qu'ils ont pour ce saint homme, et dans le déplaisir qu'ils témoignent de la déférence et de l'amitié avec laquelle il est traité du maître de la maison ; que ce n'est pas merveille qu'ils le haïssent comme ils font, censurant leur méchante vie comme il fait, et qu'enfin la vertu est toujours persécutée.* Les autres se voulant défendre, achèvent le caractère du saint personnage, mais pourtant seulement comme d'un zélé indiscret et ridicule ; et sur ce propos, le frère de la bru commence déjà à faire voir quelle est la véritable dévotion, par rapport à celle de M. Panulphe : de sorte que le venin, s'il y en a à tourner la bigotterie en ridicule, est presque précédé par le contrepoison. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que pour achever la peinture de ce bon monsieur, on lui a donné un valet, duquel, quoiqu'il n'ait point à paraître, on fait le caractère tout semblable



au sien, c'est-à-dire, selon Aristote, qu'on dépeint le valet pour faire mieux connaître le maître. La suivante sur ce propos continuant de se plaindre des réprimandes continuelles de l'un et de l'autre, expose entre autres le chapitre sur lequel M. Panulphe est plus fort, *c'est à crier contre les visites que reçoit madame;* et dit sur cela, voulant seulement plaisanter et faire enrager la vieille, et sans qu'il paraisse qu'elle se doute déjà de quelque chose, *qu'il faut assurément qu'il en soit jaloux;* ce qui commence cependant à rendre croyable l'amour brutal et emporté qu'on verra aux actes suivans dans le saint personnage. Vous pouvez croire que la vieille n'écoute pas cette raillerie qu'elle croit impie, sans s'emporter horriblement contre celle qui la fait; mais comme elle voit que toutes ces raisons ne persuadent point ces esprits obstinés, elle recourt aux autorités et aux exemples, et leur apprend les étranges jugemens que font les voisins de leur manière de vivre: elle appuie particulièrement sur une voisine dont elle propose l'exemple à sa bru comme un modèle de vertu parfait, et enfin *de la manière qu'il faudrait qu'elle vécût*, c'est-à-

dire à la Panulphe. La suivante repart aussitôt, que *la sagesse de cette voisine a attendu sa vieillesse, et qu'il lui faut bien pardonner si elle est prude, parce qu'elle ne l'est qu'à son corps défendant*. Le frère de la bru continue par un caractère sanglant qu'il fait de l'humeur des gens de cet âge, *qui blâment tout ce qu'ils ne peuvent plus faire*. Comme cela touche la vieille de fort près, elle entreprend avec grande chaleur de répondre, sans pourtant témoigner se l'appliquer en aucune façon; ce que nous ne faisons jamais dans ces occasions, pour avoir un champ plus libre à nous défendre, en feignant d'attaquer simplement la thèse proposée, et évaporer toute notre bile contre qui nous pique de cette manière subtile, sans qu'il paraisse que nous le fassions pour notre intérêt. Pour remettre la vieille de son émotion, le frère continue sans faire semblant d'apercevoir le désordre où son discours l'a mise; et pour un exemple de bigoterie qu'elle avait apporté, il en donne six ou sept qu'il propose, soutient et prouve l'être de la véritable vertu; nombre qui excède de beaucoup celui des bigots allégués par la vieille pour aller au-devant des juge-

mens malicieux ou libertins qui voudraient induire de l'aventure qui fait le sujet de cette pièce, qu'il n'y a point ou fort peu de véritables gens de bien, en témoignant par ce dénombrement que le nombre en est grand en soi; voire très-grand si on le compare à celui des fieffés bigots qui ne réussiraient pas si bien dans le monde s'ils étaient en si grande quantité. Enfin, la vieille sort de colère; et étant encore dans la chaleur de la dispute, donne un soufflet sans aucun sujet à la petite fille sur qui elle s'appuie, qui n'en pouvait mais. Cependant le frère parlant d'elle, et l'appelant la *bonne femme*, donne occasion à la suivante de mettre la dernière main à ce ravissant caractère, en lui disant *qu'il n'aurait qu'à l'appeler ainsi devant elle; qu'elle lui dirait bien qu'elle le trouve bon, et qu'elle n'est point d'âge à mériter ce nom.*

Ensuite ceux qui sont restés parlent d'affaire, et exposent qu'ils sont en peine de faire achever un mariage qui est arrêté depuis longtemps d'un fort brave cavalier avec la fille de la maison, et que pourtant le père de la fille diffère fort obstinément; ne sachant quelle peut être la cause de ce retardement, ils l'at-

tribuent fort naturellement au principe général de toutes les actions de ce pauvre homme coiffé de M. Panulphe, c'est-à-dire à M. Panulphe même, sans toutefois comprendre pourquoi ni comment il peut en être la cause. Et là on commence à raffiner le caractère du saint personnage, en montrant, par l'exemple de cette affaire domestique, comment les dévots ne s'arrêtant pas simplement à ce qui est plus directement de leur métier, qui est de critiquer et mordre, passent au-delà sous des prétextes plausibles à s'ingérer dans les affaires les plus secrètes et les plus séculières des familles.

Quoique la dame se trouvât assez mal, elle était descendue avec bien de l'incommodité dans cette salle basse, pour accompagner sa belle-mère; ce qui commence à former admirablement son caractère tel qu'il le faut pour la suite, d'une vraie femme de bien qui connaît parfaitement ses véritables devoirs, et qui y satisfait jusqu'au scrupule. Elle se retire avec la fille dont il est question, nommée Mariane, et le frère de cette fille nommé Damis, après être tombés d'accord tous ensemble que le frère de la dame pressera son

mari pour avoir de lui une dernière réponse sur le mariage.

La suivante demeure avec ce frère, dont le personnage est tout-à-fait heureux dans cette occasion, pour faire rapporter avec vraisemblance et bienséance à un homme qui n'est pas de la maison, quoique intéressé pour sa sœur dans tout ce qui s'y passe, de quelle manière M. Panulphe y est traité. Cette fille le fait admirablement : elle conte comment *il tient le haut de la table au repas*, comment *il est servi le premier de tout ce qu'il y a de meilleur*, comment *le maître de la maison et lui ne se traitent que de frère*. Enfin, comme elle est en beau chemin, monsieur arrive.

Il lui demande d'abord *ce qu'on fait à la maison*, et en reçoit pour réponse, que *madame se porte assez mal;* à quoi, sans répliquer, il continue : *Et Panulphe?* La suivante, contrainte de répondre, lui dit brusquement que *Panulphe se porte bien ;* sur quoi l'autre s'écrie d'un ton mêlé d'admiration et de compassion : *Le pauvre homme!* La suivante revient d'abord à l'incommodité de sa maîtresse, par trois fois est interrompue de même, répond de même, et revient de même; ce qui

est la manière du monde la plus heureuse et la plus naturelle de produire un caractère aussi outré que celui de ce bon seigneur, qui paraît de cette sorte d'abord dans le plus haut degré de son entêtement; ce qui est nécessaire, afin que le changement qui se fera dans lui quand il sera désabusé (qui est proprement le sujet de la pièce) paraisse d'autant plus merveilleux au spectateur.

C'est ici que commence le caractère le plus plaisant et le plus étrange des bigots; car la suivante ayant dit que *madame n'a point soupé*, et monsieur ayant répondu comme j'ai dit, *Et Panulphe?* elle réplique qu'*il a mangé deux perdrix et quelque rôti outre cela*; ensuite qu'*il a fait la nuit toute d'une pièce*, sur ce que *sa maîtresse n'avait point dormi*; et enfin *le matin avant que de sortir, pour réparer le sang qu'avait perdu madame, il a bu quatre coups de bon vin pur*. Tout cela, dis-je, le fait connaître premièrement pour un homme très-sensuel et fort gourmand, ainsi que le sont la plupart des bigots.

La suivante s'en va, et les beaux-frères restant seuls, le sage prend occasion sur ce qui vient de se passer, de pousser l'autre sur

le chapitre de son Panulphe. Cela semble affecté, non nécessaire, et hors de propos à quelques-uns ; mais d'autres disent que quoique ces deux hommes aient à parler ensemble d'autre chose de conséquence, pourtant la constitution de cette pièce est si heureuse, que l'hypocrite étant cause directement ou indirectement de tout ce qui s'y passe, on ne saurait parler de lui qu'à propos : qu'ainsi ne soit, ayant fait entendre aux spectateurs dans la scène précédente, que Panulphe gouverne absolument l'homme dont est question, il est fort naturel que son beau-frère prenne une occasion aussi favorable que celle-ci, pour lui reprocher l'extravagante estime qu'il a pour ce cagot qu'on croit être cause de la méchante disposition d'esprit où est le bon homme, touchant le mariage dont il s'agit, comme je l'ai déjà dit.

Le bon seigneur donc, pour se justifier pleinement sur ce chapitre à son beau-frère, se met à lui conter *comment il a pris Panulphe en amitié*. Il dit que véritablement *il était aussi pauvre des biens temporels que riche des éternels ;* qualité commune presque à tous les bigots, qui pour l'ordinaire ayant peu de

moyens et beaucoup d'ambition, sans aucun des talens nécessaires pour la satisfaire honnêtement, résolus cependant de l'assouvir à quelque prix que ce soit, choisissent la voie de l'hypocrisie, dont les plus stupides sont capables, et par où les plus fins se laissent duper. Le bon homme continue qu'*il le voyait à l'église prier Dieu avec beaucoup d'assiduité et de marques de ferveur;* que pour peu qu'on lui donnât, il disait bientôt, *C'est assez;* et quand il avait plus qu'il ne lui fallait, il l'allait aussitôt qu'il l'avait reçu, souvent même *devant ceux qui lui avaient donné, distribuer aux pauvres*. Tout cela fait un effet admirable, en ce que croyant parfaitement convaincre son beau-frère de la beauté de son choix, et de la justice de son amitié pour Panulphe, le bon homme le convainc entièrement de l'hypocrisie du personnage, par tout ce qu'il dit; de sorte que ce même discours fait un effet directement contraire sur ces deux hommes, dont l'un est aussi charmé par son propre récit de la vertu de Panulphe, que l'autre demeure persuadé de sa méchanceté; ce qui joue si bien, que vous ne sauriez l'imaginer.

L'histoire du saint homme étant faite de

cette sorte, et par une bouche très-fidèle, puisqu'elle est passionnée, finit son caractère, et attire nécessairement toute la foi du spectateur. Le beau-frère, plus pleinement confirmé dans son opinion qu'auparavant, prend occasion sur ce sujet de faire des réflexions très-solides sur les différences qui se rencontrent entre la véritable et la fausse vertu; ce qu'il fait toujours d'une manière nouvelle.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que d'abord l'autre voulant exalter son Panulphe, commence à dire que *c'est un homme;* de sorte qu'il semble qu'il aille faire un long dénombrement de ses bonnes qualités; et tout cela se réduit pourtant à dire encore une ou deux fois, *mais un homme, un homme*, et à conclure, *un homme enfin;* ce qui veut dire plusieurs choses admirables; l'une que les bigots n'ont pour l'ordinaire aucune bonne qualité, et n'ont pour tout mérite que leur bigoterie; ce qui paraît en ce que l'homme même qui est infatué de celui-ci ne sait que dire pour le louer. L'autre est un beau jeu du sens de ces mots, *c'est un homme*, qui concluent très-véritablement que Panulphe est un homme, c'est-à-dire un fourbe, un

méchant, un traître, et un animal très-pervers, dans le langage de l'ancienne comédie : et enfin, la merveille qu'on trouve dans l'admiration que notre entêté a pour son bigot, quoiqu'il ne sache que dire pour le louer, montre parfaitement le pouvoir vraiment étrange de la religion sur les esprits des hommes, qui ne leur permet pas de faire aucune réflexion sur les défauts de ceux qu'ils estiment pieux, et qui est plus grand lui seul que celui de toutes les autres choses ensemble.

Le bon homme, pressé par les raisonnemens de son beau-frère, auxquels il n'a rien à répondre, bien qu'il les croie mauvais, lui dit adieu brusquement, et le veut quitter sans autre réponse; ce qui est le procédé naturel des opiniâtres; l'autre le retient pour lui parler de l'affaire du mariage, sur laquelle il ne lui répond qu'obliquement sans se déclarer, et enfin à la manière des bigots, qui ne disent jamais rien de positif, de peur de s'engager à quelque chose, et qui colorent toujours l'irrésolution qu'ils témoignent, de prétextes de religion. Cela dure jusqu'à ce que le beau-frère lui demande un *oui* ou un *non*, à quoi lui ne voulant point répondre, le quitte enfin

brutalement, comme il avait déjà voulu faire; ce qui fait juger à l'autre que leurs affaires vont mal, et l'oblige d'y aller pourvoir.

La fille de la maison commence le second acte avec son père. Il lui demande si *elle n'est pas disposée à lui obéir toujours*, et à se conformer à ses volontés. Elle répond fort élégamment que oui. Il continue, et lui demande encore, *que lui semble de M. Panulphe*: elle, bien empêchée pourquoi on lui fait cette question, hésite : enfin pressée et encouragée de répondre, dit, *tout ce que vous voudrez*. Le père lui dit qu'elle ne craigne point d'avouer ce qu'elle pense, et qu'elle dise hardiment ce qu'aussi-bien il devine aisément, que *les mérites de M. Panulphe l'ont touchée, et qu'enfin elle l'aime*. Ce qui est admirablement dans la nature, que cet homme se soit mis dans l'esprit que sa fille trouve Panulphe aimable pour mari, à cause que lui l'aime pour ami; n'y ayant rien de plus vrai, dans les cas comme celui-ci, que la maxime, que nous jugeons des autres par nous-mêmes, parce que nous croyons toujours nos sentimens et nos inclinations fort raisonnables.

Il continue, et supposant que ce qu'il s'imagine est une vérité, il dit qu'*il la veut marier avec Panulphe, et qu'il croit qu'elle lui obéira fort volontiers quand il lui commandera de recevoir pour époux*. Elle, surprise, lui fait redire avec un *hé* de doute et d'incertitude ce qu'elle a ouï, à quoi le père réplique par un autre, d'admiration et de doute, après qu'il s'est expliqué si clairement. Enfin s'expliquant une seconde fois, et elle pensant bonnement sur ce qu'il a témoigné croire qu'elle aime Panulphe, que c'est peut-être ensuite de cette croyance qu'il les veut marier ensemble, lui dit avec un empressement fort plaisant, *qu'il n'en est rien, qu'il n'est pas vrai qu'elle l'aime*. De quoi le père se mettant en colère, la suivante survient, qui dit son sentiment là dessus comme on peut penser. Le père s'emporte assez long-temps contre elle, sans la pouvoir faire taire; enfin comme elle s'en va, il s'en va aussi. Elle revient, et fait une scène toute de reproches et de railleries à la fille sur la faible résistance qu'elle fait au beau dessein de son père, et lui dit fort plaisamment que *s'il trouve son Panulphe si bien fait* (car le bon homme avait voulu lui prouver cela), *il peut*

l'épouser lui-même si bon lui semble. Sur ce discours, Valère, amant de cette fille à qui elle est promise, arrive; il lui demande d'abord *si la nouvelle qu'il a apprise* de ce prétendu mariage *est véritable.* A quoi, dans la terreur où les menaces de son père et la surprise où ces nouveaux desseins l'ont jetée, ne répondant que faiblement et comme en tremblant, Valère continue à lui demander *ce qu'elle fera.* Interdite en partie de son aventure, en partie irritée du doute où il témoigne en quelque façon être de son amour, elle lui répond *qu'elle fera ce qu'il lui conseillera.* Il réplique, encore plus irrité de cette réponse, *que pour lui, il lui conseille d'épouser Panulphe.* Elle repart, sur le même ton, *qu'elle suivra son conseil.* Il témoigne s'en peu soucier; elle, encore moins : enfin ils se querellent et se brouillent si bien ensemble, qu'après mille retours ingénieux et passionnés, comme ils sont prêts à se quitter, la suivante, qui les regardait faire pour en avoir le divertissement, entreprend de les raccommoder, et fait tant qu'elle en vient à bout. Ils concluent, comme elle leur conseille, de ne se point voir pour quelque temps, et faire semblant cependant de fléchir

aux volontés du père. Cela arrêté, Dorine les fait partir chacun de leur côté, avec plus de peine qu'elle n'en avait eu à les retenir quand ils avaient voulu s'en aller un peu devant. Ce dépit amoureux a semblé hors de propos à quelques-uns, dans cette pièce; mais d'autres prétendent au contraire qu'il représente très-naïvement et très-moralement la variété surprenante des principes d'agir qui se rencontrent en ce monde dans une même affaire, la facilité qui fait le plus souvent brouiller les gens ensemble quand il le faut le moins, et la sottise naturelle de l'esprit des hommes, et particulièrement des amans, de penser à toute autre chose dans les extrémités, qu'à ce qu'il faut, et s'arrêter alors à des choses de nulle conséquence dans ces temps-là, au lieu d'agir solidement dans le véritable intérêt de la passion. Cela sert, disent-ils encore, à faire mieux voir l'emportement et l'entêtement du père qui veut rompre et rendre malheureuse une amitié si belle, née par ses ordres; et l'injustice de la plupart des bienfaits que les dévots reçoivent des grands, qui tournent pour l'ordinaire au préjudice d'un tiers, et qui font toujours tort à quelqu'un; ce que les Panulphes

pensent être rectifié par la considération seule de leur vertu prétendue, comme si l'iniquité devenait innocente dans leur personne. Outre cela, tout le monde demeure d'accord que ce dépit a cela de particulier et d'original par-dessus ceux qui ont paru jusqu'à présent sur le théâtre, qu'il naît et finit devant les spectateurs, dans une même scène, et tout cela aussi vraisemblablement que faisaient tous ceux qu'on avait vus auparavant, où ces colères amoureuses naissent de quelque tromperie faite par un tiers ou par le hasard, et la plupart du temps derrière le théâtre, au lieu qu'ici elles naissent divinement à la vue des spectateurs, de la délicatesse et de la force de la passion même; ce qui mériterait de longs commentaires.

Enfin Dorine demeurée seule est abordée par sa maîtresse et le frère de sa maîtresse avec Damis : tous ensemble parlant de ce beau mariage, et ne sachant quelle autre voie prendre, se résolvent d'en faire parler à Panulphe même par la dame, parce qu'ils commencent à croire qu'il ne la hait pas. Et par là finit l'acte, qui laisse, comme on voit, dans toutes les règles de l'art, une curiosité et une impa-

tience extrême de savoir ce qui arrivera de cette entrevue, comme le premier avoit laissé le spectateur en suspens et en doute de la cause pourquoi le mariage de Valère et de Marianne était rompu, qui est expliqué d'abord à l'entrée du second, comme on a vu.

Ainsi le troisième commence par le fils de la maison et Dorine, qui attend le bigot au passage pour l'arrêter au nom de sa maîtresse, et lui demander de sa part une entrevue secrète. Damis le veut attendre aussi; mais enfin la suivante le chasse. A peine l'a-t-il laissée que Panulphe paraît, criant à son valet, *Laurent, serrez ma haire avec ma discipline*, et que si on le demande, *il va, aux prisonniers, distribuer le superflu de ses deniers*. C'est peut-être une adresse de l'auteur de ne l'avoir pas fait voir plus tôt, mais seulement quand l'action est échauffée; car un caractère de cette force tomberait s'il paraissait sans faire d'abord un jeu digne de lui, ce qui ne se pouvait que dans le fort de l'action.

Dorine l'aborde là-dessus; mais à peine la voit-il qu'il tire son mouchoir de sa poche et le lui présente sans la regarder, pour mettre

sur son sein qu'elle a découvert, en lui disant que *les âmes pudiques par cette vue son blessées*, et que *cela fait venir de coupables pensées*. Elle lui répond qu'*il est donc bien fragile à la tentation*, et que *cela sied bien mal avec tant de dévotion*; que *pour elle*, qui n'est pas dévote de profession, *elle n'est pas de même*, et qu'*elle le verrait tout nu depuis la tête jusqu'aux pieds sans émotion aucune*. Enfin elle fait son message, et il le reçoit avec une joie qui le décontenance, et le jette un peu hors de son rôle; et c'est ici où l'on voit représentée mieux que nulle part ailleurs la force de l'amour, et les grands et beaux jeux que cette passion peut faire par les effets involontaires qu'il produit dans l'âme, de toutes, la plus concentrée.

A peine la dame paraît que notre cagot la reçoit avec un empressement qui, bien qu'il ne soit pas fort grand, paraît extraordinaire dans un homme de sa figure. Après qu'ils sont assis, il commence par lui rendre grâce de l'occasion qu'elle lui donne de la voir en particulier. Elle témoigne qu'il y a long-temps qu'elle avait envie aussi de l'entretenir. Il continue par des excuses *des bruits qu'il fait tous*

les jours pour les visites qu'elle reçoit; et la prie de ne pas croire *que ce qu'il en fait soit par haine qu'il ait pour elle.* Elle répond qu'elle est persuadée, que *c'est le soin de son salut qui l'y oblige.* Il réplique que *ce n'est pas ce motif seul,* mais que c'est *outre cela par un zèle particulier* qu'il a pour elle, et sur ce propos se met à lui conter fleurette en termes de dévotion mystique, d'une manière qui surprend terriblement cette femme, parce que d'une part il lui semble étrange que cet homme la cajole; et d'ailleurs il lui prouve si bien, par un raisonnement tiré de l'amour de Dieu, qu'il la doit aimer, qu'elle ne sait comment le blâmer. Bien des gens prétendent que l'usage de ces termes de dévotion que l'hypocrite emploie dans cette occasion, est une profanation blâmable que le poète en fait : d'autres disent qu'on ne peut l'en accuser qu'avec injustice, parce que ce n'est pas lui qui parle, mais l'acteur qu'il introduit; de sorte qu'on ne saurait lui imputer cela, non plus qu'on ne doit pas lui imputer toutes les impertinences qu'avancent les personnages ridicules des comédies : qu'ainsi il faut voir l'effet que l'usage de ces termes de piété de

l'acteur peut faire sur le spectateur, pour juger si cet usage est condamnable; et pour le faire avec ordre, il faut supposer, disent-ils, que le théâtre est l'école de l'homme, dans laquelle les poètes, qui étaient les théologiens du paganisme, ont prétendu purger la volonté des passions par la tragédie, et guérir l'entendement des opinions erronées par la comédie; que pour arriver à ce but, ils ont cru que le plus sûr moyen était de proposer les exemples des vices qu'ils voulaient détruire, s'imaginant, et avec raison, qu'il était plus à propos, pour rendre les hommes sages, de montrer ce qu'il leur fallait éviter, que ce qu'ils devaient imiter. Ils allèguent des raisons admirables de ce principe, que je passe sous silence, de peur d'être trop long. Ils continuent, que c'est ce que les poètes ont pratiqué, en introduisant des personnages passionnés dans la tragédie, et des personnages ridicules dans la comédie (ils parlent du ridicule dans le sens d'Aristote, d'Horace, de Cicéron, de Quintilien, et des autres maîtres, et non pas dans celui du peuple) : qu'ainsi faisant profession de faire voir de méchantes choses, si l'on n'entre dans leur

intention, rien n'est si aisé que de faire leur procès; qu'il faut donc considérer si ces défauts sont produits d'une manière à en rendre la considération utile aux spectateurs; ce qui se réduit presque à savoir s'ils sont produits comme défauts, c'est-à-dire comme méchans et ridicules; car dès là ils ne peuvent faire qu'un excellent effet. Or, c'est ce qui se trouve merveilleusement dans notre hypocrite en cet endroit; car l'usage qu'il y fait des termes de piété est si horrible de soi, que quand le poète aurait apporté autant d'art à diminuer cette horreur naturelle qu'il en a apporté à la faire paraître dans toute sa force, il n'aurait pu empêcher que cela ne parût toujours fort odieux; de sorte que cet obstacle levé, continuent-ils, l'usage de ces termes ne peut être regardé que de deux manières très-innocentes, et de nulle conséquence dangereuse; l'une comme un voile vénérable et révéré, que l'hypocrite met au-devant de la chose qu'il dit, pour l'insinuer sans horreur, sous des termes qui énervent toute la première impression que cette chose pourrait faire dans l'esprit, de sa turpitude naturelle. L'autre est, en considérant cet usage, comme l'effet

de l'habitude que les bigots ont prise de se servir de la dévotion, et de l'employer partout à leur avantage, afin de paraître agir toujours par elle; habitude qui leur est très-utile, en ce que le peuple que ces gens-là ont en vue, et sur qui les paroles peuvent tout, se préviendra toujours d'une opinion de sainteté et de vertu, pour les gens qu'il verra parler ce langage, comme si accoutumés aux choses spirituelles, et si peu à celles du monde, que pour traiter celles-ci ils sont contraints d'emprunter les termes de celles-là : et c'est ici, concluent enfin ces Messieurs, où il faut remarquer l'injustice de la grande objection qu'on a toujours faite contre cette pièce, qui est que, décriant les apparences de la vertu, on rend suspects ceux qui outre cela en ont le fond aussi bien que ceux qui ne l'ont pas, comme si ces apparences étaient les mêmes dans les uns que dans les autres; que les véritables dévots fussent capables des affectations que cette pièce reprend dans les hypocrites, et que la vertu n'eût pas un dehors reconnaissable de même que le vice.

Voilà comme raisonnent ces gens-là; je vous laisse à juger s'ils ont tort, et reviens à

mon histoire. Les choses étant dans cet état, et pendant ce dévotieux entretien, notre cagot s'approchant toujours de la dame, même sans y penser, à ce qu'il semble, à mesure qu'elle s'éloigne; enfin il lui prend la main, comme par manière de geste, et pour lui faire quelque protestation qui exige d'elle une attention particulière; et tenant cette main, il la presse si fort entre les siennes, qu'elle est contrainte de lui dire, *que vous me serrez fort!* à quoi il répond soudain à propos de ce qu'il disait, se recueillant et s'apercevant de son transport, *c'est par excès de zèle.* Un moment après il s'oublie de nouveau, et promenant sa main sur le genou de la dame, elle lui dit, confuse de cette liberté, *ce que fait là sa main;* il répond, aussi surpris que la première fois, qu'*il trouve son étoffe moelleuse;* et pour rendre plus vraisemblable cette défaite, par un artifice fort naturel, il continue de considérer son ajustement, et s'attache *à son collet dont le point lui semble admirable.* Il y porte la main encore pour le manier et le considérer de plus près; mais elle le repousse, plus honteuse que lui. Enfin, enflammé par tous ces petits commencemens,

par la présence d'une femme bien faite qu'il adore, et qui le traite avec beaucoup de civilité, et par les douceurs attachées à la première découverte d'une passion amoureuse, il lui fait sa déclaration dans les termes ci-dessus examinés; à quoi elle répond, que *bien qu'un tel aveu ait droit de la surprendre dans un homme aussi dévot que lui*....... Il l'interrompt à ces mots, en s'écriant avec un transport fort éloquent : *Ah! pour être dévot, on n'en est pas moins homme*. Et continuant sur ce ton, il lui fait voir d'autre part les avantages qu'il y a à être aimée d'un homme comme lui; que le commun des gens du monde, cavaliers et autres, gardent mal un secret amoureux, et n'ont rien de plus pressé après avoir reçu une faveur, que de s'en aller vanter; mais pour ceux de son espèce, *le soin*, dit-il, *que nous avons de notre renommée est un gage assuré pour la personne aimée, et l'on trouve avec nous, sans risquer son honneur, de l'amour sans scandale, et du plaisir sans peur*. De là, après quelques autres discours, revenant à son premier sujet, il conclut qu'*elle peut bien juger considérant son air, qu'enfin tout homme est homme, et qu'un homme est*

de chair. Il s'étend admirablement là-dessus, et lui fait si bien sentir son humanité et sa faiblesse pour elle, qu'il ferait presque pitié, s'il n'était interrompu par Damis, qui sortant d'un cabinet voisin dont il a tout ouï, et voyant que la dame, sensible à cette pitié, promettait au cagot de ne rien dire, pourvu qu'il la servît dans l'affaire du mariage de Mariane, dit qu'*il faut que la chose éclate*, et qu'elle soit sue dans le monde. Panulphe paraît surpris et demeure muet, mais pourtant sans être déconcerté. La dame prie Damis de ne rien dire; mais il s'obstine dans son premier dessein. Sur cette contestation, le mari arrivant, il lui conte tout. La dame avoue la vérité de ce qu'il dit, mais en le blâmant de le dire. Son mari les regarde l'un et l'autre d'un œil de courroux; et après leur avoir reproché de toutes les manières les plus aigres qu'il se peut, *la fourbe mal conçue qu'ils lui veulent jouer;* enfin venant à l'hypocrite, qui cependant a médité son rôle, le trouve, qui bien loin d'entreprendre de se justifier, par un excellent artifice se condamne et s'accuse lui-même en général et sans rien spécifier de toutes sortes de crimes; qu'il est *le plus grand*

des pécheurs, un méchant, un scélérat; qu'ils ont raison de le traiter de la sorte; qu'il doit être chassé de la maison comme un ingrat et un infâme; qu'il mérite plus que tout cela; qu'il n'est qu'un ver, qu'un néant; quelques gens jusqu'ici me croient homme de bien; mais, mon frère, on se trompe; hélas! je ne vaux rien! Le bon homme, charmé par cette humilité, s'emporte contre son fils d'une étrange sorte, l'appelant vingt fois *coquin*. Panulphe, qui le voit en beau chemin, l'anime encore davantage, en s'allant mettre à genoux devant Damis, et lui demandant pardon sans dire de quoi. Le père s'y jette aussi d'abord pour le relever, avec des rages extrêmes contre son fils. Enfin, après plusieurs injures, il veut l'obliger de se jeter *à genoux* devant M. Panulphe, et *lui demander pardon;* mais Damis refusant de le faire, et aimant mieux quitter la place, il le chasse, et, *le déshéritant, lui donne sa malédiction*. Après, c'est à consoler M. Panulphe, lui faire cent satisfactions pour les autres, et enfin lui dire qu'*il lui donne sa fille en mariage*, et avec cela qu'*il veut lui faire une donation de tout son bien; qu'un gendre vertueux comme lui vaut mieux*

qu'un fils fou comme le sien. Après avoir exposé ce beau projet, il vient au bigot de plus près, et avec la plus grande humilité du monde, et tremblant d'être refusé, il lui demande fort respectueusement, *s'il n'acceptera pas l'offre qu'il lui propose;* à quoi le dévot répond fort chrétiennement, *la volonté du ciel soit faite en toutes choses.* Cela étant arrêté de la sorte avec une joie extrême de la part du bon homme, Panulphe le prie de trouver bon *qu'il ne parle plus à sa femme*, et de ne l'obliger plus à avoir aucun commerce avec elle; à quoi l'autre répond, donnant dans le piége que lui tend l'hypocrite, qu'*il veut au contraire qu'ils soient toujours ensemble en dépit de tout le monde.* Là-dessus ils s'en vont chez le notaire passer le contrat de mariage et la donation.

Au quatrième, le frère de la dame dit à Panulphe qu'il est bien aise de le rencontrer pour lui dire son sentiment sur tout ce qui se passe, et pour lui demander *s'il ne se croit pas obligé, comme chrétien, de pardonner à Damis*, bien loin de le faire déshériter. Panulphe lui répond, que *quant à lui il lui*

pardonne de bon cœur, mais que l'intérêt du ciel ne lui permet pas d'en user autrement. Pressé d'expliquer cet intérêt, il dit que s'il s'accommodait avec Damis et la dame, il donnerait sujet de croire qu'il est coupable; que les gens comme lui doivent avoir plus de soin que cela de leur réputation; et qu'enfin *on dirait qu'il les aurait recherchés de cette manière pour les obliger au silence.* Le frère, surpris d'un raisonnement si malicieux, insiste à lui demander *si par un motif tel que celui-là il croit pouvoir chasser de la maison le légitime héritier, et accepter le don extravagant que son père lui veut faire de son bien.* Le bigot répond à cela, que *s'il se rend facile à ses pieux desseins, c'est de peur que ce bien ne tombât en de mauvaises mains.* Le frère s'écrie là-dessus, avec un emportement fort naturel, qu'il faut laisser au ciel à empêcher la prospérité des méchans, et qu'il ne faut point *prendre son intérêt plus qu'il ne fait lui-même.* Il pousse quelque temps fort à propos cette excellente morale, et conclut enfin, en disant au cagot par forme de conseil : *Ne serait-il pas mieux qu'en personne discrète vous fissiez de céans une honnête retraite?* Le bigot, qui

se sent pressé et piqué trop sensiblement par cet avis, lui dit : *Monsieur, il est trois heures et demie, et certain devoir chrétien m'appelle en d'autres lieux*, et le quitte de cette sorte. Cette scène met dans un beau jour un des plus importans et des plus naturels caractères de la bigoterie, qui est de violer les droits les plus sacrés et les plus légitimes, tels que ceux des enfans sur le bien des pères, par des exceptions, qui n'ont en effet autre fondement que l'intérêt particulier des bigots. La distinction subtile que le cagot fait du pardon du cœur avec celui de la conduite, est aussi une autre marque naturelle de ces gens-là, et un avant-goût de sa théologie, qu'il expliquera ci-après en bonne occasion. Enfin, la manière dont il met fin à la conversation est un bel exemple de l'irraisonnabilité, pour ainsi dire, de ces bons messieurs, de qui on ne tire jamais rien en raisonnant, qui n'expliquent point les motifs de leur conduite, de peur de faire tort à leur dignité par cette espèce de soumission, et qui, par une exacte connaissance de la nature de leur intérêt, ne veulent jamais agir que par l'autorité seule que leur donne l'opinion qu'on a de leur vertu.

Le frère, demeuré seul, sa sœur vient avec Mariane et Dorine. A peine ont-ils parlé quelque temps de leurs affaires communes, que le mari arrive avec un papier en sa main, disant qu'*il tient de quoi les faire tous enrager*. C'est, je pense, le contrat de mariage, ou la donation. D'abord Mariane se jette à ses genoux, et le harangue si bien, qu'elle le touche. On voit cela dans la mine du pauvre homme, et c'est ce qui est un trait admirable de l'entêtement ordinaire aux bigots, pour montrer comme ils se défont de toutes les inclinations naturelles et raisonnables; car celui-ci, se sentant attendrir, se ravise tout d'un coup, et se disant à soi-même, croyant faire une chose fort héroïque : *Ferme, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine!* Après cette belle résolution il fait lever sa fille, et lui dit que *si elle cherche à s'humilier et à se mortifier dans un couvent, d'autant plus elle a d'aversion pour Panulphe, d'autant plus méritera-t-elle avec lui*. Je ne sais si c'est ici qu'il dit que Panulphe *est fort gentilhomme*. A quoi Dorine répond : *Il le dit;* et sur cela, le frère lui représente excellemment, à son ordinaire, *qu'il sied mal à ces sortes de gens*

de se vanter des avantages du monde. Enfin, le discours retombant fort naturellement sur l'aventure de l'acte précédent, et sur l'imposture prétendue de Damis et de la dame, le mari croyant les convaincre de la calomnie qu'il leur impute, objecte à sa femme que *si elle disait vrai*, et si effectivement elle venait d'être poussée par Panulphe sur une matière si délicate, *elle aurait été bien autrement émue qu'elle n'était*, et qu'elle était trop tranquille pour n'avoir pas médité de longue main cette pièce; objection admirable dans la nature des bigots, qui n'ont qu'emportement en tout, et qui ne peuvent s'imaginer que personne ait plus de modération qu'eux. La dame répond excellemment, que *ce n'est pas en s'emportant qu'on réprime le mieux les folies de cette espèce, et que souvent un froid refus opère mieux que de dévisager les gens; qu'une honnête femme ne doit faire que rire de ces sortes d'offenses, et qu'on ne saurait mieux les punir qu'en les traitant de ridicules.* Après plusieurs discours de cette nature, tant d'elle que des autres pour montrer la vérité de ce dont ils ont accusé Panulphe, le bon bomme persistant dans son incrédulité, on offre de lui faire



voir ce qu'on lui dit. Il se moque long-temps de cette proposition, et s'emporte contre ceux qui la font, en détestant leur impudence. Pourtant, à force de lui répéter la même chose, et de lui demander *ce qu'il dirait s'il voyait ce qu'il ne peut croire*, ils le contraignent de répondre : *Je dirais, je dirais que.... Je ne dirais rien; car cela ne se peut* : trait inimitable, ce me semble, pour représenter l'effet de la pensée d'une chose sur un esprit convaincu de l'impossibilité de cette chose. Cependant on fait tant, qu'on l'oblige à vouloir bien essayer ce qui en sera, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de confondre les calomniateurs de son Panulphe : c'est à cette fin que le bon homme s'y résout, après beaucoup de résistance. Le dessein de la dame, qu'elle expose alors, est, après avoir fait cacher son mari sous la table, de voir Panulphe reprendre l'entretien de leur conversation précédente, et l'obliger à se découvrir tout entier par la facilité qu'elle lui fera paraître. Elle commande à Dorine de le faire venir : celle-ci voulant faire faire réflexion à sa maîtresse sur la difficulté de son entreprise, lui dit qu'*il a de grands sujets de défiance extrême;* mais la dame ré-

pond divinement qu'*on est facilement trompé par ce qu'on aime;* principe qu'elle prouve admirablement dans la suite par expérience, et que le poète a jeté exprès en avant pour rendre plus vraisemblable ce qu'on doit voir.

Le mari, placé dans sa cachette, et les autres sortis, elle reste seule avec lui, et lui tient à peu près ce discours : qu'*elle va faire un étrange personnage, et peu ordinaire à une femme de bien; mais qu'elle y est contrainte, et que ce n'est qu'après avoir tenté en vain tous les autres remèdes; qu'il va entendre un langage assez dur à souffrir à un mari dans la bouche d'une femme, mais que c'est sa faute; qu'au reste l'affaire n'ira qu'aussi loin qu'il voudra, et que c'est à lui de l'interrompre où il jugera à propos.* Il se cache, et Panulphe vient. C'est ici où le poète avait à travailler pour venir à bout de son dessein : aussi y a-t-il pensé par avance; et prévoyant cette scène, comme devant être son chef-d'œuvre, il a disposé les choses admirablement, pour la rendre parfaitement vraisemblable. C'est ce qu'il serait inutile d'expliquer, parce que tout cela paraît très-clairement par le discours même de la dame, qui se sert merveilleuse-

ment de tous les avantages de son sujet, et de la disposition présente des choses, pour faire donner l'hypocrite dans le panneau. Elle commence par dire, qu'*il a vu combien elle a prié Damis de se taire, et le dessein où elle était de cacher l'affaire;* que *si elle ne l'a pas poussé plus fortement, il voit bien qu'elle a dû ne le pas faire par politique;* qu'*il a vu sa surprise à l'abord de son mari, quand Damis a tout conté.* Ce qui était vrai, mais c'était pour l'impudence avec laquelle Panulphe avait d'abord soutenu et détourné la chose : *et comme elle a quitté la place, de douleur de le voir en danger de souffrir une telle confusion; qu'au reste il peut bien juger par quel sentiment elle avait demandé de le voir en particulier, pour le prier si instamment de refuser l'offre qu'on lui fait de Mariane pour l'épouser; qu'elle ne s'y serait pas tant intéressée, et qu'il ne lui serait pas si terrible de le voir entre les bras d'une autre, si quelque chose de plus fort que la raison et l'intérêt de la famille ne s'en était mêlé; qu'une femme fait beaucoup en effet dans ses premières déclarations, que de promettre le secret; qu'elle reconnaît bien que c'est tout que cela, et qu'on*

ne saurait s'engager plus fortement. Panulphe témoigne d'abord quelque doute par des interrogations qui donnent lieu à la dame de dire toutes ces choses en y répondant. Enfin, insensiblement ému par la présence d'une belle personne qu'il adore, qui effectivement avait reçu avec beaucoup de modération, de retenue et de bonté la déclaration de son amour; qui le cajole à présent, et qui le paye de raisons assez plausibles, il commence à s'aveugler, à se rendre, et à croire qu'il se peut faire que c'est tout de bon qu'elle parle et qu'elle ressent ce qu'elle dit. Il conserve pourtant encore quelque jugement, comme il est impossible à un homme fort sensé de passer tout-à-fait d'une extrémité à l'autre; et par un mélange admirable de passion et de défiance, il lui demande, après beaucoup de paroles, des assurances *réelles* et des faveurs pour gages de la vérité de ses paroles. Elle répond en biaisant; il réplique en pressant : enfin, après quelques façons elle témoigne de se rendre : il triomphe; et voyant qu'elle ne lui objecte plus que le péché, il lui découvre le fond de sa morale, et tâche à lui faire comprendre qu'*il hait le péché autant et plus qu'elle ne*

fait; mais que dans l'affaire dont il s'agit entre eux, *le scandale en effet est la plus grande offense, et c'est une vertu de pécher en silence:* que quant au fond de la chose, *il est avec le ciel des accommodemens.* Et après une longue déduction des adresses des directeurs modernes, il conclut que *quand on ne se peut sauver par l'action, on se met à couvert par son intention.* La pauvre dame, qui n'a plus rien à objecter, est bien en peine de ce que son mari ne sort point de sa cachette, après lui avoir fait avec le pied tous les signes qu'elle a pu; enfin elle s'avise, pour achever de le persuader, et pour l'outrer tout-à-fait, de mettre le cagot sur son chapitre. Elle lui dit donc, *qu'il voie à la porte s'il n'y a personne qui vienne ou qui écoute, et si par hasard son mari ne passerait point.* Il répond en se disposant pourtant à lui obéir, que *son mari est un fat, un homme préoccupé,* jusqu'à l'extravagance, et de sorte *qu'il est dans un état à tout voir sans rien croire.* Excellente adresse du poète qui a appris d'Aristote qu'il n'est rien de plus sensible que d'être méprisé par ceux que l'on estime, et qu'ainsi c'était a denière corde qu'il fallait faire jouer; jugeant

bien que le bon homme souffrirait plus impatiemment d'être traité de ridicule et de fat par le saint frère, que de lui voir cajoler sa femme jusqu'au bout; quoique dans l'apparence première, et au jugement des autres, ce dernier outrage paraisse plus grand.

En effet, pendant que le galant va à la porte, le mari sort de dessous la table, et se trouve droit devant l'hypocrite, quand il revient à la dame pour achever l'œuvre si heureusement acheminée. La surprise de Panulphe est extrême, se trouvant le bon homme entre les bras, qui ne peut exprimer que confusément son étonnement et son admiration. La dame, conservant toujours le caractère d'honnêteté qu'elle a fait voir jusqu'ici, paraît honteuse de la fourbe qu'elle a faite au bigot, et lui en demande en quelque sorte le pardon, en s'excusant sur la nécessité. Toutefois le bigot ne se trouble point, conserve toute sa froideur naturelle, et, ce qui est d'admirable, ose encore persister après cela à parler comme devant. Et c'est où il faut reconnaître le suprême caractère de ces sortes de gens, de ne se démentir jamais, quoi qui arrive; de soutenir à force d'impudence toutes

les attaques de la fortune; n'avouer jamais avoir tort; détourner les choses avec le plus d'adresse qu'il se peut, mais toujours avec toute l'assurance imaginable, et tout cela, parce que les hommes jugent des choses plus par les yeux que par la raison; que peu de gens étant capables de cet excès de fourberie, la plupart ne peuvent le croire; et qu'enfin on ne saurait dire combien les paroles peuvent sur les esprits des hommes.

Panulphe persiste donc dans sa manière accoutumée; et pour commencer à se justifier près de *son frère*, car il ose encore le nommer de la sorte, dit quelque chose du *dessein qu'il pouvait avoir* dans ce qui vient d'arriver; et sans doute il allait forger quelque excellente imposture, lorsque le mari, sans lui donner le loisir de s'expliquer, épouvanté de son effronterie, *le chasse de sa maison, et lui commande d'en sortir*. Comme Panulphe voit que ces charmes ordinaires ont perdu leur vertu, sachant bien que quand une fois on est revenu de ces entêtemens extrêmes, on n'y retombe jamais, et pour cela même, voyant bien qu'il n'y a plus d'espérance pour lui, il change de batterie, et sans pourtant

sortir de son personnage naturel de dévot, dont il voit bien dès-là qu'il aura extrêmement besoin dans la grande affaire qu'il va entreprendre; mais seulement comme justement irrité de l'outrage qu'on fait à son innocence, il répond à ces menaces par d'autres plus fortes, et dit que *c'est à eux à vider la maison dont il est le maître*, en vertu de la donation dont il a été parlé; et les quittant là-dessus, les laisse dans le plus grand de tous les étonnemens, qui augmente encore lorsque le bon homme se souvient d'une certaine cassette dont il témoigne d'abord être en extrême peine, sans dire ce que c'est, étant trop pressé d'aller voir si elle est encore dans un lieu qu'il dit. Il y court, et sa femme le suit.

Le cinquième acte commence par le mari et le frère : le premier, étourdi de n'avoir point trouvé cette cassette, dit qu'elle est de grande conséquence, et que *la vie, l'honneur et la fortune de ses meilleurs amis, et peut-être la sienne propre, dépendent des papiers qui sont dedans*. Interrogé pourquoi il l'avait confiée à Panulphe, il répond que c'est en-



core *par principe de conscience;* que Panulphe lui fit entendre que *si on venait à lui demander ces papiers, comme tout se sait, il serait contraint de nier de les avoir, pour ne pas trahir ses amis; que, pour éviter ce mensonge, il n'avait qu'à les remettre dans ses mains, où ils seraient autant dans sa disposition qu'auparavant, après quoi il pourrait sans scrupule nier hardiment de les avoir.* Enfin le bon homme explique merveilleusement à son beau-frère, par l'exemple de cette affaire, de quelle manière les bigots savent intéresser la conscience dans tout ce qu'ils font et ne font pas, et étendre leur empire par cette voie jusqu'aux choses les plus importantes et les plus éloignées de leur profession.

Le frère fait dans ces perplexités le personnage d'un véritable honnête homme, qui songe à réparer le mal arrivé, et ne s'amuse point à le reprocher à ceux qui l'ont causé, comme font la plupart des gens, surtout quand par hasard ils ont prévu ce qu'ils voient. Il examine mûrement les choses, et conclut, à la désolation commune, que *le fourbe étant armé de toutes ces différentes*

pièces, régulièrement, peut les perdre de toute manière, et que c'est une affaire sans ressource. Sur cela le mari s'emporte pitoyablement, et conclut par un raisonnement ordinaire aux gens de sa sorte, *qu'il ne se fiera jamais en homme de bien*. Ce que son beau-frère relève excellemment en lui remontrant *sa mauvaise disposition d'esprit qui lui fait juger de tout avec excès, et l'empêche de s'arrêter jamais dans le juste milieu dans lequel seul se trouve la justice, la raison et la vérité: de même que l'estime et la considération qu'on doit avoir pour les véritables gens de bien, ne doit point passer jusqu'aux méchans qui savent se couvrir de quelque apparence de vertu; ainsi l'horreur qu'on doit avoir pour les méchans et pour les hypocrites ne doit point faire de tort aux véritables gens de bien, mais au contraire doit augmenter la vénération qui leur est due, quand on les connaît parfaitement*. Là-dessus la vieille arrive, et tous les autres. Elle demande d'abord *quel bruit c'est qui court d'eux par le monde*. Son fils répond que c'est que *monsieur Panulphe le veut chasser de chez lui, et le dépouiller de tout son bien, parce qu'il l'a surpris cares-*

sant sa femme. La suivante, sur cela, qui n'est pas si honnête que le frère, ne peut s'empêcher de s'écrier : *Le pauvre homme!* comme le mari faisait au premier acte, touchant le même Panulphe. La vieille, encore entêtée du saint personnage, n'en veut rien croire, et sur cela enfile un long lieu commun *de la médisance et des méchantes langues.* Son fils lui dit qu'*il l'a vu*, et que ce n'est pas un ouï-dire. La vieille qui ne l'écoute pas, et qui est charmée de la beauté de son lieu commun, ravie d'avoir une occasion illustre comme celle-là, de le pousser bien loin, continue sa légende, et cela tout par les manières ordinaires aux gens de cet âge, des proverbes, des apophtegmes, des dictons du vieux temps, des exemples de sa jeunesse, et des citations de gens qu'elle a connus. Son fils a beau se tuer de lui répéter qu'*il l'a vu*; elle qui ne pense point à ce qu'il lui dit, mais seulement à ce qu'elle veut dire, ne s'écarte point de son premier chemin : sur quoi la suivante encore malicieusement, comme il convient à ce personnage, mais pourtant fort moralement, dit au mari, *qu'il est puni selon ses mérites ; et que comme il n'a*

point voulu croire long-temps ce qu'on lui disait, on ne veut point le croire lui-même à présent sur le même sujet. Enfin, la vieille, forcée de prêter l'oreille pour un moment, répond, en s'opiniâtrant, que *quelquefois il faut tout voir pour bien juger; que l'intention est cachée; que la passion préoccupe et fait paraître les choses autrement qu'elles ne sont, et qu'enfin il ne faut pas toujours croire tout ce qu'on voit; qu'ainsi il fallait s'assurer mieux de la chose avant que de faire éclat:* sur quoi son fils s'emportant, lui repart brusquement qu'*elle voudrait donc qu'il eût attendu pour éclater, que Panulphe eusse.... vous me feriez dire quelque sottise.* Manière admirablement naturelle de faire entendre avec bienséance une chose aussi délicate que celle-là.

Le pauvre homme serait encore à présent, que je crois, à persuader sa mère de la vérité de ce qu'il lui dit, et elle à le faire enrager, si quelqu'un ne heurtait à la porte. C'est un homme qui, à la manière obligeante, honnête, caressante et civile dont il aborde la compagnie, soit-disant venir de la part de monsieur Panulphe, semble être là pour de-

mander pardon, et accommoder toute chose avec douceur, bien loin d'y être pour sommer toute la famille dans la personne du chef, de vider la maison au plus tôt : car enfin, comme il se déclare lui-même, *il s'appelle Loyal, et depuis trente ans il est sergent à verge, en dépit de l'envie.* Mais tout cela, comme j'ai dit, avec le plus grand respect et la plus tendre amitié du monde. Ce personnage est un supplément admirable du caractère bigot, et fait voir comme il en est de toutes professions, et qui sont liés ensemble bien plus étroitement que ne le sont les gens de bien; parce qu'étant plus intéressés, ils considèrent davantage, et connaissent mieux combien ils se peuvent être utiles les uns aux autres dans les occasions; ce qui est l'ame de la cabale. Cela se voit bien clairement dans cette scène; car cet homme qui a tout l'air de ce qu'il est, c'est-à-dire du plus raffiné fourbe de sa profession, ce qui n'est pas peu de chose; cet homme, dis-je, y fait l'acte du monde le plus sanglant, avec toutes les façons qu'un homme de bien pourrait faire le plus obligeant; et cette détestable manière sert encore au but des Panulphes, pour ne se faire

point d'affaires nouvelles, et au contraire mettre les autres dans le tort, par cette conduite si honnête en apparence, et si barbare en effet. Ce caractère est si beau, que je ne saurais en sortir : aussi le poète, pour le faire jouer plus long-temps, a employé toutes les adresses de son art. Il lui fait dire plusieurs choses d'un ton et d'une force différente par les diverses personnes qui composent la compagnie, pour le faire répondre à toutes selon son but; même pour le faire davantage parler, il le fait proposer et offrir une espèce de grâce qui est un délai d'exécution, mais accompagné de circonstances plus choquantes que ne serait un ordre absolu. Enfin il sort, et à peine la vieille s'est-elle écriée : *Je ne sais plus que dire, et suis tout ébaubie*, et les autres ont-ils fait réflexion sur leur aventure, que Valère, l'amant de Mariane, entre et donne avis au mari que *Panulphe, par le moyen des papiers qu'il a entre les mains, l'a fait passer pour criminel d'état près du prince; qu'il sait cette nouvelle par l'officier même qui a l'ordre de l'arrêter, lequel a bien voulu lui rendre ce service que de l'en avertir; que son carrosse est à la*

porte avec mille louis, pour prendre la fuite. Sans autre délibération, on oblige le mari à le suivre ; mais comme ils sortent, ils rencontrent Panulphe avec l'officier, qui les arrêtent. Chacun éclate contre l'hypocrite en reproches de diverses manières, à quoi étant pressé, il répond que *la fidélité qu'il doit au prince est plus forte sur lui que toute autre considération.* Mais le frère de la dame répliquant à cela et lui demandant *pourquoi, si son beau-frère est criminel, il a attendu, pour le déférer, qu'il l'eût surpris voulant corrompre la fidélité de sa femme?* Cette attaque le mettant hors de défense, il prie l'officier *de le délivrer de toutes ces criailleries, et de faire sa charge;* ce que l'autre lui accorde, mais *en le faisant prisonnier lui-même.* De quoi tout le monde étant surpris, l'officier rend raison, et cette raison est le dénoûment. Avant que je vous le déclare, permettez-moi de vous faire remarquer que l'esprit de tout cet acte, et son seul effet et but jusqu'ici, n'a été que de représenter les affaires de cette pauvre famille dans la dernière désolation, par la violence et l'impudence de l'imposteur, jusque-là qu'il paraît que c'est

une affaire sans ressource dans les formes; de sorte qu'à moins de quelque dieu qui y mette la main, c'est-à-dire de la machine, comme parle Aristote, tout est déploré.

L'officier déclare donc que *le prince ayant pénétré dans le cœur du fourbe, par une lumière toute particulière aux souverains, par-dessus les autres hommes, et s'étant informé de toutes choses sur sa délation, avait découvert l'imposture, et reconnu que cet homme était le même dont, sous un autre nom, il avait déjà ouï parler, et savait une longue histoire toute tissue des plus étranges friponneries et des plus noires aventures dont il ait jamais été parlé : que nous vivons sous un règne où rien ne peut échapper à la lumière du prince, où la calomnie est confondue par sa seule présence, et où l'hypocrisie est autant en horreur dans son esprit, qu'elle est accréditée parmi ses sujets; que cela étant, il a d'autorité absolue annulé tous les actes favorables à l'imposteur, et fera rendre tout ce dont il était saisi; et qu'enfin c'est ainsi qu'il reconnaît les services que le bon homme a rendus autrefois à l'état dans les armées, pour montrer que rien n'est perdu près de lui, et que*

son équité, lorsque moins on y pense, des bonnes actions donne la récompense. Il me semble que si dans tout le reste de la pièce l'auteur a égalé tous les anciens et surpassé tous les modernes, on peut dire que dans ce dénoûment il s'est surpassé lui-même, n'y ayant rien de plus grand, de plus magnifique et de plus merveilleux, et cependant rien de plus naturel, de plus heureux et de plus juste, puisqu'on peut dire que, s'il était permis d'oser faire le caractère de l'âme de notre grand monarque, ce serait sans doute dans cette plénitude de lumière, cette prodigieuse pénétration d'esprit, et ce discernement merveilleux de toute chose, qu'on le ferait consister : tant il est vrai, s'écrient ici ces messieurs dont j'ai pris à tâche de vous rapporter les sentimens; tant il est vrai, disent-ils, que le prince est digne du poète, comme le poète est digne du prince!

Achevons notre pièce en deux mots, et voyons comme les caractères y sont produits dans toutes leurs faces. Le mari voyant toutes choses changées, suivant le naturel des âmes faibles, insulte au misérable Panulphe; mais son beau-frère le reprend fortement, *en sou-*

haitant au contraire à ce malheureux qu'il fasse un bon usage de ce revers de fortune, et qu'au lieu des punitions qu'il mérite, il reçoive du ciel la grâce d'une véritable pénitence qu'il n'a pas méritée. Conclusion, à ce que disent ceux que les bigots font passer pour athées, digne d'un ouvrage si saint, qui n'étant qu'une instruction très chrétienne de la véritable dévotion, ne devait pas finir autrement que par l'exemple le plus parfait qu'on ait peut-être jamais proposé, de la plus sublime de toutes les vertus évangéliques, qui est le pardon des ennemis.

Voilà, monsieur, quelle est la pièce qu'on a défendue; il se peut faire qu'on ne voit pas le venin parmi les fleurs, et que les yeux des puissances sont plus épurés que ceux du vulgaire : si cela est, il semble qu'il est encore de la charité des religieux persécuteurs du misérable Panulphe de faire discerner le poison que les autres avalent faute de le connaître; à cela près, je ne me mêle point de juger des choses de cette délicatesse, je crains trop de me faire des affaires comme vous savez; c'est pourquoi je me contenterai de vous communiquer deux réflexions qui me sont venues

dans l'esprit, qui ont peut-être été faites par peu de gens, et qui, ne touchant point le fond de la question, peuvent être proposées sans manquer au respect que tous les gens de bien doivent avoir pour les jugemens des puissances légitimes.

La première est sur l'étrange disposition d'esprit touchant cette comédie, de certaines gens qui, supposant ou croyant de bonne foi qu'il ne s'y fait ni dit rien qui puisse en particulier faire aucun méchant effet, ce qui est le point de la question, la condamne toutefois en général, à cause seulement qu'il y est parlé de la religion, et que le théâtre, disent-ils, n'est pas un lieu où il la faille enseigner.

Il faut être bien enragé contre Molière, pour tomber dans un égarement si visible; et il n'est point de si chétif lieu commun, où l'ardeur de critiquer et de mordre ne se puisse retrancher, après avoir osé faire son fort d'une si misérable et si ridicule défense. Quoi! si on produit la vérité avec toute la dignité qui doit l'accompagner partout; si on a prévu et évité jusqu'aux effets les moins

fâcheux qui pouvaient arriver, même par accident, de la peinture du vice : si on a pris, contre la corruption des esprits du siècle, toutes les précautions qu'une connaissance parfaite de la saine antiquité, une vénération solide pour la religion, une méditation profonde de la nature de l'âme, une expérience de plusieurs années, et qu'un travail effroyable ont pu fournir ; il se trouvera après cela des gens capables d'un contre-sens si horrible, que de proscrire un ouvrage qui est le résultat de tant d'excellens préparatifs, par cette seule raison qu'il est nouveau de voir exposer la religion dans une salle de comédie, pour bien, pour dignement, pour discrètement, nécessairement et utilement qu'on le fasse. Je ne feins pas de vous avouer que ce sentiment me paraît un des plus considérables effets de la corruption du siècle où nous vivons : c'est par ce principe de fausse bienfaisance, qu'on relègue la raison et la vérité dans des pays barbares et peu fréquentés, qu'on les borne dans les écoles et dans les églises, où leur puissante vertu est presque inutile, parce qu'elles n'y sont recherchées que de ceux qui les aiment et qui les connaissent ; et que

comme si on se défiait de leur force et de leur autorité, on n'ose les commettre où elles peuvent rencontrer leurs ennemis. C'est pourtant là qu'elles doivent paraître ; c'est dans les lieux les plus profanes, dans les places publiques, les tribunaux, les palais des grands seulement, que se trouve la matière de leur triomphe ; et comme elles ne sont, à proprement parler, vérité et raison que quand elles convainquent les esprits et qu'elles en chassent les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, par leur lumière toute divine, on peut dire que leur essence consiste dans leur action ; que ces lieux où leur opération est le plus nécessaire sont leurs lieux naturels ; et qu'ainsi c'est les détruire en quelque façon, que les réduire à ne paraître que parmi leurs adorateurs. Mais passons plus avant.

Il est certain que la religion n'est que la perfection de la raison, du moins pour la morale ; qu'elle la purifie, qu'elle l'élève, et qu'elle dissipe seulement les ténèbres que le péché d'origine a répandues dans le lieu de sa demeure : enfin que la religion n'est qu'une raison plus parfaite. Ce serait être dans le plus déplorable aveuglement des païens, que

de douter de cette vérité. Cela étant, et puisque les philosophes les plus sensuels n'ont jamais douté que la raison ne nous fût donnée par la nature, pour nous conduire en toutes choses par ses lumières, puisqu'elle doit être partout aussi présente à notre âme que l'œil à notre corps, et qu'il n'y a point d'acceptions de personnes, de temps ni de lieux auprès d'elle ; qui peut douter qu'il n'en soit de même de la religion ; que cette lumière divine, infinie, comme elle est par essence, ne doive faire briller partout sa clarté ; et qu'ainsi que Dieu remplit tout de lui-même, sans aucune distinction, et ne dédaigne pas d'être aussi présent dans les lieux du monde les plus infâmes, que dans les lieux augustes et les plus sacrés, aussi les vérités saintes qu'il lui a plu de manifester aux hommes, ne puissent être publiées dans tous les temps et dans tous les lieux où il se trouve des oreilles pour les entendre, et des cœurs pour recevoir la grâce qui fait les chérir.

Loin donc loin d'une âme vraiment chrétienne ces indignes ménagemens et ces cruelles bienséances qui voudraient nous empêcher de travailler à la sanctification de nos frères,

partout où nous le pouvons : la charité ne souffre point de bornes ; tous lieux, tous temps lui sont bons pour agir et faire du bien : elle n'a point d'égard à la dignité, quand il y va de son intérêt ; et comment pourrait-elle en avoir, puisque cet intérêt consistant, comme il fait, à convertir les méchans, il faut qu'elle les cherche pour les combattre, et qu'elle ne peut les trouver, pour l'ordinaire, que dans des lieux indignes d'elle ?

Il ne faut pas donc qu'elle dédaigne de paraître dans ces lieux, et qu'elle ait si mauvaise opinion d'elle-même que de penser qu'elle puisse être avilie en s'humiliant. Les grands du monde peuvent avoir ces basses considérations, eux de qui toute la dignité est empruntée et relative, et qui ne doivent être vus que de loin et dans toute leur parure, pour conserver leur autorité, de peur qu'étant vus de près et à nu, on ne découvre leurs taches, et qu'on ne reconnaisse leur petitesse naturelle ; qu'ils ménagent avec avarice le faible caractère de grandeur qu'ils peuvent avoir ; qu'ils choisissent scrupuleusement les jours qui le font davantage briller ; qu'ils se gardent bien de se commettre jamais en des

lieux qui ne contribuent pas à les faire paraître élevés et parfaits; à la bonne heure : mais que la charité redoute les mêmes inconvéniens; que cette souveraine des âmes chrétiennes appréhende de voir sa dignité diminuée en quelque lieu qu'il lui plaise de se montrer, c'est ce qui ne se peut penser sans crime : et comme on a dit autrefois, que plutôt que Caton fût vicieux, l'ivrognerie serait une vertu; on peut dire avec bien plus de raison, que les lieux les plus infâmes seraient dignes de la présence de cette reine, plutôt que sa présence dans ces lieux pût porter aucune atteinte à sa dignité.

En effet, monsieur, car ne croyez pas que j'avance ici des paradoxes, c'est elle qui les rend dignes d'elle, ces lieux si indignes en eux-mêmes; elle fait, quand il lui plaît, un temple d'un palais, un sanctuaire d'un théâtre, et un séjour de bénédictions et de grâces d'un lieu de débauche et d'abomination. Il n'est rien de si profane qu'elle ne sanctifie, de si corrompu qu'elle ne purifie, de si méchant qu'elle ne rectifie, rien de si extraordinaire, de si inusité et de si nouveau qu'elle ne justifie. Tel est le privilége de la vérité

produite par cette vertu, le fondement et l'âme de toutes les autres vertus.

Je sais que le principe que je prétends établir a ses modifications comme tous les autres; mais je soutiens qu'il est toujours vrai et constant, quand il ne s'agit que de parler comme ici. La religion a ses lieux et ses temps affectés pour ses sacrifices, ses cérémonies et ses autres mystères; on ne peut les transporter ailleurs sans crime : mais ces vérités qui se produisent par la parole, sont de tout temps et de tous lieux; parce que le parler étant nécessaire en tout et partout, il est toujours plus utile et plus saint de l'employer à publier la vérité, et à prêcher la vertu, qu'à quelque autre sujet que ce soit.

L'antiquité, si sage en toutes choses, ne l'a pas été moins dans celle-ci que dans les autres; et les païens, qui n'avaient pas moins de respect pour leur religion que nous en avons pour la nôtre, n'ont pas craint de la produire sur leurs théâtres : au contraire, connaissant de quelle importance il était de l'imprimer dans l'esprit du peuple, ils ont cru sagement ne pouvoir mieux lui en persuader la vérité, que par les spectacles qui lui sont

si agréables. C'est pour cela que leurs dieux paraissent si souvent sur la scène; que les dénoûmens, qui sont les endroits les plus importans du poëme, ne se faisaient presque jamais de leur temps, que par quelque divinité; et qu'il n'y avait point de pièce qui ne fût une agréable leçon, et une preuve exemplaire de la clémence ou de la justice du ciel envers les hommes. Je sais bien qu'on me répondra que notre religion a des occasions affectées pour cet effet, et que la leur n'en avait point : mais outre qu'on ne saurait écouter la vérité trop souvent, et en trop de lieux, l'agréable manière de l'insinuer au théâtre est un avantage si grand par-dessus les lieux où elle paraît avec toute son austérité, qu'il n'y a pas lieu de douter, naturellement parlant, dans lequel des deux elle fait plus d'impression.

Ce fut pour toutes ces raisons que nos pères, dont la simplicité avait autant de rapport avec l'Évangile que notre raffinement en est éloigné, voulant profiter à l'édification du peuple, de son inclination naturelle pour les spectacles, instituèrent premièrement la comédie, pour représenter la passion du Sauveur du monde, et semblables sujets pieux. Que si la

corruption qui s'est glissée dans les mœurs depuis ce temps heureux, a passé jusqu'au théâtre, et l'a rendu aussi profane qu'il devait être sacré; pourquoi, si nous sommes assez heureux pour que le ciel ait fait naître dans nos temps quelque génie capable de lui rendre sa première sainteté, pourquoi l'empêcherons-nous, et ne permettrons-nous pas une chose que nous procurerions avec ardeur, si la charité régnait dans nos âmes, et s'il n'y avait pas tant de besoin qu'il y en a aujourd'hui parmi nous, de décrier l'hypocrisie, et de prêcher la véritable dévotion?

La seconde de mes réflexions est sur un fruit véritablement accidentel, mais aussi très important, que non seulement je crois qu'on peut tirer de la représentation de l'Imposteur, mais même qui en arriverait infailliblement. C'est que jamais il ne s'est frappé un plus rude coup contre tout ce qui s'appelle galanterie solide en termes honnêtes, que cette pièce; et que si quelque chose est capable de mettre la fidélité des mariages à l'abri des artifices de ses corrupteurs, c'est assurément cette comédie; parce que les voies les plus ordinaires et les plus fortes par où on a coutume d'attaquer

les femmes, y sont tournées en ridicule d'une manière si vive et si puissante, qu'on paraîtrait sans doute ridicule, quand on voudrait les employer après cela ; et par conséquent on ne réussirait pas.

Quelques uns trouveront peut-être étrange ce que j'avance ici ; mais je les prie de n'en pas juger souverainement, qu'ils n'aient vu représenter la pièce, ou du moins de s'en remettre à ceux qui l'ont vue : car bien loin que ce que je viens d'en rapporter suffise pour cela, je doute même si la lecture tout entière pourrait faire juger tout l'effet que produit sa représentation. Je sais encore qu'on me dira que le vice dont je parle, étant le plus naturel de tous, ne manquera jamais de charmes capables de surmonter tout ce que cette comédie y pourrait attacher de ridicule : mais je réponds à cela deux choses ; l'une, que dans l'opinion de tous les gens qui connaissent le monde, ce péché, moralement parlant, est le plus universel qu'il puisse être ; l'autre, que cela procède beaucoup plus, surtout dans les femmes, des mœurs, de la liberté et de la légèreté de notre nation, que d'aucun penchant naturel, étant certain que de toutes les

civilisées, il n'en est point qui y soit moins portée par le tempérament que la française : cela supposé, je suis persuadé que le degré de ridicule où cette pièce ferait paraître tous les entretiens et les raisonnemens qui sont les préludes naturels de la galanterie du tête-à-tête, qui est la dangereuse ; je prétends, dis-je, que ce caractère de ridicule, qui serait inséparablement attaché à ces voies et à ces acheminemens de corruption, par cette représentation, serait assez puissant et assez fort pour contrebalancer l'attrait qui fait donner dans le panneau les trois quarts des femmes qui y donnent.

C'est ce que je vous ferai voir plus clair que le jour, quand vous voudrez : car, comme il faut pour cela traiter à fond du ridicule, qui est une des plus sublimes matières de la véritable morale, et que cela ne se peut sans quelque longueur, et sans examiner des questions un peu trop spéculatives pour cette lettre, je ne pense pas devoir l'entreprendre ici. Mais il me semble que je vous vois vous plaindre de ma circonspection à votre accoutumée, et trouver mauvais que je ne vous dise pas absolument tout ce que je pense ; il faut

donc vous contenter tout-à-fait; et voici ce que vous demandez.

Quoique la nature nous ait fait naître capables de connaître la raison pour la suivre, pourtant jugeant bien que si elle n'y attachait quelque marque sensible, qui nous rendît cette connaissance facile, notre faiblesse et notre paresse nous priveraient de l'effet d'un si rare avantage; elle a voulu donner à cette raison quelque sorte de forme extérieure, et de dehors reconnaissable. Cette forme est en général quelque motif de joie, et quelque matière de plaisir que notre âme trouve dans tout objet moral. Or, ce plaisir, quand il vient des choses raisonnables, n'est autre que cette complaisance délicieuse qui est excitée dans notre esprit par la connaissance de la vérité et de la vertu : et quand il vient de la vue de l'ignorance et de l'erreur, c'est-à-dire de ce qui manque de raison, c'est proprement le sentiment par lequel nous jugeons quelque chose ridicule. Or, comme la raison produit dans l'âme une joie mêlée d'estime, le ridicule y produit une joie mêlée de mépris, parce que toute connaissance qui arrive à l'âme, produit nécessairement dans l'enten-

dement un sentiment d'estime ou de mépris, comme dans la volonté un mouvement d'amour ou de haine.

Le ridicule est donc la forme extérieure et sensible que la providence de la nature a attachée à tout ce qui est déraisonnable, pour nous en faire apercevoir, et nous obliger à le fuir. Pour connaître ce ridicule, il faut connaître la raison dont il signifie le défaut, et voir en quoi elle consiste. Son caractère n'est autre dans le fond que la convenance, et sa marque sensible la bienséance, c'est-à-dire le fameux *quod decet* des anciens : de sorte que la bienséance est à l'égard de la convenance, ce que les platoniciens disent que la beauté est à l'égard de la bonté, c'est-à-dire qu'elle en est la fleur, le dehors, le corps et l'apparence extérieure; que la bienséance est la raison apparente, et que la convenance est la raison essentielle. De là vient que ce qui sied bien est toujours fondé sur quelque raison de convenance, comme l'indécence sur quelque disconvenance, c'est-à-dire le ridicule sur quelque manque de raison. Or, si la disconvenance est l'essence du ridicule, il est aisé de voir pourquoi la galanterie de Panul-

phe paraît ridicule, et l'hypocrisie en général aussi; car ce n'est qu'à cause que les actions secrètes des bigots ne conviennent pas à l'idée que leur dévote grimace et l'austérité de leurs discours ont fait former d'eux au public.

Mais quand cela ne suffirait pas, la suite de la représentation met dans la dernière évidence ce que je dis : car le mauvais effet que la galanterie de Panulphe y produit, le fait paraître si fort et si clairement ridicule, que le spectateur le moins intelligent en demeure pleinement convaincu. La raison de cela est que, selon mon principe, nous estimons ridicule ce qui manque extrêmement de raison : or, quand des moyens produisent une fin fort différente de celle pour quoi on les emploie, nous supposons avec juste sujet qu'on en a fait le choix avec peu de raison, parce que nous avons cette prévention générale, qu'il y a des voies partout, et que quand on manque de réussir, c'est faute d'avoir choisi les bonnes. Ainsi, parce qu'on voit que Panulphe ne persuade pas sa dame, on conclut que les moyens dont il se sert ont une grande disconvenance avec sa fin, et par conséquent qu'il est ridicule de s'en servir.

Or, non seulement la galanterie de Panulphe ne convient pas à sa mortification apparente, et ne fait pas l'effet qu'il prétend, ce qui le rend ridicule, comme vous venez de voir : mais cette galanterie est extrême aussi-bien que cette mortification, et fait le plus méchant effet qu'elle pouvait faire; ce qui le rend extrêmement ridicule, comme il était nécessaire pour en tirer le fruit que je prétends.

Vous me direz qu'il paraît bien, par tout ce que je viens de dire, que les raisonnemens et les manières de Panulphe semblent ridicules, mais qu'il ne s'ensuit pas qu'elles le semblassent dans un autre; parce que, selon ce que j'ai établi, le ridicule étant quelque chose de relatif, puisque c'est une espèce de disconvenance, la raison pour quoi ces manières ne conviennent pas à Panulphe n'aurait pas lieu dans un homme du monde qui ne serait pas dévot de profession comme lui, et par conséquent ne seraient pas ridicules dans cet homme comme dans lui.

Je réponds à cela, que l'excès de ridicule que ces manières ont dans Panulphe fait que toutes les fois qu'elles se présenteront au spec-

tateur, dans quelque autre occasion, elles lui sembleront assurément ridicules, quoique peut-être elles ne le seront pas tant dans cet autre sujet que dans Panulphe : mais c'est que l'âme, naturellement avide de joie, se laisse ravir nécessairement à la première vue des choses qu'elle a conçues une fois comme extrêmement ridicules, et qui lui rafraîchissent l'idée du plaisir très sensible qu'elle a goûté cette première fois ; or, dans cet état, l'âme n'est pas capable de faire la différence du sujet où elle voit ces objets ridicules, avec celui où elle les a premièrement vus. Je veux dire qu'une femme qui sera pressée par les mêmes raisons que Panulphe emploie, ne peut s'empêcher d'abord de les trouver ridicules, et n'a garde de faire réflexion sur la différence qu'il y a entre l'homme qui lui parle et Panulphe, et de raisonner sur cette différence, comme il faudrait qu'elle fît pour ne pas trouver ces raisons aussi ridicules qu'elles lui ont semblé, quand elle les a vu proposer à Panulphe.

La raison de cela est que notre imagination, qui est le réceptacle naturel du ridicule, selon sa manière ordinaire d'agir, en attache si fortement le caractère au matériel dans

ce qu'elle voit, comme sont ici les paroles et les manières de Panulphe, qu'en quelque autre lieu, quoique plus décent, que nous trouvions ces mêmes manières, nous sommes d'abord frappés d'un souvenir de cette première fois, si elle a fait une impression extraordinaire, lequel se mêlant mal à propos avec l'occasion présente, et partageant l'âme à force de plaisir qu'il lui donne, confond les deux occasions en une, et transporte dans la dernière tout ce qui nous a charmé et nous a donné de la joie dans la première; ce qui n'est autre que le ridicule de cette première.

Ceux qui ont étudié la nature de l'âme et le progrès de ses opérations morales, ne s'étonneront pas de cette forme de procéder, si irrégulière dans le fond, et qu'elle prenne ainsi le change, et attribue de cette sorte à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre : mais enfin c'est une suite nécessaire de la violente et forte impression qu'elle a reçue une fois d'une chose, et de ce qu'elle ne reconnaît d'abord et ne juge les objets que par la première apparence de ressemblance qu'ils ont avec ce qu'elle a connu auparavant, et qui frappe d'abord les sens.

Cela est si vrai, et telle est la force de la prévention, que je croirois prouver suffisamment ce que je prétends, en vous faisant simplement remarquer que les raisonnemens de Panulphe, qui sont les moyens qu'il emploie pour venir à son but, étant imprimés dans l'esprit de quiconque a vu cette pièce, comme ridicules, ainsi que je l'ai prouvé, et par conséquent comme mauvais moyen ; naturellement parlant, toute femme près de qui on voudra les employer après cela, les rendra inutiles en y résistant, par la seule prévention où cette pièce l'aura mise, qu'ils sont inutiles en eux-mêmes.

Que si pourtant, malgré tout ce que je viens de dire, on veut que l'âme, après le premier mouvement qui lui fait embrasser avec empressement la plus légère image de ridicule, revienne à soi, et fasse à la fin la différence des sujets ; du moins m'avouerez-vous que ce retour ne se fait pas d'abord ; mais qu'elle a besoin d'un temps considérable pour faire tout le chemin qu'il faut qu'elle fasse pour se désabuser de cette première impression, et qu'il est quelques instans où la vue d'un objet qui a paru extrêmement ridicule dans quel-

qu'autre lieu, le représente encore comme tel, quoique peut-être il ne le soit pas dans celui-ci.

Or, ces premiers instans sont de grande considération dans ces matières, et font presque tout l'effet que ferait une extrême durée; parce qu'ils rompent toujours la chaîne de la passion et le cours de l'imagination, qui doit tenir l'âme attachée, dès le commencement jusqu'au bout d'une entreprise amoureuse, afin qu'elle réussisse; et parce que le sentiment du ridicule étant le plus froid de tous, amortit et éteint absolument cette agréable émotion et cette douce et bénigne chaleur qui doit animer l'âme dans ces occasions. Que le sentiment du ridicule soit le plus froid de tous, il paraît bien, parce que c'est un pur jugement plaisant et enjoué d'une chose proposée : or, il n'est rien de plus sérieux que tout ce qui a quelque teinture de passion; donc il n'y a rien de plus opposé au sentiment passionné d'une joie amoureuse, que le plaisir spirituel que donne le ridicule.

Si je cherchais matière à philosopher, je pourrais vous dire, pour achever de vous convaincre de l'importance des premiers in-

stans en matière de ridicule, que l'extrême attachement de l'âme, pour ce qui lui donne du plaisir, comme le ridicule des choses qu'elle écrit, ne lui permet pas de raisonner pour se priver de ce plaisir, et par conséquent qu'elle a une répugnance naturelle à cesser de considérer comme ridicule ce qu'elle a une fois considéré comme tel; et c'est peut-être pour cette raison que, comme il arrive souvent, nous ne saurions traiter sérieusement de certaines choses, pour les avoir d'abord envisagées de quelque côté ou ridicule, ou seulement qui a rapport à quelque idée de ridicule que nous avions, et qui nous l'a rafraîchie : combien donc, à plus forte raison, cette première impression fait-elle le même effet dans les occasions aussi sérieuses que celle-ci! Car, comme je viens de le remarquer, il ne faut point dire que ce soient des affaires à être traitées en riant, n'y ayant rien de plus sérieux que ces sortes d'entreprises; ce que je veux bien répéter, parce qu'il est fort important pour mon but, et rien qui soit plutôt démontré par le moindre mélange de ridicule, comme les experts le peuvent témoigner : et tout cela, parce que le sentiment du

ridicule est le plus choquant, le plus rebutant, et le plus odieux de tous les sentimens de l'âme.

Mais s'il est généralement désagréable, il l'est particulièrement pour un homme amoureux, qui est le cas de notre question. Il est peu d'honnêtes gens qui ne soient convaincues par expérience de cette vérité; aussi est-il bien aisé de le prouver. La raison en est que, comme il n'y a rien qui nous plaise tant à voir en autrui, qu'un sentiment passionné, ce qui est peut-être le plus grand principe de la véritable rhétorique; aussi n'y a-t-il rien qui déplaise plus que la froideur et l'apathie qui accompagne le sentiment du ridicule, surtout dans une personne qu'on aime : de sorte qu'il est plus avantageux d'en être haï, parce que quelque passion qu'une femme ait pour vous, elle est toujours favorable, étant toujours une marque que vous êtes capable de la toucher, qu'elle vous estime, et qu'elle est bien aise que vous l'aimiez; au lieu que ne la toucher point du tout, et lui être indifférent, à plus forte raison lui paraître méprisable pour peu que ce soit, c'est toujours être à son égard dans un néant le plus cruel du monde, quand elle

est tout au vôtre : de sorte que pour peu qu'un homme ait de courage, ou d'autre voie ouverte pour revenir à la liberté et à la raison, la moindre marque qu'il aura de paraître ridicule le guérira absolument, ou du moins le troublera et le mettra en désordre, et par conséquent hors d'état de pousser une femme à bout pour cette fois; et elle de même en sûreté, quant à lui; ce qui est le but de ma réflexion.

Mais non seulement quand l'impression première de ridicule qui se fait dans l'esprit d'une femme, lorsqu'elle voit les mêmes raisonnemens de Panulphe dans la bouche d'un homme du monde, s'effacerait absolument dans la suite, par la réflexion qu'elle ferait sur la différence qu'il y a de Panulphe à l'homme qui lui parle; non seulement, dis-je, quand cela arriverait, cette première impression ne laisserait pas de produire tout l'effet que je prétends, comme je l'ai prouvé; mais il est même faux qu'elle puisse être effacée entièrement, parce que, outre que ces raisonnemens paraissent ridicules, comme je l'ai fait voir, ils le sont en effet, et ont toujours réellement quelque degré de ridicule dans la bouche de qui

que ce soit, s'ils n'en ont pas partout un aussi grand que dans Panulphe. La raison de cela est que si le ridicule consiste dans quelque disconvenance, il s'ensuit que tout mensonge, déguisement, fourberie, dissimulation, toute apparence différente du fond, enfin toute contrariété entre actions qui procèdent d'un même principe, est essentiellement ridicule. Or, tous les galans qui se servent des mêmes persuasions que Panulphe, sont en quelque degré dissimulés et hypocrites comme lui; car il n'en est point qui voulût avouer en public les sentimens qu'il déclare en particulier à une femme qu'il veut perdre : ce qu'il faudrait qui fût, pour qu'il fût vrai de dire que ces sentimens de tête à tête n'ont aucune disconvenance avec ceux dont il fait profession publique, et par conséquent aucune indécence, ni aucun ridicule : et le premier fondement de tout cela est ce que j'ai établi dès l'entrée de cette réflexion, que la Providence de la nature a voulu que tout ce qui est méchant eût quelque degré de ridicule, pour redresser nos voies par cette apparence de défaut de raison, et pour piquer notre orgueil naturel, par le mépris qu'excite nécessaire-

ment ce défaut, quand il est apparent, comme il est par le ridicule : et c'est de là que vient l'extrême force du ridicule sur l'esprit humain; comme de cette force procède l'effet que je prétends. Car la connaissance du défaut de raison, d'une chose que nous donne l'apparence de ridicule qui est en elle, nous fait la mésestimer nécessairement, parce que nous croyons que la raison doit régler tout. Or, ce mépris est un sentiment relatif, de même que toute espèce d'orgueil, c'est-à-dire, qui consiste dans une comparaison de la chose mésestimée avec nous au désavantage de la personne dans qui nous voyons cette chose, et à notre avantage : car quand nous voyons une action ridicule, la connaissance que nous avons du ridicule de cette action nous élève au-dessus de celui qui l'a faite, parce que d'une part, personne n'agissant irraisonnablement à son su, nous jugeons que l'homme qui l'a faite, ignore qu'elle soit déraisonnable et la croit raisonnable; donc qu'il est dans l'erreur et dans l'ignorance que naturellement nous estimons des maux; d'ailleurs, par cela même que nous connaissons son erreur, par cela même nous en sommes exempts; donc nous

sommes en cela plus éclairés, plus parfaits, enfin plus que lui. Or, cette connaissance d'être plus qu'un autre est fort agréable à la nature; de là vient que le mépris qui enferme cette connaissance, est toujours accompagné de joie : or, cette joie et ce mépris composent le mouvement qu'excite le ridicule dans ceux qui le voient, et comme ces deux sentimens sont fondés sur les deux plus anciennes et plus essentielles maladies du genre humain, l'orgueil et la complaisance dans les maux d'autrui, il n'est pas étrange que le sentiment du ridicule soit si fort, et qu'il ravisse l'âme comme il fait; elle qui se défiant à bon droit de sa propre excellence, depuis le péché d'origine, cherche de tout côté, avec avidité, de quoi la persuader aux autres et à soi-même, par des comparaisons qui lui soient avantageuses, c'est-à-dire, par la considération des défauts d'autrui.

Enfin il ne faut pas, pour dernière objection, qu'on me dise que tous les sentimens que j'attribue aux gens, et sur lesquels je fonde mon raisonnement dans tout ce discours, ne se sentent pas comme je les dis, car ce n'est que dans les occasions qu'il parait

si on les a ou non; ce n'est pas qu'alors même on s'aperçoive de les avoir; mais c'est seulement que l'on fait des actes qui supposent nécessairement qu'on les a; et c'est la manière d'agir naturelle et générale de notre âme, qui ne s'avoue jamais à soi-même la moitié de ses propres mouvemens; qui marque rarement le chemin qu'elle fait, et que l'on ne pourrait point marquer aussi, si on ne le découvrait, et si on ne le prouvait de cette sorte par la lumière et par la force du raisonnement.

Voilà, monsieur, la preuve de ma réflexion; ce n'est pas à moi à juger si elle est bonne, mais je sais bien que si elle l'est, l'importance en est sans doute extrême; et s'il faut estimer les remèdes d'autant plus que les maladies sont incurables, vous m'avouerez que cette comédie est une excellente chose à cet égard, puisque tous les autres efforts qui se font contre la galanterie sont absolument vains. En effet, les prédicateurs foudroient, les confesseurs exhortent, les pasteurs menacent, les bonnes âmes gémissent, les parens, les maris et les maîtres veillent sans cesse, et font des efforts continuels aussi grands qu'inu-

tiles, pour brider l'impétuosité du torrent d'impureté qui ravage la France; et cependant c'est être ridicule dans le monde, que de ne s'y laisser pas entraîner; et les uns ne font pas moins de gloire d'aimer l'incontinence, que les autres en font de la reprendre. Le désordre ne procède d'autre cause que de l'opinion impie, où la plupart des gens du monde sont aujourd'hui, que ce péché est moralement indifférent, et que c'est un point où la religion contrarie directement la raison naturelle. Or, pouvait-on combattre cette opinion perverse plus fortement, qu'en découvrant la turpitude naturelle de ces bas attachemens, et faisant voir, par les seules lumières de la nature, comme dans cette comédie, que non seulement cette passion est criminelle, injuste et déraisonnable, mais même qu'elle l'est extrêmement, puisque c'est jusqu'à en paraître ridicule? Voilà, monsieur, quels sont les dangereux effets qu'il y avait juste sujet d'appréhender que la représentation de *l'Imposteur* ne produisît. Je n'en dirai pas davantage, la chose parle d'elle-même.

Je rends apparemment un très mauvais

service à Molière par cette réflexion, quoique ce ne soit pas mon dessein, parce que je lui fais des ennemis d'autant de galans qu'il y en a dans Paris, qui ne sont pas peut-être les personnes les moins éclairées ni les moins puissantes : mais qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même. Cela ne lui arriverait pas si, suivant les pas des premiers comiques et des modernes qui l'ont précédé, il exerçait sur son théâtre une censure impudente, indiscrète et mal réglée, sans aucun soin des mœurs; au lieu de négliger, comme il a fait, en faveur de la vertu et de la vérité, toutes les lois de la coutume et de l'usage du beau monde, et d'attaquer ses plus chères maximes et ses franchises les plus privilégiées, jusque dans leurs derniers retranchemens.

Voilà, monsieur, ce que vous avez souhaité de moi : gardez-vous bien de croire, pour tout ce que je viens de dire, que je m'intéresse, en aucune manière, dans l'histoire que je vous ai contée, et de prendre pour l'effet de quelque opinion préméditée, l'effort que j'ai fait pour vous plaire : je parle sur les suppositions que je forge, et seulement pour me donner matière de vous entretenir plus long-

temps, comme je sais que vous le voulez. A cela près, peu m'importe qui que ce soit qui ait raison : car quoique cette affaire me paraisse peut-être assez de conséquence, j'en vois tant d'autres de cette sorte aujourd'hui, qui sont ou traitées de bagatelles, ou réglées par des principes tout autres qu'il faudrait, que n'étant pas assez fort pour résister aux mauvais exemples du siècle, je m'accoutume insensiblement, Dieu merci, à rire de tout comme les autres, et à ne regarder toutes les choses qui se passent dans le monde, que comme les diverses scènes de la grande comédie qui se joue sur la terre entre les hommes. Je suis,

MONSIEUR,

Votre, etc.

Le 20 août 1667.

FIN DE LA LETTRE SUR L'IMPOSTEUR.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

SUR MOLIÈRE.	Page j
Avertissement des Éditeurs.	xxix
VIE DE MOLIÈRE.	1
EXTRAIT DES MÉMOIRES DE MADAME GUÉRIN, veuve de Molière.	163
Lettre écrite de la campagne à M. de Molière.	171
LETTRE A MYLORD *** SUR BARON ET LA DEMOISELLE LECOUVREUR.	215
Épître à mademoiselle Lecouvreur.	239
Autre Épître à mademoiselle Lecouvreur.	241
L'Ombre de Racine à mademoiselle Lecouvreur, épître.	245
LETTRE SUR LA COMÉDIE DE L'IMPOSTEUR.	
Avertissement des Éditeurs.	265
Avis.	266
Lettre sur la comédie de *l'Imposteur*.	269

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

DATE DUE			



